«Initiatives» : 15 pages d'offres d'emploi

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15



BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – ...38 – 6 F

MERCREDI 17 JUIN 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Une loi qui inquiète ses voisins asiatiques

Le Japon pourra désormais participer aux missions de paix de l'ONU

Le Parlement japonais a adopté, lundi 15 juin, le projet controversé dit de PKO («Peace Keeping Operations» ou «Opérations de maintien de la paix») permettant l'envoi de militaires nippons à l'étranger. Ce vote, qui met fin à plus d'un an de débats parlementaires acharnés, engagés pendant la guerre du Golfe, avait été précédé de la démission en bloc des députés socialistes, opposés au projet. Il suscite par ailleurs l'inquiétude des pays voisins du Japon.

Souvenirs...

ATTENDUE par la communauté internationale comme le gage que le Japon entend assumer dans le monde ses responsabilités de grande puissance, l'adoption de la loi sur l'envoi de forces nippones à l'étranger dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations unies résonne différemment aux oreilles des pays asiatiques. Comme en témoigne la boutade de l'ancien premier ministre de Singapour, M. Lee Kwan Yew, selon lequel il ne faut «pas donner de chocolat fourré à la liqueur à un alcoolique».

A qui a vécu la guerre du Pacifique et l'occupation par l'armée impériale de la majeure partie de l'Extrême-Orient, de l'Asie du Sud-Est et des îles du Pacifique, qu'il soit autochtone ou occidental, parler de réarmement nippon revient à raviver des souvenirs exécrables. D'autant plus que Tokyo, à l'inverse de l'Allemagne fédérale, n'a jamais su, ou voulu, exorciser son passé en condamnant publiquement et sans arrière-pensées son attitude agressive d'alors. Au révisionnisme ambiant, qu'il soit d'extrême droite ou bien-pensant, s'oppose un sentiment pacifiste d'autant plus virulent qu'il n'est guère repris en compte par le gouvernement.

C'EST pourquoi le long débat à la Diète a suscité tant d'émoi dans la région, comme en témoignent l'inquiétude de Pékin ou des manifestations de protestation en Corée du Sud, en Indonésie et à Singapour. Si, à Séoul, on se souvient du sort pitoyable des «Comfort ladies», ces gamines tirées de l'école par dizaines de milliers pour être envoyées dans les bordels à soldats nippons, à Singapour on n'a pas oublié que la population locale fut décimée par trois ans et demi d'occupation.

Redevenu la puissance dominante de la région, cette fois sur le plan économique, le Japon ne semble pas vraiment comprendre les réactions qu'il suscite auprès de ses partenaires. La synergie économique et commerciale avec les entrepreneurs locaux, la complaisance de gouvernements préoccupés – là comme ailleurs – par les investissements créateurs d'emplois et de richesses, la mise sur pied d'un réseau de clientèles, ont parfois fait oublier à Tokyo le regain d'un ressentiment doublé de méfiance face à l'incontournable géant nippon.

POURTANT, paradoxalement, ce sont plutôt les responsables civils, ou les représentants de l'industrie d'armement, qui poussent à cette présence militaire nippone à l'étranger. La plupart des militaires n'ont, pour leur part, aucune envie d'aller servir hors de l'archipel.

Pour mettre fin à une situation inconfortable, pour effacer toutes les méfiances, il faudrait qu'enfin les dirigeants nippons – à commencer par le premier d'entre eux, l'empereur – acceptent de regarder leur histoire en face et d'en assumer la responsabilité. Alors seulement la participation physique – et non plus seulement la diplomatie du tiroir-caisse – du Japon aux opérations de maintien de la paix dans le monde cessera d'inquiéter ses voisins pour devenir le symbole de ses nouvelles responsabilités internationales.

Un virage historique

TOKYO

de notre correspondant

Une page de l'histoire japonaise vient subrepticement d'être tournée : à la faveur d'une loi en apparence anodine autorisant les soldats nippons à participer aux missions de paix des Nations unies, le Japon a changé de cap, s'écartant de la voie suivie depuis la défaite de 1945 en matière de relations internationales. Ce texte, dont le contenu peut certes sembler symbolique étant donné les réserves dont il est assorti, constitue la seconde remise en question – après la création des Forces d'autodéfense au début des années 50 – de l'article 9 de la Constitution de 1947 par lequel le Japon renonce à la force comme moyen de résolution des conflits.

La nouvelle loi limite le nombre des soldats participant aux missions de paix à deux mille et subordonne les activités les plus importantes de celles-ci (stationnement dans une zone-tampon, surveillance d'une ligne d'armistice...) à un autre vote.

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 4

Pour ne pas donner l'image de la division

Les Douze préparent un compromis budgétaire

Alors que le «non» des Danois au traité de Maastricht provoque des remous dans les opinions européennes, les douze ministres des affaires étrangères réunis le 15 juin à Luxembourg se sont efforcés de ne pas donner l'image de la division sur un sujet conflictuel : le budget communautaire pour les années 1993-1997. Un compromis permettrait d'étaler sur une durée plus longue les augmentations proposées par la Commission (lire page 8 l'article de Philippe Lemaitre).

L'Europe sur un champ de mines

par Jacques Amalric

Le «non» des Danois au traité de Maastricht n'aura été que l'explosion de la première mine d'un champ qui en compte beaucoup d'autres. Les dirigeants européens – du chancelier Kohl au président Mitterrand sans oublier M. Delors – le savent bien, mais ils préfèrent ne point trop insister sur cette évidence et répètent donc avec obstination, faute de conviction, que le fameux projet de traité est *«intangible»*, à prendre ou à laisser tel quel, et que le Danemark n'a que le choix entre se repentir, par la grâce d'un second référendum, ou s'exclure de la construction européenne.

Certes, concède-t-on *in fine*, des ajustements en forme de *«toilettage»* juridique seront inévitables en fin de parcours, lorsque les pays restant dans la course en auront terminé avec leurs procédures de ratification, mais il ne s'agira que de biffer le chiffre douze pour le remplacer par onze et d'oblitérer les références au traité de Rome, dont Copenhague est signataire.

Lire la suite page 8

Terreur à Sarajevo

Trois cent mille personnes vivent terrées dans la capitale bosniaque assiégée

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Au petit matin, Sarajevo découvre ses plaies. Sous un ciel bas, des carcasses d'immeubles exhibent leurs poutrelles noircies, les immenses squelettes s'élevant au-dessus des toits de tuile éclatés, des pans de murs écroulés, des rues jonchées de branches d'arbres et de gravats.

Au petit matin, quelques combattants musulmans abandonnent leurs fusils d'assaut pour creuser de nouvelles tombes dans un jardin où se côtoient déjà dans la mort catholiques orthodoxes et musulmans.

YVES HELLER

Lire la suite et nos informations page 3

Un entretien avec M. Giovanni Agnelli

« On devra peut-être s'habituer à vivre avec un taux de chômage élevé » nous déclare le président de Fiat, favorable au traité de Maastricht

ROME

de nos envoyés spéciaux

«En Italie, rien ne se fait sans Giovanni Agnelli, sénateur à vie et industriel aussi puissant que populaire : on dit de vous que vous êtes une «anomalie» dans votre pays.

– Disons plutôt que toutes les générations d'Italiens de ces soixante-dix dernières années me connaissent bien. De ce pays, j'ai tout vécu : la guerre, la reconstruction, le miracle italien, la *Dolce vita*, le terrorisme... J'ai fini par servir un peu de référence. Et parfois même de référence négative comme en 1967-1968 et surtout au lendemain de la guerre, où j'étais pendu en effigie dans les manifestations ouvrières . Est-ce que je suis «populaire»? Quand on vit depuis longtemps dans une société dans laquelle on s'est impliqué, si on s'est toujours bien conduit, à la fin les gens le savent... Pour le reste, je suis sénateur à vie depuis douze mois, mais ça m'a surtout donné le sentiment d'être très âgé! La politique ne me tente pas, c'est trop tard mais j'ai participé à tous les votes pour l'élection présidentielle car il est très important de prendre le Parlement au sérieux.

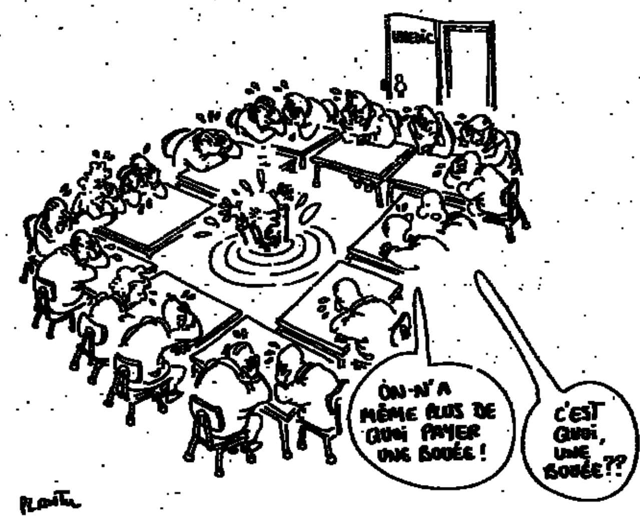
– Le groupe Agnelli, c'est une puissance énorme – près de 4 % du PNB italien et près de 300 000 salariés. Qu'est-ce qui le fait courir aujourd'hui? Quelle est sa stratégie?

– Quand on parle du groupe, on parle surtout de Fiat. La chose la plus importante, c'est Fiat. Pour moi, Fiat c'est Turin. Alors là, je deviens très petit, très régionaliste, très Piémontais.

Propos recueillis par MARIE-CLAUDE DECAMPS et MICHEL NOBLECOURT

Lire la suite page 22

L'indemnisation des chômeurs



Patronat et syndicats ont entamé, lundi 15 juin, de difficiles négociations sur l'assurance-chômage.

Lire page 21 l'article d'ALAIN LEBAUBE

SCIENCES ◆ MÉDECINE

La «retraite» du professeur Got

Défenseur acharné de la santé publique, le professeur Claude Got (hôpital Ambroise-Paré, Boulogne) a décidé de mettre un terme à ses activités. Celui qui fut souvent qualifié d' «ayatollah» par les publicitaires, fabricants de cigarettes et de boissons alcoolisées, explique, dans un entretien accordé au *Monde*, les raisons de son geste.

Lire les propos recueillis par JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI, page 15

POINT

Le bilan du Sommet de Rio

Une analyse des cinq documents adoptés à la conférence des Nations unies sur l'environnement. Les enjeux pour l'avenir de la planète.

page 14

INITIATIVES

La solidarité en crise

Manifestations d'infirmières, campagne de publicité pour le recrutement d'enseignants, révolte des assistantes sociales : les métiers de la solidarité sont en pleine déprime.

Mal payés, sans perspective de carrière, entachés d'une mauvaise image, ils ne suscitent plus de vocations et ceux qui les exercent disent leur mal-être et leur impuissance à résoudre les difficiles situations auxquelles ils sont confrontés.

pages I à XX

Liban : libération des deux otages allemands

Henrich Struebig et Thomas Kemptner étaient détenus depuis trente-sept mois

page 4

Les gages de M. Eltsine

Avant sa rencontre avec M. Bush, le président russe a multiplié les preuves de son attachement aux réformes

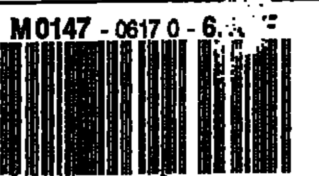
page 6

La France, Vichy et les juifs

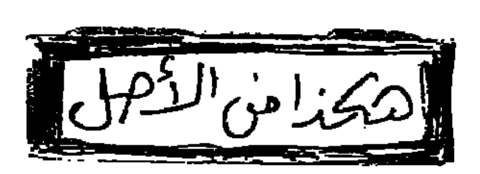
Des personnalités lancent un appel à M. Mitterrand pour que soit reconnu officiellement le rôle de l'Etat français dans la persécution des juifs

page 10

«Sur le vif» et le sommaire complet se trouvent page 28



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 SCH; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



DÉBATS

Villes

Urbi et orbi

par Robert Lion

LES accidents sociaux n'arriveraient-ils qu'aux autres ? Nous nous sommes émus de Los Angeles mais, pour beaucoup en France, nos banlieues ne sont plus une question sérieuse. Quelques étés presque calmes, la mémoire incertaine de Vaulx-en-Velin ou de Sartrouville, tant de drames ailleurs dans le monde : un certain oubli s'abat sur ces dossiers, exotiques ou mineurs, que sont les quartiers déchirés, la violence urbaine, l'exclusion.

J'ai donné du temps à ces sujets depuis vingt ans et le groupe de la Caisse des dépôts, que je dirige, s'y trouve engagé. Je pense donc pouvoir lancer ici trois messages.

1) **La crise des villes n'est pas éteinte.** – Elle ne se mesure pas à des explosions sporadiques. Elle est un mal latent et profond qu'on peut résumer ainsi : des millions de citadins, français aussi bien qu'étrangers, ne se sentent pas citoyens ; physiquement et moralement, il sont hors les murs.

Nous reverrons des émeutes, grandes et petites. Ce n'est pas ce qu'il faut redouter le plus ; pour tant de jeunes sans autre exutoire, elles sont une manière de nous interpeller ; pour le reste du pays, elles sont une occasion d'écouter, parfois d'entendre. Ce qu'il faut redouter le plus, c'est l'exclusion, si large et si quotidienne qu'elle met en cause le pacte qui fonde notre société.

Un handicap économique

De toutes les civilisations du monde, la nôtre est celle qui établit le meilleur équilibre entre l'intérêt commun et le respect de l'individu. Cet équilibre constitue le socle de l'Europe unie que j'appelle de mes vœux. Or le voici compromis, chez nous comme chez nos voisins européens, d'une manière nouvelle en termes historiques et fort critiques : nos pays manquent de respect à ces hommes, femmes, jeunes et enfants qui sont parqués là-bas, au ban de la ville, dans un environnement physique et social cumulant les handicaps, à commencer par un chômage omniprésent, ce chômage de longue durée qui tue l'espérance, cette impossibilité pour les jeunes d'entrer dans la vie active ; une population homogène par ce fait qu'on lui ferme les portes ; une population qui se sent à la fois en déshérence privée d'avenir.

Notre société occidentale rencontre là un échec : de plus en plus urbanisée, elle voit ses villes fabriquer davantage l'exclusion que la cohésion ; elle ne sait pas se montrer vraiment solidaire vis-à-vis de fractions importantes d'elle-même. Elle se contredit au regard des principes qui la fondent. Elle se crée au surplus un handicap économique : la croissance ne se construit pas bien sur un tissu social dégradé.

Les Etats-Unis sont plus malades de ce mal-là que l'Europe de l'Ouest. Mais celle-ci, au moment où elle donne un grand coup de reins pour exister, ne peut s'en accommoder.

2) **Les remèdes existent.** – Ils sont politiques au sens premier du mot. Ils sont de la responsabilité des élus, qui seuls peuvent proposer des projets à la fois globaux et locaux. Le maire de Lyon en a donné récemment, dans ces colonnes, une démonstration forte.

L'espace est le domaine du politique. Seul l'échelon politique local – la municipalité, la communauté urbaine, le syndicat intercommunal – peut proposer la vision d'ensemble qui donne un sens aux actions ponctuelles.

Si l'Etat, si des entreprises – excellente idée – portent l'effort sur quelques quartiers critiques, ils ne doivent pas prendre en charge des enclaves urbaines, mais plier leur action au projet politique. Si un tel projet n'existe pas, peut-être vaut-il mieux s'abstenir : traiter le détail, s'immiscer dans la gestion d'un site faute d'avoir le courage politique de créer les conditions, générales et spatiales, de la solidarité, c'est une mauvaise réponse.

Les transports illustrent la nécessité d'une vue globale. Le RER dessert Disneyland, mais il n'y a pas de transports rapides ni un simple bus la nuit et le week-end pour des millions de banlieusards. Si l'agglomération parisienne – je dis bien l'agglomération, pas la région – avait une autorité élue, si l'intercommunauté s'y appliquait comme à Lyon ou à Lille, de tels choix seraient sans doute reconsidérés. Sans politique intercommunale, pas de ville solidaire.

De même que l'espace, le temps est l'affaire des politiques. Sans planification à long terme, expression elle aussi d'une volonté politique, pas de ville à peu près équilibrée. L'urbanisme ne peut se satisfaire de la régulation du marché immobilier, dont l'horizon s'arrête à trois ou cinq ans. Reconstruire la ville sur la ville, conduire une action d'aménagement, créer la vitalité économique, réintroduire la beauté, préserver les équilibres écologiques, cela exige quinze ou vingt ans.

Le marché foncier a fabriqué hier les exclusions d'aujourd'hui. Faute de vue large, de planification urbaine solide, de réserves foncières à la scandinave, et avant que Paul Delouvrier n'invente en France les villes nouvelles, on a « urbanisé » loin et mal, au gré de ce qu'on appelait les opportunités foncières... Sur les champs de betteraves, le marché du bâtiment fabriquait ensuite un « urbanisme » de chemin de grues : barres inhumaines et tours sans joie.

Il faut éviter ici de nouvelles dictatures de la technique et du marché. Au projet dans l'espace et dans le temps, le responsable politique ajoutera ce qui est la vie propre d'une ville. L'action sur la cité appelle la diversité : celle des formes, celle des paysages, celle des priorités générales, qui varieront suivant les agglomérations, comme celles touchant la vocation des quartiers ou la qualification des lieux.

Un vrai projet urbain est spécifique, c'est-à-dire incomparable à tout autre. Il a quelque chance de s'imposer, d'être fédérateur, s'il est à la fois fort et respectueux d'une identité et d'une histoire. C'est évidemment une tâche ambitieuse et d'autant moins « payante » qu'elle porte des fruits lointains.

Des maires, aujourd'hui, ont ce courage-là. En France et au dehors : l'exemple le plus éloquent en Europe me semble être Barcelone. Le succès, ou simplement la réduction des crises, apparaît quand il y a planification urbaine ; c'est-à-dire volonté politique locale. Mon pari est que cette volonté se manifestera de plus en plus.

3) **Mais c'est aussi l'affaire de tous.** – L'Etat, tout le premier, a raison de s'en mêler. Si la crise est moins aiguë que dans les pays anglo-saxons, c'est parce que, largement du fait de la puissance publique, la prise de conscience et une certaine mobilisation se sont mieux développées en France : le programme Habitat et vie sociale en 1972, la commission Dubedout en 1981, « Banlieues 89 », le travail de Gilbert Bonnemaison sur la délinquance, la délégation à la ville, et puis, aux franges de l'Etat, les initiatives du mouvement HLM depuis quinze ans, le programme Développement solidarité de la Caisse des dépôts depuis 1988, tout cela a évité le pire et utilement préparé le terrain.

Mobilisation générale

On nous parle aujourd'hui d'un organe national puissant ? Pourquoi pas, s'il ne fait rien de concret lui-même, mais se consacre à appuyer les projets des maires et les innombrables initiatives des habitants, des associations, de ces fantassins de la lutte contre l'exclusion que sont les enseignants et les policiers, les agents de l'ANPE, les gardiens d'immeubles, les travailleurs sociaux... L'Etat peut aider les acteurs de terrain à mieux travailler ensemble, il ne doit pas se substituer à l'échelon local.

L'administration, face à cette grande crise, a le devoir d'être souple, et de mettre, quand il le faut, les règles et les barèmes sous le coude : que l'imagination soit acceptée, que le hors-normes devienne ici la norme ! L'Etat doit enfin, comme il le fait, payer certains équipements et financer certaines actions, car il s'agit de la solidarité nationale : pour la France, quatre cents quartiers sensibles sont une faible charge au regard de ce que représente, pour l'Allemagne, la reconstruction des Lander de l'Est.

Je vois, ensuite et surtout, la nécessité d'une mobilisation générale. *Urbi et orbi* : pour la ville, il faut en appeler à tout le monde. Tout le monde est concerné. Tout le monde doit être sur le pont. Je crois notamment qu'il faut s'adresser, comme Bernard Tapie a eu raison de le faire, aux forces vives de l'économie.

Cela se passe déjà ici ou là : des chambres de commerce et des entreprises retroussent les manches et consacrent du temps et des moyens à ces quartiers, notamment pour ce qui touche l'emploi et la formation. Leur approche est souvent plus tonique que celle de l'administration. Elles peuvent contribuer au succès d'un projet urbain.

La Caisse des dépôts, qui se veut entreprise citoyenne, a essayé de le faire. Depuis quatre ans, elle a consacré près de 600 millions de francs, sur ses fonds propres, à soutenir l'élaboration et le lancement de quelques « projets de ville », et l'éclosion de plusieurs centaines d'initiatives locales – toujours approuvées par les municipalités. Elle a aussi accueilli, en formation alternée, plus de cinq cents jeunes en situation d'échec scolaire ou social ; ils sont à 80 % réinsérés dans la vie professionnelle.

Bien des entreprises, de ce pays et d'ailleurs, se sentent et se montrent citoyennes, par exemple sur le registre de l'environnement ou celui de la reconversion de zones en déclin. Il serait bon que beaucoup d'entre elles se trouvent concernées par les problèmes de la ville, que ces entreprises soient grandes ou petites et que leur métier soit l'industrie ou les services, le commerce ou la finance. Celles qui décideront de se mobiliser en ce sens trouveront, chacune à sa manière, et leurs salariés avec elles, les voies d'un engagement efficace.

C'est leur intérêt : comment travailler sereinement dans une ville qui se délite ? L'exemple de New-York est probant. C'est à mon avis leur devoir aussi, la ville constitue peut-être le terrain d'une nouvelle solidarité.

La société française a reconnu l'entreprise ; elle lui fait à tous égards la part plus belle qu'il y a dix ou quinze ans. Il est légitime en retour que les entreprises ouvrent les yeux sur les déchirements sociaux et sur l'exclusion, et qu'elles en tirent des conséquences actives.

Il me semble que ce mouvement s'amorce, en même temps que les élus de ce pays commencent à prendre, avec lucidité et volonté, leurs responsabilités. Si tel était bien le cas, nous serions, en France et plus largement en Europe, en mesure d'inventer de meilleures réponses à la crise des villes que d'autres régions du monde, plus pauvres, ou d'autres pays développés, moins solidaires, que cette crise n'a pas fini de ravager.

Certains de ces pays sont nos banlieues de demain : leurs échecs nous exploseront au visage. Raison de plus pour régler, aussi correctement et aussi vite que possible, nos propres problèmes.

► **Robert Lion est directeur général de la Caisse des dépôts et consignations.**

Réhabiliter ou détruire les grands ensembles ?

par Cristina Conrad

CELA fait quinze ans au moins que cette question se pose pour certains grands ensembles et qu'invariablement on reporte à plus tard une solution qui paraît trop radicale.

Et pourtant... les habitants du Val Fourré, du Luth, de Vaulx-en-Velin, des Minguettes, de La Courneuve, de Monclar, et autres... nous ont fait savoir que ce n'était plus supportable !... Et pourtant... le délégué interministériel à la ville constate, dans le rapport Delarue, la relégation de ces populations !... Et pourtant... cela fait quinze ans que l'on met « des emplâtres sur des jambes de bois », que l'Etat investit des sommes considérables en s'échinant à vouloir « réhabiliter » des ensembles dont personne ne veut plus et qu'invariablement deux ans après on recommence à « réhabiliter » !

Et pourtant... que ce soit au niveau de la police (îlotiers), au niveau de l'éducation (ZEP), au niveau de l'emploi (actions locales), au niveau social (animateurs, assistances sociales), culturel, sportif, au niveau de la survie économique (RMI, APL), l'Etat se préoccupe vraiment du sort de ces quartiers ! Et pourtant... le mal vivre, l'insécurité, le racisme et le Front national ne font que s'y développer...

Les politiques sont-ils impuissants face à cette situation ? Sommes-nous, les professionnels, dénués de réponses ?

Que la construction des grands ensembles ait été nécessaire et souhaitable après la guerre pour résorber les bidonvilles et loger les populations voulues dans les villes par l'industrialisation de de Gaulle, personne ne le conteste. Que cet habitat et cet urbanisme soient inadaptés aux besoins actuels devrait être admis.

La politique mise en œuvre en 1981 par les socialistes, comme celle de Valéry Giscard d'Estaing, a favorisé l'accession à la propriété par rapport au locatif, sous prétexte que les besoins quantitatifs étaient grosso modo comblés. On ne réalise encore aujourd'hui que 80 000 logements sociaux (PLA) par an contre 150 000 il y a vingt ans.

Cela a eu pour conséquences : d'attirer les couches moyennes dans les lotissements périphériques, d'augmenter les frais de gestion et d'investissement des communes (équipements, routes, entretiens...) alors que les centres-ville et les grands ensembles se sont parallèlement dépeuplés et déséquilibrés et que le lien organique qui refait les tissus sociaux et urbains s'est désagrégé.

Il ne reste plus dans certains grands ensembles que les populations les plus défavorisées « assignées à résidence ». En démocratie, le droit au logement et la liberté de choisir sa localisation devraient être des principes de base. Il y a dans certaines villes, en raison des tensions du marché du logement et de la disparition des logements vacants, une liste d'attente pour les démolitions de certaines « barres ». On ne peut pas démolir, car on ne peut pas reloger, dont il faut patienter...

Reloger une partie de ces populations dans des communes ayant peu de logements sociaux et rééquilibrer socialement les grands ensembles par des démolitions-restructurations-reconstructions (avec une densité faible comme l'on fait de nos jours : 2,3 ou 4 niveaux) paraît incontournable. La loi LOV le prévoit bien, mais les mesures prises ne répondent ni à l'échelle ni à l'urgence des problèmes. Il faudrait afficher une volonté d'agir rapidement et efficacement, de manière autoritaire s'il le faut. Il suffirait de programmer par exemple, sur cinq ans, 20 % supplémentaires de logements sociaux locatifs réservés au relogement des familles et soutenir fortement les communes qui s'y engagent (financements, acquisitions foncières...).

Les grands ensembles les plus durs (moches, loin de tout, inhumains, démesurés, trop denses, mal construits...) sont connus. On en compte une cinquantaine en France. Avec 100 000 logements nouveaux, mieux insérés dans des quartiers existants, on pourrait faire disparaître ce qui rend ces ensembles « insupportables ». On retorque sans cesse que cela ne serait pas intégrable dans le budget, mais en termes de coût global, vouloir réparer coûtera beaucoup plus cher.

► **Cristina Conrad est architecte-urbaniste.**

TRAIT LIBRE

« Mariés... avec des enfants ». *Dessin paru dans* Newsweek *daté du 22 juin.*

COURRIER

Anniversaire

Le 11 juin 1992 était le cinquantième anniversaire de la dernière journée, victorieuse, des combats désormais historiques de Bir-Hakeim. La radio, la presse... ont fait état de cette bataille, qui fut pour les Français de la plus haute importance, et permit, au plan mondial, d'arrêter le général Rommel et son Afrika Korps sur la ligne d'El Alamein, car les jours de résistance de Bir-Hakeim correspondent à ceux nécessaires au déploiement de la IXe armée britannique, basée alors en Palestine, pour venir s'installer à El Alamein et, par là même, empêcher Rommel de prendre Alexandrie et sa flotte, le canal de Suez, etc.

Tout cela est connu, mais on sait moins bien que des troupes africaines noires participaient à ces combats. Alors lieutenant, je commandais une compagnie du bataillon de marche no 2 (l'un des premiers formés, en 1940, à l'appel du général de Gaulle). Pour le cinquantenaire en préparation, il me semble nécessaire que les rares combattants du Centre-Afrique – RCA – encore en vie (leurs chances de vie sont si basses par rapport aux nôtres), leurs veuves, fils, filles, petits-enfants, soient informés que la France rendait hommage après cinquante ans à ces pauvres d'entre les pauvres se battant alors pour une métropole leur ayant apporté des instituts de toutes sortes, Pasteur et autres, et par-dessus tout la liberté. (...)

GUY TRAMON
(Bandol)

Le Monde

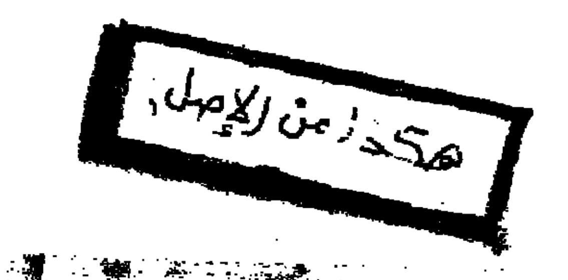
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



ÉTRANGER

La guerre en Bosnie-Herzégovine

Un calme précaire régnait, mardi matin 16 juin, à Sarajevo, vingt-quatre heures après l'entrée en vigueur d'un nouveau cessez-le-feu en Bosnie-Herzégovine, violé à plusieurs reprises dans la journée de lundi. Seuls des tirs sporadiques, moins nombreux que la veille, ont troublé la nuit de lundi à mardi. Provenant du centre-ville, l'origine des détonations n'a cependant pas pu être déterminée. Les hommes de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) devaient, mardi, mettre à profit cette deuxième journée de cessez-le-feu pour poursuivre l'inspection de l'aéroport de la capitale bosniaque.

La réouverture de l'aéroport, assiégé par les forces serbes, est indispensable à l'acheminement d'une aide humanitaire à la population de Sarajevo. Par ailleurs, environ dix mille étudiants ont manifesté, lundi, devant le rectorat de l'université de Belgrade, pour demander la démission du président serbe, M. Slobodan Milosevic. Ils ont pris le relais des mouvements de contestation lancés, dimanche, par l'Eglise orthodoxe serbe et des partis pacifistes. Les étudiants réclament la dissolution du Parlement serbe et la création d'un gouvernement de salut national qui resterait en place jusqu'à l'organisation de nouvelles élections.

De son côté, le nouveau président yougoslave, M. Cosic, *sans s'en prendre directement à M. Milosevic*, estime que le pays doit remettre son sort *«à de nouvelles personnalités capables d'opérer une grande renaissance»*. – (AFP.)

M. Boutros-Ghali déconseille toujours l'envoi de «casques bleus»

Dans son dernier rapport concernant la guerre en Bosnie-Herzégovine, M. Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations unies, conclut que «seules des négociations politiques peuvent restaurer la paix dans les Républiques de l'ancienne Yougoslavie».

De son côté, le ministre des affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine a officiellement demandé une intervention militaire de la communauté internationale pour mettre fin à l'agression serbe.

NEW-YORK (Nations unies)

Correspondance

«Si personne ne répond à nos appels, nous nous défendrons nous-mêmes», a indiqué M. Haris Filajedzic, le ministre des affaires étrangères bosniaque, qui a quitté New-York lundi soir pour aller participer à la réunion de l'organisation de la Conférence islamique à Istanbul. Pourtant la position du secrétaire général et de la plupart des membres du Conseil de sécurité reste très éloignée des positions des dirigeants de Bosnie-Herzégovine et de ceux de Croatie.

Le secrétaire général ne recommande toujours pas le déploiement de «casques bleus» pour la réouverture de l'aéroport de Sarajevo qui permettrait l'acheminement de vivres. Selon des sources proches du secrétaire général, M. Boutros-Ghali pourrait toutefois faire une telle recommandation dans les quarante-huit heures *«si le cessez-le-feu est consolidé»*. D'après la mission de reconnaissance de l'aéroport entreprise par des experts, pour la plupart français, les installations sont en meilleure condition que prévu, mais exigent néanmoins des travaux «considérables» avant réutilisation.

M. Boutros-Ghali estime que les responsabilités dans la tragédie sont très largement partagées. Il fait allusion à l'attitude de Zagreb, qui aurait permis à ses milices de garder le contrôle d'artillerie lourde et de tanks. Selon lui, les forces contrôlées par la présidence bosniaque continuent aussi à bombarder Sarajevo et *«les forces serbes et croates continuent de recevoir de l'aide financière et logistique du dehors»*.

A propos du désarmement des forces irrégulières serbes en Croatie demandé par une des résolutions du conseil, le secrétaire général écrit que *«peu de progrès»* ont été possibles. *«La situation est compliquée par la décision de l'armée populaire de la Yougoslavie de livrer des armes, y compris de l'artillerie lourde, à toutes forces irrégulières, avant de se retirer des zones protégées par la force de l'ONU.»*

M. Kouchner dénonce l'attentisme

Le ministre bosniaque a déclaré que seules la Turquie et l'Autriche soutiennent «sérieusement» la population civile de son pays. Se disant *«très déçu»* de l'attitude de *«certains»* délégués européens, il a ajouté que *«Bernard Kouchner représente l'esprit qui doit être celui de l'Europe». «Il est le seul qui a vu à plusieurs reprises l'enfer qu'est la Bosnie-Herzégovine.»*

Le ministre français, qui se trouvait également à New-York, a de nouveau dénoncé le *«délai de disgrâce»* qu'autorise la communauté internationale et insisté sur l'envoi de *«témoins internationaux»* au Kosovo et en Macédoine, *«avant qu'il ne soit trop tard»*, ajoutant que les appels en faveur du *«devoir humanitaire»* se heurtent systématiquement au *«conformisme, à la diplomatie et aux bureaucrates»*.

M. Kouchner estime qu'il faut *compter sur la pression de l'opinion publique* pour mettre fin au génocide. *«La conscience mondiale existe plus pour les arbres que pour les hommes, j'aimerais voir la communauté internationale se mobiliser autant en faveur des hommes qu'en faveur de la couche d'ozone.»* Il a fermement déploré la décision du secrétaire général et de *«certains»* membres du conseil de ne pas déployer de forces en Bosnie-Herzégovine avant l'ouverture des hostilités.

M. Kouchner, qui n'a pas rencontré M. Boutros-Ghali, s'est entretenu avec le secrétaire général adjoint, M. Marrack Goulding, chargé des opérations du maintien de la paix. Comme M. Kouchner, le diplomate britannique aurait accepté l'accompagnement des convois humanitaires par le personnel de l'ONU, mais a refusé la protection de ces convois par les «casques bleus». A propos d'une éventuelle intervention militaire en Bosnie, M. Kouchner a dit : *«Je ne vois pas de forces déployées pour cela, et je ne vois surtout pas de volontaires.»*

AFSANÉ BASSIR POUR

□ **MACÉDOINE : un nouveau délai accordé au gouvernement grec.** – Les ministres des Affaires étrangères des Douze, réunis lundi 15 juin à Luxembourg, ont décidé de se donner un nouveau délai avant de reconnaître l'ancienne république yougoslave de Macédoine. La Grèce refuse toujours que la Communauté reconnaisse cette république sous ce nom. Le ministre grec des affaires étrangères a dès le début de la réunion réclamé un nouveau délai *«pour tenter de trouver un compromis»*. M. Roland Dumas a apporté son soutien à cette demande grecque; il a également demandé à la CEE de continuer à soutenir les efforts en cours en Bosnie-Herzégovine pour dégager l'aéroport de Sarajevo afin d'acheminer l'aide humanitaire. – *(AFP.)*

M. Dobrica Cosic a été élu président de la nouvelle Yougoslavie

BELGRADE

de notre correspondante

L'écrivain serbe, M. Dobrica Cosic, est devenu, lundi 15 juin à Belgrade, le premier président de la *nouvelle Yougoslavie, désormais réduite à la Serbie et au Monténégro. Seul candidat en lice* après le désistement successif de quatre autres candidats, M. Cosic a été élu à une très forte majorité par les deux Chambres du Parlement fédéral où ne siègent que des socialistes (ex-communistes) *et des ultra-nationalistes, en raison* du boycottage par l'opposition démocratique des élections législatives du 31 mai dernier.

Agé de soixante et onze ans, *M. Cosic est un romancier à succès* qui a consacré la plupart de ses œuvres, traduites notamment en français, à la deuxième guerre mondiale et à la prise du pouvoir par les communistes. Un sujet qu'il connaît bien puisqu'il a adhéré en 1941 au Parti communiste et rejoint, dès la première heure, le mouvement des partisans de Tito. Commissaire politique pendant la guerre, M. Cosic occupera plusieurs postes importants au sein du Parti communiste *serbe, jusqu'au printemps* 1968, lorsqu'il est mis à l'écart *par la direction communiste* pour cause de *«nationalisme serbe»*.

Membre de l'Académie des sciences de Serbie, M. Cosic est l'inspirateur du mémorandum sur lequel *le président de Serbie, Slobodan Milosevic*, a fondé sa politique nationaliste. *Son élection* est avant tout perçue comme une manœuvre politique de M. Milosevic pour tenter de redorer le blason de la Yougoslavie. Mais ce *défenseur de la cause serbe, qui* jouit encore de la considération *d'une partie de l'opposition*, pourrait permettre également d'établir des ponts entre l'opposition et le pouvoir, au moment où M. Milosevic est menacé par la vague de contestation qui monte en Serbie.

FLORENCE HARTMANN

Terreur à Sarajevo

Suite de la première page

Au petit matin, un enfant se réveille sur son lit d'hôpital après une nuit de cauchemar, le crâne parcouru par une longue cicatrice, souvenir de l'instant où, jouant devant la porte de son abri, un éclat d'obus l'a touché à la tête.

A Sarajevo, il n'existe pas un seul mètre [illegible]. Dans cette capitale où sont terrées plus de 300000 personnes soumises à la loi du plus fort, plus aucune règle ne prévaut que celle de la terreur. A tout instant, en tout lieu, un obus peut venir faucher quelques imprudents qui, après des heures – voire des jours – passées dans des caves pauvrement aménagées en abris, ont voulu respirer un peu d'air frais. Chaque carrefour est orné de son lot d'épaves de voitures, écrasées par un obus, défoncées par un autre véhicule. Car ici, le code de la route se résume à un seul impératif : rouler vite et compter sur sa chance. Quant aux hôpitaux, leurs *murs percés montrent bien qu'ils* ne peuvent être considérés comme des sanctuaires.

Ramassée au fond d'une cuvette, Sarajevo est offerte aux caprices des forces serbes du général Ratko Mladic, qui disposent d'un armement lourd – héritage de l'ex-armée fédérale yougoslave – et tiennent la plupart des collines d'où elles contrôlent tous les axes de la ville. Dans la guerre de collines que les Bosniaques ont engagée, l'avantage est resté aux troupes du général Mladic, favorisées par une supériorité écrasante en matière d'armement. Favorisées *aussi par* une absence de coordination continue entre unités musulmanes et unités croates ainsi qu'au sein même des forces musulmanes.

Ces difficultés de communication amènent à une très large autonomie sur le terrain, selon l'aveu d'un membre de la présidence bosniaque. Et les quelques hauteurs que la défense territoriale bosniaque a réussi à prendre la semaine dernière, au prix de lourdes pertes, sont littéralement écrasées sous les tirs serbes, quand elles n'ont pas été purement et simplement reprises. Avec, toujours, ce *véritable* chantage à la terreur exercé par les hommes du général Mladic.

Ainsi, pendant cette nuit du samedi 13 au dimanche 14 juin, qui a vu le ciel de Sarajevo illuminé de longues rafales de balles traçantes, d'explosions et d'incendies. Venant de tous côtés, les coups *touchaient collines* et centre-ville avec une régularité de marteau-pilon. Du quartier du Parlement – cible privilégiée des artilleurs serbes – s'élevait une haute colonne de fumée tandis que des hauteurs, également noyées dans la fumée, partaient des salves désordonnées.

La bataille a ainsi duré des heures avant que, lentement, le silence ne recouvre la ville et que la pluie n'éteigne les foyers d'incendie. Dans la journée de samedi, les dirigeants serbes de Bosnie avaient annoncé unilatéralement un cessez-le-feu... Pour lundi seulement, il est vrai. Ce même samedi, quatorze personnes avaient été tuées et cent vingt-six autres blessées à Sarajevo, côté bosniaque, selon les chiffres fournis par l'hôpital central de la capitale.

Risquer sa vie pour un morceau de pain

Il y a les morts et les blessés; il y a aussi le gros de la population soumise à une vie essentiellement souterraine de plus en plus menacée par la famine. Les familles n'ont plus que quelques jours de vivres devant elles; des gens risquent leur vie, tous les matins, pour un morceau de pain hâtivement distribué à bord de camionnettes à l'itinéraire incertain. Des quartiers entiers sont privés d'eau, d'autres d'électricité. Dans la boue et la cendre, des enfants errent au milieu de bâtiments à moitié en ruine.

Pour le docteur Aric Smajkic, de l'hôpital central de Sarajevo, il faudrait 80000 tonnes de nourriture de base pour les seules «personnes à risque» (enfants, personnes âgées, handicapés...) de Bosnie-Herzégovine. Or les organismes d'aide internationaux, comme le Haut Commissariat pour les réfugiés ou la Croix-Rouge internationale (dont les délégués sur le terrain ont payé un lourd tribut à la guerre) ont cessé leurs opérations devant la surenchère de violence. Samedi, cependant, pour la deuxième fois depuis longtemps, les Serbes, qui *ont, jusqu'à présent*, refusé de rouvrir l'aéroport, ont – très légèrement – desserré leur étau pour laisser passer 6 tonnes environ de vivres et de médicaments.

Convoyée par une équipe du ministère français de la santé et de l'action humanitaire, ainsi que par des membres de Pharmaciens sans frontières et de Médecins du monde, cette aide française est en quelque sorte *l'élément précurseur* d'une assistance qui, si les Serbes tiennent leur engagement, devrait se faire régulièrement par la route – en attendant la réouverture de l'aéroport – et permettre l'acheminement de 100 tonnes de médicaments et de nourriture pour les habitants de Sarajevo.

Un acheminement qui se fait au prix de très grandes difficultés, tant de *logistique* que de sécurité. A partir de Split, sur la côte adriatique de Croatie, un convoi d'une dizaine de camions dut ainsi mettre dix-huit heures pour parcourir moins de 300 kilomètres. Tous les *réseaux de communication ont été* coupés par la guerre, et de nouvelles pistes ont dû être aménagées par les Musulmans et les Croates à travers forêts et plateaux désertiques pour maintenir un lien entre des zones démographiquement homogènes, évitant les régions conquises par les Serbes. *Longs et difficiles détours* qui peuvent changer d'une semaine à l'autre, au gré des combats; pistes sablonneuses ou détrempées rejoignant des portions de route aux villages animés ou, au contraire, complètement détruits.

La tâche est d'autant plus périlleuse que ces convois ne peuvent bénéficier d'une escorte internationale, les hommes de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), qui se font eux-mêmes prendre régulièrement comme cibles, ayant des consignes très strictes de légitime défense – au sens le plus restrictif du terme – *qui limitent leur capacité de* riposte et interdisent toute véritable escorte *au sens militaire* du terme. Pour un officier supérieur de la FORPRONU, la situation qui prévaut aujourd'hui en Bosnie-Herzégovine est *«la pire»* qu'il ait vécue en dix ans de missions au service des Nations unies.

YVES HELLER

BELGIQUE : un ancien ministre mis en cause

Nouveau rebondissement dans l'enquête sur l'assassinat d'André Cools

BRUXELLES

de notre correspondant

L'ancien vice-premier ministre belge André Cools, assassiné le 18 juillet 1991 dans sa ville de Liège, est-il tombé sous les balles d'un tueur agissant pour le compte d'un autre ministre, socialiste comme lui-même? Tant de *«révélations»* fantaisistes ont été faites depuis le début de cette ténébreuse affaire qu'il faut prudence garder. Mais les dernières péripéties de l'enquête sèment *dans* l'opinion et la classe politique un trouble jamais égalé.

L'affaire a rebondi, samedi 13 juin, avec les déclarations au quotidien flamand *De Morgan* d'un détective privé. Ce dernier prétend qu'un membre du milieu lui aurait avoué être mêlé à l'assassinat du notable de la cité ardente, à l'instigation de M. Alain Van der Biest, ministre des pouvoirs locaux dans le «gouvernement» de la région wallonne à l'époque des faits, et ancien ministre des pensions dans le gouvernement national. Ces déclarations font suite à l'arrestation, la semaine dernière à Neufchâteau, d'un certain Richard Taxquet, ancien gendarme, ex-policier, devenu chauffeur puis *«secrétaire privé»* de M. Van der Biest. Avec un Italien, également écroué, cet étrange personnage est compromis dans un important vol de titres bancaires à l'aéroport de Bruxelles.

André Cools aurait constitué un dossier sur les activités de l'entourage de M. Van der Biest, et, sans doute, menacé de s'en servir. C'est ce qui aurait signé son arrêt de mort. M. Van der Biest proteste contre ces *«calomnies»* et s'est constitué partie civile. Lundi soir, après avoir entendu en fin d'après-midi à Liège le détective accusateur, les autorités judiciaires chargées de l'enquête n'avaient encore rien dit qui fût clairement de nature à laver M. Van der Biest de tout soupçon.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

□ **POLOGNE : ouverture d'un nouveau procès sur le meurtre du père Popieluszko.** – Le procès de deux anciens généraux communistes polonais, Wladyslaw Ciaston et Zenon Platek, accusés d'avoir commandité l'assassinat du père Popieluszko en 1984, s'est ouvert lundi 15 juin à Varsovie. Il a aussitôt été reporté pour complément d'instruction, la défense demandant que les responsabilités soient recherchées à un niveau plus élevé dans l'ancienne administration communiste. Quatre officiers ont déjà été condamnés pour ce meurtre à des peines de prison en 1985. – *(Reuter, AFP.)*

AZERBAIDJAN

Les combats meurtriers se poursuivent

Des centaines de combattants arméniens, armés de fusils d'assaut et de lance-grenades, arrivaient en renfort lundi 15 juin dans le Haut-Karabakh, venant d'Arménie. Une *riposte sur plusieurs fronts a été* lancée face à la vaste offensive déclenchée vendredi soir par l'Azerbaïdjan, qui a engagé, selon Erevan, une centaine de blindés appuyés par des hélicoptères et des avions d'attaque au sol Sukhoï Su-25. Les blessés emplissaient les hôpitaux des deux côtés, alors que les premiers bilans faisaient état de centaines de morts. – *(AFP, UPI.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : une voiture piégée a explosé à Londres sans faire de victimes.** – Une voiture piégée avec une bombe de 1 kilo a explosé, sans faire de blessés ni de dégâts matériels importants, dans la soirée du lundi 15 juin à Regent Street. C'est la troisième explosion de ce genre à *Londres en huit jours*. L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué les précédents attentats. Par ailleurs, les informations fournies par la Libye sur ses liens avec l'Armée républicaine irlandaise, *«même si elles sont parfois incomplètes, contiennent des éléments positifs qui pourraient s'avérer utiles»*, a estimé, lundi 15 juin, le Foreign Office. Un émissaire de Tripoli avait donné des détails sur l'aide libyenne à l'IRA, le 9 juin, à Genève. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

LIBAN : Après trente-sept mois de détention

La libération des deux Allemands met fin à la tragique saga des otages occidentaux

Les deux derniers otages occidentaux au Liban, les Allemands MM. Henrich Struebig et Thomas Kemptner, ont été remis, mardi 16 juin, à Beyrouth, à des responsables officiels syriens et libanais, ont indiqué les services de sécurité libanais. Un émissaire allemand, le ministre d'Etat, M. Berndt Schidbauer, a déclaré à l'AFP qu'il était *« très confiant »*, qu'il espérait que les deux otages lui seraient remis le jour même.

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

La libération de MM. Henrich Struebig, cinquante et un ans, et Thomas Kemptner, trente ans, trente-sept mois jour pour jour après leur enlèvement près de Saïda, au Liban sud, met fin à la tragique saga des otages occidentaux, qui a marqué l'histoire du Liban ces huit dernières années.

Les ravisseurs, des membres du clan Hamadé qui cherchaient à obtenir en contrepartie la libération, puis une remise de peine des deux frères Hamadé, condamnés en Allemagne – à la prison à vie pour Mohammed (pour le détournement du Boeing de la TWA en 1985) et à treize ans pour Abbas (pour le rapt de deux Allemands libérés depuis), – ont fait savoir que MM. Struebig et Kemptner devraient réapparaître au siège de la présidence libanaise, où ont été convoqués le ministre de la chancellerie allemande, M. Berndt Schmidbauer, le négociateur de l'ONU, M. Giandomenico Picco et des représentants syriens et iraniens. Ce dénouement, obtenu après d'âpres négociations menées à la fois auprès du clan Hamadé et de l'Allemagne par l'Iran, la Syrie et l'ONU, traduit la volonté de Téhéran comme de Damas d'en finir avec une pratique qui a longtemps terni l'image de l'Iran et limité les rapports de ce pays avec l'Occident, en pesant lourdement sur le sort du Liban, qui n'en pouvait mais. Si les prises d'otages n'ont certes pas commencé avec le développement de l'intégrisme chiite au Liban, consécutif à l'invasion israélienne de 1982 – les milices chrétiennes et musulmanes le pratiquaient depuis le début de la guerre en 1975, – les ultras pro-iranien s'en sont largement servi, et parfois avec succès, pour contraindre les pays occidentaux à modifier leur politique, notamment à l'égard de l'Iran.

Aujourd'hui, ce temps n'est plus. Depuis la mort de l'imam Khomeiny et, surtout, l'accroissement du pouvoir des partisans du président Rafsandjani en Iran, le Hezbollah évolue dans un sens plus modéré et cherche à s'intégrer à l'échiquier de la politique libanaise. Le récent voyage du ministre iranien des affaires étrangères à Beyrouth, M. Ali Akbar Velayati, a illustré les nouveaux rapports que l'Iran officiel entend avoir avec le Liban, pays où il conserve, par le biais du Hezbollah, un puissant moyen d'action. Celui-ci reste toutefois tributaire, jusqu'à nouvel ordre, des relations irano-syriennes; Damas restant le point de passage obligé de l'Iran vers le Liban.

Avec cette libération, l'ONU, entrée dans la négociation sur les otages en août 1991, a marqué un grand point, mais il reste le cas des prisonniers libanais détenus sans jugement à la prison de Khiam, au Liban sud occupé par Israël et surtout celui de Cheikh Karim Obeid, enlevé par un commando israélien au Liban sud en juillet 1989, et dont le sort est désormais lié à celui des soldats israéliens disparus. Reste aussi le sort des milliers d'otages libanais. Dans un appel adressé au premier ministre, M. Rachid Solh, le père de l'un d'eux demande au gouvernement de s'occuper avec la même attention, de ce problème éminemment douloureux pour des centaines de familles. Cette libération devrait en tout cas permettre au Liban de toucher l'aide promise de la CEE, qui était conditionnée par la libération des deux Allemands. Quant à l'Iran, le président George Bush a déjà affirmé que cette libération *« enlèverait un énorme obstacle sur la voie de meilleures relations »* entre Washington et Téhéran.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **YÉMEN : assassinat du frère du premier ministre.** – M. Hachem Al-Attas, frère du premier ministre, M. Haïdar Abou Bakr Al Attas, a été assassiné, dimanche 14 juin, dans la province d'al Chahr, dans le centre du Yémen, *« par des éléments qui veulent porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays »*, a annoncé la télévision de Sanaa, sans fournir de précisions. La victime semblait n'avoir aucune appartenance politique. Au cours des neuf derniers mois, une quinzaine d'attentats ont visé des responsables du Parti socialiste yéménite au pouvoir. – *(AFP.)*

ISRAËL : la visite de M. Gorbatchev

« Le dernier des socialistes honore la mémoire du premier, Jésus-Christ »...

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Deux cent mille francs de prix pour son œuvre en faveur de la paix, une poignée de titres universitaires honoraires, et une belle patate blanchâtre, d'un genre nouveau, baptisée en son honneur « Michael » par les scientifiques d'un institut agricole... Accueilli en héros, fêté partout comme un libérateur et un ami du peuple juif, le père de la perestroïka, M. Mikhaïl Gorbatchev, et son épouse Raïssa, n'oublieront sans doute pas de sitôt leur première visite en Israël.

Comme au Vatican naguère, l'ex-numéro un soviétique s'est montré particulièrement ému en visitant les lieux saints chrétiens de Nazareth et du lac de Tibériade, ne reculant pas devant une comparaison pour le moins hasardeuse : *« Le dernier des socialistes honore la mémoire du premier des socialistes, Jésus-Christ »*... Invité à titre privé, pour quatre jours, par l'Institut polytechnique de Haïfa (Technion), l'ancien dirigeant a été traité par les autorités de l'État juif comme s'il était encore en exercice. Recevant M. Gorbatchev, ni M. Itzhak Shamir, chef du gouvernement, ni M. Itzhak Rabin, patron de l'opposition travailliste, n'ont oublié que l'ancien secrétaire général du PCUS fut le premier à autoriser l'immigration en masse des juifs de l'ex-empire vers Israël.

« Admiration pour les pionniers sionistes »

Le plus célèbre des *« refuzniks »*, M. Nathan Chtcharanski, emprisonné neuf ans pour espionnage antisoviétique, n'a pas manqué d'aller serrer la main de celui qui fut son libérateur.

Qui aurait dit que le dernier chef de l'Etat soviétique opposerait un aussi ferme refus à l'hypothèse d'une rencontre avec ceux qui étaient jadis les favoris du Kremlin dans la région : les Palestiniens des territoires occupés ? Si M. Gorbatchev a exprimé son *« admiration pour les pionniers sionistes qui ont bâti ce pays »*, s'il a même affirmé avoir *« compris l'importance »* pour Israël des colonies juives installées sur le plateau du Golan enlevé en 1967 à la Syrie voisine – autre ancienne alliée de Moscou –, il n'a pas oublié en revanche *« l'attitude déplaisante des Palestiniens, ou plutôt de leurs dirigeants, pendant la guerre du Golfe »*.

Le plus célèbre des hommes d'Etat en pré-retraite – mais M. Gorbatchev récuse ce titre et a encore fait part lundi 15 juin de son désir *« de poursuivre une activité politique »* dans son pays – n'a sans doute pas oublié non plus que l'OLP s'était presque réjouie, l'an dernier, du coup d'Etat manqué des conservateurs opposés à la perestroïka.

PATRICE CLAUDE

ASIE

JAPON

Un virage historique

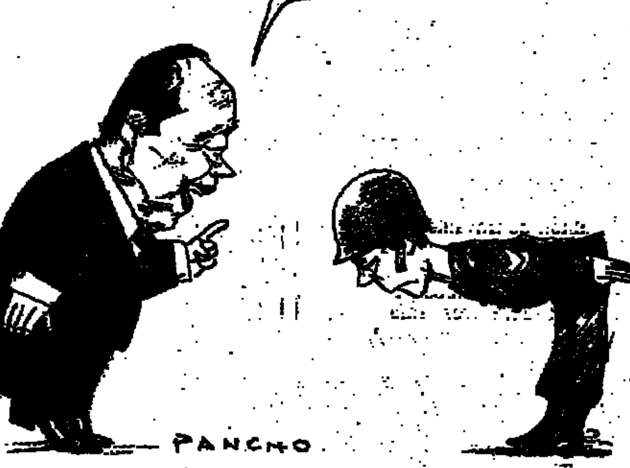
Suite de la première page

Le pas n'en a pas moins été franchi : *« Cette loi modifie radicalement la voie suivie par le Japon en ce qu'elle autorise, de fait, le déploiement de soldats japonais à l'étranger »*, écrit le quotidien *Asahi*. L'extrême droite pavoise, hurlant ses slogans sur la reconquête de la souveraineté nippone.

Il y a, derrière cette question, plus qu'une casuistique constitutionnelle. C'est pourquoi elle suscite tant d'émoi dans la région, où la perspective de revoir des uniformes japonais réveille les mémoires.

La démission en bloc des députés socialistes avant le vote et la renaissance d'un activisme populaire à l'origine de manifestations, certes de faible ampleur mais répétées, sont symptomatiques : une partie de l'opinion nippone s'inquiète des conséquences de ce changement de cap. Selon les sondages, plus de 50 % des Japonais y sont hostiles.

Les concessions du gouvernement, en particulier sur le *« gel »* des dispositions sur les activités les plus importantes d'une force de paix, témoignent d'une prise en compte de ces réticences et doivent permettre à l'opinion publique de *« mûrir »*, estime l'un des chefs de clans du Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir, M. Hiroshi Mitsuzuka. Mais l'essentiel, aux yeux des conservateurs, a été admis : la possibilité de l'envoi de troupes à l'étranger.



L'insistance gouvernementale sur ce point constitue l'élément troublant de la nouvelle orientation de la politique extérieure japonaise. L'opposition admettait le principe d'une participation en hommes, et pas seulement en « chèques », au maintien de la paix mondiale. Elle préconisait la création d'un corps spécial, en conservant par conséquent intact le statut des Forces d'autodéfense. Le rejet de la proposition socialiste est significatif : plus qu'une contribution aux missions de l'ONU, le gouvernement visait à une révision détournée de la Constitution (1).

Cette question est un serpent de mer depuis que le Japon a recouvré son indépendance en 1951 à la suite du traité de San-Francisco.

Une armée mal-aimée

A une première vague de « révisionnistes » souhaitant un remaniement de la Constitution afin de revitaliser les valeurs traditionnelles a succédé une autre, plus réaliste, prônant un *aggiornamento* constitutionnel afin de mettre le texte en accord avec les faits et de procéder à une restauration de la souveraineté nationale en faisant reconnaître la légitimité des forces militaires (2). Un tenant de ce courant fut l'ex-premier ministre Nakasone, auquel ont succédé les « jeunes loups » du clan Takeshita, tel l'ex-secrétaire général du PLD, M. Ichiro Ozawa.

Plutôt que d'affronter la procédure d'une révision constitutionnelle exigeant l'accord des deux-tiers du Parlement, les néo-nationalistes ont préféré recourir à une violation en douceur de la loi suprême. Le pas qui vient d'être franchi entraîne des conséquences en cascade :

– par une reconnaissance internationale des Forces d'auto-défense, il ouvre la voie à une légitimation de celles-ci aux yeux de l'opinion. Mal aimée, l'armée nippone est perçue par les Japonais comme un mal nécessaire plutôt que comme l'objet d'une fierté nationale ;

– une telle légitimation signifie que les limites aux dépenses militaires n'ont plus de raison d'être. Déjà, le seuil psychologique de 1 % du PNB a été dépassé sous le gouvernement Nakasone. Or, un accroissement du budget de défense est une exigence constante du patronat, reflétant les pressions de l'industrie d'armement ;

– sur le plan diplomatique, la participation de troupes nippones aux missions de l'ONU renforce la position internationale du Japon et le met en meilleure posture pour briguer un siège permanent au Conseil de sécurité. Dans la région, elle confirme la rentrée en scène de Tokyo, non seulement comme artisan de la reconstruction mais comme une composante politique au Cambodge, prélude à une rentrée en force en Indochine ;

– ce changement de cap répond, enfin, aux vœux des Etats-Unis.

Après lui avoir imposé le principe de renonciation à la force, les Américains ont exercé, depuis le début de la guerre froide, de constantes pressions sur le Japon pour qu'il assume davantage de responsabilités en matière de sécurité. Suivant la *« ligne Yoshida »* (premier ministre au début des années 50), Tokyo a résisté, jusqu'à un certain point, à ces exigences, le « parapluie » nucléaire américain servant mieux les intérêts nationaux axés sur la reconstruction et l'opinion étant hostile à une telle évolution.

« Fille illégitime de la Constitution »

La fin de la guerre froide et la nécessité pour le Japon de jouer un rôle sur la scène internationale, conjuguées à l'humiliation ressentie lorsque la contribution nippone de 13 milliards de dollars à l'effort de guerre américain dans le Golfe fut acceptée avec dédain par Washington, incitèrent les conservateurs – avec l'aide les partis centristes – à forcer une reconnaissance de cette *« fille illégitime de la Constitution »* qu'est la force militaire nippone.

Selon M. Yoshikazu Sakamoto, professeur honoraire de sciences politiques de l'Université de Tokyo, les conservateurs ont habilement changé d'argumentation : *« Jusqu'à présent, ils mettaient en avant le droit légitime à l'autodéfense mais se heurtaient à l'article 9. Désormais, ils se présentent comme les défenseurs de la Constitution et se fondent sur les aspirations nippones à la « paix éternelle » contenues dans son préambule ainsi que sur la Charte de l'ONU (...) pour permettre aux forces militaires japonaises d'assumer des missions à l'étranger »*.

Ils esquivent ainsi l'inconstitutionnalité de l'armée nippone, « piègent » l'opposition sur son propre terrain (les aspirations à la paix mondiale qu'elle a toujours défendues contre un engagement du Japon dans un camp) et introduisent la confusion dans les esprits. Le gouvernement s'est gardé d'indiquer quel prix le Japon est prêt à payer pour participer à des forces de paix : l'opinion publique comprendra, poursuit M. Sakamoto, lorsque des soldats japonais seront impliqués dans de affrontements armés.

« Un jour, les Américains se repentiront d'avoir encouragé le Japon à reprendre du service dans les actions militaires outremer », estime M. Masao Kunihiro, député socialiste. Indépendamment des missions sous l'égide de l'ONU, il est clair que Washington veut que le Japon assume une part du fardeau de gendarme de la région.

« Quel rôle l'armée nippone sera-t-elle appelée à jouer dans la politique extérieure nationale ? », s'inquiète l'*Asahi* : à partir du moment où la ligne entre engagement militaire et non militaire est franchie, aucune hypothèse n'est à exclure. La gauche rappelle que c'est pour *« maintenir la paix en Asie »* et sous prétexte d' *« autodéfense »* que, dans les années 30, fut déclenchée la guerre en Chine.

La remontée du militarisme n'est pas à l'ordre du jour. Mais un verrou constitutionnel n'en vient pas moins de sauter, ouvrant une boîte de Pandore : avant d'autoriser l'envoi de ses troupes à l'étranger, et plutôt que de s'excuser de l' *« excès de pacifisme »* de son opinion publique – dont ses partenaires devraient se féliciter – le gouvernement aurait dû préciser la nature de la puissance civile que le Japon aspire à être. Un modèle qui reste en pointillé.

PHILIPPE PONS

(1) L'article 9 dispose : *« Aspirant sincèrement à une paix internationale fondée sur la justice et l'ordre, le peuple japonais renonce à jamais à la guerre en tant que droit souverain de la nation, ou à la menace, ou à l'usage de la force comme moyen de règlement des conflits internationaux. Pour atteindre le but fixé au paragraphe précédent, il ne sera jamais maintenu de forces terrestres, navales ou aériennes ou autre potentiel de guerre »*.

(2) En juillet 1950 fut créée une Force de police de réserve de 75 000 hommes. Rebaptisées Forces nationales de sécurité en 1952, elles devinrent les Forces d'autodéfense en 1954. La même année, une résolution du Sénat interdisait leur déploiement à l'étranger. Les Forces d'autodéfense, avec 246 000 hommes, constituent la septième armée du monde et disposent du troisième budget militaire (4 200 milliards de yens). Mais leur existence reste contestée par les constitutionnalistes.

□ **CAMBODGE : offensive des troupes de Phnom-Penh contre les Khmers rouges.** – Les troupes de Phnom-Penh ont lancé leur plus importante offensive depuis plusieurs mois contre les Khmers rouges, dans les provinces de Kompong-Thom et de Preah-Vihear, afin de reprendre le terrain perdu lors de récentes attaques. Cette offensive a été confirmée, mardi 16 juin, par le chef de l'Autorité provisoire de l'ONU (APRONUC), M. Akashi, selon lequel : *« Il faut maintenir l'équilibre militaire sur le champ de bataille et, dès lors que les Khmers rouges attaquent les trois autres factions, elles ont le droit de se défendre. Les opérations dans le Nord entrent dans ce cadre. »* – *(AFP, Reuter.)*

□ **Précision : l'ONU et le Cambodge.** – Dans *le Monde* daté du 13 juin, nous avons fait état du vote d'une résolution présidentielle par le Conseil de sécurité des Nations unies sur le Cambodge. Il s'agissait en réalité d'une déclaration.

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

L'ANC lance une campagne de protestation

Les forces de l'ordre étaient sur le pied de guerre, mardi 16 juin, en prévision du lancement de la campagne organisée par le Congrès national africain (ANC) et ses alliés, afin de conduire le gouvernement à accélérer le processus démocratique.

Le président de l'ANC, M. Nelson Mandela, devait annoncer le programme des manifestations prévues pour les deux mois à venir, ce mardi, jour anniversaire du soulèvement de 1976 à Soweto, le ghetto noir de Johannesburg. L'armée a été placée en état d'alerte et plusieurs dizaines de milliers de réservistes blancs ont été mobilisés. Le président Frederik De Klerk a demandé aux Sud-Africains de ne pas tenir compte des appels à manifester, qu'il a qualifiés de *« déplacés et, dans le climat de violence actuel, irresponsables »*.

D'autre part, le ministre marocain des affaires étrangères, M. Abdellatif Filali, est arrivé lundi en Afrique du Sud pour une visite officielle, la première d'un chef de la diplomatie marocaine dans ce pays. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Normalisation des relations entre le Burundi et le Rwanda.** – Les premiers ministres rwandais et burundais, MM. Dismas Nsengiyaremye et Adrien Sibomana, ont affirmé leur ferme volonté de maintenir *« un climat de confiance entre les deux pays, dénué de toute suspicion »*, dans un communiqué conjoint diffusé, lundi 15 juin, après une visite de trois jours du premier ministre rwandais au Burundi. – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : démission du ministre de l'éducation.** – Un communiqué officiel a annoncé, lundi 15 juin, que le chef du gouvernement avait accepté la démission du ministre de l'éducation, M. Ali Benmohamed. Elle fait suite au scandale des fuites des sujets du baccalauréat qui agitait, depuis plusieurs jours, la classe politique. Le gouvernement avait décidé d'annuler les épreuves du baccalauréat (série scientifique) à l'échelle nationale et d'organiser de nouvelles épreuves avant le 10 juillet, après des fuites constatées, le 7 juin, à Alger et dans le département voisin de Tipasa. Les sujets obtenus frauduleusement avaient été vendus aux candidats – *(AFP.)*

□ **TCHAD : le gouvernement dément les allégations de la Ligue des droits de l'homme.** – Le ministre de l'information, M. Djidi Bichara, a démenti, lundi 15 juin, dans une allocution radiodiffusée, les informations de la Ligue tchadienne des droits de l'homme (LTDH) faisant état de *« déportations et d'éliminations physiques de Tchadiens »* (*le Monde* du 16 juin). Le ministre a précisé que, parmi les personnes citées nommément par la LTDH comme étant détenues, certaines avaient été libérées, et que le cas de quarante-quatre personnes était *« actuellement examiné »*. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : la Fédération internationale des droits de l'homme craint un « durcissement du régime ».** – La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a *« dénoncé vigoureusement »*, lundi 15 juin, la dissolution de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) qui constitue *« une atteinte manifeste à la liberté d'association »* (*le Monde* du 15 juin). Elle *« exprime sa profonde préoccupation face à la détérioration de la situation des droits de l'homme en Tunisie ces derniers mois et craint que la dissolution de la LTDH ne soit qu'un épisode d'un durcissement du régime »*. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : se faisant l'écho des déclarations de M. Deng Xiaoping

Le secrétaire général du PC a lancé un nouvel appel à l'accélération des réformes économiques

Le dernier grand pays encore communiste n'est pas au bord d'un changement de cap, mais divers signes, ces jours-ci, à Pékin, paraissent à tout le moins indiquer que la direction a fait siens les appels de M. Deng Xiaoping à relancer d'urgence les réformes économiques.

PÉKIN

de notre correspondant

Le plus net de ces signes est venu sous la forme d'un discours du secrétaire général du Parti communiste (PCC), le 9 juin, dont le contenu a été rendu public dimanche 14 juin. Parlant devant l'école du parti, avec à ses côtés son directeur, M. Qiao Shi, qui dirige également le KGB chinois, M. Jiang Zemin a appelé l'appareil à œuvrer pour l'établissement d'un *«nouveau système économique socialiste»* et d' *«une révolution du système politique»*. En matière de développement, *«nous ne devons absolument pas manquer une occasion par excès de prudence»*.

M. Jiang, se faisant l'écho des déclarations de M. Deng au cours des derniers mois, a souligné qu'au plan économique il convenait *«impérativement»* de procéder à une réforme d'un système *«surcentralisé»*, devenu *«de plus en plus inadapté aux exigences du développement de la production moderne»* et qui *«entrave le développement des forces productives et rigidifie l'ensemble de l'économie»*. Il convient donc de s'inspirer des mécanismes des pays capitalistes et d'attacher une plus grande importance au rôle du marché.

Fait nouveau, le chef en titre du PCC a évité d'assortir cette recommandation de l'habituelle restriction selon laquelle l'économie privée doit demeurer complémentaire du secteur public. Il a tout particulièrement insisté sur la nécessaire séparation des organes de gouvernement et de la direction des entreprises, ces dernières devant disposer d'une plus grande marge de manœuvre.

Sur le plan politique, M. Jiang a limité la *«révolution»* à une simple *«amélioration»* du système socialiste, soulignant qu'il ne s'agit nullement de *«s'engager vers la politique démocratique des pays occidentaux»*. A l'instar de M. Deng, il a exhorté l'appareil à se défier des *«tendances gauchistes»* plus encore que de la droite, en fustigeant *«ceux qui s'en tiennent à une compréhension dogmatique de certains principes marxistes»* pour torpiller les réformes. Certains, a-t-il ajouté, vont encore jusqu'à se réclamer de la *«lutte des classes»* pour s'opposer à la libéralisation économique.

Pour énergiques qu'ils se veuillent, ces appels du chef nominal du régime traduisent surtout l'inertie qu'oppose un appareil colossal aux derniers mots d'ordre de M. Deng. Ce dernier a dû une nouvelle fois sortir de sa retraite le mois dernier pour tenter de faire bouger les choses. Il s'est rendu le 22 mai aux aciéries de la capitale, énorme complexe emblématique du secteur public, qui ne parvient à équilibrer ses comptes qu'à l'aide d'activités extra-sidérurgiques s'étendant au tourisme et à l'immobilier.

La classe ouvrière mécontente

Selon la rumeur, M. Deng – dont la visite n'a pas fait l'objet d'une large publicité dans les médias officiels sur le moment – s'y serait plaint de ce que l'appareil ait tardé à répercuter ses instructions de relance des réformes.

Les coups de pied de M. Deng dans la fourmilière des apparatchiks ont produit de premiers résultats avec la mise en forme d'un «document 4» du comité central, qui n'a pas encore été diffusé à large échelle mais dont on sait qu'il énonce diverses mesures pratiques pour tenter de décentraliser l'économie à l'aide de pratiques capitalistes. Cependant, le régime a reconnu se heurter, dans ses plans pourtant limités de restructuration du secteur public, à la réticence des ouvriers, dont dix millions devraient être licenciés.

Depuis le début de l'année, 1,4 million de travailleurs ont ainsi perdu leur emploi et, de l'aveu des autorités, le fonds d'allocations-chômage dont dispose l'Etat est d'ores et déjà très amaigri. La presse a fait état d'incidents violents dans plusieurs entreprises affectées par les réformes. Pour un régime qui se maintient au pouvoir au nom de la *«classe ouvrière»*, la tâche de refonte d'un secteur employant cent millions de travailleurs confine à la quadrature du cercle.

FRANCIS DERON

OCÉANIE

AUSTRALIE : en raison des difficultés économiques et du chômage

Canberra va ralentir sa politique d'immigration

En raison des difficultés économiques et du taux de chômage (10,4 %), le ministre de l'immigration a récemment annoncé une réduction notable des visas d'immigration pour l'année 1992-1993. Cette mesure vise également les Néo-Zélandais, dont des dizaines de milliers de travailleurs, tondeurs de moutons et saisonniers de l'hôtellerie, traversent chaque année le détroit de Tasmanie. Le gouvernement n'en continue pas moins de se féliciter des liens qui se tissent avec les pays voisins grâce à l'immigration asiatique.

SYDNEY

de notre correspondante

Le programme australien d'immigration pour 1992 prévoit l'arrivée de 80 000 immigrants, soit 31 000 de moins qu'en 1991. Une nouveauté est l'obligation de la connaissance de l'anglais pour tous les arrivants – tant ceux accueillis pour leurs compétences que ceux n'ayant que des liens de parenté avec les personnes qu'ils souhaitent rejoindre.

Le gouvernement a essayé de répondre au mieux à l'attente de groupes de pression aux intérêts souvent conflictuels. Patronat et syndicats souhaitent en effet qu'on privilégie les critères de qualification et la connaissance de l'anglais ; les communautés ethniques, elles, préféreraient que l'on maintienne la priorité au regroupement familial, et leur avis peut d'autant moins être négligé qu'un Australien sur cinq est né à l'étranger. Sans l'influence de ces communautés, les portes de l'Australie se seraient fermées davantage.

Nombreux sont en effet les arguments en faveur d'une plus grande restriction du flux migratoire : la crise de l'emploi, la surpopulation de Sydney et de Melbourne, qui attirent 75 % des nouveaux arrivants, l'appauvrissement des sols qui, selon les écologistes, sont surexploités (1). A cela s'ajoute un certain malaise provoqué par l'arrivée d'Asiatiques qui représentent maintenant la moitié des immigrants, alors que l'apport européen s'est réduit à 27 %. Presque exclusivement britannique avant 1947, puis à dominante européenne jusqu'en 1973 – date à laquelle Canberra a abandonné sa politique discriminatoire, – l'immigration est devenue de plus en plus asiatique dans les années 80.

Au début de l'année, le premier ministre, M. Paul Keating, avait lancé un débat sur l'identité australienne avec, pour thème, la nécessité de se détacher de la mère patrie britannique et de s'intégrer davantage dans la zone Asie-Pacifique : *«Il y a moins d'une génération*, a-t-il déclaré, *nous vivions encore dans la peur de l'Asie. Nous regardions nos voisins avec un mélange d'ignorance, d'hostilité et de condescendance. (...) Pendant longtemps nous avons été mis à l'index pour notre politique d'«Australie blanche». Nous sommes maintenant respectés pour notre immigration tolérante et notre société multiculturelle.»*

«L'avenir se situe en Asie»

Il avait renchéri en avril, dans un discours intitulé «Savoir qui nous sommes». *«Beaucoup de choses*, a déclaré M. Keating, *ont changé et changeront en Australie : la composition ethnique du pays et, avec elle, notre culture. La croissance de l'immigration en provenance d'Asie nous a rendu les sociétés asiatiques plus familières et notre image s'en porte mieux... L'avenir de l'Australie se situe essentiellement en Asie... la région où la croissance est la plus rapide du monde.»*

Les vieilles peurs n'ont pas disparu pour autant. Après la controverse déclenchée par de nouvelles mesures prises à l'encontre des boat-people, l'un des journalistes les plus influents du pays, Padraic McGuinness, a soutenu le gouvernement. Pour lui, ces *«réfugiés... n'en sont pas au sens traditionnel du terme... Il se peut que l'Australie n'ait pas d'avenir à long terme en tant qu'enclave blanche au bout de l'Asie et que nous ne puissions éviter d'être submergés par l'immigration asiatique. Ce n'est ni raciste ni hostile envers l'Asie de suggérer que ce n'est pas ce que veut la majorité des Australiens. (...) Nous ne voudrions pas que notre identité nationale disparaisse totalement»*.

Les nouvelles mesures ont été votées à la veille d'une action judiciaire engagée par trente-sept Cambodgiens détenus depuis deux ans. La loi interdit qu'une cour libère les clandestins en détention. Ces nouvelles dispositions seront renforcées en août par une loi destinée à enrayer l'immigration illégale.

L'Australie reste néanmoins une terre d'accueil et offre des services qui pourraient servir de modèle à d'autres pays. La deuxième chaîne de télévision, The Special Broadcasting Service, diffuse 40 % de ses programmes en des langues aussi diverses que le turc, le cantonais, l'ukrainien ou le persan. L'immigration offre un service gratuit de renseignements et d'interprétariat par téléphone dans une centaine de langues. L'annuaire propose ses informations en arabe, en coréen, etc. Canberra a, en outre, largement ouvert ses frontières aux réfugiés politiques, en particulier d'Indochine et d'Amérique latine.

SYLVIE LEPAGE

(1) Ce dernier point est loin de faire l'unanimité. A noter que l'Australie, malgré ses sols relativement fragiles, tire de l'agriculture le quart de ses exportations.

DIPLOMATIE

Les gages de M. Boris Eltsine

Avant le sommet de Washington, le président russe a multiplié les preuves de son attachement aux réformes en revendiquant le titre d'« ami » des Etats-Unis

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Qu'importe que la manœuvre soit transparente, que le message paraisse un peu trop de circonstance : M. Eltsine a fait ce qu'il fallait pour augmenter les chances de succès d'un sommet difficile, parce que très déséquilibré, et beaucoup plus important pour lui-même que pour M. Bush. Quelques heures à peine avant de s'envoler pour Washington, il a spectaculairement consacré la prééminence au sein du gouvernement russe du courant réformiste radical incarné par Egor Gaïdar et il a donné un gage supplémentaire de sa détermination à aller de l'avant en signant deux décrets d'essence «capitaliste» sur les faillites et sur la vente par l'Etat de terrains à usage industriel.

Auparavant, le président russe était allé se «purifier l'esprit» dans un haut lieu de l'orthodoxie, une manière de réaffirmer sa foi dans la Russie éternelle et de montrer qu'il n'est pas homme à seulement danser au son de la musique américaine. De même avait-il souligné qu'il n'était pas question d'obéir en tout point aux injonctions d'un FMI qui ignore les particularités de la Russie. Tout comme il avait reproché aux Américains de vouloir imposer à Moscou des réductions d'armes nucléaires disproportionnées.

Travail à refaire

Autant de messages destinés à faire savoir, en Russie aussi bien qu'à Washington, qu'il n'est pas disposé à baisser pavillon, alors même que les dirigeants américains ne se gênent plus pour dire que la Russie a perdu le statut de super-puissance et doit en accepter les conséquences. Evoquant lundi 15 juin, dans une interview à la chaîne CNN, les négociations sur le désarmement stratégique, le président Bush lui-même a mis les points sur les «i» : *«Je ne pense pas que cela doive être fait strictement sur une base de parité (...) car les Etats-Unis ont une responsabilité beaucoup plus grande pour la paix du monde.»*

Plusieurs grands journaux américains mettent pourtant en garde l'administration contre de trop grandes exigences à l'égard de la Russie, et l'ex-président Richard Nixon, de retour de Moscou, plaide éloquemment pour que les dirigeants d'aujourd'hui ne gâchent pas une chance exceptionnelle et soutiennent résolument en Boris Eltsine *«le dirigeant le plus pro-occidental qu'ait jamais connu la Russie»*.

Cette première «visite officielle» de M. Eltsine est son second séjour aux Etats-Unis depuis la désintégration de l'URSS. En février, il était venu au siège de l'ONU faire comprendre au monde que la Russie avait repris le flambeau éteint de l'URSS pour y allumer une nouvelle flamme, celle de la démocratie. Mais ce travail est largement à refaire, M. Eltsine doit à nouveau s'employer à défendre le «rang» de son pays et sa réputation nouvelle.

Pendant les derniers mois, l'image de la Russie démocratique s'est en effet brouillée en même temps qu'en Occident, l'enthousiasme et l'intérêt baissaient. Son statut véritable est incertain. Il a fallu que Washington exerce d'énergiques pressions sur l'Ukraine et le Kazakhstan pour qu'au moins lui soit réservé, à terme, le monopole de la puissance nucléaire au sein de l'ex-URSS. L'étendue de son influence paraît mouvante, la réalité des réformes économiques sujette à discussion et la personnalité de Boris Eltsine est au moins aussi ambigüe aujourd'hui qu'hier.

Il y a quatre mois, il était déjà difficile, mais encore à la rigueur possible, d'imaginer que la Russie réussirait à consolider autour d'elle l'essentiel des territoires ex-soviétiques, en cimentant le tout par une armée unique. La résistance de l'Ukraine a eu raison de cette ambition-là, même si les dirigeants russes espèrent toujours que l'enfant prodigue ukrainien reprendra un jour le chemin de Moscou. En attendant, ils se contentent de renforcer les liens de la Russie avec les républiques qui ont le plus besoin de sa protection militaire – essentiellement les républiques d'Asie centrale et l'Arménie – ce qui ne devrait guère inquiéter les Etats-Unis.

Mais les militaires russes refusent, dans le même temps, d'accélérer l'évacuation des pays baltes, qui se fait à allure d'escargot. De même, leur présence en Moldavie risque de s'éterniser puisqu'il s'agit de *«défendre»* une minorité russe, et que le souci d'assurer la protection des Russes en dehors des frontières est en train de devenir une nécessité de politique intérieure aussi bien qu'une exigence «morale».

«Civilisé» mais pas «impuissant»

Tout cela n'empêche pas la Russie de s'affirmer comme une nation résolument pacifique, qui a tiré un trait définitif sur l'impérialisme. Mais, comme le dit Sergeï Stankievitch, fervent démocrate devenu nationaliste ombrageux, *«être civilisé ne veut pas dire être impuissant»*. L'armée russe disposera donc, entre autres, d'une force d'intervention rapide dotée de toutes les capacités de «projection» à l'extérieur et la rupture avec le passé se fera beaucoup plus progressivement qu'on ne l'avait cru.

Les velléités de désigner un civil comme ministre de la défense ont été provisoirement abandonnées : le poste est revenu à un solide général de l'armée de terre, tandis que l'état-major consolidait ses positions et convainquait M. Eltsine de poursuivre la fabrication de grandes quantités d'armes, ne serait-ce que pour l'exportation. De même, le KGB reprenait des forces et de l'assurance sous une autre appellation. Et en mai, l'arrivée au gouvernement de représentants du «complexe militaro-industriel» est venue couronner ce qui commençait à ressembler à un recul sur toute la ligne, avant que M. Boris Eltsine ne vienne assurer que c'était tout le contraire, et que *«les hommes d'expérience»* n'avaient été appelés que pour mieux assurer le succès des réformes.

La promotion de M. Egor Gaïdar devrait logiquement lever les derniers doutes, encore qu'il n'ait été désigné que comme *«premier ministre en exercice»* (et non en titre). M. Eltsine lui-même n'avait-il pas déclaré, jeudi dernier, aux *Izvestia* qu'il garderait pour quelques mois encore la charge de premier ministre, le temps que la nouvelle équipe *«s'affermisse»* et qu'il puisse désigner *«un nouveau premier ministre»* ?

Les jeux, de toute évidence, ne sont pas faits et M. Eltsine a déjà montré qu'il était fort capable de changer d'avis. Après avoir annoncé publiquement sa ferme intention d'organiser un référendum pour en finir avec ce Parlement conservateur qui lui met des bâtons dans les roues, il a fait savoir tout récemment que l'affaire méritait réflexion et semble de plus en plus hésitant à recourir au verdict des électeurs. En même temps, il rêve plus que jamais d'un pouvoir «présidentiel» fort et assure à chaque instant que personne ne sera en mesure de *«faire pression sur le président»*.

Le fantôme Gorbatchev

Résultat, les commentaires désabusés se multiplient : Pavel Vochtchanov, ancien porte-parole de M. Eltsine, affirme désormais qu'en fait rien n'a changé, et que voir dans l'échec du putsch d'août dernier une victoire de la démocratie est une douce illusion... Alexandre Iakovlev, ex-membre du bureau politique et parrain de la perestroïka, reproche même à *«certains représentants de la révolution démocratique de se conduire en dignes successeurs de Lénine»*. Et M. Gorbatchev lui-même a dénoncé le *«sectarisme»* du gouvernement actuel.

Son intervention a provoqué une sainte colère de Boris Eltsine, ulcéré que son éternel rival évoque, avec de plus en plus d'insistance, l'idée d'un retour. Du coup, il l'a privé de sa grosse limousine Zil, et brandit la menace d'un recours à *«des mesures légales»*, tandis que commencent à être livrés au public des documents tendant à impliquer personnellement M. Gorbatchev dans certains méfaits (mineurs) du PC, ce qui pourrait préparer le terrain à une implication de l'ex-secrétaire général dans le procès du parti.

Tout cela est un peu disproportionné par rapport aux menus désagréments que peut occasionner M. Gorbatchev, fantôme inoffensif coupable d'être venu rôder récemment à la Maison Blanche et au Congrès où il a été reçu avec une attention polie. De plus, les méthodes utilisées rappellent vaguement celles du «milieu» où évoluaient naguère aussi bien M. Gorbatchev que M. Eltsine.

Mais le président russe n'en a cure, tant est puissant chez lui le désir de triompher définitivement de son prédécesseur, y compris sur ce qui était le meilleur terrain de l'adversaire : les voyages en Occident. Plus sérieusement, il ne manque pas de moyens de souligner la différence, pour conforter son image d'homme qui a terrassé le dragon communiste. Son arrivée à Washington coïncide, par exemple, avec l'ouverture, à la bibliothèque du Congrès, d'une exposition de documents confondants, notamment des instructions personnelles de Lénine ordonnant, en des termes particulièrement odieux, des liquidations de masse.

Parallèlement, les Russes ont commencé à lever le voile sur le sort de *pilotes américains abattus au-dessus* du territoire soviétique, pendant et après la dernière guerre mondiale. Signes indubitables parmi beaucoup d'autres que la Russie d'Eltsine est autre chose que le succédané affaibli de l'URSS de Gorbatchev, ou tout au moins qu'elle n'est pas seulement cela. Et qu'elle s'estime donc en droit de prétendre au titre d'«amie» des Etats-Unis, revendiqué par Boris Eltsine dès son arrivée à Washington lundi.

JAN KRAUZE

Visite en France du président ukrainien Léonid Kravtchouk

En contrepoint de la visite de M. Boris Eltsine à Washington, le président ukrainien Leonid Kravtchouk devait arriver mardi 16 juin à Paris pour une visite officielle de deux jours au cours de laquelle il doit signer la Charte de Paris complétant son adhésion à la CSCE.

Les *«excellentes»* relations bilatérales franco-ukrainiennes, le point de vue de Kiev sur ses relations avec la Russie qui comportent des *«éléments plus ou moins contentieux»* ainsi que la question du nucléaire, étaient, selon le porte-parole du Quai d'Orsay Daniel Bernard, au menu des entretiens des présidents Kravtchouk et Mitterrand, qui signeront un accord-cadre de coopération bilatérale.

Mercredi, le président ukrainien, qui est accompagné des ministres des affaires étrangères, des finances et de la défense, se rendra à Toulouse, où il effectuera une visite de l'Aérospatiale et survolera en hélicoptère le site nucléaire de Golfech, avant de repartir pour Kiev. – *(AFP, AP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : décision qualifiée de «monstrueuse» par les trois juges qui ont voté contre

La Cour suprême légalise le rapt de suspects à l'étranger

Par six voix contre trois, la Cour suprême a décrété, lundi 15 juin, que le gouvernement américain avait le droit d'enlever dans un autre pays un ressortissant étranger accusé de crime aux Etats-Unis. Cet arrêt viole apparemment toutes les règles du droit international.

WASHINGTON

de notre correspondant

La Cour suprême, présidée par l'ultra-conservateur William Rehnquist, aurait-elle l'intention de réhabiliter les chasseurs de prime? De toutes les décisions récemment *prises par la plus haute juridiction* des Etats-Unis, celle qui vient d'être annoncée est sans doute la plus surprenante et celle qui aura le plus de répercussions internationales.

Les juges, qui avaient à statuer sur le cas d'un ressortissant mexicain, ont estimé que le gouvernement américain avait pu le faire enlever à bon droit, en dépit des protestations du gouvernement de Mexico, puisque le traité d'extradition entre les deux pays ne contenait aucune clause spécifique excluant le rapt. Sans doute inquiet des remous que pourrait soulever cet arrêt, le ministère de la justice a immédiatement publié un communiqué pour en minimiser la portée : le *«précédent»* Alvarez-Machain – du nom du Mexicain enlevé – ne pourra être évoqué, selon le ministère, qu'en des circonstances extraordinaires.

Même s'il ne s'agit, juridiquement, que d'une interprétation du traité d'extradition américano-mexicain, l'arrêt a suscité la stupéfaction dans tous les milieux judiciaires américains. Les trois juges qui ont voté contre la décision de la Cour l'ont publiquement qualifiée de *«monstrueuse»*, faisant valoir qu'elle serait condamnée par la plupart des tribunaux dans le *«monde civilisé»*. D'autres ont avancé que cet arrêt, violant apparemment toutes les règles du droit international, risquait fort de se retourner contre les États-Unis et de menacer des ressortissants américains recherchés par des gouvernements étrangers.

Au départ, les faits se déroulent au Mexique, en 1985. Un réseau de trafiquants de drogue mexicains avait tué un agent américain de la DEA (Drug Enforcement Agency, agence américaine chargée de la lutte contre le trafic de stupéfiants), et en avait kidnappé un autre, Enrique Camarena, lui aussi Américain. Ce dernier fut torturé par ses ravisseurs, sous la surveillance du docteur Humberto Alvarez-Machain, un Mexicain. Selon les membres du réseau, arrêtés puis légalement extradés aux États-Unis, le rôle du médecin a été de maintenir la victime consciente pour qu'elle puisse subir le plus longtemps possible les mauvais traitements qui lui étaient administrés. Camarena mourra sous la torture. En 1990, ses collègues de la DEA recrutent une équipe de *«kidnappeurs»* au Mexique qui s'en vont, arme au poing, enlever M. Alvarez-Machain dans son cabinet, à Guadalajara, et lui font clandestinement passer la frontière. Appelée à trancher sur son cas, la Cour suprême a donc autorisé que le prévenu puisse être jugé et condamné aux États-Unis.

La décision semble devoir susciter des craintes particulières en Amérique du Sud, où résident plusieurs trafiquants de drogue recherchés par Washington. Les juristes soulignent que le cas de l'ancien *«numéro un»* panaméen, le général Manuel Noriega, récemment condamné à Miami pour trafic de drogue, était différent de celui du médecin mexicain : officiellement, M. Noriega s'est *«rendu»* aux forces américaines qui, fin décembre 1989, ont envahi le Panama.

ALAIN FRACHON

هكذا من الأمل

Visite en France du président ukrainien Leonid Kravtchouk

…ÉRIQUES

…r suprême légalise … suspects à l'étranger

jusqu'au 30 juin

…OI selectionnées

…99.405.605

…vraison immédiate

…x de revient

…UBAUER

DIPLOMATIE

Le malaise engendré par le vote négatif des Danois

Le chancelier Kohl passe à l'offensive pour défendre le traité de Maastricht

Rentré d'un voyage d'une semaine à Rio-de-Janeiro – où il assistait à la Conférence sur l'environnement. – le chancelier a prévu d'intervenir personnellement mercredi 17 juin au Bundestag *dans un débat sur les* suites du référendum danois. Devant les instances du Parti chrétien-démocrate réunies lundi 15 juin à Bonn, il a estimé *qu'aucun État n'était à l'abri du «virus nationaliste»* et mis en garde ses concitoyens contre les vieilles sirènes du chauvinisme.

BONN

de notre correspondant

Le rejet par les Danois des accords de Maastricht a cueilli à froid les dirigeants allemands qui tablaient sur le consensus entre les partis traditionnels pour ratifier le traité sans rouvrir un débat public dans un pays fragilisé par la réunification. La juxtaposition des processus de réunification allemande et d'unification européenne met les Allemands à rude épreuve. Le chancelier s'est dit conscient de ce sentiment d'insécurité et a promis des mesures concrètes d'ici à l'été dans le domaine économique et politique.

Justifiant longuement sa politique européenne, le chancelier Kohl a affirmé qu'en cas d'échec du processus actuel, il faudrait comme après l'expérience malheureuse de la Communauté européenne de défense en 1954, au moins vingt-cinq ans pour retrouver la chance de réaliser l'intégration. Il a souligné qu'il n'y aurait plus dans les prochaines années de danger communiste pour servir de ciment et écarter les ferments nationalistes.

Le chancelier en a appelé au sens des responsabilités de chacun, en évoquant les craintes que l'Allemagne unifiée continuait à susciter auprès de ses voisins. Il a admis pour la première fois en public que la réunification n'avait pas été acceptée de gaieté de cœur par ses partenaires et que personne ne la voulait réellement.

Informer l'opinion

Le gouvernement a apparemment pris conscience de la nécessité de mieux informer l'opinion publique sur les questions posées par l'Union monétaire et les dévolutions de souveraineté aux institutions européennes. Les négociations avec les Lander sur la délimitation des compétences régionales et fédérales dans le processus européen devraient être bouclées cet été, permettant de commencer à la rentrée le débat parlementaire sur le toilettage de la Constitution et la ratification.

Sans vouloir parler d'additifs au traité de Maastricht, Bonn souhaiterait en outre préciser de manière concrète avec ses partenaires européens, de manière à rassurer le public, la notion de «subsidiarité», c'est-à-dire les limites de la compétence des institutions européennes.

Sur l'Union monétaire, critiquée la semaine dernière dans un appel signé par une soixantaine d'économistes, le gouvernement a reçu l'appui lundi des trois principales banques allemandes. Les économistes de la Deutsche Bank, de la Dresdner Bank et de la Commerzbank ont reproché à l'appel des professeurs de *«respirer un esprit des années 70»* et de *«sous-estimer les risques d'une retombée dans l'idée étriquée de l'État national»*. Ils estiment que le traité présente les garanties nécessaires pour le succès de l'union monétaire.

Le Parti social-démocrate a en revanche remis un peu plus en question le principe de l'automatisme dans le passage à la troisième et dernière phase de cette union. Dans une déclaration rendue publique lundi en prévision du conseil européen de Lisbonne, le présidium du SPD a réaffirmé que l'intégration européenne est *«la réponse juste à l'unité allemande»* et qu'ils n'entendent pas faire échouer le processus poursuivi à Maastricht. Il affirme en revanche que *«le passage à la troisième étape de l'Union économique et monétaire ne peut pas être automatique, mais demande une nouvelle appréciation politique et une décision du Bundestag et du Bundesrat»* pour savoir si les conditions sont remplies pour *«une monnaie stable»*. Le Parti social-démocrate demande au gouvernement de reconnaître ce *«droit à la décision»* des institutions parlementaires et d'*«informer les partenaires du traité d'une manière juridiquement contraignante de cette réserve du Parlement»*.

L'accord du Parti social-démocrate, qui demande aussi que les réunions du conseil européen deviennent ouvertes au public, afin d'aider à la transparence du processus de décision communautaire, est nécessaire à la ratification du traité. L'idée d'un débat parlementaire avant le passage à la troisième étape a été admise au cours de la réunion qui a eu lieu fin mai entre les partis de la majorité et le Parti social-démocrate. On fait valoir dans les milieux gouvernementaux que c'est en définitive au gouvernement qu'il reviendra de déterminer le moment venu si les conditions sont réunies pour le passage aux différentes étapes de l'union.

HENRI DE BRESSON

Les référendums sur l'Union européenne perturbent gravement les marchés financiers

Un peu moins de quinze jours après l'annonce du «non» danois au traité de Maastricht et celle d'un référendum à l'automne en France sur ce même sujet, l'onde de choc de ces deux événements continue de déprimer les marchés financiers européens, traumatisés en outre par l'approche du référendum irlandais le jeudi 18 juin. Ils redoutent, on le sait, une remise en question de l'union monétaire européenne.

Ainsi, les Bourses de Francfort, de Londres et de Paris sont à leur plus bas niveau depuis deux mois. Mais les marchés obligataires sont de loin les plus touchés. Si les parités des monnaies des partenaires de la Communauté restent peu affectées, puisque le système monétaire européen continue avec succès à stabiliser les cours de ces monnaies, en revanche les taux d'intérêt des titres et emprunts émis en Europe ont monté violemment, à l'exception des taux allemands, auxquels tout le monde se raccroche.

L'union monétaire devait conduire, sinon à l'uniformisation des taux d'intérêt chez les Douze, du moins à leur rapprochement, les plus élevés s'alignant progressivement sur les plus bas, à savoir les taux pratiqués à Francfort; un peu moins de 8 % à 10 ans sur les titres d'Etat (*Bunds*). Un tel rapprochement séduisait les investisseurs étrangers, car, sur le marché, toute baisse des rendements se traduit par la hausse des cours des emprunts émis précédemment, et donc par un gain en capital. Or, la seule perspective d'un échec éventuel de l'union monétaire compromet brutalement ce rapprochement, le résultat le plus immédiat étant que les investisseurs étrangers quittent l'Europe, à part l'Allemagne.

Les marchés les plus touchés sont ceux des pays en position délicate : Grande-Bretagne, Italie et aussi Espagne, avec des hausses de rendement et des chutes de cours importantes. La France, néanmoins, tire relativement mieux son épingle du jeu, avec une chute de 2 points seulement sur le MATIF, contre 3 points et plus pour les autres pays, ce qui correspond à une hausse de 0,4 % sur les rendements des obligations assimilables du Trésor (OAT), passés de 8,50 % à 8,90 %.

La baisse la plus spectaculaire est l'apanage des emprunts libellés en écus, qu'une spéculation sur le rapprochement évoqué précédemment favorisait depuis deux ans et que les craintes actuelles assassinent littéralement : 5 points de chute en dix jours sur le MATIF, ce qui correspond à une hausse de près de un point en rendement, à 9,30 % environ.

FRANÇOIS RENARD

L'Europe sur un champ de mines

Suite de la première page

Cette façon de faire, cet optimisme de commande, cette réduction du droit à une pirouette inintelligible pour le commun des mortels européens, rappellent par trop les méthodes du bon docteur Coué. Mais il y a plus grave : ceux qui adoptent un tel comportement et s'en prennent à 48 000 Danois coupables d'avoir pris *«en otage la volonté générale»* – mais pourquoi d'ailleurs ce chiffre, alors qu'il ne représente que le nombre de bulletins, supérieur à la majorité absolue, hostiles à Maastricht? – indiquent, ce faisant, qu'ils n'ont pas encore appris l'essentiel de la leçon infligée par Copenhague.

Quelle est cette leçon? Que la construction européenne est une chose trop sérieuse pour être éternellement menée à la va-vite et presque en cachette – *«un peu en catimini»*, a concédé Mme Elisabeth Guigou – par une poignée d'initiés, fussent-ils animés des meilleures intentions. Il en a été pratiquement ainsi depuis les premières heures de l'Europe et pour une raison qui était, à l'origine, tout à fait compréhensible : le but premier des pères fondateurs de l'aventure européenne étant de contenir et d'encadrer l'Allemagne issue de la seconde guerre mondiale, on ne pouvait guère claironner un tel objectif sur les toits sans risquer un résultat inverse à celui qui était recherché. On en eut la confirmation en 1954, lorsque le projet de Communauté européenne de défense (CED), sans doute prématuré, fut mis en échec devant l'Assemblée nationale par une coalition (déjà!) de gaullistes et de communistes animés par la peur d'un réarmement de l'Allemagne.

Cette peur n'a pas disparu, même si elle se cache aujourd'hui derrière des discours exaltant la souveraineté et la spécificité nationales. Elle a incontestablement joué un rôle lors du référendum danois. Si elle ne semble pas devoir influer sur le vote irlandais du 18 juin, elle pèse sur l'évolution des mentalités britanniques, déjà fort attachées au maintien des liens privilégiés avec Washington : avec ou sans arrière-pensées, beaucoup doutent à Londres que la France puisse longtemps faire prévaloir ses intérêts dans la relation franco-allemande. *«Tout peut arriver après Kohl»*, telle est la réflexion qu'on entend de plus en plus, en privé, dans les différentes capitales européennes, depuis que le Vieux Continent a de nouveau affaire à une Allemagne unifiée et a perdu le précieux contrepoids soviétique.

Tout cela, bien sûr, n'est jamais dit publiquement. Diplomatie oblige! Curieusement, les opposants au traité de Maastricht préfèrent même évoquer nos fromages, la chasse à la palombe et d'autres traditions nationales théoriquement menacées, plutôt que de s'interroger ouvertement sur le choix français : un ordre européen stable et juste peut-il procéder d'une politique tout entière fondée sur l'harmonie future des relations franco-allemandes? La réconciliation doit-elle se faire au détriment de vieilles amitiés?

La France ne prend-elle pas un risque en pariant sur un décrochage américain d'Europe et en ne faisant rien pour le prévenir? Ne fragilise-t-on pas la construction européenne en l'enfermant dans le couple franco-allemand? Les accords militaires signés récemment à La Rochelle par le chancelier Kohl et M. Mitterrand ne comportent-ils pas finalement s'ils sont menés à terme, infiniment plus d'abandons de souveraineté que le traité de Maastricht?

Un déficit de communication

Autant de questions crues qui ne sont que très rarement posées. Elles n'en sont pas moins vaguement présentes à l'esprit de beaucoup de Français et au centre de ce qu'on appelle pudiquement le *«malaise des petits pays»*. Ne pas y répondre accroît la confusion et fait le jeu de tous les nostalgiques. D'autant que le *«déficit de communication»* affecte d'autres domaines, plus prosaïques mais qui peuvent être déterminants.

A quoi bon par exemple avancer à tout moment le principe de subsidiarité, emprunté à la théologie, pour rassurer ceux qui craignent un envahissement croissant des malheureux technocrates bruxellois, et ne pas informer clairement les futurs citoyens européens sur les domaines de compétence des instances européennes, nationales, régionales, municipales? Le pouvoir des *«gnomes de Bruxelles»*, que l'on sache, n'est pas d'origine divine; il procède directement des conseils européens et des conseils ministériels, qui donnent leurs directives à la Commission. Il est passablement démagogique, dans ces conditions, de faire des fonctionnaires européens les boucs émissaires d'une dérive bureaucratique.

Autre exemple flagrant et récent de *«déficit pédagogique»* : la réforme de la politique agricole commune. De l'avis général des experts, cette opération douloureuse était inévitable et relevait du bon sens. Les autorités françaises ont-elles pour autant entrepris la grande campagne d'information qui s'imposait? Ont-elles expliqué que les pays d'Europe centrale relèveraient bien plus vite leurs agricultures que leurs industries? Qu'il valait mieux aider l'Afrique à se nourrir plutôt que s'engager dans un assistanat extrêmement coûteux et pourtant destructeur? Rien de tel.

C'est ainsi qu'on renforce encore un peu plus le mythe des méfaits commis par des technocrates sans âme en attendant que se posent de graves problèmes d'ordre public. L'opposition, il est vrai, n'a guère de raison de triompher : nombre de ses représentants, qui ont voté la motion de censure, reconnaissent en privé qu'il n'y avait guère d'autre réforme possible.

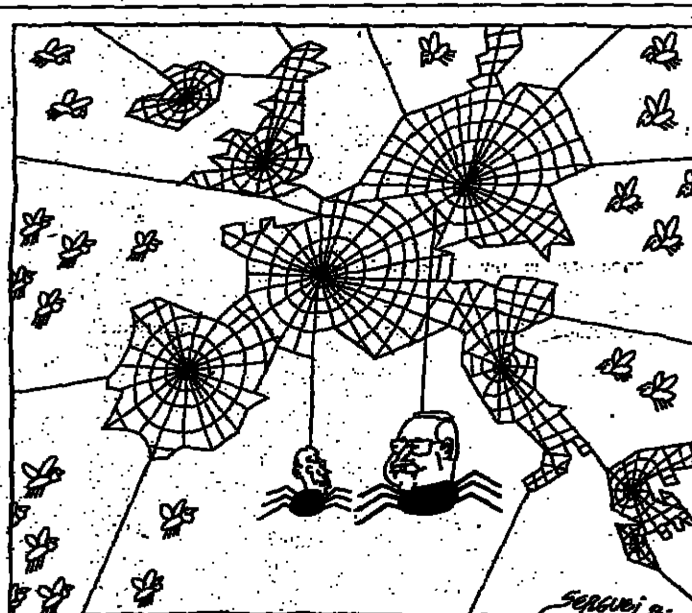
La rançon du catimini

Le débat qui s'amorce va dépasser bien souvent le cadre du traité de Maastricht, qui porte essentiellement sur la création d'une monnaie unique et sur l'amorce d'une politique étrangère et de sécurité commune. Le constater, le regretter ou s'en indigner, ne changera rien à l'affaire : on ne rassurera pas les inquiets de bonne foi en leur expliquant qu'il s'agit seulement d'approuver un abandon supplémentaire de souveraineté; car ils se rendront compte alors qu'on avait déjà procédé en leur nom, mais en catimini, à de tels abandons en signant le traité de Rome, le SME ou l'Acte unique.

L'heure est venue de payer la rançon du catimini, de rattraper le temps perdu, de trouver les mots justes pour expliquer les enjeux d'une aventure européenne vieille de plus de quarante ans mais qui a compté trop de spectateurs sourds et aveugles, de quitter les abris juridiques pour faire triompher les arguments de la raison. Sans doute aussi conviendrait-il de nuancer l'intégrisme européen du tout ou rien, dans lequel verse aujourd'hui la France : Maastricht, préparé à la hâte alors qu'un ordre ancien s'écroulait, ne pourra rien contre l'Histoire car un traité n'a jamais constitué une garantie tout risque.

L'approfondissement et l'élargissement de l'Europe coexisteront ou l'Europe n'existera pas et retournera à ses obsessions anciennes, effrayée qu'elle est par le feu qui couve ou brûle déjà à l'Est. On se prend à rêver : et si M. Jacques Delors ressortait de ses cartons ce projet d'Europe à plusieurs cercles concentriques qu'il défendait naguère?

JACQUES AMALRIC



□ **Une précision de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes.** – «Dans son article intitulé «Prenez le maquis : lisez Maastricht», paru dans *le Monde* du jeudi 11 juin, M. Maurice Delarue regrette que le traité consolidé de Maastricht soit *«strictement confidentiel»*. La délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes rappelle qu'elle a présenté, sous forme de tableau comparatif, les dispositions de ce traité dans le rapport d'information nº 2621 présenté par M. Michel Pezet, président de la délégation. Ce rapport est disponible depuis le jeudi 30 avril au guichet de la distribution et au kiosque de l'Assemblée nationale (1). Sa présentation sous forme de tableau comparatif permet de distinguer rapidement les modifications apportées au traité de Rome et à l'Acte unique européen par le traité de Maastricht sur l'union européenne.»

(1) *Kiosque de l'Assemblée nationale*, 4, rue Aristide-Briand, 75007 Paris.

Les Douze s'orientent vers un compromis sur l'augmentation du budget communautaire

***Au moment** où, un peu partout, la contestation des accords de Maastricht fait rage et à quelques jours du référendum en Irlande, les Douze estiment devoir mettre une sourdine à leurs divergences habituelles. Tel était le sentiment qui, apparemment, animait leurs ministres des affaires étrangères lorsqu'ils ont délibéré lundi 15 juin à Luxembourg du «paquet Delors 2» c'est-à-dire des propositions budgétaires de la Commission européenne pour la période 1993-1997.*

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Le souci des ministres des affaires étrangères a été de démontrer que, moyennant des efforts de chacun, un compromis global sur le budget communautaire n'était certainement pas hors d'atteinte et qu'au moins ses principales orientations pourraient être adoptées dès le Conseil européen de Lisbonne, les 26 et 27 juin prochain, l'accord définitif pouvant attendre le Conseil européen d'Edimbourg, en décembre.

Samedi 20 juin, lors d'une réunion spéciale, la présidence portugaise et la Commission préciseront les termes de cette première tentative de compromis afin d'essayer d'encore rapprocher les points de vue avant le rendez-vous de Lisbonne.

Pour l'instant, en vue du débat de lundi, seul M. Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, demeure hors de l'épure, autrement dit campe sur des positions (maintenir inchangé jusqu'en 1997 le plafond des dépenses communautaires à 1,20 % du PNB) qui rendraient un arrangement impossible.

Le 9 juin, les ministres des finances des Douze avaient mis l'accent sur la nécessité de dépenser avec parcimonie les écus du contribuable européen, de lui démontrer que la Communauté ne jetait pas l'argent par les fenêtres, et d'essayer par là même d'apaiser cette source de mécontentement (le gaspillage) dont on pense qu'elle a joué un rôle non négligeable dans le résultat négatif du référendum danois.

Leurs collègues des affaires étrangères, *dans un message à la tonalité* sensiblement plus positive, ont certes retenu la possibilité de faire des économies par rapport aux propositions de la Commission, mais ont surtout insisté sur la nécessité de respecter sans barguigner les engagements politiques souscrits à Maastricht et en particulier ceux qui concernent la *«cohésion économique et sociale»* c'est-à-dire l'effort de solidarité en faveur des quatre pays les moins prospères de la CEE, à savoir l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, le Portugal.

En ces temps où la vie communautaire est passablement troublée, la grande majorité des Etats membres aimeraient à l'évidence s'épargner un conflit interne Nord-Sud! La volonté quasi unanime qui s'est manifestée à cet égard a été saluée par M. Delors comme *«l'élément le plus encourageant de la rencontre»*.

En 1988, les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze avaient fixé le plafond des dépenses communes pour la période 1988-1992. Il est égal cette année à 1,20 % du PNB communautaire, mais le budget de la CEE (1,15 % du PNB) n'utilise pas pleinement la marge ainsi disponible. La Commission propose de relever progressivement ces plafonds pour parvenir à 1,37 % du PNB en 1997.

Une telle progression permettrait notamment de prendre en charge un fonds de cohésion, dont la création a été explicitement prévue par le traité de Maastricht (10 milliards d'écus en cinq ans pour financer la modernisation des infrastructures de transports ainsi que des projets concernant l'amélioration de l'environnement dans les quatre pays : Espagne, Grèce, Irlande, Portugal) et de fortement accroître les crédits affectés aux fonds structurels (fonds régional, fonds social, fonds d'orientation agricole) qui interviennent surtout, mais pas exclusivement, dans les pays pauvres.

C'est un programme budgétaire beaucoup trop ambitieux, estimaient six délégations lors de la réunion des ministres des finances (Royaume-Uni, Allemagne, Benelux, Danemark); les Britanniques estimaient qu'on pouvait très bien continuer à vivre avec les 1,20 % actuels.

Le compromis qui se dessine, dont le premier inspirateur a été M. Philippe Maystadt, ministre belge des finances, est le suivant. La programmation des dépenses serait étalée dans le temps – sept ans au lieu de cinq ans – et durant les deux premières années (1993-1994) les dépenses de la Communauté continueraient à être plafonnées à 1,20 % du PNB, ce qui laisserait tout de même une marge (entre 12 et 14 milliards d'écus) pour démarrer le fonds de cohésion dont il est acquis qu'il devrait être mis en place dès la fin de l'année, pour fonctionner en 1993. Il resterait à s'entendre sur la progression des dépenses durant les cinq années suivantes : le plafond pour 1999, dernière année de cette programmation sur sept ans, sera probablement, si tant est qu'il est fixé, inférieur aux 1,37 % proposés par la Commission pour la fin de la période (1997 dans sa proposition).

Vu le souci prioritaire de sensiblement accroître l'effort en faveur des pays les moins prospères, ce sont d'autres dépenses qui devront être sacrifiées. La Commission estime que la réforme de la politique agricole commune décidée voici quelques semaines peut être mise en œuvre sans coût financier supplémentaire : ce serait là une économie de 1,5 milliard d'écus par rapport à ses propositions initiales.

PHILIPPE LEMAITRE

POLITIQUE

Les dossiers de la ville d'Angoulême

M. Michel Gabaude a été inculpé d'abus de biens sociaux

A l'issue d'un débat contradictoire et sur requête du procureur de la République d'Angoulême, M. Joël Guitton, M. Michel Gabaude, ingénieur commercial, a été maintenu en détention à la maison d'arrêt d'Angoulême, lundi 15 juin. Il avait été inculpé d'abus de biens sociaux, faux et usage de faux, samedi 13 par le juge Pierre-Louis Pugnet dans le cadre de l'information judiciaire sur la station d'épuration de La Couronne, dans la banlieue d'Angoulême, et écroué. Un rapport de la Direction nationale des enquêtes fiscales ainsi qu'un rapport de la police judiciaire de Bordeaux avaient mis en évidence le rôle-clé de M. Gabaude dans les affaires de détournement de fonds liées aux activités de M. Jean-Michel Boucheron, député (non inscrit) de la Charente et ancien maire socialiste d'Angoulême. M. Gabaude avait déjà été inculpé, le 22 février 1991, à Paris, de complicité de faux en écritures de commerce et usage, recel d'abus de biens sociaux et complicité d'ingérence par M. Guy Joly, chargé de l'instruction des affaires de la SCCA et de la SEPC, deux dossiers dans lesquels M. Boucheron est également inculpé (*le Monde* des 10, 14-15 et 16 juin).

L'homme-clé de l'« affaire Boucheron »

ANGOULÊME

de notre envoyée spéciale

Après deux années d'enquête, celui que les policiers du SRPJ de Bordeaux et les fonctionnaires de l'administration fiscale présentent dans leurs rapports comme l'homme-clé de l'« affaire Boucheron » a donc retrouvé Angoulême, mais cette fois pour s'y faire notifier, samedi 13 juin, une nouvelle inculpation et être placé en détention à la maison d'arrêt, M. Michel Gabaude avait été interpellé la veille sur son lieu de travail à Mérignac, dans la banlieue de Bordeaux, sur commission rogatoire du juge Pierre-Louis Pugnet, chargé de l'instruction de l'information judiciaire, ouverte le 4 mai dernier à Angoulême, sur la station d'épuration de La Couronne.

Dans ses confessions devant le juge Joly, le 20 février dernier, M. Jean-Michel Boucheron avait cité à vingt et une reprises le nom de M. Gabaude, dont il a été le salarié de juillet 1986 à mars 1987, au sein de la Société d'études de pilotage et de construction (SEPC), en reconnaissant le rôle d'intermédiaire de cet homme d'affaires qui prélevait, par le biais de ses divers bureaux d'études, des commissions sur les marchés publics passés par la ville d'Angoulême (*le Monde* du 10 juin).

L'enquête a révélé que le marché de l'extension de la station d'épuration de La Couronne, décidée en 1988 par le Syndicat intercommunal du Grand Angoulême (SIGA), présidé à l'époque par M. Boucheron, avait ainsi donné lieu à un *détournement de fonds dont M. Gabaude a été* l'un des principaux bénéficiaires.

Seules deux entreprises avaient été autorisées à concourir pour ce marché : OTV et SOGEA, deux filiales de la Compagnie générale des eaux, alors que la Lyonnaise des eaux était exclue de l'appel d'offres. En mai 1990, le nouveau maire d'Angoulême, M. Georges Chavanes (CDS), alerte le procureur de la République de la ville, sur cette *« anomalie »* qui lui semble d'autant plus suspecte que les prix proposés par ces deux sociétés – 8 140 000 F pour OTV, qui emporte le marché, et 8 679 300 F pour SOGEA – lui paraissent exceptionnellement élevés par rapport au chiffrage de l'avant-projet, inférieur à 7 millions de francs.

L'incinération des ordures ménagères

Un autre élément avait suscité la suspicion de l'actuel maire d'Angoulême. En juin 1986, la Société d'économie mixte pour l'eau et son environnement (SEMEA) avait conclu avec la Générale des eaux un important contrat d'affermage du service de distribution d'eau, qui prévoit le versement d'une commission de 3 % des recettes de celle-ci à un bureau d'études, officiellement chargé d'une mission de contrôle. Ce bureau d'études n'était autre que le cabinet Duchassaing, installé à Mérignac, dont M. Gabaude est l'associé et le salarié.

Parallèlement à ses démarches auprès du procureur de la République, M. Chavanes prend contact au printemps 1990, avec le président de la Générale des eaux, M. Dejouany, pour obtenir la résiliation de ce contrat d'affermage. Selon M. Chavanes, cette démarche est très mal accueillie par M. Dejouany, qui lui signifie que sa société ne résilie jamais un contrat. Le maire d'Angoulême ne parviendra à ses fins qu'après avoir indiqué au président que, faute d'une résiliation contractuelle, il était décidé à l'obtenir par la voie judiciaire. Et à l'automne 1990, M. Chavanes obtient de la Générale la résiliation de ce contrat d'affermage.

Ce n'est donc que deux ans plus tard qu'une information judiciaire est ouverte sur cette affaire. Les recherches se sont révélées très vite fructueuses. Un rapport du SRPJ de Bordeaux, daté du 6 janvier 1992, avait déjà conclu, après examen des documents saisis au siège des diverses sociétés concernées et auditions de plusieurs témoins, que *« le contrôle de gestion dont devait apparemment se charger M. Gabaude, a été totalement inexistant »*, ce qui tendait à révéler une pratique de facturation fictive.

Mais un autre élément décisif a emporté la conviction du magistrat, M. Pugnet, pour décider l'inculpation de M. Gabaude. Sur commission rogatoire, il a effectué, mercredi 27 et jeudi 28 mai, une perquisition au siège de OTV, une des filiales de la Générale des eaux à Rennes, qui lui a permis de saisir la preuve matérielle d'un versement de près de 400 000 F à une des sociétés de M. Gabaude, la SEPC, soit une commission de 5 % sur le montant total des travaux concédés par le syndicat intercommunal pour la station d'épuration.

Une autre affaire est à l'étude sur le bureau du procureur de la République d'Angoulême : l'usine d'incinération des ordures ménagères, dont la construction est décidée en 1983 par le Syndicat intercommunal. En juin 1984, la SOBEA, filiale de la Générale des eaux, obtient le marché de la construction pour 43 millions de francs hors taxes. En octobre 1985, l'exploitation de cette usine d'incinération est confiée à la société lyonnaise Streichenberger. Là encore, on retrouve les mêmes intermédiaires gourmands. Streichenberger confie à la société ICT (International contact), dirigée par Mme Pascale de Varga, alias Mme Carqueville, une mission *« d'assistance technico-commerciale, de coordination, d'information et de représentation »*.

Un rapport de la direction nationale des enquêtes fiscales, daté du 29 mars 1991, fait clairement apparaître plusieurs graves anomalies. Entendue par les enquêteurs le 20 décembre 1990, Mme de Varga donne de sa mission auprès de Streichenberger une explication assez vague : *« On les assiste dans leurs réunions. Quand c'est trop technique, c'est un technicien qui y va, que je paie. Il s'agit de Gabaude, ou quelqu'un de chez lui (SEPC ou d'autres sociétés). »* Mme de Varga avait auparavant déclaré aux enquêteurs que pour tous les dossiers de sous-traitance d'International Contact son *« seul interlocuteur »* était M. Gabaude, *« que ce soit une société ou une autre »* et elle avait précisé que ce dernier lui avait été *« présenté par M. Boucheron »*.

Devant les mêmes enquêteurs, M. Gabaude a d'ailleurs lui-même reconnu qu'il donnait des *« conseils »* à International contact et qu'il *« participe à des réunions quand elle* [ICT] *me le demande »*, en précisant qu'il était intervenu *« pour la collecte des ordures ménagères, sous un angle économique »*. Outre l'omniprésence de M. Gabaude, les documents trouvés au siège de ICT révèlent que le protocole d'accord conclu entre cette société et Streichenberger, aux termes duquel ICT perçoit une commission de 8 % hors taxe du chiffre d'affaires résultant du contrat d'exploitation de l'usine d'incinération, date du 22 avril 1985, soit six mois avant le lancement des procédures d'appel d'offres en octobre 1985 !

Le rapport de la direction nationale des enquêtes fiscales contient d'autres révélations, qui font clairement apparaître le rôle d'intermédiaire quasi systématique de M. Gabaude et de ses bureaux d'études dans les marchés conclus par la ville d'Angoulême lorsque M. Boucheron en était le maire. Il révèle également que, parmi les sous-traitants auxquels faisait appel sa société, la SEPC, se trouve la société Euro-Eastern, dont le siège est installé à Grand-Caïman, un paradis fiscal des Antilles. L'enquête des inspecteurs sur les mouvements bancaires liés à Euro-Eastern montre que le principal bénéficiaire des chèques signés par cette société est M. Gabaude. *« On constate*, note le rapport, *une appréhension des paiements par des personnes physiques et une personne morale (SCCA) étrangères à Euro-Eastern et propre à caractériser la nature fictive des prestations figurées par ce sous-traitant. »*

Au-delà du département de la Charente

Partie de M. Boucheron, la curiosité des inspecteurs du fisc comme celle des juges d'instruction, a donc glissé vers cet ingénieur-conseil qui semble avoir étendu son influence bien au-delà de la seule ville d'Angoulême. Les chèques qu'il perçoit d'Euro-Eastern font apparaître, en effet, des règlements de prestations qui concernent aussi bien une « étude thermique » sur le collège angoumoisin de Ma Campagne que les Abattoirs de la Martinique, le syndicat de Valence-d'Agen, ou encore les villes de Villeneuve-sur-Lot, La Roche-sur-Yon ou Bagnères-de-Luchon, pour un montant supérieur à 2 millions de francs.

D'autres dossiers attendent : l'un d'eux, qui met à nouveau en cause la SEPC, a été transmis au début de cette année par le parquet d'Angoulême au procureur de la République de Bordeaux. M. Pugnet se trouve chargé depuis un an, d'autre part, de l'instruction de l'affaire du collège Ma Campagne, qui semble avoir donné lieu, lui aussi, à des facturations fictives d'études. Cet essaimage dans trois juridictions, Paris, Bordeaux et Angoulême, a une fâcheuse conséquence : il multiplie les délais de procédure, divise les moyens de la justice qui se passerait bien de cette difficulté supplémentaire et empêche toute lisibilité globale des affaires mettant en cause directement ou indirectement M. Boucheron. Autant de handicaps que les avocats de la ville d'Angoulême, partie civile dans plusieurs dossiers, relèvent avec agacement et qui devraient les décider à demander officiellement le regroupement des affaires auprès d'une seule juridiction.

PASCALE ROBERT-DIARD

□ **La section PS d'Evry demande la traduction de Mme Lienemann devant la commission des conflits.** – La section d'Evry (Essonne) du Parti socialiste a demandé *« à l'unanimité »*, vendredi 12 juin, la traduction de Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement et au cadre de vie, maire d'Athis-Mons, devant la commission fédérale des conflits. Dans un entretien accordé au *Parisien* du 13 mai, Mme Lienemann avait nommément mis en cause MM. Jacques Guyard, maire (PS) d'Evry, et Claude Germon, maire (PS) de Massy, dans l'affaire des fausses factures de la SAGES (*le Monde* du 15 mai). Dans un communiqué, la section PS d'Evry souligne que *« la gravité des propos tenus par cette « camarade » (...) relève des sanctions prévues par les statuts nationaux du PS »*, qui prévoient l'exclusion comme sanction maximale : *« Les principes fondamentaux du droit, la déclaration de principe du PS ont rarement été bafoués à ce point par un socialiste, qui plus est membre du comité directeur, maire, ancien député et membre du gouvernement »*, déclare le communiqué, en ajoutant que *« ces attaques porteront pour longtemps un grave préjudice »*.

Le nouveau régime de l'octroi de mer adopté par l'Assemblée nationale

Consensus autour d'une taxe coloniale

L'Assemblée nationale a adopté, dans la nuit du lundi 15 au mardi 16 juin, en première lecture, par quatre cent sept voix contre une, le projet de loi relatif à l'octroi de mer destiné à harmoniser cette taxe propre aux quatre départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion) avec les règles de la Communauté européenne avant l'ouverture du marché unique de 1993. Les députés des groupes UDC, UDF et socialiste ont voté pour ; ceux des groupes RPR et communiste se sont abstenus. C'est M. Léon Bertrand, député non inscrit de la Guyane, qui a voté contre, après avoir tenté, en vain, d'opposer à ce texte une question préalable.

L'attachement que les élus des DOM portent à l'octroi de mer prouve que certains héritages de la colonisation ont encore du bon. Surtout quand ils continuent de rapporter gros à ceux qui en bénéficient.

Descendante du « droit de poids », qui existait déjà aux Antilles en 1670 et qui ne faisait que transposer dans les colonies la pratique des octrois municipaux autrefois perçus par les villes de la métropole sur toutes les marchandises en provenance de l'extérieur, cette taxe sur les produits importés est restée jusqu'à aujourd'hui la principale ressource financière des communes. Elle a rapporté en 1991, au total, plus de 2,6 milliards de francs et elle représente l'essentiel des recettes fiscales des communes dans les quatre départements concernés : 70,9 % en Guadeloupe, 63,5 % en Guyane, 58,2 % en Martinique et 52 % à la Réunion, selon les derniers comptes disponibles.

En outre, l'évolution de son produit est pratiquement laissée à la discrétion des notables locaux. Depuis la loi de décentralisation du 2 août 1984, ce sont les conseils régionaux qui fixent pour chaque produit importé le taux de ce droit de douane qui n'ose pas dire son nom, et il en résulte une situation très embrouillée puisqu'il n'existe pas moins de dix-huit taux à la Réunion, treize en Guadeloupe et en Guyane, et onze en Martinique. Les clés de sa répartition entre les communes sont également différentes suivant les quatre départements.

Il n'est donc pas étonnant que les élus locaux, toutes tendances confondues, soient montés au créneau pour sauvegarder cette tirelire censée protéger les productions locales contre les importations quand, en échange de son programme d'action spécifique en faveur de l'outre-mer français, le Conseil des communautés européennes a admis, en 1989, que cette fiscalité protectionniste constituait *« un instrument essentiel d'autonomie et de démocratie locale »* et pouvait constituer *« un élément de soutien aux productions locales »*, mais a prié la France de la rendre compatible avec la règle de la libre circulation des marchandises applicable sur l'ensemble du territoire européen à partir du 1er janvier 1993.

Le gouvernement a donc conçu un projet de loi qui sauve les apparences en supprimant toute discrimination : les productions locales consommées sur place supporteront désormais l'octroi de mer comme les marchandises importées, le nombre des taux étant au passage limité à huit. Ce texte ménage aussi les entreprises locales : ne seront soumis au nouveau régime de l'octroi de mer que les producteurs locaux dont le chiffre d'affaires est supérieur à 3,5 millions de francs. Quatre cent cinquante entreprises seulement sur soixante dix mille seront concernées.

Tous sauf trois

Tous les députés d'outre-mer en charge de la gestion de communes – en particulier MM. Ernest Moutoussamy (app. PC, maire de Saint-François, Guadeloupe), Elie Hoarau (app. PC, maire de Saint-Pierre, la Réunion), Jean-Paul Virapoullé (UDC, maire de Saint-André, la Réunion), Dominique Larifla (PS, maire de Petit-Bourg, Guadeloupe), Frédéric Jalton (PS, maire des Abymes, Guadeloupe) – ont donc fait bloc, lundi soir 15 juin, au Palais-Bourbon, derrière le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, qui a épousé leur cause.

Tous sauf trois.

Le président du conseil général de la Guyane, M. Elie Castor, maire de Sinnamary, député apparenté socialiste, a préféré s'abstenir de paraître dans l'hémicycle et s'est fait porter « non votant » : sa formation, le Parti socialiste guyanais (PSG), que dirige le nouveau président du conseil régional, M. Antoine Karam, conteste la façon dont le produit de l'octroi de mer est réparti en Guyane, où le département en prélève jusqu'ici 35 %.

L'autre député guyanais, M. Léon Bertrand, *non inscrit, maire de* Saint-Laurent-du-Maroni, s'est fâché et a voté contre le texte du gouvernement : non seulement l'indexation du nouvel octroi de mer sur la dotation globale de fonctionnement fera perdre à sa commune la bagatelle de 3 millions de francs par an, mais le fait que le conseil régional et le conseil général soient désormais contrôlés par les dirigeants du PSG, ses principaux adversaires politiques, ne lui laisse guère d'espoir d'obtenir une meilleure part du gâteau.

Enfin, si le rapporteur de la commission des lois de l'Assemblée nationale, M. Guy Lordinot (app. PS, Martinique), maire de Sainte-Marie, ne s'est pas désolidarisé de son groupe, il n'a pas caché son mécontentement en constatant que M. Le Pensec avait cédé, le matin même, aux pressions des autres députés-maires. Dans un premier temps, en effet, le gouvernement avait décidé d'innover en réservant une partie du produit de la taxe à un « fonds régional pour les entreprises et pour l'emploi » afin de favoriser le développement économique des DOM. Or, par amendement déposé au cours de la séance par MM. Le Pensec et Michel Charasse avec l'approbation de tous les groupes, il a été décidé que le fonds en question concernerait *« le développement et l'emploi »* et que ses ressources seraient attribuées par les conseils régionaux *« sous forme de subventions aux communes »* et affectées aux investissements de ces dernières. Il n'y aura donc pas de changement : les communes continueront de bénéficier automatiquement du produit de l'octroi de mer.

Ce constat a amené le rapporteur général du budget, M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise), à faire observer que tout cela reviendra à reconduire un *« mécanisme pervers »* allant à l'encontre de l'objectif de développement affiché puisque les communes des DOM, demain comme aujourd'hui, auront financièrement intérêt à maintenir des flux d'importations élevés qui ne font en réalité que perpétuer leur dépendance économique. M. Lordinot, isolé, a dit la même chose plus crûment : *« Nous ne sommes plus à l'Assemblée nationale, mais à l'Association des maires d'outre-mer luttant pour conserver leurs privilèges de l'époque coloniale... »*

ALAIN ROLLAT

Sans quitter la présidence de SOS-Racisme

M. Harlem Désir appelle à créer « Le Mouvement »

M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, a lancé, mardi 16 juin, un appel à fonder, à l'automne prochain, une nouvelle organisation politique appelée « Le Mouvement », qui se propose de *« faire entrer dans les lieux de décision – Assemblée nationale, Parlement européen, conseils municipaux – des gens qui n'ont plus de relais politiques »*. M. Désir, qui entend rester président de SOS-Racisme au moins jusqu'au congrès de ce mouvement, en octobre, a expliqué que l'action menée par les militants de l'intégration *« se heurte à un blocage politico-administratif »*, lequel traduit *« une coupure entre ceux qui gouvernent et le reste de la société »*.

Face à *« des appareils vides de projet, incapables d'écouter la société comme de s'en faire entendre »*, M. Désir et ses amis entendent *« s'appuyer sur l'action de terrain »* et *« réunir des gens qui sont maintenus à l'écart de l'espace public »*. Ils évoquent l'exemple des écologistes, qui *« ont réussi à obliger les reponsables à s'occuper de l'environnement »*, et celui de Coluche, qui avait *« pris en charge le problème de ceux qui avaient faim »*, pour créer un mouvement visant à imposer aux dirigeants politiques la prise en considération de la situation des banlieues et de celle des chômeurs.

Quatre sujets prioritaires sont inscrits au programme du futur « Mouvement » : M. Désir voudrait voir l'Europe s'unifier plus vite, au-delà du traité de Maastricht, qu'il approuve ; il propose de réduire le budget de la défense en même temps que la durée du service national, lequel pourrait être effectivement accompli sous des formes civiles ; il demande l'augmentation substantielle du budget de la politique de la ville dans la loi de finances pour 1993 ; à propos du chômage des jeunes, il souhaite la mise en place d'une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics consacrés aux actions de formation.

« Le Mouvement », s'il se crée, se situera *« évidemment à gauche »* et présentera des candidats aux élections législatives de mars 1993, aux européennes de l'année suivante et aux municipales de 1995. Pour la présidentielle de cette même année, M. Désir aurait *« plutôt envie de voter pour une femme »*.

□ **42 % des Français se sentent proches de l'opposition.** – Selon un sondage de la SOFRES publié dans *le Figaro* du 16 juin, 42 % des Français se sentent proches de l'opposition (contre 33 % en décembre 1991) et 43 % pensent que la victoire du RPR et de l'UDF aux prochaines élections législatives serait *« plutôt une bonne chose »*. En revanche, 71 % des personnes interrogées estiment que le RPR et l'UDF ne sont pas unis et 58 % considèrent qu'ils n'ont pas su renouveler une partie importante de leurs dirigeants. Parmi ceux-ci, M. Chirac apparaît comme le plus capable de gagner une élection présidentielle. Avec 39 %, il devance nettement M. Valéry Giscard d'Estaing qui n'obtient que 21 %. Cette enquête a été réalisée du 5 au 9 juin auprès de 1 000 personnes.

□ **M. Le Pen considère M. Pasqua comme « l'un des politiciens les plus retors de la Ve République ».** – Au terme de la fête annuelle des anciens combattants du Front national, dimanche 14 juin à Neuvy-sur-Barangeon (Cher), M. Jean-Marie Le Pen a fustigé le président du groupe RPR du Sénat, en déclarant : *« Certains parmi les sympathisants du Front national pensent que M. Pasqua est proche de notre mouvement. Ils ont tort. M. Pasqua est l'un des politiciens les plus retors de la Ve République »*.

Au palais du Luxembourg

Les sénateurs adoptent le projet favorisant le câblage des immeubles

Le Sénat a adopté, lundi 15 juin, le projet de loi relatif à l'installation de réseaux de distribution par câble de services de radiodiffusion et de télévision présenté par M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication.

Près de dix ans après le lancement du plan câble, en novembre 1982, le projet de loi a pour objet principal de faciliter le câblage des immeubles et lotissements afin d'accroître le taux de pénétration du câble, actuellement insuffisant pour permettre la rentabilisation des investissements consentis notamment par l'Etat, les collectivités locales et les câblo-opérateurs.

Les sénateurs ont approuvé l'économie du projet, qui propose d'abaisser la majorité nécessaire au sein des asssemblées générales de copropriétaires pour l'adoption d'une décision de raccorder un immeuble au réseau câblé.

Ils ont également adopté la création d'une servitude de câblage des immeubles collectifs et des lotissements au bénéfice des communes, des groupements de communes ou des personnes autorisées à exploiter un réseau câblé en application de la loi sur l'audiovisuel du 30 septembre 1986. *Seul le groupe communiste* s'est abstenu.

G. P.

□ **Adoption définitive du projet de loi sur la propriété intellectuelle.** – Les sénateurs ont adopté définitivement et à l'unanimité, lundi 15 juin, le projet de loi relatif au code de la propriété intellectuelle. Ce code regroupe à la fois les dispositions relatives à la propriété littéraire et artistique, dont le droit d'auteur, et celles qui ont trait à la propriété intellectuelle.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le débat sur la construction de l'Union européenne

M. Giscard d'Estaing : une victoire du «non» laisserait derrière elle «les ruines de l'Europe»

M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a déclaré mardi 16 juin sur Europe 1 qu'il n'était pas favorable à un référendum sur la révision constitutionnelle, dont il a recommandé l'achèvement *«par la voie parlementaire»*. Estimant que les Français *«souhaitent se prononcer sur la ratification»*, il a fait observer qu'il serait difficile d'organiser deux *référendums* à quelques semaines d'intervalle. Il a demandé d'autre part que la réforme de la Constitution, dont l'examen devait continuer au Sénat mardi 16 juin avant de reprendre à l'Assemblée jeudi 18 juin, *«tienne compte»* du refus danois.

L'ancien président de la République a souligné que chacun mènerait la campagne du référendum *«sous ses couleurs»*, la majorité présidentielle *«sous les siennes»* et *«nous, l'opposition, sous les nôtres»*. Il a précisé qu'il ne fallait pas confondre les deux échéances électorales, celle du référendum, auquel il appellera à répondre oui, et celle des législatives, à l'occasion desquelles il demandera *«la fin de la gestion socialiste»*. *«Si les Français disaient non à l'Europe*, a-t-il déclaré, *ceux qui le feraient laisseraient derrière eux les ruines de l'Europe (...) Regardez quelle commotion le petit non du petit Danemark a créée dans toute l'Europe. Imaginez ce que serait le non d'un grand pays fondateur»*.

M. Giscard d'Estaing a souhaité que le président de la République *«s'implique le moins possible»* dans la campagne en raison du *«fort rejet»* dont son action est l'objet. *«Plus il s'impliquera, plus ce rejet jouera contre le traité»*, a-t-il dit.

Enfin, il a précisé que, s'il avait évité de serrer la main à Mme Elisabeth Guigou à Sélestat, le 9 juin, c'était pour ne pas donner aux médias *«l'image de la collusion»* entre le gouvernement et l'opposition.

L'Alliance populaire se prononce contre Maastricht et le Front national

Les anciens militants du Front national et du Parti des forces nouvelles qui ont créé récemment l'Alliance populaire (*le Monde* du 5 mai) ont tenu, dimanche 14 juin à Paris, leur première convention nationale. En présence, selon les organisateurs, de cent cinquante délégués représentant trente deux départements – une cinquantaine de personnes assistaient à la conclusion des travaux ouverts à la presse – M. Jean-François Touzé, délégué général, a rappelé l'opposition de ce groupe d'extrême droite à la ratification du traité de Maastricht contre laquelle il conduira une *«campagne militante d'envergure exceptionelle»*, en appelant à une *«Europe des Etats et des nations»*.

Lançant un appel aux *«nationaux»* et visant de façon transparente M. Jean-Marie Le Pen, le Front national et la presse lepéniste, M. Touzé a déclaré: *«La France n'attend ni un nouveau général Boulanger ni aucun homme providentiel. Elle n'a besoin ni d'un Reagan français, ni d'un Eltsine français, ni d'une Louis XIV néo-baroque. La France n'a que faire de ce qui a pu se passer l'été 40, l'hiver 41, l'automne 42 ou le printemps 44. La France n'attend pas pour la sauver le retour de Jacques Médecin ou l'installation à l'Elysée de tel ou tel de ses amis. La France, et parce qu'il faut mettre les points sur les «i», ne se reconnaît ni dans la secte Moon, ni dans les théoriciens de la contre-révolution bonaldienne»*.

□ **M. Barre : le *«régime des partis»*.** – M. Raymond Barre, ancien premier ministre, a regretté, lundi 15 juin, sur FR 3, que l'on soit *«revenu au régime des partis, renforcé par le régime des médias et des sondages»*, alors que, sur *«une affaire nationale, il est indispensable que les Français se rassemblent et voient l'intérêt national au-delà des étiquettes»*. Confirmant sa participation, le 3 juillet, à une réunion publique organisée à Lille par le Mouvement européen, aux côtés de MM. Pierre Mauroy et Jacques Delors, M. Barre a ajouté : *«Je ne vois pas ce qu'il peut y avoir de répréhensible à être à côté d'un ancien premier ministre français, alors que je suis moi-même un ancien premier ministre, et à côté de M. Delors, qui est président de la commission de la CEE, alors que j'ai été vice-président français de cette commission.»*

□ **M. Chevènement : «Je suis contre Maastricht parce que je suis socialiste».** – M. Jean-Pierre Chevènement, député (PS) du Territoire-de-Belfort, a déclaré, lundi 15 juin, sur Europe 1, que si le traité de Maastricht est adopté, *«il n'y aura plus, dans notre pays, d'alternance politique véritable»*, en raison de *«l'orientation libérale»* de ce traité. *«Je suis contre Maastricht parce que je suis socialiste»*, a-t-il ajouté, en distinguant sa position de celle de M. François Mitterrand, qui, lui, *«se considérait comme un européen avant, bien avant, qu'il ne devienne socialiste»*.

□ **Selon M. Queyranne, M. Chirac est «dans la panade».** – Le porte-parole du Parti socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, a déclaré, lundi 15 juin, lors de son point de presse hebdomadaire, que M. Jacques Chirac *«est dans la panade»*, face au traité de Maastricht, et que M. Jean-Pierre Chevènement *«raconte des sornettes»* lorsqu'il affirme que l'Union européenne empêcherait une véritable alternance politique en France. *«Il est paradoxal que le RPR, qui a sollicité un référendum, se «défile», aujourd'hui, devant la position à adopter»*, a-t-il dit, tandis que M. Chevènement, selon lui, *«est ultra-minoritaire»* au sein de son parti.

□ **Prochaine réunion du comité central du PCF sur Maastricht.** – Le PCF réunira son comité central les 18 et 19 juin afin de préparer sa campagne pour le *«non»* au référendum sur la ratification du traité de Maastricht. Le rapport introductif sera présenté par M. Francis Wurtz, chargé des questions internationales au bureau politique. M. Wurtz avait déjà présenté le rapport lors de la précédente réunion de cette instance consacrée à l'Europe en mai.

Les suites de l'arrêt Touvier et l'anniversaire de la rafle du Vel'd'hiv

Un appel est lancé à M. Mitterrand pour que soient reconnus officiellement les «persécutions» et les «crimes de Vichy contre les juifs»

Cinquante ans après la rafle du Vélodrome d'Hiver de juillet 1942, un groupe d'intellectuels a adressé, lundi 15 juin, un appel au président de la République pour qu'il reconnaisse «que l'Etat français de Vichy est responsable de persécutions et de crimes contre les juifs de France». Cette initiative, née il y a un mois, faisait depuis lors l'objet de discussions dans le milieu associatif et dans des cercles d'historiens. Elle a finalement pris la forme du texte que nous publions ci-dessous. Aux onze personnes qui sont à l'origine de l'appel, et parmi lesquelles on trouve l'essayiste Jean-Pierre Le Dantec, se sont déjà joints plus de deux cents signataires. Un «comité Vel'd'Hiv 42» entend prolonger cette démarche en recueillant de nouvelles signatures (BP 522, 75 528 Paris Cedex 11).

« A la fin de la seconde guerre mondiale, quelques hauts responsables de l'Etat français de Vichy ont été justement condamnés pour trahison et collaboration avec l'ennemi. En revanche, les plus hautes autorités gouvernementales de la République n'ont toujours pas reconnu officiellement ni proclamé que ce même Etat français de Vichy a commis des persécutions et des crimes contre les juifs pour la seule et unique raison qu'ils étaient juifs.

» C'est ainsi que, dans les discours et sur les rares plaques commémoratives, les juifs de France déportés et assassinés dans les camps nazis apparaissent le plus souvent comme les victimes de la seule barbarie de l'occupant allemand, même lorsqu'ils ont été poursuivis, raflés et livrés par l'Etat français parce que juifs.

» C'est en effet de sa propre autorité, et sans que l'occupant allemand le lui ait demandé, que l'Etat français de Vichy a séparé les *juifs de la communauté nationale* en instaurant le « Statut des juifs » le 3 octobre 1940, signé et promulgué par Philippe Pétain, « maréchal de France, chef de l'Etat français ».

» *Le même* Etat français de Vichy a ensuite appliqué une politique systématique de discrimination à l'encontre des juifs : fichage, spoliation de leurs biens, exclusion, exactions, humiliations.

» Il a ordonné leur arrestation par la police et par la gendarmerie françaises, lesquelles travaillaient en collaboration étroite avec la Gestapo et les unités de la Feldgendarmerie allemandes. Il les a ensuite concentrés dans des camps tels ceux de Drancy, Pithiviers, Beaune-la-Rolande, *Gurs, Rivesaltes, Argelès, Saïda*, etc.

» Enfin il a livré, ou facilité l'arrestation par les Allemands de 75 000 juifs de France (24 000 français et 51 000 étrangers et dénaturalisés) qui, hommes, femmes et enfants de tous âges, ont ensuite été déportés et assassinés dans les camps d'extermination nazis.

» A l'occasion du 50e anniversaire de la rafle du Vél' d'Hiv, les 16 et 17 juillet prochain, nous demandons que soit reconnu et proclamé officiellement par le président de la République, chef de l'Etat, que l'Etat français de Vichy est responsable de persécutions et de crimes contre les juifs de France.

» Cet acte symbolique est une exigence de la mémoire des victimes et de leurs descendants. C'est aussi une exigence de la *mémoire collective française* malade de ce non-dit.

» C'est enfin l'idée même de la République française, fidèle à ses principes fondateurs, qui est en jeu. »

Les personnes à l'initiative de ce texte sont :

Gérard Chomienne, Betty Dugowson, Michèle Grinberg, Juliette Kahane, Claude Katz, Jean-Pierre Le Dantec, Michel Muller, Robert Pepin, Eveline Rochant, Anna Senik, Talila Tagniev.

Les premiers signataires sont :

Miguel Abensour, *Gilles Aillaud*, Philippe Alfonsi, Monique Atlan, Lucie Aubrac, Raymond Aubrac, Etienne Balibar, Françoise Balibar, Guy Bedos, Ben Zimet, Pierre Bergé, Yves Berger, Alain Bernard, Olivier Betourne, Hector Bianciotti, Hélène Bleskine, Marcel Bluwal, *Gérard* Boulanger, Pierre Boulez, Gérard Bourgadier, Christian Bourgois, Claude Bouria, Martine Boutang, Pierre-André Boutang, Myriam Boyer, Jean-Pierre Brard, Claudie Broyelle, Jacques Broyelle, Pascal Bruckner, Michel Antoine Burnier, Michel Butel, Marilyne Canto, Marianne Cantorovich, Margot Capelier, Françoise Cartano, Tony Cartano, Cornélius Castoriadis, Roland Castro, Michel Chaillou, Roland Chamak, Claude Cherki, Marie-Josée Chombart de Lauwe, Paul Henry Chombart de Lauwe, Olivier Cohen, Alain Corneau, Florence Coudert, Didier Daeninckx, Jean Daniel, *Denise Dauple-Nemirovsky*, Annie Dayan, Régis Debray, Régine Deforges, Esther Desarthe, Gérard Desarthe, Sabine Delattre, Michel del Castillo, Alex Derczjanski, Jacques Derogy, Jacques Derrida, William Desmond, Harlem Désir, Marie-Thérèse *Dhelin, Jean-Paul Dolle, Henry* Dougier, Michel Drouet, Maurice Dugowson, Pierre Dumayet, Hervé Dupont-Monod, Sylvie Faidherbe, Michel Fansten, Renée Fauveau, Anne-Marie Ferrieux, Elisabeth de Fontenay, Léon Forster, Viviane Forrester, *Anne Freyer, Serge Frontier*, Max Gallo, Henri Gaudin, Francis Geffard, Philippe de La Genardière, Elisabeth Gille-Nemirovsky, Jacques Givet, Patrick Grainville, André Glucksmann, Michel Gresset, Estelle Grinberg, Jean-Claude Grumberg, *Eugène Guillevic, Jean Guiloineau*, Claude Gutman, Eric Guttierez, Gisèle Halimi, Sara Halpeyryn, Hervé Hamon, Lucienne Hamon, Marie-Claude Hamon, Antoinette Hatzfeld, Nancy Heikin, Michel Henry, Michel Heutz, Joseph Huppert, Francis Jacob, François Jacob, Vidar Jacobson, Daniel Jacoby, Albert Jacquard, Brigitte Jaques, Christian Jambet, Etienne Jaudel, *Pierre Joffroy*, Bernard Jouanneau, Jean Jourdheuil, Karine Jungman, Pierre Kahn, Matthieu Kassowitz, Guy Konopnicki, Jacqueline Korolitsky-Delilez, Jean Lacouture, Pierre Lantz, Jacques Lanzmann, Serge Lask, Denise Le *Dantec, Michel Lederer, Annie* Leclerc, Henri Leclerc, Antoine Lefebure, Maxime Le Forestier, Jean-Pierre Lelilez, Jacques Lerouge, Yveline Leroy, Jean-Paul Levy, Jean-Marc Lévy-Leblond, Annette Lévy-Willard, Nath Lilenstein, Charles Libman, Lisa *London, Bernard Lortholary, André* Lhote, Maester, Louis Malle, Brice Matthieussent, Constantin Melnik, Paul Memmi, Marianne Merleau-Ponty, Daniel Mermet, Claude Michel, Philippe Michel, Sarah Mimoun, Michel Mitrani, Ariane *Mnouchkine, Patrick Modiano, Olivier* Mongin, Annie Morvan, Michel de M'Uzan, Clarisse Nicoidski, Robert Nicoidski, Hubert Nyssen, Maurice Olender, Claude Ollier, Paul Otchakovsky-Laurens, Marc-Alain Ouaknin, Jean-Marie Ozanne, Marie-France de Palomera, Maurice Partouche, Cécile Pépin, Françoise Peyrot, Michel Pichon, Michel Piccoli, Jean-Luc Pinard Legry, Pascale Poirel, *Michel Polac*, Christian de Portzamparc, Bertrand Py, Michel Ragon, Benoît Regent, Jacques Remy, Olivier Revault d'Allonnes, Jean-François Revel, Félix Reyes, Serge Rezvani, Jean-Paul Ribes, Katia Riss, Marthe Robert, Jean-Marc Roberts, Lionel *Rocheman, Henri Rochant, Denis* Roche, Olivier Rolin, Jean Rosa, Catherine Rouvel, Claude Roy, Jean-Marc Salmon, François Samuelson, Nathalie Sarraute, André Senik, Charlotte Sibony, Daniel Sibony, Siné, Raphaël Sorin, Jean-Louis Schlegel, Philippe Sollers, Guy Sorman, Elie Jean-Claude Soufir, Antoine Spire, Cécile Sportis, Lucien Szpiro, Arlette Stroumza, Francis Szpiner, Pierre-An*dré Taguieff, Jacques* Tarnero, *Guy* Tissier, Olivier Todd, Michel Tort, Nadine Trintignant, Alain Touraine, Henri Vacquin, Monette Vacquin, *Jean-Pierre Vernant, Jean-Paul* Vernant, Françoise Verny, Paul Veyne, Ursula Kubler-Vian, Monique Vidal, Pierre Vidal-Naquet, Steve Wajsgrus, Gérard Wajeman, Nicolas Witkowski.

L'amnésie et la faute

par Laurent Greilsamer

TROIS mois après le non-lieu *rendu en faveur de l'ancien* responsable milicien Paul Touvier, poursuivi pour crimes contre l'hu*manité, M. François Mitterrand* est invité à manifester solennellement que la République française *condamne l'Etat français et recon*nait officiellement la responsabilité de Vichy dans les crimes commis contre les juifs de France.

Cette démarche inédite place spectaculairement le «politique» – et non plus le «judiciaire» – en première ligne. Mais l'occasion est peut-être unique. Dans un mois, l'ensemble de la communauté française sera en effet invitée à se souvenir de la rafle du Vel'd'Hiv, à Paris, au cours de laquelle la police française arrêta 12 884 juifs (4 051 enfants, 5 802 femmes, 3 031 hommes).

L'exemple du chancelier Willy *Brandt s'agenouillant* il y a quelques années devant le Mémorial du ghetto de Varsovie, ou encore *du roi Juan Carlos allant prier le fin* avril dans une synagogue, cinq siècles après l'expulsion des juifs d'Espagne, *montrent* probablement quel chemin suivre afin que la France admette son passé en respect *de la vérité et des souffrances des victimes*.

Il reste qu'un tel geste n'a jamais été envisagé par les plus hautes autorités françaises. Comme si la perspective d'affronter le souvenir des années 1940-1944 relevait d'un exercice trop douloureux. Comme si la République n'avait pas encore recouvré les forces d'«assumer» Vichy dont le chef de la France libre proclama, le 25 août 1944, qu'il *«fut toujours et demeure nul et non avenu»*.

La France s'est largement reconstruite sur cette amnésie. Il suffit de rappeler que le général de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand lui-même, chacun à son tour, ont fait déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de Philippe Pétain à l'île d'Yeu, affirmant qu'il s'agissait bien d'honorer le général de 1916, au risque d'occulter les responsabilités du maréchal de 1940... Cinquante ans après les tragiques errements d'un régime ayant prôné l'exclusion au point de l'inscrire dans ses lois, qui pourrait cependant prétendre que la République n'est pas suffisamment forte pour regretter officiellement, et au nom de la France, les fautes de Vichy ?

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Pour une déprogrammation générale

J'ai fait le compte : à ma connaissance, rien qu'à Paris et en un seul mois, il se sera déroulé une soixantaine de congrès et colloques, une vingtaine de commémorations, et une bonne dizaine de «fêtes», sans parler des rencontres d'hommes d'Etat, des campagnes de «sensibilisation» ou de charité, et des compétitions sportives programmées à dates fixes !

Il ne faut pas s'étonner si, parmi les titres de livres ou de films que la presse a pris l'habitude de détourner, la «Chronique d'une mort annoncée» est mise à toutes les sauces. Presque *toutes les nouvelles, aujourd'hui, sont l'effet* d'une annonce. Les trois quarts de l'information relèvent d'une actualité plus que prévisible : datée à l'avance, fabriquée de toutes pièces. Des officines s'offrent, d'ailleurs, sans que personne ne s'en offusque, à *«créer des événements»*, entendez : à susciter, par des spectacles arrangés, de la publicité rédactionnelle, moins coûteuse que l'autre et réputée plus efficace. Même les protestations d'origine syndicale ou spontanées obéissent à des calendriers voulus.

Si vous ajoutez à ce réseau de «réalités» artificielles les reportages organisés par charters, les rendez-vous réguliers avec des experts ou des notables de la politique et du spectacle pour *«savoir ce qu'il faut en penser»*, plus, pour des raisons commerciales de moins en moins dissimulées, les enquêtes saisonnières sur ce qui est censé nous empêcher de dormir – salaires des cadres, mal dans le dos, régimes amaigrissants, mœurs sexuelles des jeunes..., – seuls gardent le caractère véritablement inattendu à quoi on reconnaissait autrefois un événement digne de ce nom les morts subites de célébrités – encore qu'elles se ressemblent de plus en plus par la façon de les accueillir, de les entourer de rétrospectives *émues, et, très vite, de passer à la suivante*, – les catastrophes naturelles et les accidents de transports, c'est-à-dire les derniers caprices de *la nature et les ultimes aléas de* la *technique*. D'où l'importance donnée aux séismes, à la sécheresse, aux inondations et aux déraillements, *comme à des survivances du temps où* les journaux et leurs petits crieurs vivaient d'authentique inattendu, et comme à des occasions, *pour les porteurs du triste message*, d'étaler leur grandeur d'âme.

Puisqu'il se passe, à coup sûr, bien plus de choses imprévues qu'il y a trente ans, qu'elles viennent de partout et circulent plus vite, nous devrions en être submergés. Il faut donc admettre que le fatras de nouvelles préfabriquées qui encombre nos divers journaux, au *même moment*, et les rend toujours plus interchangeables, y compris dans leurs commentaires, occupe la place de ce réel réel, ignoré *parce que hors épure, hors budget, ayant le* tort de n'être ni programmé ni tarifé, contrariant pour les managers, sponsors et autres *manieurs d'info prémâchée, ainsi que pour le* public même : bref, gênant à tous égards, gêneur.

La vérité avait déjà bien du mal, naguère, à briser les habitudes et l'indifférence ; elle doit maintenant vaincre, outre ces routines toujours vivaces, un immense marché de faits manufacturés et de produits informatifs, auprès duquel *le petit scoop isolé, minimisé par les confrères* pour cause de concurrence, passe inaperçu.

On se demande beaucoup, ce printemps, ce que les gens SAVAIENT ou NE SAVAIENT PAS, il y a cinquante ans, de la barbarie perpétrée contre leurs voisins de palier. On serait surpris d'apprendre que, pleine guerre, censure et pénurie, nous étions sans doute mieux informés, pour peu qu'on veuille l'être, qu'en nos temps de paix, de pluralisme et de prospérité. Le gros commerce appliqué à l'information pourrait se révéler plus sournoisement manipulateur que les propagandes totalitaires, dans la mesure où il paraît inoffensif et dénué de visées idéologiques.

Prenez le cas de la construction européenne.

Les faiseurs d'opinion français se sont *empressés de la réduire à du connu*, des dates, des pourcentages, des bisbilles entre amis politiques. Il y a tellement plus sérieux à en dire, plus vital pour l'identité et la vie spirituelle de chacun !

On va nous demander un rude changement, dans nos têtes, dans nos fibres. Le patriotisme à l'ancienne s'épuise, faute des ressentiments guerriers qui l'ont entretenu de 1870 à 1945, faute de sang «impur» abreuvant nos sillons ; *mais enfin il reste son ombre familière*, le clocher qu'on *sait*, là, au détour de la route..., tandis que le nouveau sentiment d'appartenance *qu'induira Maastricht*, contre *quoi, pour* quoi va-t-il se forger ? Il n'existe même plus de péril rouge pour fédérer nos craintes. L'épouvantail des camelotes américaines et nipponnes à concurrencer, on ne peut décemment *pas en faire un drapeau*.

A quel bien immatériel tenir ensemble, puisqu'une multinationale et un montant compensatoire, décidément, cela ne se chérit pas ?

D'Ibsen à Pirandello, de Joyce à Ritsos, de Ghelderode à Calderon, de Diderot à Goethe, de Skakespeare à Dante, allons ! il existe une vision du monde et de l'homme, une façon dis*tincte de penser, un art de vivre, un génie com*mun qui devrait pulvériser sans peine « Dallas et Disneyland ». Il serait temps de rendre cet héritage sensible, émouvant, cher à chacun, d'en tirer des projets, des symboles plus enivrants que l'écu, les lignes bleues de nouvelles Vosges !

Qu'est-ce qu'une nation ? *«Un plébiscite de tous les jours»*, répondait Renan (réédité ces jours-ci par Presses Pocket). Renan va-t-il gagner contre les nationalismes plus dangereusement ethnocentristes de *nos* voisins, Fichte ou Sieburg ? Fermons nos radios et télés aux débats d'idées enrobés comme des confiseries d'entracte, et posons-nous les questions vitales, intimes et magnifiques que soulèvent les traités à venir. Sur la genèse des identités nationales, on peut consulter des revues aussi différentes que *Lignes* (n°16, éditions Hazan) ou *les Temps modernes*.

Existera-t-il enfin une âme européenne délivrée des hégémonies anciennes, bien de tous, *pour laquelle*, autre Alsace, on donnerait son sang ? Ou mieux : pour laquelle on ne serait plus prêt à mourir, mais à vivre

affe du Vel'd'hiv

… reconnus officiellement … contre les juifs »

… l'appel, et parmi lesquelles on trouve l'… Jean-Pierre Le Dantec, se sont déjà joints plus de deux cents signataires. … « Vel d'Hiv 42 » entend prolonger … démarche en recueillant de nouvelles signa… BP 522, 75 528 Paris Cedex 11).

C'est aussi une exigence de la mémoire collective française … de ce non-dit.

« C'est enfin l'idée même de la République française, fidèle à ses principes fondateurs, qui est …

Les personnes à l'initiative de ce texte sont :

… Chomienne, … Michele Grinberg, … Kahane, Claude Ka…, Jean-Pierre Le Dantec, Miche… Robert Pepin, Evely… Anna Senik, Ta…

Les premiers signataires sont …

SOCIÉTÉ

Conflit dans une résidence en Alsace

Des copropriétaires refusent un appartement collectif à des pensionnaires âgés

Le tribunal de Mulhouse, saisi en référé, dira le 23 juin s'il y a lieu de nommer un expert dans « l'affaire de la rue du Docteur-Mangenay ». Un sérieux conflit oppose, en effet, la majorité des copropriétaires d'une résidence à une association qui a installé deux appartements collectifs pour personnes âgées dépendantes.

STRASBOURG

de notre correspondant

L'inauguration, le 23 mai dernier, d'un espace de 140 mètres carrés, loués au cinquième étage d'une résidence du quartier du Mœnschberg à Mulhouse par l'Association des professionnels de la santé de la région mulhousienne, a été une fête triste : le docteur Jean-Yves Zeller, président de l'association et responsable de la société civile immobilière propriétaire, a vu éclater au grand jour le différend qui couvait avec bon nombre de copropriétaires et voisins.

Son idée, pourtant, n'apparaît pas scandaleuse : « *Faire vivre ensemble, avec une auxiliaire de vie vingt-quatre heures sur vingt-quatre, des personnes âgées qui n'ont plus totalement leur autonomie.* » Pour cela, il a monté une société civile immobilière, la SCI du Mœnschberg, qui a acquis ces appartements en décembre 1991 pour les donner en bail à l'association. Celle-ci, créée il y a dix ans par plusieurs médecins, y accueille actuellement trois personnes âgées – et devrait au total en recevoir cinq. Elles peuvent ainsi, moyennant une redevance, vivre ensemble et s'appuyer sur le personnel qui se relaie à leurs côtés. « *C'est un peu le principe des appartements éclatés de certaines résidences pour personnes âgées.* »

Incompréhension totale

Dès que la SCI a commencé les indispensables travaux dans les appartements, modifié les sanitaires, changé les moquettes, transformé cuisines et salles de bains, les choses se sont envenimées. Pour l'inauguration, les invités ont été privés d'ascenseur, une voiture ventouse bloquait la porte, le courant avait été coupé dans la cage d'escalier : message clair et anonyme du refus de cet appartement protégé dont les premiers occupants étaient arrivés en mars. Ce n'était pas une surprise : l'assemblée générale des copropriétaires avait pris position fin mars contre cette initiative et décidé d'aller en justice.

Mᵉ François Roth, avocat du conseil syndical, a plaidé cette cause le 9 juin dernier en référé devant le tribunal mulhousien. Mais il se refuse à placer le différend sur le terrain moral : « *La copropriété ne s'occupe pas de l'âge des occupants et ne part pas en croisade contre les personnes âgées, mais exige le simple respect de son règlement.* »

Le docteur Zeller a-t-il mis les voisins devant le fait accompli ? « *J'ai voulu dialoguer,* dit-il, *mais on a refusé de m'entendre. Le syndic est venu lui-même, à mon invitation, voir les appartements pendant les travaux. Il était prêt à temporiser.* » Mais ce répit a été de courte durée : le conflit est reparti de plus belle. Surtout, ajoute-t-il, les bruits les plus fous ont couru dans la résidence quand l'un des premiers pensionnaires de l'association est décédé : « *C'est vrai qu'il est mort, comme cela nous arrivera à tous et qu'il a fallu descendre son corps ; mais on a aussitôt parlé de mouroir. C'est devenu l'hystérie...* »

L'incompréhension est aujourd'hui totale rue du Docteur-Mangenay et n'a pas été atténuée par la médiatisation du conflit : « *Nous n'avons pas demandé qu'on chasse les personnes âgées,* souligne Mᵉ Roth, *mais simplement que le tribunal nomme un expert pour y voir clair.* »

Le juge doit se prononcer le 23 juin.

JACQUES FORTIER

Le ministre et la vieille dame

Le ministre pose sa main sur celles de la vieille dame. Faisant comme si de rien n'était, Marie-Louise, quatre-vingt-trois ans, poursuit le récit de ses journées dans l'appartement pour personnes âgées dépendantes où elle est pensionnaire (1). Des journées pas vraiment différentes de celles qu'elle aurait pu passer dans cette famille qu'elle n'a jamais eue. Lever, petit déjeuner, épluchage des légumes... Avec l'âge, toute activité, même familière prend de l'importance. Chaque visite devient fête. Le thé de l'après-midi a une saveur particulière.

Le temps prend son temps. Et donne le loisir de raconter les dernières nouvelles du quartier. Son quartier. En venant dans le foyer, il y a six ans, Marie-Louise n'a fait que changer de rue. Même si les bâtisses neuves brouillent les souvenirs, une plaque, une devanture, sont autant de graines qui donnent naissance à des histoires.

Ses jambes, bien que fragiles, lui permettent de se rendre de temps à autre au square voisin. Elle y accède par une voie piétonnière. Lucarne sur la vie où se croisent les habitants de l'immeuble : « *Des gens comme il faut. Qui tiennent la porte de l'ascenseur* ». Quelques-uns s'arrêtent au premier étage et viennent rendre visite à la douzaine d'anciens, tous dépendants, qui y habitent. Il leur arrive de demander des petits services comme l'arrosage de plantes en période de vacances, ou même de garder un enfant le temps d'une course ! Ils avaient été invités lors de l'inauguration de l'appartement en 1985. Et, ils étaient tout fiers de voir « leurs petits vieux » à la télévision, lors d'une émission sur l'association de gérontologie du XIIIᵉ arrondissement responsable de l'appartement.

M. Laurent Cathala a retiré sa main. Imperturbable, Marie-Louise rejoint la pièce où l'apéritif attend. Jus de fruits et Porto. Ce n'est pas tous les jours que l'on reçoit un secrétaire d'Etat à la famille.

CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) Appartement d'accueil, 12, rue Simone-Weil, 75013 Paris.

Association de gérontologie du treizième, 49, rue Bobillot, 75013 Paris

□ **Catastrophe de Furiani : deux sapeurs-pompiers inculpés.** – Le juge Jean-Pierre Rousseau, qui instruit l'enquête sur l'effondrement de la tribune du stade de Furiani, a inculpé d'homicide et coups involontaires, lundi 15 juin à Bastia, les lieutenants Christian Fili et Michel Andrei. Les deux officiers de sapeurs-pompiers étaient membres de la commission départementale de sécurité chargée d'examiner les installations prévues pour le public. Ces inculpations portent à onze le nombre d'inculpés dans un dossier qui, après avoir visé les milieux du football, se développe à présent du côté des responsabilités administratives.

□ **Inculpation de deux jeunes agresseurs d'un enseignant.** – Deux jeunes gens, âgés de dix-sept ans et dix-huit ans, ont été inculpés de coups et blessures volontaires, dimanche 14 juin, après avoir reconnu être respectivement le commanditaire et l'auteur d'une agression perpétrée à Briey (Meurthe-et-Moselle), jeudi 11 juin, contre un professeur du lycée Louis-Bertrand. Un élève, mécontent de l'attitude et la notation de son professeur de génie mécanique, avait mandaté un de ses amis, étranger à l'établissement, pour le « venger ». Ce dernier, faisant irruption dans la classe, avait aspergé l'enseignant de gaz lacrymogène et l'avait frappé au visage.

□ **« Les Noces de Cana » endommagées.** – *Les Noces de Cana*, de Véronèse, un des tableaux les plus grands et les plus célèbres du monde, ont subi cinq déchirures au cours d'une manœuvre destinée à les éloigner du mur de la salle du Louvre où elles sont exposées. L'accident n'a pas rendu nécessaire un rentoilage du tableau, mais uniquement des interventions ponctuelles. Les déchirures portent sur la partie architecturale de l'œuvre, notamment la balustrade.

JUSTICE – Alors que le tableau de bord des Airbus A-320 sera probablement modifié

Des familles de victimes de la catastrophe du mont Sainte-Odile assignent Air Inter en référé

Cinq mois après la catastrophe du mont Sainte-Odile (Bas-Rhin), qui avait fait quatre-vingt-sept morts le 20 janvier, l'avocat de deux familles de victimes, Mᵉ Alain Behr, du barreau de Nancy, a assigné la compagnie Air Inter en référé devant le tribunal de Strasbourg (Bas-Rhin) afin d'obtenir des provisions d'indemnisation de 500 000 F. L'avocat estime que les provisions qui ont été versées jusqu'à présent sont « médiocres », d'autant que les barèmes d'indemnisation prévus par la convention de Varsovie sur le transport aérien pouvaient être dépassés en cas de faute du transporteur. Or, selon Mᵉ Behr, l'absence d'avertisseur de proximité de sol sur l'Airbus A-320 accidenté constituait une « faute grave » d'Air Inter. En 1990, sur un appareil identique, un pilote d'Air France qui avait confondu deux modes de descente aux abords de l'aéroport de Düsseldorf avait pu éviter l'accident grâce au déclenchement de cette alarme.

L'Airbus A-320 de la compagnie Air France prépare une descente aux instruments vers l'aéroport. Le pilote automatique est enclenché. Le commandant de bord croit afficher un angle de pente de 3 degrés. Il a, en fait, programmé une vitesse de descente, et le chiffre 3 sélectionné se transforme en une vitesse verticale de 3 000 pieds par minute (1 000 mètres par minute environ), qui correspond à une pente quatre fois plus importante.

L'alarme de proximité par sol retentit. La réaction est immédiate : le commandant de bord débranche le pilote automatique et parvient à stabiliser la descente à 500 pieds (170 mètres) du sol. La catastrophe est évitée et l'avion peut reprendre sa descente normalement. L'incident, comme c'est l'usage, a fait l'objet d'un examen détaillé de la commission d'analyse des vols d'Air France, qui conclut à un oubli ou à une erreur de sélection.

Sur le tableau de bord, le même écran sert à l'affichage de deux modes de descente différents, en degrés ou en pieds par minute, dans les deux cas avec deux chiffres. La sélection se fait par un poussoir...

« *Plusieurs autres cas semblables* (d'erreur) *ont été détectés. Leur similitude peut faire penser qu'il s'agit de la même cause : le mauvais contrôle d'un automatisme* », commente la commission, tout en signalant que le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) a fait état d'un risque de confusion de ce type, fréquente en instruction.

Un affichage à quatre chiffres

Dans l'analyse de l'incident de Düsseldorf, la commission souligne trois causes de l'erreur de sélection : défaut de contrôle mutuel au moment de l'affichage, excès de confiance dans les automatismes, manque de surveillance grave de la réponse des automatismes. En ce qui concerne ce dernier point, la commission note que la distinction entre les deux modes est « *très lisible* » sur l'écran et que le « *vario* » (qui donne la vitesse de descente verticale) a augmenté jusqu'à 3 000 pieds par minute pendant une minute sans que l'équipage s'en aperçoive.

Selon l'hypothèse la plus probable, c'est la même erreur qui serait à l'origine de la catastrophe du mont Sainte-Odile. A cette différence près que les avions d'Air Inter n'étaient pas équipés, à l'époque, d'une alarme de proximité du sol. Le ministre des transports d'alors, M. Paul Quilès, a ordonné depuis à la compagnie française d'équiper ses avions d'un tel système. Reste à savoir si ce type d'erreur justifie la modification du tableau de bord de l'avion ou peut être évité par un simple respect des procédures.

M. Paul Quilès avait aussi demandé à Airbus une étude sur l'ergonomie des A-320 afin de réduire tout risque éventuel de confusion. Airbus Industrie avait réuni à l'époque l'ensemble des compagnies utilisatrices et signalé qu'aucune demande de modification des affichages dans le poste de pilotage n'avait été formulée. Aujourd'hui, les souhaits d'Air France et d'Air Inter sembleraient pourtant aller dans le sens d'une modification. Le mois dernier, une nouvelle réunion a eu lieu à Cancun (Mexique), où il a été question des améliorations de tous ordres qui pourraient être apportées aux différents types d'Airbus. La modification du tableau de bord a été abordée. L'avionneur a étudié l'hypothèse d'une modification de l'affichage de la vitesse de descente en quatre chiffres plutôt que deux, ce qui est le cas sur les triréacteurs MD11 de la firme McDonnel-Douglas.

MARTINE LARONCHE

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'affaire Toshiba devant le tribunal de commerce de Paris

M. Tapie conteste à M. Tranchant le droit de le poursuivre

Le tribunal de commerce de Paris rendra le 29 juin sa décision après avoir examiné, lundi 15 juin, la requête de M. Bernard Tapie contestant à Investold, la société de son ancien associé, M. Georges Tranchant, le droit de porter plainte dans l'affaire Toshiba. L'un des avocats de l'ancien ministre de la ville, que cette affaire avait contraint à la démission le 23 mai, Mᵉ Philippe Lafarge, a estimé qu'Investold *« n'a pas de personnalité morale »*, ayant été dissoute au plus tard en janvier 1989 puis *« ressuscitée »* pour les besoins de ce différend par M. Tranchant en novembre 1989. Mᵉ Lafarge a également affirmé que M. Tranchant, député RPR des Hauts-de-Seine, ne saurait réclamer une part des 13 millions de francs versés par Toshiba à M. Tapie lors de la cession de la société dans laquelle les deux hommes étaient associés. Selon l'avocat, M. Tapie aurait en effet *« sauvé deux fois »* la société de M. Tranchant en apurant son passif pour environ 67 millions de francs.

Quelle que soit cependant la décision rendue par le tribunal, ce volet commercial de l'affaire instruite à Paris par Mᵐᵉ Edith Boizette, et dans laquelle l'ancien ministre est inculpé de complicité et recel d'abus de biens sociaux, ne devrait pas changer le cours de l'instruction pénale. Mᵐᵉ Boizette est en effet saisie sur réquisition du parquet de Paris et si Investold était récusée, M. Tranchant, présent à l'audience du tribunal de commerce, a annoncé que le préjudice serait alors transféré à ses actionnaires qui, dans tous les cas, sont fondés à défendre leurs intérêts.

L'audience de lundi a également mis en évidence la situation ambiguë de M. Tapie, homme d'affaires, quand il était encore au gouvernement. Selon les avocats de M. Tranchant, l'assignation devant le tribunal de commerce, qui leur fut délivrée le 21 mai par M. Tapie, est en effet suspecte de nullité car elle démontrerait que ce dernier, alors ministre, était en contradiction avec la Constitution qui déclare incompatibles les fonctions ministérielles avec toute activité professionnelle.

Le faux pas constitutionnel de l'ancien ministre

« Marivaudage judiciaire », « palinodie », « palimpseste » (1) ... Le tribunal de commerce de Paris n'était sans doute guère habitué à un vocabulaire si littéraire. Mais Mᵉˢ Georges Jourde et Jean Veil, défenseurs de M. Tranchant, ont décidé de s'en donner à cœur joie depuis leur récente trouvaille. Le 12 juin, les avocats de M. Tapie, Mᵉˢ Philippe Lafarge, Yves Baudelot et Philippe Saigne, leurs auraient fait savoir, écrivent-ils non sans humour, que la société Tapie et Compagnie qui les assignait *« n'est pas celle que l'on croit qu'elle est au vu de l'assignation du 21 mai 1992 derrière laquelle elle se serait avancée masquée »*.

Assez embrouillé en apparence, ce nouvel épisode de la guérilla juridique qui oppose les deux camps, avec pour enjeu une commission de 13 millions de francs



reçue de Toshiba par M. Tapie en *1985*, a pour origine ce qui semble bien être un faux pas commis par l'homme d'affaires à l'époque où, encore ministre, il jurait se battre avec le soutien du pouvoir et sans être obligé de démissionner. M. Tapie, qui faisait alors tout pour éviter une inculpation, avait décidé de se retourner contre M. Tranchant devant le tribunal de commerce, afin de contester, non sans arguments, la qualité de partie civile d'Investold dans la mesure où cette société avait été réactivée tardivement par ce dernier pour les besoins de sa cause financière.

L'article 23

C'est ainsi que, le 12 mai puis le 21 mai, M. Tapie assigna son adversaire devant le tribunal de commerce de Paris. Fixée d'abord au 1ᵉʳ juin, l'audience sera reportée au *15* juin. Selon l'assignation reçue par M. Tranchant, le *« demandeur »* était *« la société en nom collectif Tapie et Compagnie, dont l'enseigne est Groupe Bernard Tapie, dont le siège social est situé 24, avenue de Friedland à 75008 Paris, agissant poursuites et diligence de ses représentants légaux, domiciliés audit siège »*. Lors du rendez-vous pour fixation d'audience du 1ᵉʳ juin, les avocats de M. Tranchant demanderont à leurs confrères de la partie adverse d'identifier plus précisément les *« représentants légaux »* en question. Il leur sera répondu qu'il s'agit de M. Tapie lui-même. Vérification faite, la SNC Tapie et Compagnie, immatriculée au registre de commerce de Paris le 3 octobre 1979 sous le numéro B 316 655 125 (79 B 07756), avait jusqu'à la fin mai pour gérant unique M. Tapie. Tout récemment, mais après sa démission du gouvernement, l'ancien ministre de la ville a laissé la place de gérant à l'un de ses collaborateurs, M. Elie Fellous. Mais il semble bien qu'en formulant ainsi son assignation le 21 mai, le ministre Tapie avait quelque peu oublié l'article 23 de la Constitution de la Vᵉ République. Cet article dispose que *« les fonctions de membre du gouvernement sont incompatibles avec l'exercice de tout mandat parlementaire, de toute fonction de représentation professionnelle à caractère national et de tout emploi public, ou de toute activité professionnelle. »*

Cette disposition tend à éviter le mélange des genres entre les affaires du pays et les affaires privées. Or, selon Mᵉˢ Veil et Jourde, M. Tapie s'est placé en contradiction formelle avec la Constitution. En effet, alors qu'il était encore ministre, n'agissait-il pas en qualité de gérant d'une société commerciale ? Bref, affirment les avocats de M. Tranchant, jusqu'au jour de sa démission, effective le *23* mai, M. Tapie ne pouvait agir devant le tribunal de commerce sauf à se placer dans l'illégalité constitutionnelle. En conséquence, son assignation serait nulle.

A cette argumentation, les avocats de M. Tapie ont cependant trouvé une parade : en fait, ont-ils fait savoir *in extremis*, en réponse aux arguments de leurs adversaires, la société qui vous assigne n'est pas celle que vous croyez. Il s'agit en réalité de *« la Société financière et immobilière Bernard Tapie, nouvelle dénomination de la société Bernard Tapie et Compagnie, immatriculée au registre de commerce de Paris sous le numéro B 316 238 906 (75 B 05592) dont le siège social est situé 24, avenue de Friedland, à 75008 Paris, agissant poursuites et diligence de son gérant, M. Elie Fellous. »*

Exit donc M. Tapie, soudain remplacé par une société cousine, à la dénomination voisine, au siège identique mais au gérant différent. Le tribunal de commerce de Paris, qui se prononcera sur ces nouveaux arguments le 29 juin, devra dire si cette riposte est crédible ou si, au contraire, M. Tapie, devant l'argument constitutionnel, tente tardivement de faire passer l'une pour l'autre. N'est-il pas courant, dans le monde des affaires, de jouer ainsi sur des sociétés aux intitulés similaires mais aux compositions différentes ? Le problème, c'est que cette seconde société a *pour activité essentielle* celle de marchand de biens, qui semble a priori sans rapports avec le dossier Toshiba. Mais, surtout, toutes les pièces à en-tête Groupe Bernard Tapie et sous l'enseigne Tapie et Compagnie versées au dossier à propos des 13 millions litigieux se *réfèrent à une... SNC immatriculée* sous le numéro B 316 655 125. C'est-à-dire celui de la première société, celle dont M. Tapie était encore gérant le jour de sa démission du gouvernement...

EDWY PLENEL

(1) *Palimpseste : parchemin manuscrit* dont on a effacé la première écriture pour pouvoir écrire un nouveau texte.

□ **Rectificatif.** – Dans notre article intitulé « Le mystérieux naufrage des pompiers socialistes de l'économie » (*le Monde* du 12 juin) une confusion nous a fait écrire Lannemezan au lieu de *Lézignan*. M. Pierre Guidoni était bien élu (PS) de Narbonne-Lézignan (Aude).

L'enquête du juge Van Ruymbeke sur le financement des partis

Le patron d'une société d'édition nantaise en garde à vue

Le directeur d'une société d'édition nantaise, M. Daniel Nedzela, a été interpellé, lundi 15 juin, et placé en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire de Nantes sur commission rogatoire du juge rennais Renaud Van Ruymbeke.

M. Nedzela, qui dirige la Société nouvelle d'édition et de publication (SNEP), aurait été, avec MM. René Trager et Michel Reyt, le patron de la Sages actuellement incarcéré à Rennes, l'un des trois principaux *collecteurs de fonds illicites du* Parti socialiste en Loire-Atlantique. Son arrestation intervient dans le cadre de l'instruction menée par le juge Renaud Van Ruymbeke sur les activités de René Trager, l'industriel nantais inculpé d'abus de biens sociaux et banqueroute frauduleuse (*le Monde* du 3 mars) qui se trouve au cœur de deux affaires de fausses factures instruites à Rennes et à Angers et impliquant plusieurs élus socialistes de la région nantaise. Le 4 juin, le juge Van Ruymbeke avait inculpé MM. Michel Maurice, ancien collaborateur de Mᵐᵉ Georgina Dufoix à l'époque où elle était ministre, et Yves Le Lann, ancien directeur de cabinet du maire de Saint-Nazaire. MM. Daniel Nedzela, René Trager et Michel Reyt, de la Sages, se seraient partagé les opérations de collecte de fonds ainsi que les élus et les entreprises dans la région nantaise. Une cohabitation rendue difficile par les luttes de personnes et les rivalités de courants qui *n'ont pas* cessé de déchirer les socialistes de la région pendant les années 80.

Le magistrat rennais, qui instruit *par ailleurs* le dossier du financement occulte des partis politiques dans la Sarthe, s'est plongé ces dernières semaines dans les affaires de Nantes et ses banlieues. Une perquisition opérée le *5* juin à la préfecture de Nantes a notamment permis au juge rennais de mettre la main sur des dossiers de la *Commission départementale d'urbanisme* et de commerce (CDUC). Il s'agirait de documents relatifs aux autorisations d'implantation de supermarchés dans plusieurs localités socialistes de l'agglomération nantaise, tout particulièrement à Saint-Herblain et à Saint-Sébastien-sur-Loire. Le juge cherche à déterminer si des élus ont touché d'importantes commissions à l'occasion de ces implantations et si les autorisations ont fait l'objet de procé*dures d'attribution* régulières.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

SCIENCES

Le débat sur les biotechnologies

Les chercheurs déplorent les contraintes de l'enquête publique envisagée sur les organismes génétiquement modifiés

Le projet de loi sur l'utilisation et la dissémination des organismes génétiquement modifiés (OGM), actuellement en discussion au Parlement, déclenche un tollé de protestations parmi les scientifiques. Motif de leur inquiétude : un *amendement* adopté le 25 mai en première lecture à l'Assemblée nationale, qui soumet certains projets de recherche utili*sant des OGM à une enquête* publique préalable.

L'avenir de la recherche française dépend-il du projet de loi qui fait actuellement la navette entre l'Assemblée nationale et le Sénat ? L'enquête publique demandée par M. Daniel Chevallier, rapporteur de la production et des échanges à l'Assemblée, représente-t-elle simplement un degré supplémentaire de démocratie, en permettant au public d'être informé de ce qui se fait dans les laboratoires de génie génétique ? Ou constitue-t-elle, comme l'affirment vingt-cinq scientifiques (tous chercheurs de renom, parmi lesquels quatre Prix Nobel) dans un appel rendu public le 15 juin (*le Monde* du 16 juin), *« un boulet règlementaire »* propre à *« freiner l'innovation et le progrès médical »* ?

Seule assurance : les manipulations du vivant, balbutiantes il y a seulement vingt ans, sont désormais placées sous haute surveillance. Cette précaution, à long terme, ne peut être que bénéfique à la science et à ses applications, dans un domaine où les risques pour la santé et l'environnement ne peuvent être encore totalement exclus. Une préoccupation que les directives européennes émises en 1990 ont largement prise en compte, puisqu'elles prévoient, tant pour la recherche en laboratoire que pour la dissémination des OGM, une série impressionnante de procédures de contrôle et de sécurité. Destiné à harmoniser le droit français avec ces deux directives, le projet de loi actuellement débattu comporte deux volets, relatifs à l'utilisation des OGM en milieu confiné et en milieu ouvert. C'est dans le premier volet que se trouve l'objet du litige. Adoptées en première lecture au Sénat le 21 avril, les dispositions du projet de loi relatives à l'utilisation confinée des OGM prévoient que *« toute utilisation à des fins de recherche, de développement ou d'enseignement d'OGM dans une installation publique ou privée, et sans qu'il y ait, sauf à titre gratuit et aux fins d'essai, mise sur le marché des produits obtenus, est soumise à agrément »*. Ainsi que le précise le projet de loi, *« un nouvel agrément doit être sollicité en cas de modification notable des conditions d'utilisation »* des OGM, même lorsque ceux-ci ont fait l'objet d'une première demande.

Menaces pour l'avenir ?

Délivrées à l'exploitant par le ministère de la recherche (assisté du *ministère* de l'environnement qui dispose d'un droit de véto), ces autorisations impliquent que soient respectées les règles de sécurité édictées par la Commission du génie génétique. Celle-ci, qui dépend du ministère de la recherche, a établi un classement très précis des OGM en fonction de leur niveau de risque pour la santé publique et l'environnement. Si les organismes de type I (non pathogènes) peuvent être manipulés dans les laboratoires sans précaution particulière, ceux de type II, III et IV doivent être employés dans des conditions croissantes et extrêmement strictes de confinement et de décontamination.

A cette *réglementation* lourde mais salutaire (ne serait-ce que parce qu'elle imposera aux personnels des laboratoires des règles de sécurité que les chercheurs sont *souvent les premiers à oublier*), fallait-il ajouter d'autres clauses, plus contraignantes encore ? Les biologistes sont en tout cas unanimes à réagir contre la proposition adoptée, le 25 mai, en première lecture à l'Assemblée Nationale (*le Monde* du 27 mai), selon lequel la demande d'agrément concernant l'utilisation d'OGM à des fins de recherche doit être accompagnée, chaque fois qu' *« elle concerne une installation qui n'utilisait pas précédemment des OGM »*, d'une enquête auprès du public.

Cette enquête, précise l'amendement, serait réalisée sur la base d'un rapport élaboré par l'exploitant et mis à la disposition du public pendant un délai d'une durée d'un mois . Une procédure *jugée par les scientifiques absurde* et totalement inadaptée. Non seulement parce que le principe de l'enquête publique leur paraît disproportionné au regard de la dangerosité de leurs travaux, mais aussi et surtout parce qu'il comporte, selon eux, de graves menaces pour l'avenir de leur recherche et de ses applications.

Logique des procédures administratives oblige, qu'adviendra-t-il, par exemple, d'un laboratoire déjà existant, que le projet de délocalisation *actuellement* en cours d'application obligerait à déménager ? *« Les normes édictées par la Commission se référant pour l'essentiel aux installations, le nouveau bâtiment devrait être soumis à enquête publique, même s'il héberge une équipe reconnue travaillant depuis des années sur des OGM ! »*, affirme Louis-Marie Houdebine, chercheur à l'unité de différenciation cellulaire de l'INRA (Jouy-en-Josas), pour qui cette proposition, dépourvue de sens, *« ne peut que retarder en pure perte la recherche »*.

Les armes des Etats-Unis

« Les biotechnologies constituent désormais l'une des disciplines scientifiques les plus contrôlées, et il faut s'en réjouir. En revanche, soumettre un projet de recherche à une enquête publique est l'exemple même de la « fausse sécurité », *puisque, par définition, on ne peut savoir à l'avance ce que donnera la dite recherche »*, renchérit Axel Kahn, directeur de l'unité de génétique et pathologie moléculaire de l'INSERM, en rappelant que même en Allemagne ou au Danemark, pays pourtant soumis à une forte pression écologique, *« jamais des mesures aussi drastiques n'ont été prises à l'encontre de la recherche »*.

Réaction d'humeur d'une communauté traditionnellement peu *encline à ouvrir les portes de sa* tour d'ivoire ? Inquiétude plus profonde de savants dont le pouvoir, porteur d'immenses progrès médicaux et agronomiques, se voit *aujourd'hui mis en cause* par les agitations de la politique ? En tout état de cause, et sur un plan purement technique, ils ont raison quand ils affirment que le génie génétique n'est pas intrinsèquement dangereux. Seules peuvent l'être les organismes vivants qu'il met en œuvre, et ces derniers, du plus inoffensif au plus pathogène, tombent désormais sous le coup d'une règlementation extrêmement rigoureuse.

Fantasmes ou réalités, les risques qu'évoque pour l'opinion publique les biotechnologies ne peuvent pour autant être balayés d'un revers de loi. Et le développement de ce formidable outil, qui, mal *employé, pourrait ne pas être* exempt de conséquences néfastes, ne se fera dans un climat serein qu'au prix d'une réelle politique de transparence. *« Les populations ont le droit de savoir ce qui se passe dans les laboratoires de recherche à côté desquels ils vivent »*, reconnaît le professeur Jean-Pierre Zalta, directeur du centre de recherche de biochimie et de génétique moléculaire (CNRS) de Toulouse et président de la Commission de génie génétique . *« Mais livrer à tout un chacun des programmes de recherches pouvant contenir des données confidentielles, à l'heure où les Etats-Unis se donnent les armes pour dominer le monde en matière de biotechnologies, c'est se donner des chaînes pour se lier les poings ! »* .

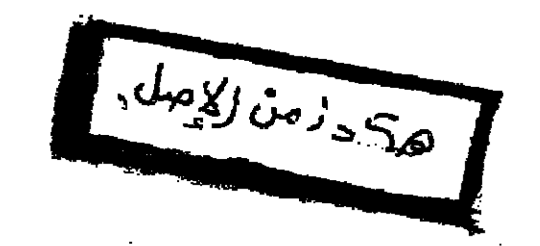
CATHERINE VINCENT

FAITS DIVERS

Un collégien tué à bout portant

Un adolescent marocain âgé de quatorze ans a été tué, lundi 15 juin, dans le hall d'entrée d'un immeuble HLM à Chauny, près de Saint-Quentin (Aisne), par un voisin. Le jeune Abdelhark rentrait du collège pour déjeuner chez lui lorsqu'il a été atteint par deux décharges de balles à sanglier, tirées à quelques mètres de distance.

Le meurtrier, Sabin Cordelette, un ouvrier de trente-quatre ans qui habite au rez-de-chaussée de cette HLM de la cité des Anciens-Combattants, était posté à la porte de son appartement. Il a été placé en garde à vue à la gendarmerie de Laon, où les contrôles d'alcoolémie se sont révélés négatifs. L'enquête de flagrant délit confiée à la gendarmerie devra établir si ce crime relève du conflit de voisinage, dans une cité située aux portes d'un quartier en « développement social », ou du meurtre raciste.



me société d'édition nantaise en garde à vue

s de l'enquête publiq... iquement modifiés

FAITS DIVERS

SPORTS

FOOTBALL : le Championnat d'Europe des nations, groupe 2

Pays-Bas-CEI, 0-0

Le dernier jouet d'Anatoli Bychovets

Les noms des deux qualifiés du groupe 2 pour les demi-finales du Championnat d'Europe des nations ne seront connus, comme dans le groupe 1, que lors de la dernière journée des phases de qualification qui opposera l'Allemagne aux Pays-Bas et l'Ecosse à la CEI, jeudi 18 juin. Après le match nul, 0-0, entre les Pays-Bas et la CEI, lundi 15 janvier à Göteborg, et la victoire de l'Allemagne sur l'Ecosse, 2-0, à Norrköping, les Ecossais sont d'ores et déjà éliminés. Mais l'Allemagne et les Pays-Bas, premiers avec 3 points, et la CEI, troisième avec 2 points, peuvent encore tous trois se qualifier.

GÖTEBORG

de notre envoyé spécial

Le mourant se porte bien. Il vient de tenir en échec les champions d'Europe sortants, après avoir fait match nul avec les champions du monde. Dans cet Euro 92, l'équipe de la CEI, éphémère château de sable que les vents de l'Histoire ne tarderont plus à disperser, se transforme chaque jour davantage en une forteresse inexpugnable sur le chemin des demi-finales. Lundi, pas plus que les solides fantassins allemands, les troupes d'élites hollandaises ne sont parvenues à la dynamiter. Les deux régiments les plus décorés d'Europe devront donc s'entretuer pour ce billet qu'une équipe de papier n'a pas voulu leur céder.

Sur le banc de touche du stade de Göteborg, le chef des assiégés pouvait afficher une bouille ronde de Pierrot, bien plus réjouie qu'à l'habitude. Préposé à l'enterrement de son équipe, il est en passe de lui offrir des funérailles en grandes pompes, dignes de celles d'un maréchal de l'empire défunt. Drôle de destinée que celle d'Anatoli Bychovets, entraîneur de l'équipe d'URSS, puis de la CEI depuis 1990 : il s'est vu offrir le jouet de ses rêves sur le tard, en sachant qu'il aurait un jour à le casser. Car l'homme qui barre aujourd'hui la route à deux grands du football mondial s'est longtemps vu rejeter dans l'ombre d'un géant. Celle de Valeri Lobanovski, Ukrainien de Kiev comme Bychovets, et entraîneur légendaire du Dynamo et de la sélection nationale pendant près de vingt années.

La carrière de Bychovets a suivi celle de son aîné, toujours deux pas en retrait. Lobanovski ne partageait pas son pouvoir. Il voue même encore aujourd'hui, dit-on, une haine farouche à son ambitieux rival. Pendant qu'il conduisait l'URSS à une glorieuse épopée mexicaine, puis à la deuxième place du Championnat d'Europe de 1988, Bychovets devait donc se contenter de brillants accessits : un titre de vice-champoin d'Europe avec les juniors, et surtout une médaille d'or olympique à Séoul. Le jeune apparatchik du football aurait pu rester éternellement confiné derrière le vieux dignitaire, si lors du Mondiale de 1990 les Soviétiques n'avaient essuyé une terrible débâcle. Lobanovski n'avait plus qu'à capituler sans conditions : il s'exilait pour les Emirats arabes unis, où il entraîne avec plus ou moins de succès la sélection locale.

Une fonction en sursis

A quarante-quatre ans, Anatoli Bychovets pouvait enfin s'asseoir dans le fauteuil convoité, transformé en siège éjectable d'une fonction en sursis. Il le fit en imposant son propre style, dans le sens de l'Histoire. Aux manières dictatoriales du taciturne Lobanovski a succédé sons sens du dialogue. *« Il avait ses méthodes, j'ai les miennes,* explique-t-il, dans un entretien à *France-Football. Je veux que les joueurs puissent s'exprimer individuellement, en toute démocratie. »* Les joueurs semblent lui en être reconnaissants. *« Nous préférons Bychovets à Lobanovski,* dit l'attaquant Vladimir Lionty. *L'autre nous prenait pour des machines et se moquait des blessés, seul le collectif comptait. Bychovets est plus humain, et il nous accorde même une certaine liberté sur le terrain. »*

La force de l'entraîneur est surtout d'avoir réussi à accompagner les secousses de l'éclatement de l'empire, qui ont atteint de plein fouet le football de l'ancienne URSS. Les meilleurs joueurs souhaitaient monnayer leurs talents à l'étranger ? Il les a encouragés, même s'il se plaint aujourd'hui des difficultés qu'il a rencontrées pour rassembler sa troupe hétéroclite. Lui-même, lorsque la tombe se sera refermée sur la CEI, partira sans doute entraîner un grand club étranger. Ils ne voyaient plus l'intérêt de transpirer dans un maillot de convention, pour un drapeau de pacotille ? Il a su les convaincre que le Championnat d'Europe était l'ultime moyen de mettre en valeur leurs qualités. Car l'éclatement de l'ancien football soviétique en autant de championnats que de nouvelles Républiques, promet à court terme un affaissement général de sa valeur.

Anatoli Bychovets se retrouve donc en Suède au commandement d'un bateau un peu ivre, qu'il manœuvre avec les petits moyens du bord. L'équipe a ainsi dû parcourir les 350 kilomètres entre Norrköping et Göteborg en car, pendant que les autres se pavanent en avion. Mais à quels sacrifices n'aurait pas été prêt l'entraîneur, pour vivre son rêve de justesse, avant qu'il ne s'écroule ? Avec son jouet fragile, il peut enfin narguer les plus grands.

JÉRÔME FENOGLIO

Allemagne-Ecosse, 2-0

L'effet Effenberg

L'Allemagne a battu l'Ecosse, lundi 15 juin à Norrköping, par 2 à 0. Les buts ont été inscrits par Karl-Heinz Riedle (30e) et Stefan Effenberg (47e). Mal-aimé du football allemand, ce dernier se montre de plus en plus convaincant.

NORRKÖPING

de notre envoyé spécial

En sortant du stade, il est assailli par les caméras et les journalistes allemands. Stefan Effenberg se réfugie dans le bus de sa délégation pour répondre posément, calmement, à une pluie de questions. Très à l'aise, il analyse lE match contre l'Ecosse sans se départir de son sérieux. Il esquisse à peine un sourire lorsqu'on lui demande s'il a conscience qu'il a été un des principaux artisans de la victoire de son équipe. C'est vrai que ce grand blond de vingt-trois ans, qui a la coquetterie de porter un petit diamant à l'oreille gauche, réussit pour l'instant son tournoi. Bon contre la CEI, il a été meilleur encore contre l'Ecosse, marquant, en prime, le second but – un peu chanceux – de l'Allemagne.

Quel changement en deux rencontres ! Il y a à peine trois jours, on demandait encore à Berti Vogts, le sélectionneur allemand, s'il était persuadé d'avoir fait le bon choix en offrant à Effenberg le rôle de l'*« irremplaçable »* Lothar Matthaüs qui, blessé, a dû déclarer forfait. Le vent commence à tourner : Stefan réussit à convaincre les supporters allemands.

Pourtant, il a été le mal-aimé de la dernière saison du championnat allemand. Tout avait commencé en octobre 1991 au Frankenstadion de Nuremberg. Dans le match contre le pays de Galles, au titre des éliminatoires de l'Euro 92, Vogts le fait entrer, à un quart d'heure de la fin de la rencontre, à la place de Thomas Doll (Lazio de Rome), le seul joueur originaire de l'ex-RDA membre de la sélection nationale. Il a droit à une bronca comme jamais auparavant un joueur de la Bundesliga n'avait reçue. Pourquoi autant d'irritation à l'égard d'un footballeur aussi doué ? Effenberg, qui n'a d'ailleurs pas la prétention d'être un diplomate, dit toujours ce qu'il pense, pour son malheur : *« Je suis quelqu'un de gentil mais mon problème c'est que je suis trop franc. »*

Le milieu de terrain du Bayern de Munich reconnaît qu'il a parfois tenu des propos inconsidérés pour s'empresser de préciser fort intelligemment : *« Pour apprendre, il faut commettre des erreurs ; je suis heureux de les avoir commises à vingt ans plutôt qu'à vingt-cinq ou trente. »* La plus belle, sans doute, est de s'en être pris à Franz Beckenbauer qui avait soutenu que Matthias Sammer (VFB Stuttgart) lui était supérieur. La réplique ne s'était pas fait attendre : *« Entendre cela de mon vice-président est triste. Quand il vient au stade olympique, il ne dit même pas bonjour aux joueurs et après il nous dénigre dans les journaux. Mais je vais lui montrer... »*

Les soucis de Vogts

Il est en passe de tenir sa promesse de la plus belle manière qui soit pour un footballeur : en exprimant ses qualités sur la pelouse. Comme s'il voulait, avant d'émigrer vers l'Italie, à la Fiorentina, faire taire toutes les « calomnies ».

En tout cas, Vogts lui a fait confiance jusqu'à présent malgré le différend avec Beckenbauer. Mais que l'ombre du *« Kaiser Franz »*, qui avait conduit en 1990 son pays à la conquête de la Coupe du Monde, plane sur cette équipe allemande !

Des semaines durant, la presse allemande s'est interrogée, jusqu'à la polémique, sur le nom du remplaçant – du successeur ? – de Matthaüs : Effenberg ou Sammer ? Ce dernier, resté sur le banc des remplaçants contre la CEI, a été incorporé par Vogts, lundi après-midi, ainsi que Andreas Möller, le stratège de l'Eintracht de Francfort, afin de présenter contre les Ecossais une formation plus offensive. Une heureuse initiative. *« Nous avons misé sur l'attaque et nous nous sommes créé beaucoup d'occasions »*, résumait, satisfait, l'entraîneur allemand après la victoire. Le résultat et la manière.

Reste que Vogts, en dépit de la richesse de l'effectif dont il dispose, a déjà connu bien des malheurs. Outre le forfait de Matthaüs, il a perdu Rudi Völler (fracture de l'avant-bras) dès la première rencontre. On craignait une fracture du nez pour Karl-Heinz Riedle, l'auteur du premier but contre l'Ecosse. Deux défenseurs – Stefan Reuter et Guido Buchwald, considéré comme l'un des piliers de l'équipe – ont été blessés à la tête. Difficile de ne pas se faire quelques soucis alors que la qualification en demi-finale n'est pas acquise à la veille de rencontrer les Pays-Bas.

MARCEL SCOTTO

□ **Les basketteurs yougoslaves exclus des sélections olympiques.** – Respectant la résolution 757 prévoyant un embargo total à l'encontre de la Serbie et du Monténégro, votée le 30 mai par le Conseil de sécurité des Nations unies (*le Monde* du 2 juin), la Fédération internationale de basket-ball (FIBA) a exclu, lundi 15 juin, la Yougoslavie du tournoi de qualification olympique de la zone Europe, qui doit avoir lieu en Espagne du 19 juin au 5 juillet. Dimanche, le Comité international olympique (CIO) avait décidé de repousser au 11 juillet sa décision sur la participation des athlètes yougoslaves aux Jeux olympiques de Barcelone.

هكذا من الأصل



POINT / LA CONFÉRENCE SUR L'ENVIRONNEMENT

Souveraineté nationale et développement

Après deux semaines de travaux, la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED) s'est achevée le 14 juin à Rio-de-Janeiro. Au-delà des traditionnels discours et gesticulations, au-delà même de l'émouvante photo de famille réunissant cent dix-sept chefs d'Etat et de gouvernement, de George Bush à Fidel Castro, le Sommet de la Terre a aussi travaillé.

Cinq textes ont été soumis à l'examen des délégués, venus de cent soixante-dix-huit pays. La «déclaration de Rio», appelée aussi «charte de la Terre», pose les principes d'une gestion *écologique de la planète* pour permettre le «développement durable». Une pétition de principe à laquelle tout le monde peut souscrire les yeux fermés – mais qu'il est plus difficile d'appliquer sur le terrain. Les quatre autres textes, en revanche, ont fait l'objet d'âpres marchandages. Le projet de convention sur la forêt a été transformé en simple «déclaration», car les pays du Sud exportateurs de bois tropicaux ne voulaient pas se voir imposer des limites par les pays du Nord, au nom de la souveraineté nationale. La convention sur la «biodiversité», qui soulevait les mêmes problèmes de souveraineté territoriale, heurtait en plus certains pays du Nord, désireux de protéger les droits de leur industrie pharmaceutique et biotechnologique. Quant à la convention sur les changements climatiques, elle avait déjà été réduite à peu de chose par la conférence *préparatoire de New-York, en mai dernier,* sous la pression des Etats-Unis, soucieux de protéger leur consommation de pétrole.

Reste la vaste «hotte du Père Noël» de l'Agenda 21. Pour garantir le développement durable dans le tiers-monde, la CNUED avait établi un programme d'action qu'elle a proposé aux pays riches. Chacun pouvait y choisir un domaine d'intervention, à charge pour le candidat d'en trouver le financement. C'est sans doute là que les déceptions ont été les plus vives à Rio. Les Etats donateurs préfèrent annoncer de gros chèques à la Banque mondiale ou au nouveau Fonds pour l'environnement mondial, plutôt que de s'engager dans des opérations ponctuelles peu gratifiantes (l'adduction d'eau, le traitement des ordures ménagères) ou dans des entreprises de coopération internationale peu «lisibles».

Cette conférence fera l'objet d'un suivi par une commission *ad hoc* au sein des Nations unies : la «commission du développement durable». C'est elle qui, finalement, pourra apprécier la qualité du travail accompli à Rio et le sérieux des engagements pris.

L'appropriation par l'homme des ressources vivantes

Hormis les Etats-Unis, tous les pays industrialisés réunis à Rio auront donc signé la convention sur la *biodiversité* (cent cinquante-quatre pays dans la journée du 14 juin). *«C'est mieux que rien»,* a sobrement commenté le commandant Cousteau. Le traité ratifié à Rio, vague et peu contraignant, ne constitue en effet qu'une toute première étape dans l'accord que pouvaient espérer les pays du Sud pour un partage équitable des ressources *vivantes de la planète.*

Car cela, pour le moins, est désormais acquis : destinée à l'origine à rendre plus cohérentes les différentes conventions protégeant espèces et espaces naturels, cette convention officialise en fait, et pour la première fois à l'échelle planétaire, l'appropriation par l'homme des ressources vivantes. Aux pays du Nord, elle confirme le droit de breveter les plantes, les animaux, les micro-organismes – tous les produits de la *nature à l'exception de l'homme.* Aux pays du Sud, détenteurs de la majeure partie de ces ressources biologiques, elle offre une garantie minimale pour que cette privatisation ne se fasse pas à leur détriment. Et confère, à tous, le droit souverain d'exploiter leurs ressources selon leur politique d'environnement.

Autour de ce texte très général, les divergences s'étaient exprimées dès la conférence préparatoire de Nairobi, où les experts de quatre-vingt-*dix-neuf pays s'étaient réunis* du 14 au 20 mai, au siège du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) pour mettre la dernière main au traité présenté à Rio. Un projet que la France avait alors refusé de signer, sa proposition d'établir une liste des zones et espèces à protéger prioritairement en ayant été retirée. La Grande-Bretagne et le Japon s'étaient eux aussi montrés réticents, reprochant au texte final de ne préciser ni les sources ni le calendrier du financement de ce programme de protection *mondiale.*

Un début de compromis

La nécessité de clore la grand-*messe écologique de Rio* par un consensus, fût-il en partie vidé de son contenu originel, l'aura donc tout de même emporté. Dès les premiers jours du Sommet de la Terre, la France, puis la Grande-Bretagne annonçaient leur intention de signer. M. John Major, premier ministre britannique, proposait dans la foulée le lancement de l'opération Charles Darwin, visant à dresser au niveau mondial, sous la maîtrise d'œuvre des jardins botaniques de Kew et des laboratoires d'Edimbourg, l'inventaire des plus importantes espèces vivantes et de leurs habitats. Le 12 juin, le Japon se ralliait à son *tour à la décision générale.*

Si cette convention est encore loin de contenir un véritable plan d'action, elle n'en *représente* pas moins un début de compromis entre les intérêts divergents des pays du Nord et du Sud. Aux puissances industrielles, elle laisse le libre accès à la diversité biologique. Aux fournisseurs de ce nouvel «or vert», elle assure qu'ils recevront des firmes *industrielles une contrepartie* financière (sous forme de royalties des produits fabriqués ou génétiquement modifiés à partir de leur matière première). Elle leur ouvre, surtout, un accès plus facile aux technologies nécessaires à la transformation de leurs ressources naturelles, au «développement durable» *(sustainable development)* dont dépend, à terme, l'autonomie alimentaire des pays pauvres.

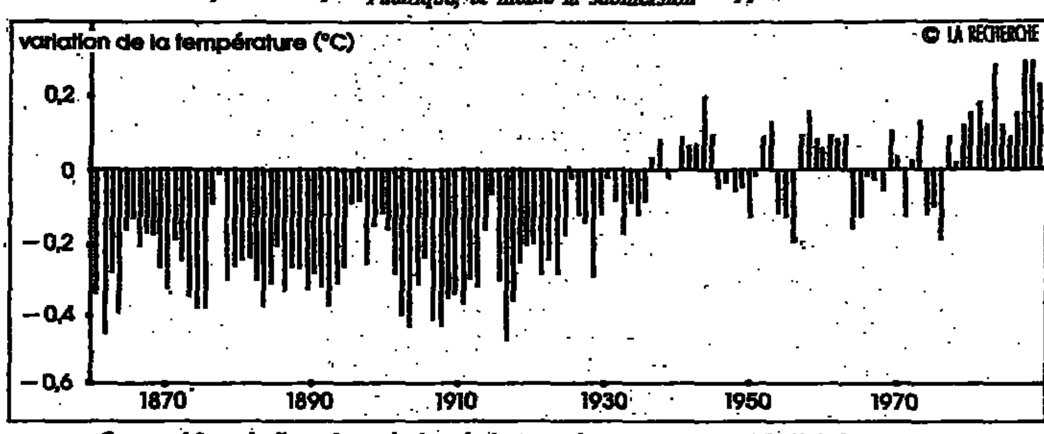
Par ce texte, quatre principes essentiels ont en effet été admis : le libre accès aux produits issus des biotechnologies, ainsi qu'aux résul*tats des recherches menées dans* ce domaine, aux transferts et à la coopération technologique. A cette volonté minimale d'équilibre entre le Nord et le Sud, les Etats-Unis auront finalement été les seuls parmi les grands pays développés à refuser de donner leur accord, estimant que ce texte ne protégeait pas suffisamment la propriété intellectuelle de *leurs industries biotechnologiques.* Un des domaines économiques dans lesquels l'Amérique détient encore le leadership mondial, et que George Bush n'entend pas, en cette période de campagne électorale, mettre un tant soit peu en danger.

CATHERINE VINCENT

L'effet de serre dans la brume

Voilà des années que l'ONU se préoccupe de la montée des pollutions atmosphériques. En 1983, lors de la conférence du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), un cri d'alarme avait été lancé contre les pluies acides. En *1987, elle a réussi à faire signer* le protocole de Montréal pour la suppression progressive des CFC, ces chlorofluorocarbones qui sont soupçonnés d'attaquer la couche d'ozone stratosphérique. En 1989, la France, les Pays-Bas et la Norvège, d'une part, la Grande-Bretagne et la com*munauté scientifique internationale,* de l'autre, se sont lancés dans une vaste campagne pour l'alerte à «l'effet de serre». Il s'agit des émissions de gaz produits par les activités humaines (gaz carbonique, oxyde de soufre et d'azote, méthane et CFC), *dont l'accumulation dans l'atmo*sphère pourrait, à terme, renforcer le *réchauffement naturel par effet de* serre.

Des études scientifiques laissent entendre que, si rien n'est fait pour les limiter, ces «gaz à effet de serre» pourraient entraîner un réchauffement sensible de la planète, et donc une montée des eaux de l'Océan, ce qui pourrait provoquer la disparition d'atolls de l'océan Indien ou du Pacifique, et même la submersion *de «plats pays» comme le Bangla*desh, le delta du Nil ou les Pays-Bas.



Ce graphique indique la variation de la température moyenne de l'air à la surface au cours des cent vingt-cinq dernières années.

La Commission des communautés européennes avait suggéré l'instauration d'une taxe sur l'énergie chez les Douze, la fameuse «écotaxe», afin de réduire la consommation de combustibles fossiles comme le pétrole et le charbon. Mais l'opposition des industriels et de plusieurs gouvernements a contraint la CEE à renoncer à cette proposition. Les Etats-Unis, qui produisent près du tiers du gaz carbonique dégagé par les activités humaines de la planète, ont tout fait pour atténuer les dispositions de l'ONU contre l'effet de serre. De sorte que la convention «climat», finalement adoptée à Rio, ne mentionne plus qu'un engagement moral à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici à l'an 2000.

Cette convention est si vague que même les *Etats-Unis* ont accepté de la signer à Rio, quitte à réunir une *nouvelle conférence* pour *en préciser* les modalités. Pour le président Bush, mieux vaut aider à replanter partout des arbres, qui absorbent le gaz carbonique par photosynthèse, que de réduire la consommation de pétrole de ses compatriotes. Pour les *pays du Sud, dont les pollutions* industrielles sont faibles, la convention sur les changements climatiques apparaît seulement comme un moyen de pression sur les Etats riches afin de toucher des revenus compensatoires. Quant aux pays de l'Est, pourtant au premier rang des victimes de la pollution atmosphérique, ils ne se sentent pas concernés par les échanges Nord-Sud, car ils n'ont pas les moyens d'aider le tiers-monde et ne peuvent prétendre à l'aide financière attribuée par l'ONU aux pays en voie de développement.

La convention signée à Rio marque davantage la prise en compte du problème de l'effet de serre qu'un réel effort pour tenter de mettre un terme au réchauffement climatique global. Il est vraisemblable que *l'ONU acceptera la proposition* du président Bush de réunir une nouvelle conférence sur le même sujet *«avant le 1er janvier 1993».* Une telle conférence sera forcément plus restreinte que l'ambitieux Sommet de la Terre.

ROGER CANS

Les comptes de l'Agenda 21

Conscients que les conventions et déclarations n'engagent *que ceux qui y croient,* les négociateurs du sommet de Rio avaient prévu un «programme d'action» *financé en monnaie* sonnante et trébuchante. Ce qu'on appelle l'Agenda 21, c'est-à-dire les actions à entreprendre au cours de la prochaine décennie pour aborder favorablement le vingt et unième siècle.

La *négociation* qui a précédé l'adoption de ce programme aura été la plus laborieuse à Rio. Vaste catalogue de plus de huit cents pages, l'Agenda 21 offrait aux pays riches toute une gamme d'actions prioritaires : gestion des déchets, assainissement, eau potable, pêche, *exploitation forestière, bref toute* opération capable d'améliorer les conditions de vie dans le Sud tout en préservant le milieu et les ressources naturelles.

Le secrétaire général de la conférence, Maurice Strong, avait fixé la barre à 625 milliards de dollars par an, dont 20 % seraient fournis par les pays riches (125 milliards). Pour atteindre cet objectif, les pays de l'OCDE auraient dû s'engager *à consacrer 0,7 % de leur* PNB à l'aide au développement (contre 0,35 % actuellement). Or, en dehors des pays scandinaves, de l'Allemagne et de la France, qui a promis de parvenir à ce chiffre en l'an 2000 (0,56 % *actuellement), aucun engage*ment n'a été pris en ce sens à Rio. Les Etats-Unis, qui en sont à 0,15 % de leur PNB – après avoir atteint 0,5 % en 1970 – préfèrent l'aide bilatérale, tout comme le Japon. Quant à l'Allemagne, le troisième grand de la puissance financière mondiale, elle a décidé de se consacrer au redressement de l'Europe de l'Est.

La France, *qui s'était* engagée à verser 300 millions de francs par an au Fonds pour l'environnement mondial (FEM), créé en 1989 à l'initiative de Paris et de Bonn, a promis de doubler sa mise à partir de 1994. Ce fonds, *qui offre des droits de tirage* auprès de la Banque *mondiale,* dispose actuellement d'une *enveloppe d'environ 1,3 milliard* de dollars. Le chancelier Kohl a proposé de porter le montant total à 3 milliards de dollars. Le premier ministre britannique, John Major, a pour sa part annoncé l'intention de son gouvernement d'y verser 100 millions de dollars.

La Communauté européenne, qui fournit déjà quelque 26 milliards de dollars par an pour l'aide au développement, a pro*mis à Rio de rajouter 4 milliards* de dollars pour financer des programmes spécifiques en faveur de l'environnement. Quant aux Etats-Unis, ils ont annoncé le versement de 150 millions de dollars pour le reboisement à travers le monde, de 50 millions de dollars au FEM et de 25 millions de dollars pour aider les *pays en développement* à lutter contre l'effet de serre.

Le Japon, plus encore que les *Etats-Unis, préfère l'aide bilatérale.* En 1989, au sommet du G7 à la Grande Arche de la Défense, il s'était engagé à verser 100 millions de yens par an pour aider les pays pauvres à sauver leur environnement. Cette contribution, *selon la délégation* japonaise, aura finalement atteint 400 millions de yens en trois ans. Au dernier jour du sommet, Tokyo a promis de porter sa part à 1 000 milliards de yens (environ 43 milliards de francs) pour les cinq prochaines années.

Au total, même si l'on ajoute les 5 milliards de dollars offerts par l'AID (l'agence d'aide au développement de la Banque mondiale), on est encore loin des 125 milliards de dollars jugés nécessaires dès cette année par les Nations unies pour encourager le tiers-monde dans *ses efforts en faveur de l'environnement.*

R. C.

Trois ouvrages, trois approches

Signe des temps et preuve de son adaptation à l'actualité, la célèbre collection «Que sais-je ?» des Presses universitaires de France, vient d'ajouter à son catalogue ency*clopédique (2 667 titres) trois* ouvrages inspirés par l'écologie (1) : *l'Ecologisme,* rédigé par Dominique Simonnet, ancien président des Amis de la Terre, journaliste et nouveau conseiller régional (Génération Ecologie) d'Ile-de-France ; *la Défense de l'environnement en France,* dû à Jean-Luc Mathieu, conseiller à la Cour des comptes ; *l'Environnement,* signé par Jacques Vernier, ancien directeur d'agence de bassin, député (RPR) au Parlement européen et maire de Douai. Trois personnalités fort dissemblables, abordant chacune à sa manière le phénomène écologiste en France.

Il faut commencer par le travail de Jacques Vernier, qui balaye ce qu'il appelle les enjeux, autrement *dit la problématique* de l'environnement : l'eau, l'air, le silence, le sol, les espèces végétales et animales sont aujourd'hui menacés par les activités d'une humanité non seulement proliférante mais qui s'entoure d'innombrables machines-esclaves. *Froidement,* avec un optimisme dont on espère – sans trop y croire – qu'il est fondé, Jacques Vernier expose tour à tour les maux et les remèdes. Mais ses leviers pour l'action sont à la mesure de son diagnostic : classiques, institutionnels, conservateurs, pourrait-on dire. Jacques Vernier reste persuadé qu'on peut traiter des questions aussi fondamentales et planétaires avec quelques gouttes de potion ordinaire. Il n'a pas aperçu la dimension culturelle, politique et *philosophique de l'enjeu écologique.*

Le titre de Jean-Luc Mathieu corrige cette insuffisance en braquant *son projecteur personnel sur* les moyens de défense de l'environnement en France. Il en relève, en juriste plus qu'en ingénieur cette fois, les lacunes et les faiblesses. Et il indique les corrections de trajectoire proposées par le Plan national pour l'environnement, théoriquement adopté par le gouvernement Rocard en 1991. Mais l'ouvrage de Jean-Luc Mathieu risque de vieillir vite. Il a *tout de même le mérite de souligner* les dimensions de la question : *«Pas de sauvetage de l'environnement sans changement de société»,* conclut-il. Celle-ci étant, selon lui, *«riche en aménités»* et en services collectifs, mais *«frugale dans sa consommation des espaces et des biens matériels».*

C'est précisément ce genre de concept qu'ont élaboré les théoriciens de l'écologie et qui nourrit encore la nébuleuse «verte». Dominique Simonnet baptise cela l'*«écologisme».* Il en remonte la genèse, détaille les critiques que les écolos adressent à la société industrielle, explicite les idées-forces et les mythes du mouvement pour brosser enfin de ce dernier un panorama assez complet. *«L'écologisme,* écrit-il avec un brin d'emphase, *c'est l'humanisme de demain.»*

On pourrait moquer les PUF de nous livrer trois opinions aussi différentes sous prétexte d'exhaustivité. Mais ces ouvrages *marquent* les étapes parcourues par les environnementalistes dans leur marche vers l'écologisme. En trois fois cent vingt pages format de poche, l'honnête homme – ou le curieux – en saura autant sur l'environnement, ses pro*blèmes et ses solutions* que s'il avait lu les deux cents ou trois cents livres consacrés à la question depuis vingt ans en France !

MARC AMBROISE-RENDU

(1) Chacun des trois ouvrages coûte 38 F.

□ **Précision.** – Dans un article de *notre correspondant* à Rio-de-Janeiro (*le Monde* du 9 juin), une erreur de transmission a transformé le nom de Margaret Mee, peintre et botaniste britannique qui a consacré sa vie à l'étude de la flore amazonienne, en Margaret Mead, la *fameuse anthropologue américaine.* Même si Margaret Mead (1901-1978) est contemporaine de Margaret Mee et s'est intéressée aux pays des antipodes (Samoa, Bali, etc.), elle a étudié la vie sociale des hommes du Pacifique et non la vie *cachée des orchidées du Brésil.* Margaret Mee est l'auteur de planches botaniques d'une grande précision, où la rigueur scientifique s'allie à une très grande beauté formelle.

L'enjeu de la forêt

A l'origine, il était prévu une convention sur la forêt, comme pour les changements climatiques et la biodiversité. Mais l'Inde, le Brésil, l'Indonésie et surtout la Malaisie, qui tire 40 % de ses reve*nus de l'exploitation forestière, ont* mis leur veto à ce projet. Limiter l'exploitation de la ressource forestière sous prétexte de sauvegarde de la planète, en effet, paraît à ces pays producteurs une atteinte à leur souveraineté nationale. Au *nom de quoi les pays en développement* s'imposeraient des contraintes, alors que les pays industrialisés ont largement puisé dans leur patrimoine forestier pour alimenter leurs ateliers en bois de chauffe et asseoir ainsi leur puissance économique ?

De fait, les pays occidentaux, pendant des siècles, ont tiré parti de la forêt jusqu'à épuisement. S'il n'y avait eu les besoins de la marine et le bon plaisir des rois, traditionnellement amateurs de grande chasse, les massifs forestiers européens auraient pratiquement disparu au début du XIXe siècle. Il *se trouve que le recours au char*bon «de terre», l'exode rural et le développement d'une agriculture intensive ont conduit non seulement à relâcher la pression sur les terres boisées, mais ont permis leur extension.

Mais si le pendule est reparti dans l'autre sens pour les *forêts* du Nord développé (on ne sait pas grand-chose de *l'état des forêts* sibériennes), il n'en va pas de même pour celles du Sud. Les forêts tropicales, à quelques exceptions près comme le Gabon ou le Zaïre, sous-peuplés, connaissent un recul spectaculaire. La forêt ivoirienne, par exemple, a été pratiquement liquidée par l'invasion des paysans avides de terres pour cultiver le manioc, le cacao ou le café. La forêt amazonienne du Brésil a été ouverte aux colons pour développer l'élevage et certaines cultures de rente comme le soja ou la canne à sucre. Un fiasco, dans la plupart des cas, même si la forêt amazonienne, immense, reste encore *aujourd'hui peu affectée par* l'exploitation industrielle ou le défrichement. Quant à la jungle de Bornéo, elle disparaît sous l'action conjuguée des tronçonneuses malaisiennes (Sarawak) et indonésiennes (Kalimantan), afin d'ali*menter* en bois le *Japon* et *le* Moyen-Orient.

La conférence de Rio a donc finalement renoncé à imposer une convention sur la forêt, car beaucoup de pays du Sud y voyaient un instrument d'ingérence du *Nord* sur leur souveraineté territoriale. Même si les Etats-Unis ont annoncé le déblocage de 150 millions de dollars par an pour aider à la sauvegarde des massifs forestiers du monde, il est clair que la majo*rité des pays exportateurs de bois* – en Afrique et Asie du Sud-Est – voient d'un mauvais œil une quelconque limitation à leurs exportations, précieuse source de devises.

La CNUED a donc fait ratifier une simple «déclaration», qui engage en même temps la responsabilité des pays producteurs de bois et les Etats consommateurs. Mais *il n'est plus question d'un* droit de regard des pays riches sur l'exploitation des forêts du Sud. Comme si l'on admettait que les pays exportateurs, du fait de leur dépendance envers le bois, auraient la sagesse de limiter *les permis* d'exploitation *qu'ils* accordent aux sociétés étrangères.

R. C.

SCIENCES ◆ MEDECINE

La «retraite» du professeur Got

Défenseur acharné de la santé publique, le professeur Claude Got vient de décider de baisser les armes. Il explique pourquoi dans l'entretien qu'il nous a accordé

Après plusieurs années d'un combat souvent très vif mené au nom de la santé publique, le professeur Claude Got (hôpital Ambroise-Paré, Boulogne) met un terme à ses activités. Il a annoncé, dimanche 14 juin, sa décision à ses pairs. Celui qui fut souvent qualifié d'«ayatollah» par ses ennemis, publicitaires, grands alcooliers ou fabricants de cigarettes, analyse les raisons de son geste.

«L'ARRÊT de vos activités de santé publique est-il destiné à attirer l'attention sur les insuffisances de notre politique de santé ou est-ce un renoncement aux idées que vous défendez depuis une vingtaine d'années?

– Les circonstances ne sont pas propices à la santé publique, les élections législatives approchent, et il ne faut pas contrarier afficheurs et publicitaires. Les textes d'application de la loi Evin sur l'alcool, votée en décembre 1990, ne sont toujours pas publiés, le premier ministre a abandonné la forte augmentation du prix des cigarettes au nom de l'indice des prix, et il vient de saborder une campagne de promotion des préservatifs pour ne pas déplaire à la fraction la plus conservatrice de l'électorat catholique.

» Pourtant ces faits sont secondaires. J'arrête faute d'avoir les moyens de faire évoluer une politique monopolisée par l'économie, incapable de développer la connaissance des problèmes de santé publique et la prévention, privilégiant une médecine de consommation qui gaspille pour des gains marginaux.

– Comment en étiez-vous arrivé, spécialiste d'anatomie pathologique, à mener un combat au service de la santé publique? Et comment interprétez-vous le qualificatif d'ayatollah utilisé par vos adversaires?

– L'anatomie pathologique est une discipline carrefour où se rencontrent la compréhension et l'action. Faisant l'autopsie d'accidentés et d'accidents, j'ai été confronté au problème posé par les consommations d'alcool excessives. Quand on contribue à améliorer la sécurité des véhicules, il est tentant d'ajouter la prévention primaire qui évite l'accident à la sécurité secondaire qui en limite les conséquences. On s'intéresse alors à la «santé publique».

» La discipline étant sous-développée en France, le nombre réduit de ceux qui cherchent à la promouvoir et apparaissent dans les médias sont promus par ceux-ci du rang de chercheur à celui de gourou. Les tenants d'un libéralisme en forme de tiroir-caisse peuvent alors les qualifier d'ayatollah pour tenter de transformer des positions fondées sur des connaissances et le respect de l'individu en doctrines religieuses liberticides. L'amalgame est à la base de la fausse communication, politique ou publicitaire.

– Vous avez contribué au cours des vingt dernières années à faire prendre des décisions que vous considérez comme importantes et utiles, concernant notamment la sécurité routière, les études et la démographie médicales, la prévention du tabagisme et de l'alcoolisme. Pourquoi cette désillusion et ce constat d'inefficacité?



«Un moment vient où il faut (...) cesser de se compromettre dans des comités parapluies.»

– On peut être efficace tout en étant incapable de réduire les inégalités. Nous n'avons pas pu obtenir de l'Europe des groupes de pression et de son conseil des ministres l'harmonisation à un niveau élevé de la taxation du tabac, ni la suppression de toute promotion publicitaire des cigarettes, alors que le Parlement français et celui de la CEE ont voté cette mesure. Cela signifie que quelques pays, dans lesquels le lobby tabagique est puissant et finance les partis politiques, suppriment la démocratie, au nom bien entendu de la défense des libertés... Développer le commerce international est un objectif privilégié par rapport à la conservation de la santé, et faut-il une fois encore rappeler que les subventions de la CEE à la culture du tabac sont cent fois supérieures au coût de ses actions pour lutter contre le cancer. Ces dysfonctionnements réduisent l'action en santé publique à une information dont les plus aptes savent profiter, ce qui accentue les inégalités.

– Les démissions d'experts sont fréquentes au ministère de la santé. Ont-elles des causes communes?

– Elles ont une parenté. L'inquiétude éthique suscitée par le développement de certaines recherches, ou l'impossibilité de conduire une action d'expertise sans moyens, traduisent le refus de subir passivement l'évolution rapide du système de connaissances et de soins. Une politique doit bénéficier de structures assurant une compétence. Notre pays n'en a pas dans ce domaine, et toutes les tentatives de création d'un outil de travail en santé publique échouent. Le recours excessif à des experts externes traduit la misère d'un ministère qui n'a jamais été doté de moyens d'observation, d'analyse et de gestion à la hauteur de ses besoins.

» Un moment vient où il faut refuser ces conditions de travail et cesser de se compromettre dans des «comités parapluies». La généralisation du dépistage du virus HTLV I dans les dons du sang place le coût de la leucémie évitée à plus de 100 millions de francs. Il faut comparer cette somme au budget du Haut Comité de la santé publique qui est de 3,5 millions de francs, à celui de l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale de 19,5 millions. Ne parlons pas des observatoires régionaux de la santé qui vivotent avec des budgets misérables.

» La recherche sur le virus du sida a pu bénéficier d'un outil adapté : l'Agence nationale de recherche sur le sida, mais les gouvernements des vingt dernières années n'ont pas su faire l'équivalent pour la recherche en santé publique. Faute d'une telle base, les décisions sont prises de manière improvisée, en fonction des urgences ressenties, et le service rendu n'est pas évalué.

– Estimez-vous que 100 millions de francs est une somme trop importante pour la prévention d'une leucémie?

– Oui parce que la même somme utilisée différemment, par exemple dans la lutte contre la toxicomanie ou les accidents, peut éviter un plus grand nombre de morts. Elle représente également une aide ménagère quotidienne pendant un an pour plusieurs centaines de personnes âgées isolées. L'époque de la santé qui n'a pas de prix est révolue, il faut utiliser au mieux nos moyens.

Propos recueillis par **JEAN-YVES NAU** et **FRANCK NOUCHI**

Lire la suite, page 16

Rio contre Heidelberg

Conscients qu'il est temps de penser le monde autrement, des chercheurs présents au Sommet de la Terre ont réagi à l'appel d'Heidelberg en faveur d'une écologie scientifique

POUR la communauté scientifique, Rio c'est fini. Vendredi 5 juin, la dernière manifestation internationale tenue dans le cadre du forum de culture scientifique s'est conclue par un débat sur l'information et l'éducation face aux enjeux de l'environnement et du développement. Que faisaient donc les scientifiques à Rio? Rio, où il est de bon ton que les hommes politiques se montrent et signent éventuellement quelques conventions, où les industriels font la promotion de leurs technologies propres, où les organisations non gouvernementales élaborent leurs traités.

Les scientifiques avaient toutes les raisons de participer aux activités qui accompagnent le Sommet de la Terre. Ne sont-ils pas les premiers à avoir annoncé publiquement les effets négatifs des actions humaines sur l'environnement? Depuis la réunion de Stockholm en juin 1972, ils rassemblent les données attestant l'épuisement des ressources de la Terre, l'accumulation des déchets, les transformations du climat.

Ils sortent même de leur réserve habituelle pour affirmer qu'il est impératif de modifier rapidement les pratiques modernes afin d'éviter que leurs conséquences sur l'environnement ne deviennent irréversibles. Car ce sont eux, au bout du compte, qui ont mis en évidence la responsabilité principale des pays du Nord dans la dégradation de l'environnement. Ils sont unanimes à dire aujourd'hui que, politiquement, il n'est plus temps de tergiverser même si, scientifiquement, les incertitudes sont encore fortes.

A Rio, les problèmes de l'eau, de la forêt, de la dégradation des sols, de l'énergie, de la biodiversité, du climat et de l'Amazonie ont bien sûr été abordés. Rien de très original. Et, sur le plan strictement scientifique, aucun résultat bouleversant n'a été révélé. Mais, progressivement, l'unanimité se fait sur un état des lieux en matière d'environnement et de développement, et sur les lignes que pourrait suivre la recherche dans les prochaines années.

Alors que les discussions politiques sur la protection de la biodiversité battent leur plein et font apparaître des divergences profondes entre les pays du Nord et ceux du Sud, les chercheurs brésiliens et étrangers se sont retrouvés unis sur leur analyse de la forêt amazonienne. Et les premiers revendiquent même l'exemplarité que pourrait présenter dans le monde une gestion rationnelle de la forêt, tant sur les plans économiques et sociaux que pour la sauvegarde de l'environnement et la suppression des émissions de gaz à effet de serre.

En outre, la fameuse tour d'ivoire des chercheurs s'écroule avec les sciences de l'environnement. Comment promouvoir les réserves naturelles uniquement pour préserver les espèces, quand les sciences sociales sont présentes pour rappeler que toute tentative n'a de sens que si elle rétablit l'équilibre entre l'homme et la nature? Comment élaborer des stratégies de transition vers un développement durable si les économistes ne s'associent pas à la démarche pour proposer de nouveaux types de partenariat entre l'Etat, les entreprises et la société civile?

Une occasion unique

En effet, il devient évident pour les scientifiques concernés sur les thèmes «environnement-développement», que la compréhension de l'environnement et la construction de nouveaux modes de développement passent obligatoirement par le rapprochement de toutes les disciplines scientifiques. A Rio, les scientifiques se retrouvaient sur une même scène publique avec les hommes politiques et les représentants des organisations non gouvernementales.

L'occasion était unique pour tenter de dissiper les malentendus entre les différents acteurs. Faire comprendre aux politiques que leurs décisions doivent s'appuyer sur les connaissances scientifiques; entendre les représentants des organisations non gouvernementales pour formuler différemment les problématiques de recherche et rendre intelligibles sur le terrain les résultats acquis en laboratoire.

Ces deux conditions impliquent l'établissement de nouveaux rapports entre les différentes forces de la société. Leur mise en place semble en bonne voie puisque la plupart des délégations présentes comportaient des scientifiques dans leurs rangs. Sauf pour la France qui s'est distinguée. Jusqu'au dimanche 7 juin, il n'était pas prévu que les scientifiques français participent en tant que tels à la délégation officielle. C'est à la dernière minute, et dans la plus grande improvisation, que la situation a été rectifiée. Ils étaient pourtant nombreux à Rio : près de quatre-vingts, relevant des plus grands organismes de recherche.

C'est dans ce contexte qu'est tombé l'appel d'Heidelberg sur l'écologie dans lequel une cinquantaine de Prix Nobel dénonçaient *«l'émergence d'une idéologie irrationnelle qui s'oppose au progrès scientifique et industriel»* (*le Monde* du 3 juin).

Une prise de conscience mondiale

A Rio, cette déclaration a fait chez les chercheurs l'effet d'une bombe : des scientifiques s'appuyant sur la prétendue sagesse que gagnent certains d'entre eux en devenant prix Nobel, semblaient vouloir séparer le bon grain de l'ivraie.

Mais, soulignaient les participants de Rio, ces mêmes scientifiques se gardaient bien d'avancer des arguments précis ou de prendre des engagements concrets. D'ailleurs, remarquaient-ils, l'environnement et le développement sont forts éloignés des secteurs de compétence de la plupart d'entre eux. Cependant, dans une période où il est impératif de penser le monde autrement, d'autres scientifiques ont jeté le doute. Se sentant directement concernés, les scientifiques présents à Rio, ont relevé le gant en publiant à leur tour une pétition.

Cette déclaration des scientifiques présents aux conférences sur le Sommet de la Terre est significative de l'état d'esprit que certains ont acquis au cours des longs mois qui ont précédé sa tenue. Ils sont désormais associés à la prise de conscience qui s'est faite mondialement sur l'extrême imbrication entre les questions écologiques et politiques et sur les responsabilités des hommes pour l'avenir de la Terre. A ce seul titre, Rio peut être considéré comme une réussite et la *«Déclaration de Rio»* comme une base à la construction de l'après-Rio.

MARTINE BARRÈRE

Eviter tout dogmatisme

A la suite à l'appel de Heidelberg (*le Monde* du 3 juin), des scientifiques présents à Rio-de-Janeiro (Brésil) ont rédigé une sorte de code de conduite où ils soulignent que la recherche est au service de la société, que leur rôle n'est pas de dicter des décisions et que les choix politiques et de société ne sont pas de leur ressort. Sur des sujets aussi complexes que l'environnement, il convient, soulignent-ils enfin, d'éviter tout dogmatisme.

Voici ce texte, signé notamment par une quarantaine de représentants des organismes de recherche français (CNRS, Cirad, Orstom, Ifremer, INRA, Cemagref, Ademe, etc.) assistant au Sommet de la Terre.

«Les scientifiques soussignés, réunis à l'occasion de la conférence de Rio,

*»**Constatent** que les effets prévisibles des changements de l'environnement auront des conséquences à l'échelle planétaire et qu'une solidarité de toutes les nations sera nécessaire pour faire face à des situations nouvelles; que les conséquences régionales de ces changements globaux sont encore du domaine spéculatif, mais que les activités humaines accélèrent de manière générale, la dégradation des milieux, en particulier de la biodiversité;*

*»**Rappellent** qu'une des règles essentielles de la déontologie scientifique est la diffusion des connaissances et leur libre accès pour tous; que la recherche scientifique est au service de la société; son rôle est donc d'apporter les éléments permettant la prise de décision et non pas de dicter les décisions, ce processus relevant en dernier ressort de choix politiques et de société; que la recherche scientifique, sur des sujets aussi complexes que ceux relatifs à l'environnement, doit éviter tout dogmatisme et se garder d'énoncer des certitudes lorsque les faits ne sont pas étayés de manière indiscutable;*

*»**Affirment** que, en dépit des incertitudes qui demeurent sur les processus de base de régulation de la biosphère et sur les interactions entre les activités humaines et l'environnement, ils estiment avoir acquis des résultats significatifs qui doivent être portés de façon intelligible à la connaissance de l'opinion publique et des responsables politiques et économiques; que les controverses encore nombreuses qui se font jour sur certaines questions, même si elles relèvent du débat scientifique et résultent le plus souvent d'une connaissance encore insuffisante des problèmes, doivent être largement rendues publiques; qu'il ne saurait être question d'entraver le développement, et particulièrement celui des pays du Sud, mais qu'un effort important doit être fait par tous pour expérimenter avec les populations concernées des modes de développement permettant de satisfaire aux besoins économiques tout en préservant les capacités de la biosphère à s'adapter et à se réguler;*

*»**Demandent** que les résultats de la recherche, même lorsqu'ils soulèvent un certain nombre d'inquiétudes, ne soient pas ignorés de ceux qui ont à décider de l'avenir des sociétés; que, devant la complexité des problèmes, les signaux d'une dégradation de l'environnement et les espoirs suscités par la conférence de Rio, l'effort de recherche soit non seulement reconnu, mais que la coopération internationale impliquant la participation des partenaires du Nord du Sud soit largement renforcée; c'est à ce prix que l'on pourra parler de solidarité internationale et de diffusion des connaissances; que les règles juridiques soient mises en place dans le domaine des biotechnologies, de manière à préserver un accès équitable de tous les pays aux ressources naturelles et aux technologies qui en dérivent.»*

هكذا من الإهمال

« Époussetage » au laser

Des tests d'un nouveau procédé de nettoyage de la pierre sont faits sur la cathédrale d'Amiens

ACCOMPAGNÉ de crépitements secs, un gros point rouge est promené sur une draperie qui habille un des personnages *du tympan du portail* de la Mère-Dieu, le portail sud de la façade ouest de la cathédrale d'Amiens. La pierre calcaire, dont a été faite la cathédrale au début du treizième siècle et que six cents années ont rendue noire, s'éclaircit et retrouve – à peu près – sa blondeur originelle. Derrière les obligatoires lunettes vertes de sécurité, on a l'impression d'assister à un miracle. En fait, ce nettoyage est l'œuvre d'un rayon laser mis au point par BM Industries sous la direction de Geneviève Orial, responsable de la section de microbiologie du laboratoire de recherche des Monuments historiques (LRMH).

Depuis qu'André Malraux a fait voter, il y a une trentaine d'années, la loi sur le nettoyage des monuments français, de nombreuses techniques ont été utilisées pour enlever la crasse et autres produits accumulés au fil des siècles et redonner à ces monuments l'éclat et la beauté de leur jeunesse. Ont ainsi été employés des sablages très vigoureux, des microsablages plus délicats, des brossages à l'eau, divers produits chimiques. Certes, chacune de ces méthodes a ses avantages mais elle a aussi ses inconvénients.

Les saletés, qui déshonorent et masquent les beautés de notre patrimoine architectural, ont des origines diverses. La pollution de l'air, due en grande partie à l'usage croissant des combustibles fossiles, donne naissance à des sels minéraux qui, à la longue, transforment *la surface de la pierre en poudre ou* la desquament en écailles qui ne demandent qu'à tomber. Sans oublier qu'une partie de ces sels *pénètrent dans la pierre* qui devient ainsi fragile dans sa masse. Il y a aussi les poussières dont l'atmosphère des grandes villes est surchargée et qui se collent sur la pierre. Il y a enfin des agents biologiques qui s'attaquent aux pierres : les lichens et les mousses s'accrochent solidement aux parois extérieures ; les crottes de pigeons sont corrosives à la longue.

La variété des attaques, des climats locaux et des pierres, le degré de gravité des maladies frappant les monuments, la fragilité des décors sculptés et, parfois encore peints, tout concourt à faire de chaque monument un cas particulier. Mais, de toute façon, la méthode de nettoyage qui rendra sa splendeur à un monument doit être la moins aggressive possible.

L'idée d'utiliser un laser n'est pas vraiment nouvelle. Dès 1973, l'Américain John Asmus (qui travaillait alors en Italie) publie un article sur le sujet. En 1986, Bernard Collette, l'architecte du château de Champs (où est installé le LRMH), pense au nettoyage au laser en écoutant... son dentiste lui parler des usages des lasers pour la médecine ! Rappelons ici que les variétés des lasers et celles de leurs usages se sont prodigieusement multipliées dans les toutes dernières décennies et qu'il n'était pas extravagant de songer à un nouveau champ d'application de ces « merveilleux rayons ».

L'accord s'est vite fait entre Claude Volfovsky, directeur du *LRMH, Geneviève Orial, la direc*tion du Patrimoine du ministère de la culture et les architectes en chef des Monuments historiques pour *utiliser un laser YAG* (grenat d'aluminium et d'yttrium dopé au néodyme) dont l'énergie et les fréquences convenaient au nettoyage des pierres. Mais il a fallu d'abord résoudre le difficile problème du poids et de l'encombrement de l'appareil qui, par définition, devait travailler directement sur le monument.

Un modèle « portable »

On a d'abord pensé à laisser en bas du monument un appareil « *normal* » de plusieurs centaines de kilos et à amener le rayon laser à l'endroit voulu par une longue fibre optique. Mais le laser perdait de son énergie pendant son trajet et, surtout, il chauffait de plusieurs dizaines de degrés Celsius la pierre traitée dont la chimie risquait ainsi d'être perturbée. Certes, on a essayé, sur une statue de la collégiale Saint-Thiébault-de-Thann (Haut-Rhin) de pallier ce grave *inconvénient en couplant* l'usage du laser à des projections d'eau pulvérisée. Mais l'eau aurait pu pénétrer dans la pierre et en modifier aussi *la chimie. Le laser aurait pu ne pas* chauffer si ses impulsions étaient plus brèves. Mais là, il cassait la fibre optique dans laquelle il « *voyageait* »...

On en est donc venu au « compactage » d'un modèle existant. Mais le million de francs nécessaire à l'achat de l'appareil est venu trop *tard pour mener à bien la « miniaturisation »* dont on rêvait : on est arrivé seulement à un modèle d'une bonne centaine de kilos qui a pu être monté par un simple palan sur une plate-forme de tubes et de bois, haute de 10 mètres, construite devant le tympan du portail de la Mère-Dieu.

Encore fallait-il que le rayon laser « fabriqué » dans la machine pût atteindre – d'une distance de quelque cinquante centimètres et sous un angle voisin de l'angle droit – la surface sculptée qu'il doit nettoyer. On a donc fait un bras dont chaque articulation est munie de miroirs. Dans chaque segment du bras, le rayon laser va tout droit. A chaque articulation, il change de direction pour prendre le segment suivant dans la bonne direction à une fraction de degré d'angle près.

Comme nous l'ont expliqué Didier Groux, restaurateur de pierre, et un « laseriste » de BM Industries, le bras est extrêmement fragile : la moindre torsion, le moindre gauchissement empêcheraient le laser d'être précis. Mais le bras permet de nettoyer la surface la plus biscornue. Grâce à lui, le rayon laser va dans les creux étroits, sous *les plis ou les* mentons, dans les boucles de cheveux ou de barbe, etc., l'opérateur étant guidé par la lumière rouge dont la seule *utilité est de visualiser la direction* du laser invisible.

Toutefois, il ne faut pas oublier que le laser est aussi un instrument potentiellement très dangereux. Si *une seule* des impulsions envoyait directement ou par réflexion (surtout sur du métal ou du bois) le rayon dans un œil, celui-ci serait *instantanément perdu.* D'où les lunettes – vertes – spéciales que doivent absolument porter toutes les personnes se trouvant à proximité de l'appareil, qu'elles travaillent ou qu'elles ne fassent que regarder. En outre, pour plus de sécurité, l'opérateur ne peut mettre et garder l'appareil en marche que s'il appuie, en même temps, d'un pied sur deux pédales, d'une main sur un bouton.

Dans sa version actuelle qui est testée à Amiens, le laser YAG travaille habituellement à une énergie de 100 à 700 millijoules ; sa longueur d'onde est de 1,064 micron (c'est-à-dire qu'il est situé dans les infrarouges ; la fréquence de ses impulsions va de 0,5 à 30 par seconde et leur durée varie de 8 à 25 milliardièmes de seconde. Un système de lentilles peut faire converger ou diverger le rayon, diminuant ou augmentant la surface traitée (qui est normalement d'environ 1 centimètre carré), ce qui augmente ou diminue l'énergie appliquée sur la surface. Il est donc possible de moduler le rayon laser en fonction de ce qu'on veut lui faire faire.

Toute méthode a ses limites

La lumière du laser est absorbée par la couche de salissures. Cette interaction engendre une mini-onde de choc qui pulvérise la crasse.

En usage « normal », le laser enlève quasi instantanément une pellicule de salissures noires (suies et autres particules) épaisse de quelques microns à 0,1 millimètre dont *les débris sont tout* de suite avalés par un aspirateur. Il nettoie avec tellement de délicatesse qu'il n'y a pas besoin de consolider, avant le nettoyage, une pierre dont la surface est devenue pulvérulente. Il peut nettoyer des écailles de pierre sans les décoller et, probablement aussi, préserver les traces des peintures dont toutes nos cathédrales ont été gaiement enluminées pendant des siècles.

Le nettoyage au laser a tout de même ses limites : il ne peut être fait que sur des pierres claires (blanches, grises ou roses). Mais il *semble* n'avoir que très peu d'effet sur les pierres noires encrassées et sur les salissures d'origine biologique.

Evidemment, les essais de nettoyage au laser qui sont faits actuellement sur le portail de la Mère-Dieu, donnent fort envie à Vincent *Brunelle, architecte en chef* des Monuments historiques pour les départements de la Somme et de l'Oise, et donc maître d'œuvre de tous les travaux de restauration faits sur la cathédrale d'Amiens, de rendre son éclat à toute l . façade ouest. On estime que ces travaux *coûteraient plus de 100 millions* de francs et dureraient dix ans. On peut aussi rêver à la restauration et au nettoyage de tout le monument : *il faudrait alors trouver au moins* 2 milliards de francs en un nombre d'années indéterminé... selon le calcul très imprécis proposé par Jean-Michel Brioist, conservateur régional des Monuments historiques.

YVONNE REBEYROL

La « retraite » du professeur Got

Suite de la page 15

– Vos échecs peuvent traduire une forme de sagesse : à quoi bon développer une prévention fondée sur des interdits alors qu'il faut bien mourir un jour ? Pourquoi les politiques développeraient-ils une forme d'action politique en matière de santé qui ne correspond pas au désir des Français ?

– Il est inexact de dire que les actions de santé publique n'ont pas l'aval de la population. »

« Tous les sondages révèlent au contraire une adhésion majoritaire à des mesures dont l'efficacité a pour contrepartie des contraintes minimes. Supprimer la publicité pour le tabac ou réduire la promotion de la vente d'alcool ne sont pas des mesures limitant la liberté du consommateur. Elles limitent les conditionnements exercés par ceux qui ont intérêt à développer *le risque chez les autres.*

» Ceux qui tentent de réduire la promotion de la santé à la disparition du plaisir utilisent une technique familière aux publicitaires : l'amalgame. Un amateur de bonne table n'est pas forcément un gros mangeur. Le plaisir sexuel peut être dissocié du risque, et *la liberté* de se déplacer en voiture n'impose pas de faire des excès de vitesse. La difficulté n'est pas d'obtenir *l'adhésion de nos concitoyens* à une politique de santé, mais de les convaincre de la nécessité d'en faire une priorité politique. C'est parce qu'ils sont culturellement inaptes à le faire que je cesse d'avoir une action qui finirait par être contre-productive.

« La solidarité est remplacée par la sélection »

» La personnalisation de l'action en santé publique par les médias réduit l'implication de l'individu, qui regarde et n'agit plus. Quelques « champions » défendraient les grandes causes publiques, ayatollahs ou Savonarole pour les uns, Don Quichotte pour les autres, les téléspectateurs comptant les coups *au lieu de participer à la prise de* décision, et les politiques recherchant l'annonce spectaculaire et attendue, même si elle est dépourvue d'efficacité.

– Peut-on parler d'inégalité dans une société d'opulence qui assure l'accès aux soins à tous ses membres ?

– L'inégalité est en amont de la maladie et des soins. C'est une inégalité de connaissances et d'aptitudes à profiter des possibilités de la prévention. Bénéficier d'un traitement quand on a une cirrhose alcoolique du foie, une artérite provoquée par le tabac, ou un cancer du col utérin faute de frottis de dépistage, ne place pas à égalité avec ceux qui ont pu éviter ces pathologies. Nous connaissons ces différences : un manœuvre a quatre fois plus de risque de mourir entre trente-cinq et soixante ans qu'un professeur ou un cadre, et ce n'est pas le système de soins qui provoque cette inégalité, c'est l'aptitude *à éviter le risque.*

» La solidarité est remplacée par la sélection. L'échec d'un communisme qui avait conduit au dirigisme sclérosé et inégalitaire a renforcé un libéralisme « dur » dont les conséquences sociales sont aussi destructrices que celles du « centra*lisme bureaucratique ». Ceux qui* n'ont pas les bons gènes, une famille attentive et compétente, de bons enseignants, la filière de for*mation adaptée, cumulent* les risques de désocialisation, qui sont aussi ceux de la maladie et de la mort. Notre société est cruelle, malgré la Sécurité sociale et le RMI, elle piège les individus et leur fait ensuite l'aumône. Cette solidarité, qui s'exprime par de l'argent pour survivre, est en accord avec notre système de références qui privilégie l'économie et abandonne des valeurs humaines fondamentales.

– Peut-on dire que la situation française soit plus défavorable que celles d'autres pays industrialisés qui ont développé un outil de santé publique plus performant que le nôtre ?

– La qualité d'un système de santé est assurée par trois facteurs *principaux : la solidarité dans son* financement, la valeur de l'appareil de soins et l'aptitude à faire passer *les connaissances dans des actions* de prévention efficaces. La France finance solidairement ses dépenses sociales à un niveau élevé, elle a *un système de soins développé* et une santé publique défaillante.

» Notre situation est globalement favorable parce que nous sommes *riches, ce qui nous permet d'être* informés, de manger, d'avoir l'eau courante et des vaccinations. Nous sommes défaillants dans le *domaine des accidents* de la route, de l'alcoolisme, et du tabagisme. Les Etats-Unis donnent l'exemple d'une bonne connaissance de la santé publique associée à la faible solidarité d'un système libéral très sélectif qui accentue les inégalités. La Suède bénéficie d'un niveau élevé dans les trois domaines qui font la qualité d'un système de santé.

– Selon vous, les obstacles se situent au niveau de l'acquisition des connaissances ou des décisions politiques ?

– Les obstacles sont de plus en *plus nombreux* entre l'acquisition d'un savoir et le passage à l'application pratique efficace, qu'il s'agisse d'impossibilités techniques ou d'obstacles économiques, humains, politiques. Les médias inondent médecins et patients de « découvertes » et créent un bruit de fond qui fait perdre de vue les quelques problèmes majeurs sur lesquels nous pourrions agir. Le show permanent de la médecine scientifique et technique remplace la médecine des comportements destructeurs. 43 % des morts entre quinze et vingt-cinq ans surviennent sur la route ; un grand nom*bre d'entre elles sont évitables* avec les connaissances que nous possédons et une volonté de privilégier la sécurité routière.

» *La réalité est différente,* nous venons de rendre obligatoire l'examen technique des véhicules anciens, celui-ci n'a jamais prouvé son efficacité dans les pays où il a été évalué, mais il a l'avantage de satisfaire la technostructure automobile. Et bien entendu aucune procédure d'évaluation n'a été mise en place, il serait sans doute indécent de montrer que l'on peut faire dépenser des centaines de millions de francs aux usagers pour un bénéfice nul.

« Le risque d'une discordance »

– Quel devrait être le rôle de l'expert en santé publique.

– Il sera toujours ambigu, un *avis se fonde sur des connaissances*, mais il reflète aussi une conception de la vie en société. Il faut accepter cette situation et distinguer le militant sous la casquette de l'expert ; cela ne m'a jamais gêné. La véritable difficulté est de faire passer la connaissance dans des décisions acceptables. En maintenant la santé publique dans le sous-développement les décideurs financiers conservent plus facilement le pouvoir, tout en refusant d'assumer la responsabilité. Ils *contraignent le ministère de la* santé à abuser de l'expertise externe. La pire des solutions étant d'attendre que les experts soient à la retraite pour profiter de leur disponibilité, ce qui introduit le risque d'une discordance entre l'expérience, le savoir et le pouvoir, redoutable dans les activités de conseil.

» Au début des années 80, ce sont de jeunes imaginatifs exerçant sur le terrain qui ont sonné l'alarme au moment du sida, pas les expérimentés dans les commissions officielles, ni les politiques qui, cinq ans plus tard, différaient l'homologation et la mise en œuvre du dépistage du virus HIV dans les dons du sang, sous la pression du ministère des finances.

« Il faut des investigations quasiment obsessionnelles »

– Et le rôle du journaliste ?

– Le plus traditionnel est l'annonce spectaculaire de découvertes scientifiques, les *fausses nouvelles* deviennent plus rares, mais l'optimisme est la règle et l'on prévoit toujours des retombées « à terme » de ces progrès. Le second se développe avec les journaux de vulgarisation spécialisés qui fourmillent de conseils, et l'on peut se demander si l'individu retire un bénéfice de cette masse de recettes, d'autant que ces médias sont envahis par les médecines parallèles. Le développement le plus récent est le journalisme d'investigation en santé publique, développé par le drame de la contamination des hémophiles et des transfusés.

» Les journalistes découvrent là santé par sa gestion, ils peuvent explorer sa sous-administration, la délégation du service public à des structures associatives, le poids de l'économie dans la sécurité routière, le tabagisme ou l'alcoolisme. Il faut des investigations longues et *quasiment obsessionnelles* pour réussir dans ces activités. L'enquêteur qui découvre progressivement l'organisation du système transfusionnel et ses conséquences sur la transmission du VIH sera capable de dire que de multiples responsabilités ne font pas une responsabilité collective et de distinguer les responsables et les coupables.

– Quel est le rôle des intellectuels dans le combat pour la santé publique ?

– Il est nul. Leur crainte du Big Brother qui vous manipule et conduit à une société normative supprimant l'initiative individuelle en fait des « alliés objectifs » des pousse à la mort. Il est séduisant d'opposer l'individu responsable à des autorités qui veulent sa santé au prix de sa liberté de jouir de l'existence. Le sida pouvait être l'occasion d'une prise de conscience de la complémentarité entre le comportement individuel et l'action collective pour la défense de la santé, il n'en a rien été. Le milieu le plus atteint par la maladie, qui réunit les professions *de l'intelligence et de la communi*cation au sens le plus large, incluant les médias et le spectacle, n'a pas su comprendre l'ambiguïté inévitable de sa situation. Il était de son devoir d'admettre que les explorateurs sont souvent des marginaux qui s'exposent à tous les risques – la drogue, les différentes formes de sexualité avec de multiples partenaires, – tout en ayant le devoir de défendre des options de protection de l'individu et de sa liberté de vivre, en particulier quand il est vulnérable.

Les maîtres à penser de nos sociétés sont de petits maîtres, ils n'ont pas su porter un jugement homogène sur notre société et ses abus de pouvoir. Confondant la liberté individuelle et celles des promoteurs du malheur, ils vivent en dehors des réalités de notre temps. Ils ne voient pas la parenté entre l'enfant cambodgien qui saute sur une mine et l'adolescent conditionné au tabagisme par un milieu capable de transformer un animal de rêve comme le chameau en outil de promotion des intérêts d'une marque de cigarettes.

– Quels sont selon vous les plus gros échecs de la politique de santé récente ?

– L'incompréhension des possibilités de la prévention ou le refus d'agir dans les domaines où elle est efficace. Assurer la sécurité routière, prévenir le tabagisme sont des objectifs accessibles, mais nous ne pouvons à la fois séduire et vendre des voitures qui roulent à 200 et limiter la vitesse à 90, ni réduire le cancer bronchique ou la pathologie vasculaire sans agir sur le prix des cigarettes.

» S'il s'agissait seulement de lutter contre Philip Morris ou la Seita, ce serait facile, mais il faut *avoir entendu M. Pierre Bérégovoy* expliquer que la lutte contre l'inflation lui interdit d'augmenter fortement le prix du tabac, ou *M. Michel Charasse tenter de pro*mouvoir la cigarette « Chevignon », ou encore M. Ladislas Poniatowski s'opposer à la loi Evin, pour comprendre l'étendue des dégâts provoqués par ceux qui soumettent la santé à l'économie et réduisent celle-ci à la cuisine de l'indice ou à l'opulence des publicitaires.

Les politiques qui regardent passivement grimper la courbe des morts du tabac ont la même responsabilité que ceux qui ont retardé le dépistage du VIH dans les dons sanguins d'avril à août 1985.

– Votre décision de prendre votre « retraite » est-elle irrévocable ?

– J'abandonne définitivement une forme d'activisme en santé publique. Celle qui tentait d'obtenir des décisions en combinant démarches politiques et participation à différents comités, conseils ou commissions, qui n'ont pas les moyens de leurs ambitions ni de leurs attributions. Cesser de répéter des évidences dans les médias *audiovisuels n'est pas la fin de ma* vie active. Je vais participer à une étude accidentologique des systèmes de retenue des enfants dans *les voitures, écrire un livre sur les* accidents de la route et mieux cultiver mes jardins. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU
et FRANCK NOUCHI

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

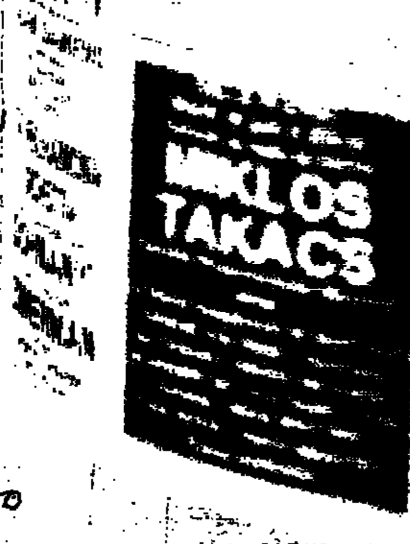
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) – André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10







CULTURE

DANSE

Béjart chez Chaplin

Avec « Mr. C... » le chorégraphe offre à sa troupe un superbe cadeau d'adieu

RECKLINGHAUSEN

de notre envoyée spéciale

Recklinghausen : une ville de la Ruhr, petite mais pouvant compter sur le public de ses grosses voisines (Düsseldorf, Essen, Bochum, Wuppertal), et donc se doter d'un important festival pluridisciplinaire. Celui-ci s'était, naguère, réservé la primeur de *la Mort subite*, de Maurice Béjart; il vient d'offrir en création mondiale *Mr. C...*, fruit d'une nouvelle commande au chorégraphe barbichu.

C comme Chaplin, Charles. Hommage? Ce n'est pas le genre de Béjart, du moins au sens solennel et respectueux du terme. Il nous offre une évocation allègre et attendrie, craquante de fantaisie et d'humour, dans la veine de *Gaîté parisienne* et du *Concours*. Plutôt qu'un ballet, une comédie musicale, menée par deux acteurs pas trop mal choisis pour la circonstance : Annie, la dernière des filles que Chaplin eut d'Oona (l'air de famille est difficilement contestable) et Charlie Bubbles, son petit-fils (*via* Joséphine). Ils ont écrit les dialogues avec Béjart, Chaplin a fourni les musiques. Prétexte : une troupe a reçu commande d'un ballet sur Charlot. On passe des auditions, on travaille, on cherche, on répète... Pour conclure finalement : *« Impossible de faire un ballet sur Chaplin. »* Entre-temps, bien sûr, Béjart aura tenu la gageure, et brillamment.

Décor : celui que Béjart aime par-dessus tout, un vaste studio de danse, cerné de miroirs pivotants, comme ceux du *Ring*. A terre, des corps recroquevillés en fœtus, qui vont lentement se déplier, s'ouvrir à la vie – début on ne peut plus béjartien, c'est presque celui du *Sacre du printemps*. A partir de là, sketches, numéros et ensembles vont s'enchaîner *prestissimo*. Voici le Grand Directeur, très énervé, qui croira devoir manier le fouet. Voici des nymphes portant des cartons de films muets, des *bathing beauties*, un flic poursuivant un voleur (leitmotiv qui se faufilera cinq ou six fois dans le spectacle, sous lumières stroboscopiques), une star qui ressemble à Edna Purviance, une jeune fille qui pourrait faire penser à Paulette Goddard, un chat... Pourquoi un chat? Parce que Charlie junior raconte un souvenir d'enfance : il avait invité dans la maison familiale de Vevey, « le Manoir », une bande de petits copains très curieux d'apercevoir l'illustre grand-père; celui-ci était endormi devant la télévision dans un grand fauteuil, un chat sur les genoux. Les gamins touchèrent du doigt la tête blanche et s'enfuirent.

Un dandy en habit noir

Les auditions sont désopilantes. Y défilent une collection de doux dingues; de la femme chic qui sort de sa valise chaussons et produits de maquillage au prince romantique qui supplie quatre fois *« Une autre chance ! »* et qu'on devra abattre. Annie Chaplin salue au passage son grand-père Eugène O'Neill (le père d'Oona), en jouant un extrait de sa pièce *Before Breakfast*. Etudiante en lettres et philo, elle a basculé vers le théâtre après un stage avec Grotowski : on devrait, on veut la revoir. Une voix, une présence chaleureuse, généreuse : pas le contraire de Judy Garland, si l'on ose prendre le risque de l'assommer sous un tel compliment. Dandy en habit noir, son neveu montre, à vingt ans, un charme déjà dangereux.

Charlot? A part une brève invasion de danseurs masqués à son effigie, il est sobrement évoqué par Gil Roman, qui lui ressemble, mais n'est baptisé que «l'amant». A la fin, quand descend des cintres une grande photo de Chaplin sur une plage, en imper, se retournant dans un souriant geste d'adieu, et qu'en scène Annie lui adresse le même signe, difficile de garder les yeux secs. Mais personne n'y songe dans la salle.

Avec *le Sacre du printemps*, donné en seconde partie, Béjart boucle une boucle de trente ans : son premier et son dernier ballets composés pour une grande compagnie – puisque celle-ci doit, comme on le sait, se dissoudre dans un mois – sont, chacun dans son genre, des réussites.

SYLVIE DE NUSSAC

► Recklinghausen, Grand Théâtre. Jusqu'au 19 juin. Tél. : (19) 49-23-61-91-80.

THÉATRE

Les brusqueries de Marivaux

Difficile de sortir une pièce classique de ses gonds

LA DOUBLE INCONSTANCE

à Malakoff

Le Ballatum Théâtre est une troupe basée dans le Nord, jeune, pleine d'énergie, et mieux encore : pleine d'humour. La plupart du temps, elle invente ses spectacles de A à Z. Mais, après s'être inspirée de Tchekhov avec un *Ivanov* qu'elle a présenté au Théâtre 71 de Malakoff, elle s'empare de Marivaux, et, au même endroit, présente *la Double Inconstance*.

Comédiens et metteurs en scène – ils sont deux, Guy Alloucherie et Eric Lascassade – revendiquent le terme de «s'emparer». Ils font entrer Marivaux dans leur manière, sautillante et même frénétique, assez brusque, plus canaille qu'aristocrate. Ils y parviennent, mais à force de distorsions, et parfois, la mécanique grince et s'affole, tourne à vide. Dans ces moments, les comédiens sont comme projetés hors de tout propos dramaturgique, on ne distingue plus les personnages uniformément vêtus de noir, bizarrement poussés vers la lourdeur, valets et maîtres confondus.

Ce pourrait être intéressant s'il s'agissait d'un parti pris bien net et qui mène quelque part. Mais dans ce genre de travail, la gratuité est un piège bien insidieux. Les acteurs qui veulent secouer le texte ont du punch, de la force, ils forment une vraie troupe, c'est-à-dire que leur interprétation, même quand elle boîte, reste cohérente. Mais finalement, la liberté à l'égard d'un classique ne va pas de soi. C'est plus simple quand on passe par le filtre d'une traduction. On s'en est rendu compte au Théâtre en mai de Dijon (*le Monde* du 3 juin) où a été présentée cette *Double inconstance*, et un autre Marivaux, *le Jeu de l'amour et du hasard*, en allemand cette fois. Ce qui a permis au metteur en scène Matthias Herman de faire scander et danser le texte, de lui donner de la finesse, de l'acuité musicale, et aux personnages des allures de poupées de satin blanc, survoltées... C'était la première fois depuis longtemps que Marivaux redevenait léger et gai. On avait là une vraie impression de liberté.

COLETTE GODARD

► Théâtre 71, place du 11-Novembre, Malakoff. Jusqu'au 20 juin, à 20 h 30. Tél. : 46-55-43-45.

MUSIQUES

Un « Barbier » survolté

Rossini entre comédie musicale et commedia dell'arte

LE BARBIER DE SÉVILLE

à l'Opéra Garnier

La climatisation ne s'est pas vraiment améliorée au Palais Garnier. Salle surchauffée, donc, et succès bœuf pour un *Barbier de Séville* très agité, succession de numéros fiévreux et abracadabrants comme les aime Dario Fo. Certains sortent contents (en fait, la plupart des spectateurs avaient l'air heureux, vraiment), d'autres s'en extraient épuisés, sur le carreau. Repas trop riche? Peu nourrissant.

Spectacle produit en mai par l'Opéra d'Amsterdam avec une autre distribution, repris par Paris au vol, et qui a fait, samedi 13 juin, pour cause de grève, une entrée différée sous le plafond de Chagall. Après deux saisons lyriques entièrement subtilisées par Bastille, le bel canto retrouve ses anciens quartiers. De cela aussi, le public était sans doute satisfait.



KLEINEFENN/MOATTI

L'activité un peu débordante des figurants-danseurs

Avec les comédiens de la Comédie-Française, pour un *Médecin malgré lui* et un *Médecin volant* tout aussi siliconés, le metteur en scène italien avait bâti une vraie complicité. Les gens de théâtre savent bouger et s'amuser. Un plateau d'opéra ne réagit pas tout à fait de la même façon. Il faut d'abord chanter. Almaviva vocalement au point, mais sur ses gardes techniquement, Jean-Luc Viala n'avait plus l'énergie d'enjamber avec la désinvolture voulue marches et parapets. Les notes y étaient, et le style : que demander de plus aujourd'hui à un ténor capable de vocaliser dans Rossini? Basses et barytons bouffes se taillent dans *le Barbier* la part du lion. Soient Louis Quilico en Bartholo et son fils, Gino Quilico, en Figaro. Soient un barbon attendrissant et un barbier un peu coincé. Soient deux chanteurs aux limites de leur voix (même Gino eut peine à sortir son premier air au débotté), et curieusement sans épaisseur humaine, sans complicité. Le Don Basilio de Luigi Roni passe presque inaperçu. Le Fiorello de Philippe Fourcade, jeune baryton lyonnais, sosie de Michel Boujenah, fait bien espérer de la génération montante.

A Rosine, vierge émancipée, il faut une « nature », un monstre sacré. Jennifer Larmoore est ravissante, chairs neigeuses, voix ample et laiteuse, ornementations au cordeau, aigu parfait. Actrice plus anglo-saxonne que nature pourtant : Dario Fo n'aurait pas dû essayer de lui faire danser le flamenco. Ni de la faire jouer au tennis avec une pelote de laine accrochée au plafond par un élastique.

Car les chanteurs sont ici sommés de jouer la pantomime sans arrêt : on est vite fatigué pour eux. Maintenir la synchronisation scène/fosse tient dans ces conditions du miracle. Bientôt invité permanent à l'Opéra de Vienne, le chef italien Marcello Viotti s'y emploie très efficacement. A la foule de figurants-danseurs, perpétuellement portés par les furieux travellings latéraux de la comédie musicale, se mêlent l'Arlequin gesticulant et le cheval brinquebalant de la *commedia dell'arte*. Changements de décor à vue par des machinistes-figurants. Les personnages n'ont ni le temps ni la place de se construire une personnalité. D'où peut-être l'impression de vide suscitée par tant de fébrile activité.

ANNE REY

► Deux distributions en alternance jusqu'au 7 juillet. Tél. : 47-42-57-50. Des places restent disponibles pour les représentations des 1er, 3, 5 et 7 juillet.

□ **Des chanteurs à la rescousse des familles maliennes de Vincennes.** – A l'appel des comités de soutien aux familles maliennes expulsées, regroupées sur l'esplanade de Vincennes, et de journalistes de la presse musicale, Jacques Higelin, Manu Dibango, Ray Lema, Didier Lockwood, le groupe Toure Kunda, la compagnie Black Blanc Beur ont «visité», vendredi 12 juin, le campement où s'entassent les sans-logement. Les artistes présents, unanimement révoltés par les conditions de vie de ces familles, ont souligné la nécessité d'organiser, en collaboration avec les comités de soutien, un concert dont la date sera fixée ultérieurement.

Le trio des antipodes

Un groupe venu d'Australie et de Nouvelle-Zélande au rock raffiné et adulte

CROWDED HOUSE

à la Cigale

Crowded House a joué l'an passé en France, au moment de la sortie de *Woodface*, le dernier album du groupe. A l'époque ils étaient quatre à venir des antipodes : deux Néo-Zélandais, Neil et Tim Finn et deux Australiens, le batteur Paul Hester et le bassiste Nick Seymour. En quelques mois, le groupe a fait le tour du monde, a vu *Woodface* grimper régulièrement dans les hit-parades, jusqu'en France où le disque a été porté par le succès de la chanson *Fall At Your Feet*. Ils reviennent donc, mais ils ne sont plus que trois : dernier épisode de la saga familiale des Finn, Tim est parti, Neil a repris le contrôle du groupe.

A la fin des années 70, les frères Finn formaient le noyau créateur de Split Enz, groupe néo-zélandais qui se caractérisait à la fois par des tenues absurdes et une pop raffinée (certains disaient compliquée) qui détonnait dans l'atmosphère punk du moment. Lors de la fin de Split Enz, Neil Finn a formé Crowded House avec Hester et Seymour. Et puis le succès est venu, les tournées aux Etats-Unis. Pour renouveler son inspiration, Neil Finn a renoué avec Tim. Ils ont co-écrit une partie des titres de *Woodface* et sont partis sur la route. Puis : *« Souvent, sur scène, Tim ne savait pas quoi faire*, raconte Nick Seymour, *nous avions tellement l'habitude de jouer à trois qu'il faisait de la présence. Au début de l'année, nous nous sommes séparés. »*

Comme des gamins, les trois musiciens sont tout à la joie de se retrouver entre eux. Pour Neil Finn, un bon groupe de rock se définit *« par l'addition des imperfections individuelles »*. Les deux autres répondent en chœur *« Parle pour toi »*, puis conviennent que, malgré leurs limites techniques, il existe un miracle Crowded House. *« Certains soirs, nous commençons à improviser et tout à coup, je nous entends jouer une chanson complètement nouvelle*, dit Neil Finn. *Et c'est un moment sans pareil. »* Aussi méfiant vis-à-vis de la pop que du rock tel qu'il se pratique en Australie (*« Il faut vraiment consommer beaucoup de bière pour aimer. C'est ce qui explique le succès de Midnight Oil »*), le trio tient à faire remarquer qu'il sait aussi secouer une salle. Ceux qui les ont vus l'an passé au Bataclan savent qu'ils ne se vantent pas.

THOMAS SOTINEL

► Le 16 juin à 20 heures à la Cigale, 120, bd de Rochechouart, Paris 18e. En première partie, Bill Pritchard.

Décès de Carlos d'Alessio

Le compositeur est mort du sida le 14 juin à Paris
Il était âgé de cinquante-sept ans

C'était en 1972, salle Gémier. Marucha Bo dessinait dans l'espace les affres d'une star déchue. Facundo Bo modifiait son visage et la totalité de son aspect à chaque scène. C'était, par le groupe TSE d'Alfredo Arias, *Comédie policière*, sur une musique dont la sophistication, la délicate ironie collaient absolument au spectacle, la musique de Carlos d'Alessio.

Des yeux fiévreux, un visage à la Savonarole, une douceur, une nonchalance sensible, une culture profonde, perfectionniste : Carlos d'Alessio ne pouvait être qu'argentin. Il était né à Buenos-Aires en 1935. En 1962, il partait pour New-York. Là-bas, il composait pour des publicités, des happenings, pour quelques spectacles branchés de l'époque. Et il rencontrait ses compatriotes du groupe TSE passés par là, avant de débarquer à Paris en 1968. Quatre ans plus tard, Carlos d'Alessio les rejoignait et commençait une longue collaboration, prenait la mesure de Paris et, en 1984, il se faisait naturaliser français.

Entre-temps, il était devenu célèbre et ne cessait de travailler. Avec le groupe TSE *Luxe* (1973), *l'Etoile du Nord* (1979), *les Deux Jumeaux vénitiens* (1980), *la Bête dans la jungle* (1981), *Henry James* par Marguerite Duras qui, depuis *Des jours entiers dans les arbres*, en 1976, lui avait confié ses pièces et auparavant ses films : *la Femme du Gange* en 1974 et surtout *Indiana Song* en 1975, peut-être la composition la plus fascinante de Carlos d'Alessio. Au théâtre, il avait notamment séduit Claude Régy (*Les gens déraisonnables sont en voie de disparition*) et Peter Handke en 1978; au cinéma, Barbet Schroeder (*Maîtresse* en 1977); Daniel Schmid (*Hecate* en 1982) et même Jeunet et Caro; il avait travaillé sur leur court-métrage «césarisé», *Foutaises*, et sur *Délicatessen*.

Et puis, il y avait les concerts avec Delphine Seyrig et Samy Frey à La Roque-d'Anthéron en 1986; un spectacle de Caroline Marcadé en 1987 au Théâtre de la Ville, où il rêvait à Sarah Bernhard, et encore *Exotic Pictures* à la Bastille et au Passage Nord-Ouest l'an dernier.

Carlos d'Alessio était célèbre et son talent reconnu : cet infime et vertigineux décalage avec ce qui semble familier, cette note d'inattendu comme un goût de magie qui vient pervertir des mélodies faussement simples et les transforme en rivières de diamants.

On s'est laissé couler dans sa musique jusqu'au tourbillon des hauts fonds; on s'est laissé ensorceler, mais a-t-on vraiment connu Carlos d'Alessio, si brûlant et sensible, souriant et d'une discrétion telle qu'on n'osait à peine avec lui se montrer curieux ou même simplement attentif?

C. G.

Un congrès international sur l'architecture des salles

Le congrès d'été de l'ISPAA (Société internationale des administrateurs des arts du spectacle) se tient pour la première fois à Paris, du 16 au 19 juin. Pour sa sixième réunion au sommet, cette association basée aux Etats-Unis, qui réunit 300 agents de la diffusion culturelle (directeurs de salles de concerts et d'opéras, responsables de formations instrumentales, de musées, imprésarios), a choisi cette fois pour thème « Bâtir pour les arts : rêve et réalité». Les débats, centrés sur l'architecture des musées et des auditoriums, seront précédés d'une cérémonie d'ouverture présidée par M. Emile Biasini, secrétaire d'Etat aux grands travaux. Ils donneront lieu à une remise de prix à l'intention du mime Marceau, de Pierre Boulez et de Jean-Pierre Rampal.

ARTS

Tableaux froids

Les exercices de style d'un peintre américain d'aujourd'hui

JONATHAN LASKER

à la galerie Thaddaeus Ropac

Les tableaux de Jonathan Lasker font assez fortement songer à des sorbets. Ils en ont les teintes, vert pistache, rose framboise, rouge fraise. Ils en ont les coulures qui dégoulinent lentement et la suavité glacée. On peut espérer cependant qu'ils dureront plus longtemps, ne serait-ce que parce que ce sont de parfaits symptômes de la situation contemporaine, celle d'une abstraction d'après l'abstraction qui se rit d'elle-même et de son passé.

Sur de grands formats, Lasker passe un fond uniforme acidulé d'une nuance pastel. Sur cette surface lisse, il trace ensuite des graffiti noirs ou des boucles de couleur dans une matière épaisse et grumeleuse dont la densité constraste vivement avec la minceur du fond. Ces signes ne se veulent ni expressifs, étant dessinés méthodiquement et régulièrement, ni allusifs. Ce sont des nœuds de couleur, rien de plus. Le peintre les dispose en colonnes et rangées comme pour occuper les compartiments d'une grille invisible. Ce procédé ajoute à l'immobilité des compositions et à leur insignifiance délibérée. Lasker s'applique à déjouer tout effet esthétique ou symbolique. Il aspire à la beauté muette du neutre.

Afin que nulle équivoque ne demeure, il donne à ces toiles des titres burlesques, *Peinture pour les générations à venir* ou *Choses à savoir*. Ce qu'il y a à savoir? Que l'abstraction en est arrivée à l'âge du pastiche et de l'autodérision, autrement dit à celui du maniérisme. Dans cette histoire, les œuvres de Lasker, chatoyantes, bien faites, heureusement décoratives pour la plupart, font bonne figure.

PHILIPPE DAGEN

► Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, 75003 Paris; tél. : 42-72-99-00. Jusqu'au 14 juillet.

ARTS

Trente ans de création multidisciplinaire au Centre Pompidou

Un entretien avec Germain Viatte, organisateur de l'exposition « Manifeste »

Le 18 juin, tous les espaces d'exposition du Centre Pompidou seront occupés par une exposition multidisciplinaire – « Manifeste » – qui entend mettre en perspective « trente ans de création dans tous les domaines » : arts plastiques, vidéo, musique, architecture, design, littérature, théâtre. C'est surtout l'occasion de déployer les collections du Musée national d'art moderne (MNAM) accumulées depuis quinze ans et dont l'essentiel est, faute de place, confiné dans les réserves. D'Arman à Warhol, de Boltanski à Donald Judd, de Beuys à Christo, de Devade à Rückriem, de Stella à Tinguely, de Martial Raysse à Baselitz, 300 œuvres « significatives » seront donc livrées au public. Pour témoigner des différents courants qui se sont manifestés depuis la fin des années 50 dans le domaine de la création plastique, « Manifeste » sera aussi l'occasion de présenter la collection de design que vient d'acquérir le Centre de création industrielle (CCI), du Mirage III E (1964) au prototype de la voiture expérimentale dessinée par Luigi Coloni (1990) en passant par les affiches de Roman Cieslewicz, la cuisine d'Olivier Mourgue et les sièges de Starck ou de Colombo. Enfin, pour couronner le tout, l'importante dation Pierre Matisse sera accrochée pour la première fois. Germain Viatte, directeur du MNAM et du CCI, est l'organisateur de cet événement ambitieux qui doit également servir de ban d'essai à une réorganisation des espaces du Centre.

« Quelle est la signification de l'exposition qui occupe pratiquement tout le bâtiment ?

– Ce projet, lancé à l'initiative d'un nouveau président, Dominique Bozo, s'inscrit dans une réflexion sur l'institution dont il est responsable : quel est aujourd'hui le rôle d'un musée par rapport à l'art contemporain ? Quel est celui du Centre Pompidou ? Doit-on donner une orientation nouvelle au Centre lui-même ainsi qu'aux départements qui le constituent ?

– C'est donc à la fois une sorte de bilan et une manière de rebondir ?

– Exactement. Ce rebond s'effectue d'abord à partir des collections du musée. Elles ont pour caractéristique d'être relativement neuves – moins de vingt ans –, internationales et sédimentaires – elles ont été constituées par une succession de conservateurs. Le choix que nous opérons pour « Manifeste » est une sélection dans un fonds beaucoup plus large puisqu'il couvre la totalité du vingtième siècle. Nous nous sommes attachés à souligner ce qui était novateur dans ces trois décennies. Ces collections témoignent d'une attention au présent et d'une ouverture sur l'avenir. Notre regard n'est donc ni rétrospectif ni historiciste : ce point de vue n'est pas – et n'a jamais été – celui du Centre Pompidou.

» En revanche, la question de la vocation de notre fonds – 18 000 œuvres dans tous les domaines – se pose. Quel doit être l'équilibre entre ce qui est montré et ce qui est conservé dans nos réserves ? Doit-il être présenté ici ou à l'extérieur ? Quel est son rôle par rapport au réseau général des musées ? Le Centre Pompidou a été ouvert il y a maintenant quinze ans. Il a nécessairement évolué. Son environnement national et international s'est modifié. On a vu apparaître une nouvelle génération de conservateurs. Les professions artistiques se sont transformées, rajeunies. Les relations de la création avec les institutions et les pouvoirs publics ne sont plus les mêmes. Il y a donc une vraie réflexion à mener sur tous ces terrains. C'est une étape nécessaire qui n'a rien à voir avec un repli frileux. Elle se concrétise d'ailleurs en terme d'affirmations : « Manifeste » en est le témoignage. Nous n'avons pas voulu dresser de généalogie mais plutôt lever la carte – d'un seul tenant – des trois dernières décennies. Si l'on veut filer une métaphore maritime (le Centre Pompidou est souvent comparé à une sorte de paquebot), « Manifeste » doit s'entendre comme *« la liste des marchandises constituant la cargaison d'un navire »*. Enfin, au-delà de l'exposition temporaire, nous avons le souhait de mieux intégrer cette création des trente dernières années aux périodes précédentes, afin de ne pas donner l'impression d'un grand désordre difficile à articuler avec la collection « historique ». D'où cette idée de proposer, dès l'été 1993, un autre parcours. Cette fois à partir des artistes qui émergent à la fin des années 40.

– Les autres composantes du centre, la Bibliothèque publique d'information (BPI) et l'Institut de recherche acoustique musique (IRCAM), sont-elles parties prenantes dans Manifeste ?

– L'IRCAM est présent, notamment à travers sa nouvelle revue *Virtuelle*, mais aussi à travers une programmation de films, de concerts et de débats. Si la BPI n'apparaît pas en tant que telle, en revanche, la littérature est au rendez-vous : Pierre Guyotat viendra improviser une œuvre en public pendant plusieurs soirs. Le propos de « Manifeste » était de partir du patrimoine du vingtième siècle accumulé dans cette maison : un patrimoine acquis, repéré et rassemblé, venu de l'extérieur. Mais aussi un patrimoine accumulé à l'intérieur, une mémoire. D'où la présence de l'IRCAM et de la littérature. Quant à la BPI, c'est autre chose, c'est un instrument de communication, un outil de travail.

– Vous ne pouvez présenter qu'une petite fraction de vos collections, pourquoi ne pas les déployer ailleurs ?

– Le problème de la place auquel nous sommes confrontés ne tient pas seulement à la diversité des œuvres mais aussi à la taille de celles-ci. Notre collection comprend des œuvres de grandes dimensions qui demandent de l'espace et méritent d'être présentés au public d'une façon régulière et continue. En dehors du parcours chronologique qu'offre en permanence le Centre Pompidou, on peut envisager des lieux de présentation plus spécifiques.

– L'ampleur de ces collections n'incite-t-elle pas à la création d'un mégamusée ?

– Un Orsay du vingtième siècle ? Je ne pense pas que ce soit souhaitable. C'est trop tôt. Dominique Bozo ne prend pas non plus à son compte cette idée de musée du vingtième siècle. Cependant, il faut préparer les bouleversements qui ne manqueront pas de se produire dans vingt ou trente ans. Une chose est aujourd'hui certaine : on ne va pas construire un deuxième Centre Pompidou. Nous abordons plutôt la répartition de nos collections en termes de réseau. Ce n'est pas un hasard si nous présentons une exposition préfigurant le dépôt au Musée d'art moderne de Strasbourg d'une fraction de notre fonds.

– Des travaux importants sont envisagés dans le Centre...

– Il y a depuis assez longtemps un projet de remaniement de ses abords, de la Piazza, en particulier. Une autre réflexion est menée, à l'intérieur du Centre, pour rééquilibrer les surfaces existantes. Renzo Piano, l'un des architectes du bâtiment, s'est engagé dans ce travail, avec l'accord de son partenaire Richard Rodgers. « Manifeste » nous permet d'opérer des tests en vrai grandeur. Par exemple, la restructuration complète du Forum, ce vaste espace d'accueil qui se déploie sur trois niveaux (parking, place et rue) et qui s'est progressivement encombré d'éléments disparates. En couvrant la fosse, Renzo Piano nous permet de présenter les nouvelles collections de design. Il modifie également la lumière qui éclaire cet endroit et remet en évidence un élément architectural occulté : la galerie du Forum. Au niveau inférieur, nous disposerons de nouvelles surfaces. Inévitablement, cela va nous conduire à recomposer l'organisation des espaces d'exposition temporaire et peut-être même l'identité de ces expositions temporaires.

– Autre première, vous allez, pour « Manifeste », présenter les nouvelles collections du CCI. Quand celui-ci a été créé, elles étaient inexistantes.

– Dans la programmation du Centre Pompidou, il avait été prévu un musée du design. Il n'a jamais été réalisé parce qu'il est apparu à ceux qui avaient la responsabilité du CCI à ce moment-là – François Barré, notamment – que la notion de collection n'était pas essentielle. En 1969, il était urgent d'avoir un observatoire de la vie quotidienne, un lieu d'analyse critique et de documentation. A cette époque il n'existait pas, en France, d'endroit pour voir les objets contemporains, pour se renseigner sur la création industrielle et sur l'architecture contemporaine. Le CCI a contribué à sensibiliser une bonne partie de la population française, du grand public au monde politique, à ces problèmes de design et d'architecture. Vingt ans après, une partie de l'histoire est écrite. Le design est né, il s'est développé, il a triomphé, il est remis en cause, il continue d'exister. Mais on s'est rendu compte qu'il y avait un vide à combler sur le plan patrimonial. Nous l'avons comblé en quelques mois. Le bâtiment est unique, sa réputation est extraordinaire. La force du lieu a facilité nos acquisitions. Cette collection qui propose une histoire du design, du fonctionnalisme des années 60 au « nouveau design » des années 90, est d'autant plus intéressante qu'elle est confrontée aux arts plastiques. »

Propos recueillis par
GENEVIÈVE-BREERETTE
et **EMMANUEL DE ROUX**

► **Manifeste, trente ans de création en perspective : 1960-1990. A partir du 18 juin. Centre Georges-Pompidou. Tél. : 44-78-12-33.**

AGENDA

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Une histoire du film policier français : Judex (1917), de Louis Feuillade, 18 h 30 ; le Deuxième Souffle (1966), de Jean-Pierre Melville, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

MERCREDI

Histoire permanente du cinéma : Rien que les heures (1926), d'Alberto Cavalcanti ; Ménilmontant (1926), de Dimitri Kirsanoff, 18 h 30 ; Sur un air de charleston (1926), de Jean Renoir ; la P'tite Lili (1928), d'Alberto Cavalcanti ; la Petite Marchande d'allumettes (1927), de Jean Renoir ; Catherine (1924), de Jean Renoir et Albert Dieudonné, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma polonais : Rébus (1977, v.o. s.t.f.), de Tomasz Zygadlo, 14 h 30 ; Si loin, si près (1972, v.o. s.t.f.), de Tadeusz Konwicki, 17 h 30 ; Une histoire banale (1982, v.o. s.t.f.), de Wojciech Has, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Polars en Seine : Jeune Public : Japanam (1987) de Yann Piquer et Jean-Marie Naddedu, A l'assaut de la Tour Eiffel (1947) d'Alain Pol, Champions juniors (1954) de Pierre Blondy, Paris taxi folle (1985), 14 h 30 ; Feuilleton : les vampires : les Vampires (1915-1916) de Louis Feuillade, 16 h 30 ; Carte blanche à François Guerif : le Désordre et la Nuit (1958) de Gilles Grangier, 18 h 30 ; Enquêtes policières : Bande annonce : Ma dernière à la Goutte d'or (1984) de Daniel Duval, Barbès de l'aube à l'aurore (1990) de Gérard Marx, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

AU PAYS DES JULIETS. Film français de Mehdi Charef : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

CARNE. (**) Film français de Gaspar Noé : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

ET DEMAIN... HOLLYWOOD. Film français de Jean-François Villemer : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

JERSEY GIRLS. Film américain de David Burton Morris, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PÈRE DE LA MARIÉE. Film américain de Nancy Meyers et Charles Shyer, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LA PUTAIN. (**) Film américain de Ken Russell Hines, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LE RETOUR DES CHARLOTS. Film français de Jean Sarrus : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

VERSAILLES RIVE GAUCHE. Film français de Bruno Podalydès : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LE ZÈBRE. Film français de Jean Poiret : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94).

LES EXCLUSIVITÉS

A BRIGHTER SUMMER DAY (Taiwan, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ARRÊTE OU MA MÈRE VA TIRER! (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

AUX CŒURS DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA BELLE HISTOIRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BEZNESS (Fr.-Tun.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BORDER LINE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CINQ FILLES ET UNE CORDE (TAIWAN, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

CONFESSIONS D'UN BARJO (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CONTE D'HIVER (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE COUP SUPRÊME (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

FACE A FACE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FACES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE FESTIN NU (*) (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

GOLEM, L'ESPRIT DE L'EXIL (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'HOMME DE MA VIE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

HOOK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

I WAS ON MARS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES IMPOSTEURS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46).

INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

IP5 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MEDICINE MAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

MON COUSIN VINNY (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LA NUIT DE L'OCÉAN (DRAME) : Latina, 4e (42-78-47-86).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PATRICK DEWAERE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

LA PRISE DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE RETOUR DE CASANOVA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

SANS UN CRI (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA SEMAINE DU SPHINX (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA SENTINELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA STAZIONE (It., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SUVARNAREKHA (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TIME BOMB (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOUTES PEINES CONFONDUES (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

TRULY, MADLY, DEEPLY (Brit.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE VENT SOMBRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES () : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 20 minutes.

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, mar. 18 h 45.

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 15, jeu., sam., lun. 15 h 15.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 30.

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.-DANOIS) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h, sam. 14 h.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) mer., sam., dim. 14 h 30, 16 h 20 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 13 h 50, 15 h 20, sam., dim. 15 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 15 h, sam. 13 h 30.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45, dim. 15 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LES COMMITMENTS (IRLANDAIS, v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, mar. 22 h 15.

DANZON (Mex., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 16 h, sam. 17 h 55.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

DINOSAURES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45.

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 18 h.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h.

EASY RIDER (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu. 22 h 15.

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, sam. 21 h.

LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 45, 15 h 30.

EUROPA (DANOIS-Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 22 h, ven. 17 h 30.

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 15 h, dim. 13 h 30.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h, dim. 16 h 45.

HUSH-A-BYE, BABY (IRLANDAIS, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., jeu., ven., dim., lun., mar. 14 h 10.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

LOLITA (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 17 h 15, jeu. 17 h 30, ven., lun. 21 h 30.

LE MAGICIEN D'OZ (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) film mer., dim. 10 h T.U. : 30 F, 10 F pour les - de 14 ans.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 11 h 50.

NUAGE PARADIS (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h 40.

OLIVER ET OLIVIA (DANOIS, v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h.

LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 22 h, sam. 14 h 50.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 15, jeu. 22 h 30, sam. 0 h 30, mar. 18 h 15.

PIRATES (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) film mer., dim. à 10 h T.U. : 30 F, 10 F pour les - de 14 ans.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, ven. 17 h, lun. 18 h 45.

ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., dim., lun., mar. à 21 h.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 15 h 50, jeu., sam. 22 h, ven. 14 h 20, dim. 12 h.

SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 17 h 50, ven. 22 h.

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 16 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) mer., dim. à 14 h 10, 17 h 10, 20 h 10 film 15 mn après.

LA VIE DES MORTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. 22 h (avec en première partie Ce qui me meut).

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 13 h 30.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 17 h.

LES GRANDES REPRISES

LE BUNKER DE LA DERNIÈRE RAFALE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

CÉRÉMONIE SECRÈTE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'EQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

EVA (Fr.-Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HANNAH ET SES SURS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

JU DOU (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LE ROMAN DE RENARD (Fr., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SEULS SONT LES INDOMPTÉS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

UN ENFANT ATTEND (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UNE DEMOISELLE EN DÉTRESSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FESTIVALS

AVANT-PREMIÈRE (v.o.), Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Une vierge sur canapé, mar. 22 h.

CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Ils étaient neuf célibataires, dim. 10 h 45 T.U. : 29 F.

DANIÈLE DUBROUX : BORDER LINE ET AVANT, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Border Line, film à 16 h, 20 h (lun., séance de 20 h suivie d'un débat) ; la Petite Allumeuse, mer., ven., dim., mar. 18 h, jeu., sam., lun. 14 h ; les Amants terribles, mer., ven., dim., mar. 14 h, jeu., sam., lun. 18 h.

EN RIRE OU EN PLEURER, Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47). Si j'avais un million, mer., ven. 17 h 15, jeu. 17 h 15, 21 h, sam., dim. 15 h 30, lun. 19 h 15, mar. 13 h 40 ; De bruit et de fureur, mer., jeu., ven., sam., dim., lun. à 13 h 40, mar. 19 h 15 ; Une époque formidable..., mer., jeu., ven. 15 h 35, sam., dim. 19 h 25, lun., mar. 17 h 30 ; Monty Python, le sens de la vie, mer., jeu., ven. 19 h, sam., dim. 17 h 15, lun., mar. 15 h 30.

FERNANDO ARRABAL, Accatone, 5e (46-33-86-86). L'Arbre de Guernica, mar. 18 h 20 ; J'irai comme un cheval fou, mar. 22 h ; Viva la Muerte, mar. 16 h 40.

FESTIVAL DU FILM ET DE LA JEUNESSE, Ciné Village, espace Fnac Fifej, 8e (47-54-11-00). La Belle et la Bête, mer. 17 h. Passeport ciné-billage : 30 F. 1 ciné-pass : 120 F, 1 ciné-jour : 30 F.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 17 JUIN

« La peinture espagnole au Louvre », 12 h 45, pavillon de Flore, 1er étage (G. Marbeau-Caneri).

« Du passage du Grand-Cerf restauré au passage Brady à restaurer », 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Hôtels du Marais du Temple », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

« Les places pittoresques de Paris rive gauche », 14 h 30, fontaine de la place Saint-Sulpice, côté mairie du sixième (A nous deux, Paris).

« Vincennes, sept siècles d'histoire », 15 heures, entrée du château (Approche de l'art).

« Hôtels, églises et ruelles du Marais sud », 17 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

e Pompidou

DANSE



FRANÇOIS VERRET

PAS PRESENT

OCCASION

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

BILLET

M. Waigel et l'impôt européen

En rejetant catégoriquement, lundi 15 juin, à Berlin, l'idée d'un impôt européen, M. Theo Waigel, a-t-il voulu, comme il l'assure, dénoncer les dangers de *«l'Europe bureaucratique»*? Ou bien le ministre allemand des finances a-t-il voulu aller plus loin en s'opposant à la montée des dépenses budgétaires européennes?

Montée quasi inéluctable si l'Europe en train de se construire veut vraiment intégrer dans un *ensemble politique cohérent des* pays différents. Le problème posé par M. Waigel est celui de la nature de la construction européenne : un ensemble à deux vitesses qui verrait un groupe de six ou sept pays riches prendre les devants, laissant derrière lui un autre groupe de pays pauvres, incapables de suivre. Ou bien une Europe très solidaire dans laquelle les nations les plus riches paieraient pour aider à l'intégration des nations les plus pauvres, à *travers notamment le «fonds de cohésion»* prévu par le traité de Maastricht?

On se souvient à quel point le plan de la Commission en février sur le financement de la CEE pour les années 1993-1997 avait été accueillies fraîchement... Ce plan proposait une forte augmentation des dépenses, afin de redistribuer des fonds budgétaires des pays *riches vers les pays pauvres de* l'Union économique et monétaire. L'hostilité allemande au «fonds de cohésion» européen *s'explique* d'abord par les formidables dépenses que doit consentir Bonn pour rééquiper la partie est de son territoire.

ALAIN VERNHOLES

Lire aussi page 8 l'article de Philippe Lemaître

A la suite de tractations entre la France et l'Allemagne

La banque centrale européenne pourrait être implantée à Bonn

Rien n'est encore fermement *décidé. Mais les tractations en* coulisses entre les différents gouvernements, en particulier allemand et français, laissent penser aujourd'hui qu'un compromis se dessine autour du choix d'implantation de la future banque centrale européenne en Allemagne, à Bonn et non à Francfort, en échange de quoi le gouvernement allemand soutiendrait *le maintien du Parlement* européen à Strasbourg.

FRANCFORT

de notre correspondant

Pour l'instant, il ne s'agit de décider que de la création de l'Institut monétaire européen (IME) qui doit intervenir, selon le traité de Maastricht, le 1er janvier 1994, date qui marque le début de la phase 2 de l'Union économique et monétaire. Cet institut n'aura comme pouvoir que celui de coordonner les politiques monétaires des Douze (des Onze après le refus danois). Mais il est un embryon de la future Banque centrale européenne (BCE) qui doit être créée entre 1997 et 1999 (début de la phase 3) et qui aura le pouvoir *total de création et de gestion de la* future monnaie unique. Autrement dit, c'est dès maintenant que se décide le siège de la future Banque.

Le choix du lieu est important pour deux raisons. La première est *que le milieu ambiant influencera* naturellement les décisions de la Banque. Ne serait-ce que par la langue, la culture économique environnante ou par les modes de vie et de travail des futurs employés. C'est en vertu de cette «culture ambiante» que les Allemands réclament que le siège de la BCE soit installé à Francfort-sur-le-Main, lieu d'implantation de la Banque centrale allemande, la Bundesbank. Les Allemands ont obtenu que la lutte contre l'inflation soit mise au premier rang des priorités de l'union monétaire et qu'on calque les statuts de la BCE sur ceux *de la Bundesbank. Autant donc aller* jusqu'au bout et situer cette BCE à Francfort... Cela calmerait les angoisses *croissantes* de la population qui craint la disparition du deutschemark, symbole du renouveau économique du pays.

La seconde raison est plus prosaïque. Les milieux financiers estiment que la localisation de la BCE dans une des grandes places financières européennes donnera à celle-ci un avantage décisif sur les autres. Cet argument sert aux Français et aux Britanniques pour... écarter Francfort.

Les villes candidates sont Francfort, Londres, Luxembourg, Amsterdam, puis sans véritable espoir, Lyon ou Birmingham. Londres a déjà hérité de la BERD de M. Jacques Attali. Et le choix de Francfort donnerait à l'union européenne une coloration décidément trop allemande. Le choix semblait devoir se faire entre Luxembourg et Amsterdam, deux villes financières de second rang et politiquement plus neutres.

Mais toute l'Allemagne s'est mobilisée pour Francfort (*le Monde* du 4 avril). Puis le gouvernement allemand a fait comprendre à Paris que son opinion publique risquait de ne pas accepter la fin du mark sans une concession symbolique. L'idée a été soulevée alors d'une candidature *allemande hors Francfort*. Le nom de Bonn, qui va perdre petit à petit ses administrations au profit de Berlin, a été avancé. En échange, le chancelier Kohl céderait à M. Mitterrand ce qu'il demande très fermement, à savoir la confirmation de Strasbourg comme siège du Parlement européen, site contesté, on le sait, par Bruxelles.

Un compromis «Strasbourg contre Bonn» se dessinait dès avant le référendum *danois, selon nos informations*. Puis le «non» l'a conforté, car, renforçant les anti-Maastricht allemands, il rend plus nécessaire encore une concession en leur faveur. M. Jacques Delors se serait *ainsi rallié à cette solution. Rien* n'est encore décidé. Les Francfortois font bloc, et l'éventuel repli sur Bonn, *révélé par la presse* ce week-end, provoque déjà une furieuse empoignade politique. Mais ce n'est pas mauvais pour entretenir *la pression* en faveur d'une solution allemande...

ERIC LE BOUCHER

□ ***CEE : enquête sur des importations de lecteurs de disques compacts d'Asie.*** – La Commission *européenne a ouvert une enquête* sur des importations de lecteurs de disques compacts en provenance de *Taïwan*, de *Malaisie et de* Singapour, dont elle estime qu'ils pourraient être vendus à prix de *dumping, a annoncé* vendredi 12 juin un porte-parole de l'exécutif de la CEE. Cette décision risque *également d'aggraver un conflit* entre la CEE et les producteurs japonais et coréens de lecteurs de *disques compacts, car Bruxelles* soupçonne ces derniers de faire transiter leurs importations par la *Malaisie, Taïwan et Singapour* pour éviter des droits anti-dumping décidés par la CEE. Les importa*tions de lecteurs de disques com*pacts en provenance de ces trois pays d'Asie ont presque triplé en *trois ans pour atteindre 1,656 mil*lion d'unités l'an dernier contre 566 000 unités en 1988. La *demande européenne n'a progressé* que de 47 % au cours de la même période.

INDICATEURS

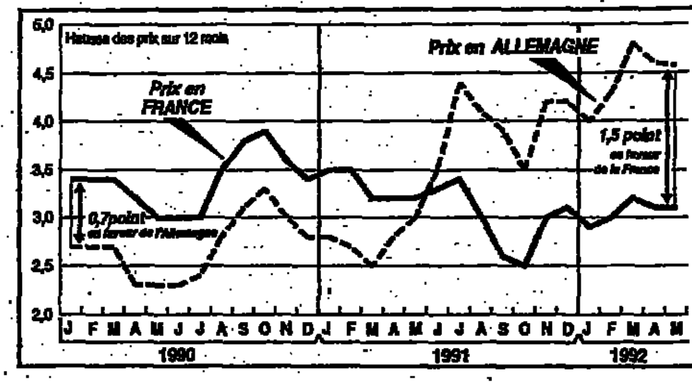
ALLEMAGNE

□ **Prix de gros: stables en mai.** – Les prix de gros en Allemagne sont restés stables en mai. Par rapport à mai 1991, la hausse est de 1,7 %. En avril et en mars 1992, les prix de gros avaient augmenté de 2,3 % et 2,4 % sur un an.

□ **Prix de détail: + 0,4% en mai.** – Les prix de détail dans la partie occidentale de l'Allemagne ont augmenté de 0,4 % en mai par rapport à avril. Par rapport à mai 1991, l'inflation demeure *stable à 4,6 % comme en avril. La hausse de mai s'explique* notamment par la forte augmentation des prix des produits alimentaires et du tabac.

□ **Paiements courants: nouveau déficit en avril.** – La balance des paiements courants allemande a été déficitaire de 2,32 milliards de deutschemarks en avril (7,8 milliards de francs) après un solde négatif de 385 millions de DM en mars (– 1,3 milliards de francs). Sur les quatre premiers mois de l'année, le déficit des paiements courants de l'Allemagne atteint 11,2 milliards de DM (37,6 milliards de francs) contre 10,2 milliards de de DM (34,2 milliards de francs) pendant la même période de 1991. *Sur l'ensemble de 1991, la balance des paiements courants de* l'Allemagne réunifiée a été déficitaire de 34,3 milliards de DM (115 milliards de francs) alors que l'Allemagne de l'Ouest enregistrait chaque année jusqu'en 1990 des excédents importants (77,4 milliards de DM en 1990 soit 260 milliards de francs).

Inflation : un rythme annuel plus rapide en Allemagne qu'en France



Depuis juillet 1991, le rythme annuel de l'inflation est plus rapide en Allemagne qu'en France. Cette situation s'explique par les progrès accomplis par la France en matière de lutte contre l'inflation. Elle s'explique aussi par les problèmes nés outre-Rhin de la réunification : l'*augmentation de la fiscalité représente* à elle seule 0,7 point de hausse des prix. L'écart d'inflation entre les deux pays *n'en* était pas moins en mai de 1,5 point.

implantée à Bonn

: un rythme annuel ... en Allemagne qu'en France

ÉCONOMIE

SOCIAL

Négociations difficiles patronat-syndicats

Le précédent accord sur l'assurance-chômage est mis en cause par les partenaires sociaux

Lors de l'ouverture, lundi 15 juin, de la négociation sur l'avenir financier du régime d'assurance-chômage, les partenaires sociaux ne se sont pas contentés de planter le décor, en rappelant le déficit cumulé et prévisible de 20 milliards de francs d'ici à la fin de l'année. Ils se sont trouvé un bouc émissaire, l'UNEDIC, dont le «management» a été critiqué par le CNPF. A l'exception de la CGT, ils ont tous, plus ou moins sévèrement, mis en cause la non-application de décisions qu'ils avaient pu prendre précédemment en réclamant, comme la CFDT, *«le respect des accords contractuels signés»*. Selon les cas, ils ont dénoncé les commissions paritaires des ASSEDIC, les employeurs, les salariés et les chômeurs, et l'État.

Signé quand l'assurance-chômage n'avait encore que 8 milliards de francs de déficit, l'accord de décembre 1991 s'est révélé aussi insuffisant que certains l'avaient envisagé dès cette époque. Les économies et les recettes attendues ne sont pas venues. La contribution pour frais de dossier de 1 500 F pour chaque licenciement d'un salarié employé depuis six mois, contestée par une partie du patronat, n'a été perçue que 457 fois. L'amendement Delalande, qui oblige à verser à l'UNEDIC l'équivalent de trois mois de salaire en cas de licenciement d'un salarié âgé de plus de 55 ans, affiche un rendement de 80 %, pour les seuls 45 % des cas éligibles ou décelés. Trop coûteux, le contentieux s'avère impossible, et ainsi de suite.

FO, la CFTC, la CGC et la CFDT se sont donc retrouvées pour vilipender les employeurs, coupables d'utiliser le régime *«à guichet ouvert»* pour réaliser l'ajustement des emplois avec de fausses préretraites. Ils ont évoqué, au passage, les effets pervers qu'un changement des règles pourrait avoir pour les cinquante à cinquante-cinq ans, et, dans le cas de la CFTC, pour les quarante à cinquante ans. Mais ils ont aussi préconisé, à l'instar de la CFDT, que l'UNEDIC soit dotée des mêmes moyens de recouvrement des sommes dues que l'URSSAF. Parallèlement, le CNPF stigmatisait un certain laxisme des commissions paritaires qui accordent les prolongations ou attribuent des indemnités à des démissionnaires.

Si la CFTC veut toujours scinder en deux temps la négociation, proposant une augmentation de la cotisation de 0,4 % ou 0,5 % dès juillet pour rééquilibrer les comptes, puis une discussion sur le fond, lors du renouvellement de l'actuelle convention à la fin de l'année, elle parut isolée. FO, encore réticente sur la méthode adoptée, fit savoir que ses *«positions sont encore plus éloignées de celles du CNPF en décembre 1991»*. Mais, au contraire de la CGC et de la CFDT, également favorables à une augmentation des cotisations, supportée aux deux tiers par les entreprises, elle chiffra sa proposition. Un point de plus rapporterait 17 milliards de francs, auxquels on pourrait ajouter 4 milliards, prélevés sur la cotisation de solidarité des fonctionnaires.

Mais les syndicats ont diversement apprécié la liste des propositions du CNPF qui, outre l'harmonisation des durées d'allocations avec celles des cotisations, comprend entre autres l'allongement de la période de différé d'indemnisation (un jour supplémentaire rapporterait 200 millions), une contribution des chômeurs au financement de leur retraite complémentaire (400 millions) et la confirmation du passage à six mois de l'amendement Delalande, provisoirement décidé par Mme Martine Aubry, ministre du travail. Un chiffrage de ces mesures sera fourni pour la prochaine réunion, le 29 juin. Mais la CGT n'a pas attendu pour dénoncer *«une tentative de remise en cause de l'assurance-chômage»*.

ALAIN LEBAUBE

INDUSTRIE

Conséquence du désengagement de l'Etat

Près de 40 % du capital de Total sera détenu par des investisseurs étrangers

Le calendrier et les modalités du désengagement de l'Etat du groupe Total sont désormais fixés. *«Avant le 10 juillet 1992 si les conditions de marché le permettent»*, l'Etat va céder 12,4 % de la compagnie pétrolière tandis que, *«dans les prochaines semaines»*, démarrera l'offre publique d'échange des certificats pétroliers, indique un communiqué commun des ministères de l'économie et des finances et de l'industrie et du commerce extérieur publié, lundi 15 juin, à l'issue d'un conseil d'administration de Total. En revanche, pour des raisons d'opportunité politique, le gouvernement a décidé de ne pas renégocier les conventions de 1924 et 1930 qui régissent les rapports entre l'Etat et la compagnie. Elles feront simplement l'objet d'une lettre interprétative.

L'affaire a été rondement menée. Il y a un mois jour pour jour, le gouvernement annonçait son intention de ramener de 31,7 % à 5 % la participation directe de l'Etat dans Total (*le Monde* daté 17-18 mai). Destinée à faire tomber dans l'escarcelle de l'Etat une dizaine de milliards de francs – financement du chômage oblige, – voici les modalités financières de l'opération désormais bouclées.

«Dans les prochaines semaines», indique le communiqué publié par Bercy, l'Etat va céder 6,5 % du capital dans le cadre d'une offre publique d'échange (OPE). En dépit des récriminations de certains «petits porteurs» (*le Monde* du 4 juin) la parité retenue reste celle annoncée à la mi-mai : quatre certificats pétroliers donneront droit à trois actions. D'autre part, le GAN et les AGF, qui détenaient jusqu'ici 2,3 % du capital de Total, vont porter leur participation à 10 % par rachat d'actions à l'Etat. Enfin, 12,4 % du capital de la compagnie sera placé *«avant le 10 juillet 1992»* sur les marchés financiers : 8 millions d'actions environ sur la Bourse de Paris, 7,4 millions aux Etats-Unis sans compter *«un placement international hors de France de 7,5 millions d'actions environ»*. Conséquence mécanique de l'opération, 40 % du capital du deuxième groupe pétrolier français sera détenu par des investisseurs étrangers, contre 32 % aujourd'hui.

Faut-il s'en inquiéter? Et, au-delà, le risque d'une OPA inamicale existe-t-il? L'hypothèse n'est pas de pure forme. Vis-à-vis de Bruxelles, en effet, les pouvoirs publics n'auraient d'autre solution que d'invoquer le caractère *«stratégique»* de Total pour s'opposer à une OPA lancée par un mastodonte européen (Shell, par exemple). L'argument risquerait de ne pas convaincre. Aussi, pour éviter toute mauvaise surprise, le gouvernement souhaitait-il se doter d'une *golden share*, c'est-à-dire d'une action lui permettant de s'opposer à toute prise de contrôle.

Mais créer une *golden share* supposait de modifier les conventions de 1924 et 1930 qui régissent les rapports entre l'Etat Total et, surtout, de faire approuver le nouveau texte par le Parlement (car il aurait dérogé à la loi de 1966 sur les sociétés anonymes). Les critiques de l'opposition après l'annonce du désengagement de l'Etat ont convaincu le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, qu'à quelques mois des législatives, mieux valait éviter le débat. Il aurait tourné au procès du gouvernement accusé de *«financer les dépenses courantes de l'Etat»* par des opérations exceptionnelles. Résultat, pour faire échouer une OPA inamicale, le gouvernement s'en remet aux – fragiles – défenses prévues il y a plus d'un demi-siècle dans les deux conventions (celles-ci expireront le 14 mars 2000) en attendant la constitution d'un «noyau dur» parmi les actionnaires du groupe pétrolier.

Le maintien des «tables de la Loi» n'empêche pas leur toilettage, *via* une lettre interprétative. Ainsi, l'État ne disposera plus au sein du conseil d'administration que de deux administrateurs *«chargés d'assurer la protection des intérêts nationaux»* (contre six représentants auparavant). Le droit d'agrément ne s'appliquera plus aux administrateurs ni aux directeurs et ne s'imposera dorénavant que pour le seul président du conseil d'administration. L'époque où les pouvoirs publics «tiraient les ficelles» du conseil d'administration est bel et bien révolue.

JEAN-PIERRE TUQUOI

A l'attention de ses militants

La FNSEA lance une campagne d'explication sur la politique agricole commune

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) organise du 16 au 23 juin à l'attention de ses militants et responsables départementaux une série de réunions interrégionales à travers la France. L'organisation que préside M. Raymond Lacombe veut *«préciser la stratégie du syndicalisme agricole face à la réforme de la politique agricole commune»*.

La première de ces réunions a lieu à Paris et la dernière se tiendra à Agen. Pour sa part, le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) a lancé le 15 juin une opération «mairies mortes» dans les communes rurales. Il incite les élus à fermer les volets des hôtels de ville pour souligner que *«sans paysans les communes les plus fragiles sont menacées de disparition»*.

Ces initiatives des syndicats «traditionnels» et «officiels» visent à contrecarrer l'action plus radicale et relativement nouvelle de la Coordination rurale, surtout active dans le Sud-Ouest, qui, au cours des derniers jours, a pris de vitesse la FNSEA et le CNJA par des manifestations spectaculaires. Ce sont les responsables de la coordination qui menacent de bloquer les accès à la capitale dans les prochains jours.

Des incidents ont marqué la journée du 15 juin dans plusieurs départements. Des barrages de tracteurs ont été élevés notamment à Albi, à Cahors, et en Poitou-Charentes. Des opérations escargots ont perturbé la circulation dans la Beauce.

A Nîmes, un commando de vingt-cinq personnes en cagoule a saccagé les bureaux de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Mardi 16 juin au matin ce sont les accès de la ville de Foix, dans l'Ariège, qui ont été bloqués.

«Faille» chez les paysans gersois

AUCH

de notre correspondant

Après la trêve observée pendant le week-end, les agriculteurs adhérents à la Coordination rurale (farouchement opposée à la réforme de la politique agricole commune) se sont à nouveau mobilisés lundi 15 juin, en installant des barrages routiers dans de nombreux départements du Sud-Ouest.

Ce n'est plus un secret ; tout en condamnant la réforme de la PAC, la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) et le Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA) du Gers n'apprécient pas la stratégie des «barrages» employée par la Coordination pour traduire son opposition à la PAC.

Des tensions fortes se sont manifestées et une «faille» publique est ainsi apparue dans un monde agricole pourtant traditionnellement soucieux de son unité.

Après plusieurs jours de paralysie des routes départementales, la FDSEA et le CDJA du Gers ont diffusé un communiqué indiquant qu'ils *«n'accepteront pas de participer à une multiplication des barrages routiers dans le Gers. Notre action ne doit pas gêner la population que nous sollicitons pour être à notre côté dans l'intérêt de tout le Gers»*.

Déjà, à la fin de la semaine dernière, l'absence des militants syndicaux officiels sur les barrages avait été amèrement commentée par les animateurs de la Coordination.

Ces militants avaient préféré se rendre en nombre au palais de justice d'Auch pour soutenir M. Rémi Fourcade, secrétaire général de la FDSEA, qui a été condamné à un mois de prison avec sursis et 5 600 francs d'amende pour avoir participé à une opération commando contre une coopérative important du mouton néo-zélandais.

Parmi les manifestants devant le palais de justice, on notait la présence de M. Yves Rispat, président (apparenté RPR) du conseil général, président de la chambre d'agriculture et ancien président de la FDSEA.

DANIEL HOURQUEBIE

ÉCONOMIE

Un entretien avec M. Giovanni Agnelli

Suite de la première page

» Le succès de Fiat, c'est la possibilité pour les gens qui étudient et qui travaillent à Turin d'avoir un succès dans leur ville. C'est le commencement de tout. Fiat n'est pas seulement une grande affaire d'automobile dans le monde. On ne représente que 12,9 % du marché européen, soit 3 % du marché mondial. Mais on a des métiers où la créativité italienne est supérieure à la créativité mondiale. Et sur nos 300 000 salariés 80 000 sont à l'étranger.

» Dans le sud de l'Italie, on a fait plus que n'importe qui et tous nos investissements se sont traduits par des succès. On a maintenant 55 000 ouvriers qui y travaillent et on construit deux nouvelles usines à Melfi et Pratola-Serra.

– Comment expliquez-vous les mauvais résultats de 1991?

– En 1991, le résultat économique a diminué d'un tiers. Le dividende à distribuer aux actionnaires a été diminué dans la même proportion. On a perdu sur le marché italien, qui était notre marché le plus important. A partir du moment où les marchés des autres pays ont reculé, les autres constructeurs ont accentué leur pression sur l'Italie. Je ne dis pas qu'ils ont fait du dumping, mais ils ont acheté du marché. C'est pour cela qu'on a reculé assez rapidement. Mais maintenant, c'est fini. On ne descendra pas en dessous des 46 % que nous avons sur le marché italien.

– Comment comptez-vous redresser la situation? En réduisant encore les effectifs?

– Nous allons faire un effort important d'investissements pour augmenter la productivité. Pour les cinq prochaines années, cela représentera environ 47 000 milliards de lires (1). On a réduit les effectifs de 24 000 personnes en trois ans, soit 7 % par an. On va continuer au même rythme. Ces réductions ne concerneront pas seulement les ouvriers mais les cadres, y compris dans les échelons élevés. Toute la pyramide sera touchée.

– Vous avez déjà fermé l'usine de Chivasso...

– Cette usine avait trente ans. Cette fermeture se fera sans licenciements mais en utilisant une *« cassa integrazione »* spéciale (2). J'espère qu'on pourra employer ces salariés dans les deux autres usines de Rivalta et Mirafiori. Nous sommes en train de signer des accords à ce sujet avec les syndicats. Aucune autre fermeture n'est actuellement prévue.

– Quelle est la signification du contrat signé récemment en Pologne avec FSM, qui suscite localement des inquiétudes?

– Ce contrat polonais est très important pour Fiat. C'est un investissement de près de 2 milliards de dollars et un potentiel de production très compétitif qui va tourner autour de 240 000 voitures par an. C'est la finalisation d'une présence de près de soixante-dix ans en Pologne. Lech Walesa voit dans ce contrat un moyen de s'affirmer vis-à-vis de la Biélorussie et de l'Ukraine. Il espère exporter là-bas puis, comme on va le faire immédiatement, vers l'Occident. Aujourd'hui, le coût du travail en Pologne est beaucoup plus bas qu'en Italie de même que la productivité est plus faible. Il y a un écart de 20 % environ, mais il va se réduire à l'avantage des ouvriers polonais. Et leur productivité s'améliorera beaucoup.

– Fiat a été un pionnier à l'Est. Mais n'êtes-vous pas tenté de freiner vos investissements devant la fragilité des régimes politiques de ces pays?

– Le risque est évident mais il appartient à notre métier. Il faut être en Europe centrale avant tout le monde. C'est un marché dont la croissance est énorme.

Convergences monétaires

– Vous avez déclaré souvent qu'il y avait trop de constructeurs automobiles. Certains vont-ils mourir?

– Il y a trente ans que je dis que nous sommes trop nombreux. Nous allons devenir moins nombreux. Malheureusement. Certains vont-ils mourir? Vous savez, on se transforme. Saab a fait une alliance, Volvo aussi, Alfa Romeo a fait une alliance avec nous. A l'avenir, Fiat se battra seul. Je crois qu'on peut le faire. Mais si un partenaire se présente, il est toujours le bienvenu, et on négociera aux conditions les plus fortes. En 1966, on avait fait un accord avec Citroën mais on n'a travaillé que deux ou trois ans ensemble. Puis j'ai étudié, avec beaucoup d'espoir, un accord avec Ford. Mais pour les Américains, Ford comme General Motors, c'est assez difficile de s'associer avec des partenaires européens. On m'a souvent parlé de Renault qui va être privatisé. Mais nous sommes encore des animaux différents. Le plus proche de nous, c'est toujours Peugeot-Citroën. Et le moins vulnérable, c'est Volkswagen.

– Comment se protège-t-on de la concurrence japonaise?

– C'est le problème de M. Delors. D'ici à l'an 2000, il y aura une libéralisation totale. Entre maintenant et 2000, il y a des échéances avec des ouvertures différentes pour les importations et la production japonaises en Europe et pour les transplants japonais. L'accord CEE-Japon nous donne huit ans pour augmenter la compétitivité européenne. Actuellement, les Japonais exportent en Europe 1,8 million de voitures. Ils vont devoir plus ou moins se régler là-dessus. Récemment, ils se sont eux-mêmes autodisciplinés.

– L'Europe a-t-elle bien négocié avec le Japon?

– M. Calvet dit toujours qu'on a mal négocié. Mais ce que l'on a obtenu est assez raisonnable. On ne peut pas faire comme Bush avec les constructeurs américains et aller tous avec Delors à Tokyo! L'important c'est moins ce que l'on a négocié que ce que l'on va faire de ces huit ans pour prendre des initiatives communes dans les domaines de l'industrie et de la recherche. M. Delors, un homme très éclairé, nous demande toujours ce qu'il peut faire pour nous. Bruxelles peut donner les grandes lignes d'une politique industrielle européenne avec une certaine autorité.

– Il ne faut pas avoir peur de Maastricht?

– Non. On n'aura jamais d'Europe si on n'a pas un minimum de convergences monétaires et si on n'aboutit pas à une monnaie unique et à une banque centrale commune. En dépit du vote négatif du Danemark, il faudra bien trouver un moyen d'aller de l'avant. Le grand moment de l'Europe, c'était la période Schmidt-Giscard avec un vrai axe au centre de l'Europe. Puis la France a eu peur de l'Allemagne. Maintenant, l'Allemagne a des troubles et la France offre les meilleurs résultats économiques dans la CEE, sauf pour le chômage. Elle a donc un rôle à jouer. Aux Etats-Unis, il y a une reprise de l'économie mais sans reprise de l'emploi car beaucoup d'entreprises renvoient des salariés. On devra peut-être s'habituer à vivre avec un taux de chômage élevé, plutôt 10 % que 5 %.

– En France, le président de PSA parle de « l'esprit de capitulation » de Maastricht...

– La question est de savoir ce qu'on perd comme souveraineté et quelles sont les souverainetés importantes. La souveraineté sur la monnaie, c'est important. Mais ce qui compte pour jouer un rôle, c'est d'être présent dans la Banque centrale européenne.

– Vous pensez que la Banque centrale permettra de réduire le poids de l'Allemagne?

– Les problèmes de l'Allemagne vont durer deux, trois ou cinq ans mais elle va les résoudre. Ils vont devoir choisir entre l'écu et le mark. Mieux vaut avoir les Allemands dans l'écu avec un poids relatif fort que de se résigner à avoir trois monnaies – le dollar, le yen et le mark – qui dominent l'économie mondiale.

– Mais la monnaie unique ne va-t-elle pas entraîner des contraintes un peu trop lourdes pour l'Italie?

– Une discipline lourde, cela fera du bien à l'Italie.

– Est-ce que l'Italie peut réunir les conditions pour le passage à la monnaie unique?

– Honnêtement non. On ne peut pas y arriver à court terme. L'important est d'inverser la tendance afin de s'engager sur le long terme dans la bonne direction. Si, à un certain moment, on ne peut pas faire Maastricht parce que l'Italie n'est pas prête, on donne des excuses à tous les opposants au traité dans les autres pays, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France... C'est un danger! L'Italie est trop importante...

« Nous devons privatiser »

– On s'interroge en Europe sur l'après-communisme. On a parlé d'un capitalisme rhénan, d'un capitalisme anglo-saxon. N'y a-t-il pas un modèle de capitalisme italien, familial, privilégiant le long terme plutôt que la rentabilité immédiate, pratiquant le dialogue social?

– Il y a un modèle de capitalisme italien mais, malheureusement, la présence publique est excessive dans les banques comme dans l'industrie. Cela va à contre-courant de l'histoire moderne. Cette énorme présence publique est une maladie. Nous devons donc sûrement privatiser.

– Il vous faut à la fois plus de marché et plus d'Etat...

– Plus de marché et plus d'Etat, mais... qui ait envie de démobiliser ce qu'il possède. Il faut un Etat avec une vision « privatiste ». Je pense que le nouveau programme de privatisations que je demande va venir.

– Outre le déficit, n'y a-t-il pas un autre « mal italien » qui est l'immobilisme politique?

– Le déficit, c'est la somme de tous les maux! A l'origine, nous avons eu ce grand parti communiste qui, à la fin des années 70, s'est trouvé très près du pouvoir. Notre priorité était de le battre et l'on a fait des concessions parfois absurdes. On a acheté en quelque sorte le consensus pour barrer la route au PCI et il a fini par tomber pour d'autres raisons, internationales. Nous aurions donc pu être plus stricts et aboutir au même résultat. Un certain nombre de réformes sont indispensables. Le plus important, c'est de renforcer notre exécutif pour qu'il cesse d'être à la disposition de tous ces partis politiques. Le président devrait être élu au suffrage universel mais il faudra un peu de temps.

– N'avez-vous pas le sentiment d'avoir vous-même cautionné un système trop basé sur le clientélisme et dont les excès aboutissent au scandale des pots-de-vin de Milan, dans lequel la Cogefar, une filiale de Fiat, est impliquée?

– Nous avons soutenu un régime qui était anticommuniste, cela ne veut pas dire que nous avons forcément apprécié la façon dont il a fonctionné... Dans l'affaire milanaise, c'est très bien que des scandales soient révélés, mais il faut que la magistrature aille jusqu'au bout et n'agisse pas sous la seule influence de l'excitation ambiante. Pour ce qui nous concerne directement, je me sens à la fois très confiant et très peiné. Dans toutes les affaires, il y a un système de contrats très étendus parfois, même si l'on n'aime pas ça. Même pour nous qui travaillons pourtant à 90 % avec le secteur privé. J'aimerais bien savoir ce qui se passe exactement dans le petit pourcentage d'affaires que nous traitons avec des administrations. Mais j'attends que les juges finissent leur travail, après nous prendrons des décisions.

– On parle aussi beaucoup du financement occulte des partis politiques en Italie par les grands groupes.

– Fiat n'a rien à cacher. Il n'y a rien de secret dans nos rapports avec la politique. Dans le passé, – j'étais très jeune, – les élections de 1948 ont été particulièrement dramatiques. On se disait que l'Italie allait finir comme la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, etc. Alors tout le monde a fait des efforts énormes sur ce plan-là ; je ne sais pas à combien s'est chiffrée notre « contribution », mais c'était énorme. Ensuite, on a peut-être fait un peu pareil en 1953, qui était aussi une année importante, mais depuis tout s'est normalisé. Cette année, pour les élections, Fiat a fourni simplement des voitures aux candidats, et sans distinction de partis. C'est insignifiant.

– Et pour votre succession, qu'envisagez-vous?

– Distinguons deux types de succession. Pour le management de Fiat, qui est très fort, j'ai mon administrateur délégué, M. Romiti, et nous étudions depuis vingt-cinq ans la carrière de cadres dirigeants de quarante à cinquante-cinq ans. On les envoie à l'étranger, et vous savez qu'en Italie on a les meilleurs cadres. Pour le groupe familial, j'ai un frère qui a quinze ans de moins que moi. Il est de ma génération et il a quinze ans après moi pour gérer le groupe et Fiat au niveau familial.

– Après l'affaire Perrier, quel est l'avenir de vos relations avec BSN, avec qui vous aviez noué une alliance en 1987? L'accord final est-il un armistice avant de nouvelles batailles ou une nouvelle alliance?

– L'affaire Exor a été pour moi un malentendu total. Dans Exor, nous étions alliés avec la famille Mentzelopoulos. Puis nous avons dépassé les 37 % de participation, or le franchissement du seuil de 33,3 % nous obligeait à lancer une OPA amicale. A ce moment-là, le problème de Perrier a surgi, Exor en ayant le contrôle. Les gens intéressés à Perrier se sont excités. BSN voulait Volvic parce qu'il n'avait plus de sources. Et Nestlé s'intéressait de près aux eaux minérales, où il était assez petit. Moi, j'ai dit à Mme Mentzelopoulos et à M. Vincent, président d'Exor, que j'étais prêt à conclure immédiatement un accord.

» Mais comme j'avais des partenaires historiques dans cette affaire,

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

je devais faire ce qu'ils voulaient. Ils pensaient, peut-être avec quelque raison, qu'en faisant la guerre ils auraient pu gagner et gérer Perrier. On a eu ensuite deux jugements défavorables qui les ont persuadés que j'avais raison. A ce moment-là, on a fait l'accord avec Nestlé. Au final, on a dépensé à peu près 1 milliard de dollars.

– Vous avez réalisé une jolie plus-value.

– Oui, c'est ce qu'on me dit.

– Est-ce que cela ne va pas laisser des séquelles avec BSN ? Ne craignez-vous pas que l'effet d'image ait été mauvais en France ?

– BSN doit être très content parce qu'il a Volvic. C'est ce qu'il voulait. Nous sommes toujours partenaires de BSN avec une participation de 5,7 %. Les accords avec M. Riboud sont excellents. En termes d'image, je suis sûr que cela a été mauvais, mais ce n'est pas de ma faute. Le temps physiologique, c'était de convaincre M. Vincent et la famille Mentzelopoulos qu'il valait mieux céder Perrier plutôt que d'essayer de le garder. Eux voulaient résister, et moi j'ai payé le prix esthétique de l'opération.

« La Mafia est devenue terriblement dangereuse »

– L'Italie inquiète aussi l'Europe en raison de cet inextricable problème de la Mafia...

– La Mafia a quatre cents ans d'histoire. C'est aussi une façon de vivre dont je ne sais pas si elle plaît aux Siciliens mais qui appartient quand même un peu à leur nature... En tout cas, on peut constater que la Mafia a connu une grande baisse pendant la période fasciste. Moi, je crois – mais quand je dis ça cela ne plaît pas à la classe politique – que l'explication de ce déclin vient de ce que pendant vingt ans on n'a pas voté. Il faut le dire d'une façon plus douce et nuancée, et bien sûr ce n'est certainement pas une raison pour ne pas voter. Mais, quand on votait moins, il y avait moins de Mafia.

» C'est très difficile de demander à des gens qui font de la politique leur métier de refuser des votes, d'où qu'ils viennent. Je sais, en revanche, que le Parti républicain a eu le courage de le faire lors des législatives du 5 avril, et cela lui a coûté beaucoup de voix en Sicile. La Mafia a aussi été beaucoup encouragée à la fin de la guerre pendant l'occupation de la Sicile. Les Américains ont envoyé des mafieux des Etats-Unis en Sicile pour les aider pendant le débarquement, et aussi pour s'en délivrer... Evidemment, cela a accéléré le phénomène.

– Dans ce contexte, comment comprenez-vous l'assassinat du juge anti-Mafia Falcone ?

– Ils l'ont tué un samedi, et il était chez moi le jeudi en fin d'après-midi. J'avais l'occasion de le voir, car il collaborait à *la Stampa*, qui appartient à notre groupe. Je le trouvais complètement conscient du danger où il était et en même temps d'une sérénité extraordinaire... On a avancé beaucoup d'hypothèses sur cet attentat, mais franchement je crois que c'est une pure affaire de Mafia, il n'y a aucune liaison politique. Il ne faut pas oublier – et ce fut un de nos derniers sujets de conversation avec Falcone – qu'avec la drogue la Mafia est devenue terriblement dangereuse. Cela lui a fait faire un saut de « qualité », si on peut employer ce terme, notamment lorsqu'il y a eu ce grand effort en France pour fermer ces laboratoires, à Marseille et ailleurs, de la « French Connexion » à la suite des accords entre Nixon et Pompidou. Du coup, la Mafia est allée vers le sud de la Méditerranée, le sud de l'Italie où il y avait des conditions presque physiologiques pour accepter cela plus facilement. La Mafia, c'est le Sud, ce n'est pas vrai qu'elle concerne toute l'Italie.

» En tout cas, l'effet immédiat de cet assassinat a été d'accélérer l'élection du président de la République. Mais on ne l'a pas élu pour cela. J'ai vécu ces jours-là au Parlement. On en était arrivé au point où c'est un des candidats « institutionnels » – le président de la Chambre ou celui du Sénat – qui aurait été élu. Moi, j'étais pour M. Spadolini, car je me suis toujours senti proche du Parti républicain, mais j'ai voté pour M. Scalfaro quand j'ai compris qu'il aurait la majorité, afin de lui donner le plus grand soutien possible. Cette solution institutionnelle était bonne. M. Scalfaro, je le connais. Dans les années anticommunistes, il était très proche des milieux où l'on se battait. Il n'appartient à aucun courant, à aucune alliance politique. C'est un homme respecté comme catholique « traditionaliste » de droite. Il peut provoquer le même effet que le président Pertini il y a quatorze ans, mais, en ce qui concerne le monde des affaires, j'ai l'impression que ce n'est pas son terrain naturel. Disons que ce n'est pas un Bérégovoy, c'est sûr... »

Propos recueillis par
MARIE-CLAUDE DECAMPS
et **MICHEL NOBLECOURT**

(1) Environ 235 milliards de francs.
(2) Système de chômage pris en charge par l'Etat et n'entraînant pas la rupture du contrat de travail.

ÉTRANGER

Le témoignage d'un ancien fonctionnaire

De nouvelles révélations sur l'« affaire Maxwell » impliquent le gouvernement britannique

Deux ans avant sa mort, Robert Maxwell était sous surveillance des services secrets, ce qui tendrait à prouver que le gouvernement était au courant de ses activités frauduleuses : telles sont du moins les affirmations d'un ancien fonctionnaire, partiellement démenties de source officielle.

LONDRES

de notre correspondant

Le gouvernement britannique faisait-il espionner Robert Maxwell ? Le *Financial Times* a rapporté lundi 15 juin le témoignage de M. Robin Robison, un ancien fonctionnaire qui, à l'automne 1989, était employé au Joint Intelligence Committee (JIC), organisme dépendant des services du premier ministre et dont le rôle est d'évaluer et de coordonner les informations transmises par les services secrets, MI5 et MI6.

Pendant la période où il était employé par le JIC (de juin 1988 à fin 1989), M. Robison a « vu » des informations extraites de conversations téléphoniques et de messages par télécopie, provenant probablement du yacht de Robert Maxwell, le *Lady Ghislaine*, et interceptés en Israël et en Méditerranée.

Selon lui, ces renseignements, qui portaient sur les affaires et les voyages à l'étranger du magnat de la presse, ont été analysés, puis transmis aux services officiels, y compris au cabinet du premier ministre, un rapport ayant d'autre part été fourni à la Banque d'Angleterre (laquelle déclare ne rien « trouver » dans ses archives). Ces affirmations, si elles se révélaient exactes, signifieraient que le gouvernement était au courant des activités frauduleuses de Robert Maxwell bien avant sa mort.

Les services du premier ministre se sont efforcés lundi de répliquer à ces accusations en affirmant que rien n'indiquait que des ministres aient eu connaissance de telles informations, et notamment pas M. John Major. On souligne d'autre part, de source officieuse, que M. Robison *« n'était pas en position d'avoir vu le moindre « matériel sensible »*, ayant quitté ses fonctions au JIC en juin 1989.

Cette réplique – qui ne constitue pas un démenti de la mise sur écoute de Robert Maxwell ni de la possession par le gouvernement d'informations prouvant le caractère frauduleux de ses activités – ne paraît guère suffisante pour mettre un terme aux critiques de l'opposition. Le Parti travailliste demande ainsi pourquoi le gouvernement n'a pas, à l'époque, lancé une enquête sur les montages financiers auxquels se livrait Robert Maxwell. Près de 450 millions de livres (1) ont été prélevés sur les comptes des fonds de retraite des sociétés de son groupe par Robert Maxwell lui-même. Or le gouvernement s'est jusqu'ici engagé à rembourser une faible partie de ces fonds pour venir en aide aux quelque 32 000 retraités qui ont été spoliés (*le Monde* du 11 juin).

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling = environ 10 francs français.

COMMUNICATION

Le renouvellement des fréquences radio FM en Ile-de-France

Les décisions du CSA vivement critiquées

« On l'a eue ! » s'exclame l'une des animatrices en jean et tee-shirt de la radio associative Fréquence Paris Plurielle, tandis qu'à ses côtés l'envoyé spécial d'une radio commerciale, cravaté comme un jeune cadre, égrène dans son radiotéléphone la liste des 127 radios privées – 50 à Paris, 77 dans les départements limitrophes – dont la candidature a été agréée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Les autorisations précédentes avaient été délivrées par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), il y a cinq ans.

Lundi 15 juin, le nouveau paysage de la FM à Paris et en Ile-de-France est quasiment planté. Le dossier de la capitale est doublement important puisqu'il s'agit de la première grande « planification » depuis 1987. De surcroît, Paris abrite les têtes de réseau. Le CSA a présélectionné ces 127 radios parmi les 194 dossiers retenus après étude. Aménagée par le CSA *« de façon à apporter une amélioration sensible au confort d'écoute »*, la nouvelle bande FM correspond à trois critères : programmation, viabilité financière et orthodoxie juridique, tout en tenant compte d'un paysage qui doit, selon l'expression de M. Roland Faure, conseiller en charge des radios, être *« cohérent, diversifié et durable. »*

Quarante fréquences pouvaient être attribuées à Paris, ce qui a conduit le CSA à regrouper certaines radios sur une même fréquence, afin d'y faire tenir les 50 stations présélectionnées. Huit partages sont prévus, au lieu de treize il y a cinq ans. Globalement, les périphériques (RMC, Europe 1, RTL) ainsi que les grands réseaux (NRJ, RFM, Skyrock, etc.) retrouvent leur fréquence, à l'exception de Nostalgie et Gilda qui en changent. Les seize radios associatives, de communauté ou de pays qui ont été autorisées devront, pour onze d'entre elles, se partager des fréquences : c'est le cas de Radio Aligre et Radio Pays, Beur FM et Radio Féminin Pluriel, Radio J et Radio Shalom, Judaïque FM, Radio Communauté, etc. C'est dans ce secteur que les critiques sont les plus acerbes à l'égard des décisions du CSA. Plusieurs radios disparaissent : Radio-Paris, Radio Lucrèce, Radio-Tabala, Electriç FM, Jazz Land ou Radio Asie. Cette dernière, non retenue, *« en dépit du fait qu'elle s'adresse à une communauté forte de plus de 200 000 membres »*, selon l'un de ses animateurs, accuse même le CSA de *« collaborer au développement du Front national sous couvert de Radio-Courtoisie »* qui obtient sa fréquence. Ce qui laisse le CSA de marbre. *« La fréquence de Radio-Courtoisie lui a été attribuée sans aucun problème. Elle ne fait pas l'apologie du racisme ou du nazisme ; il s'agit d'une radio plutôt universitaire »*, assure l'un des conseillers.

Superloustic, la radio des moins de quinze ans mise en redressement judiciaire, qui envisage de s'intégrer à Radio-France, voit sa fréquence attribuée à la nouvelle radio de débats lancée par *la Vie-Télérama*, tandis que trois autres nouveaux projets ont été présélectionnés : la radio économique et financière lancée par MM. René Tendron (Telpresse) et Jacques Abergel (ex-directeur d'Europe 1), Africa N° 1 (radio gabonaise, filiale de la Sofirad) et Fréquence Paris Plurielle (radio « kiosque » ouverte aux associations). C'est en septembre, après la signature de conventions sur les programmes, que le paysage de la FM parisienne sera définitivement dressé.

YVES-MARIE LABÉ

Les sélectionnées sur Paris

■ ***Radios non commerciales ou commerciales indépendantes :*** **Radio Courtoisie (95.6 MHz), Fréquence Paris Plurielle (106.3), Libertaire (89.4), O'FM (99.9), TSF (89 9), Ado FM/EFM Intergénération (88.2), Aligre/Radio Pays (93.1), Beur FM/Féminin Pluriel (106.7), Fréquence Gaie/Ici et Maintenant (98 2), Radio.France Maghreb/Radio AYP (99.5), Radio Notre-Dame/Fréquence protestante (100.7), Radio Soleil/France Méditerranée (88 6), Alfa (98.6), BFM (96.4), Canal 9 (90.9), Latina (99), La Vie (96.9), Média Tropical (92 6), Radio Nova (101.5), Oui FM (102.3), Radio Shalom/Judaïque FM/Radio J/Radio Communauté (94.8), Réussir FM (107.1), Tour Eiffel (95.2), Voltage (97.8).**

■ ***Radios thématiques :*** **Africa N° 1/Africa Paris (107.5 MHz), Gilda (Chérie FM) (91.3), Radio Classique (101.1), Le Poste parisien (Europe 2) (103.5), Fun (101 9), Radio-Montmartre (102.7), M 40 (105.9), Nostalgie (90 4), NRJ Paris (100 3), Radio-Orient (94.3), RFM (103.9), Rire et Chansons (97.4), Skyrock (96).**

■ ***Radios périphériques :*** **Europe 1 (104.7 MHz), RMC (103.1), RTL (104.3).**

▶ ***La liste intégrale pour l'Ile-de-France est disponible au CSA, tour Mirabeau, 14, rue de Javel, 75015 Paris.***

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

En présentant des micro-ordinateurs bon marché

Compaq espère reprendre sa croissance fin 1992

NEW-YORK

de notre correspondant

Selon la légende de Compaq, M. Joseph Rod Canion, le fondateur du numéro quatre mondial de la micro-informatique (« démissionné » en octobre 1991), avait coutume de griffonner ses projets de développement sur une simple serviette en papier. Son successeur, M. Eckhard Pfeiffer, d'origine allemande et ancien responsable des activités européennes de Compaq (qui représentent 53 % du chiffre d'affaires mondial), a opté pour un style plus *show business*. Auréolé par un jeu de lasers, il a été lentement hissé sur la scène de l'Ed Sullivan Theater, à New-York, pour annoncer lundi 15 juin *« la nouvelle ère »* d'une entreprise créée il y a dix ans à Houston et soumise à vive concurrence sur ses propres marchés.

La firme a ainsi présenté seize nouveaux produits, dont des modèles de PC (*personal computer*) à moins de 1 000 dollars (5 700 francs) chacun qui lui permettent de passer un seuil psychologique en attendant le lancement d'autres nouveautés. Mais en visant ces nouveaux marchés – petites et moyennes entreprises, professions libérales, étudiants, – le groupe ne risque-t-il pas de perdre, au passage, sa réputation de qualité ? M. Ben Rosen, le président du conseil d'administration et celui qui est à l'origine du démarrage financier de la firme, s'en défend. *« Nous aurions pu recourir à des produits fabriqués à Taïwan mais nous avons préféré faire baisser les coûts autrement, justement pour préserver la qualité »*, assure-t-il.

Pour autant, M. Rosen admet qu'il faudra sacrifier les résultats des deuxième et troisième trimestres 1992 avant que Compaq retrouve le chemin de la croissance à l'automne. Pour réussir, la firme – qui a réalisé l'année dernière un bénéfice net en baisse à 131 millions de dollars (contre 455 millions pour le précédent exercice) pour un chiffre d'affaires de 3,3 milliards (contre 3,6 milliards) et qui emploie 10 000 personnes (après avoir licencié 12 % des effectifs l'année dernière) – parie sur le bon accueil réservé à ses nouveaux produits et sur un réseau de distribution élargi, un accord en ce sens ayant notamment été passé avec la FNAC.

Pour bien ancrer sa marque qui se décline désormais en trois lignes de produits (haut de gamme, moyen et bas de gamme) dans l'esprit du public, et des investisseurs, le groupe a augmenté cette année ses budgets publicitaires de 70 % – un record dans la profession – pour atteindre *« plusieurs dizaines de millions de dollars »*, selon M. Rosen. Tout en continuant à consacrer d'importantes sommes à la recherche et au développement, un budget qui représente 180 à 190 millions de dollars par an. Encouragé par ces nouvelles, le cours de l'action Compaq est remonté aux alentours de 30 dollars à Wall Street, loin encore des *70 dollars par action de janvier* 1991.

SERGE MARTI

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Minolta : perte consolidée de 15,8 milliards de yens en 1991.** – Le fabricant japonais de matériel photographique Minolta Camera Co. Ltd. a annoncé, lundi 15 juin, une perte consolidée de 15,8 milliards de yens (670 millions de francs environ) au titre de l'exercice 1991 (clos le 31 mars 1992), nettement supérieure à la perte de 2,2 milliards de yens enregistrée lors de l'exercice antérieur. Minolta a aussi annoncé un chiffre d'affaires en baisse de 3,9 %, à 356,1 milliards de yens pour 1991. Ces mauvais résultats sont dus à la chute des ventes d'appareils photographiques grand public. L'aggravation des pertes a aussi été causée par le dédommagement payé (127,5 millions de dollars) par la firme japonaise à l'américain Honeywell Inc. pour l'emploi de la technologie de mise au point automatique (autofocus). Minolta a été condamné pour piratage.

□ **Pilkington PLC : chute du bénéfice imposable, effritement du chiffre d'affaires.** – Clos le 31 mars, le dernier exercice du verrier britannique Pilkington PLC s'est achevé par une chute de 49 % de son bénéfice imposable à 77 millions de livres (760 millions de francs environ) contre 151,6 millions de livres un an auparavant. Le chiffre d'affaires s'est lui même effrité de 1,5 %, atteignant 2,61 milliards de livres contre 2,65 milliards lors de l'exercice précédent. Le PDG de la compagnie, M. Anthony Pilkington, a justifié ces mauvais résultats par l'exceptionnelle durée de la récession britannique – *« la plus longue depuis la seconde guerre mondiale »*.

ACQUISITIONS

□ **La Rochette acquiert la société belge Emballage industriel.** – RCO, la filiale du groupe papetier La Rochette spécialisée dans l'emballage en carton ondulé, vient d'acquérir 93 % de la société belge Emballage industriel (transformation de carton ondulé) pour un montant non divulgué. Emballage industriel, basé près de Mons, a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 36 millions de francs et emploie 38 personnes. Dotée d'une capacité de production de 170 000 tonnes, RCO a réalisé un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs en 1991 et dispose de neuf usines en France. Le groupe La Rochette a dégagé un résultat net (part du groupe) de 28,8 millions de francs en 1991, contre 230,2 millions de 1990, pour un chiffre d'affaires de 3,70 milliards de francs.

□ **Sligos prend le contrôle de la société allemande B and S Card Service.** – Le groupe de services et d'ingénierie informatiques Sligos, filiale du Crédit lyonnais à 58 %, a pris le contrôle (52,5 %) de B and S Card Service, société de services informatiques bancaires allemande, basée à Francfort. Aux côtés de Sligos, majoritaire, le capital de B and S Card Service est détenu par Berliner Bank, Landesgirokasse Stuttgart et Landesbank Berlin. B and S Card Service, spécialisée dans les services bancaires et monétiques, doit réaliser un chiffre d'affaires de 330 millions de francs en 1992. Elle emploie 280 personnes et affiche une rentabilité avant impôts de 9 %. Cette acquisition porte à 700 millions de francs le chiffre d'affaires du groupe français en Allemagne, déjà premier marché étranger du groupe. En Allemagne, Sligos contrôle en effet IKOSS (ingénierie des moyens de paiement) et Actis (ingénierie bancaire). Cette opération intervient six mois après le rachat de Nexus, une société britannique également spécialisée dans les services bancaires et monétiques. Le groupe Sligos, qui a enregistré en 1991 un résultat net de 170,7 millions de francs (+ 6,5 %) sur un chiffre d'affaires de 3,211 milliards de francs (+ 10,8 %), réalisera désormais 25 % de ses activités à l'étranger.

ACCORDS

□ **Sofretu : contrat de 10 millions de dollars avec Amtrak.** – La filiale américaine de Sofretu (elle-même filiale de la RATP), associée à Gannett Fleming, vient de signer avec Amtrak, une compagnie de chemin de fer américaine, un contrat de 10 millions de dollars pour la maîtrise d'œuvre du projet d'amélioration de la voie de chemin de fer à grande vitesse entre New-York et Boston. Il s'agit de réduire le temps de parcours entre New-York et Boston de 3 heures 55 minutes à moins de 3 heures. La Sofretu a aussi annoncé la signature de deux contrats avec Covitur, organisme chargé de la construction du métro à Mexico, pour un montant de 75 millions de francs. Enfin, la filiale de la RATP a signé avec la compagnie du métro d'Ispahan (Iran) un contrat de 5 millions de francs portant sur l'étude de faisabilité d'un réseau de métro urbain et d'une ligne régionale.

□ **Trois PTT européennes aideront l'Ukraine à s'équiper en téléphones mobiles.** – Trois compagnies téléphoniques européennes – Deutsche Bundespost Telekom, PTT Telecom Netherlands et Telecom Denmark – vont participer à la mise en place de réseaux de téléphone mobile en Ukraine, aux termes d'un accord signé récemment avec le ministère ukrainien des communications. L'accord prévoit que les trois compagnies formeront une société commune avec le gouvernement ukrainien, dont celui-ci contrôlera 51 % des parts, les trois sociétés se partageant également les 49 % restants. Cette société commune sera chargée de mettre en place progressivement des réseaux de radiocommunications à Kiev et dans 20 autres grandes villes ukrainiennes. Ces réseaux, qui seront utilisés pour la transmission de communications tant nationales qu'internationales, devraient remédier en partie au manque de téléphones installés en Ukraine.

□ **M. Sapin : les taux d'intérêt vont baisser.** – *« Les données fondamentales de l'économie française font que dans quelques mois, les taux d'intérêt à long terme baisseront »*, a déclaré lundi 15 juin au Club de la presse d'Europe 1 M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances. M. Sapin réagissait au constat établi le même jour par la Banque des règlements internationaux (la BRI) indiquant que la France avait actuellement *« les taux d'intérêt réels les plus élevés du monde industriel »*. Le ministre a d'autre part qualifié de *« préhistorique »* le débat engagé sur l'Union économique et monétaire par la BRI (*le Monde* du 15 juin).

□ **M. de Larosière critique le rapport de la BRI.** – M. Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, a estimé lundi 15 juin *« à titre personnel »* que le rapport de la BRI (Banque des règlements internationaux) n'était *« pas objectif »* et *« fortement biaisé »*. Dans un de ses chapitres, le rapport de la BRI multiplie les réserves à l'égard de l'Union économique et monétaire (UEM) et du traité de Maastricht (*le Monde* du 16 juin).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 16 juin ↑

Redressement

Après six séances de baisse, la note demeurait soutenue mardi en début d'après-midi à la Bourse de Paris après la reprise amorcée à l'ouverture. En hausse de 0,26 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en début d'après-midi un gain de 0,51 % à 1 927,95 points.

Paris et les autres places financières – notamment Londres lundi matin – se ressaisissaient donc après avoir manifesté leur mauvaise humeur à la suite du rejet par les Danois du traité de Maastricht. Les opérateurs attendent à présent la réponse que vont donner jeudi les Irlandais au référendum sur Maastricht. Pour l'instant, les experts estiment que le recul qui a fait perdre à la cote près de la moitié de ses gains acquis depuis le début de l'année appelait une correction technique.

La volonté de l'Etat de privatiser très rapidement Total, avant le 10 juillet, milite également en faveur d'une amélioration du marché, jugent les analystes. En effet, ils s'attendent à ce que les pouvoirs publics soient bienveillants envers le marché afin de faciliter cette opération. Les autres titres de la cote en bénéficieraient.

Du côté des hausses figuraient la Befip, Hachette le CFF et Bic. En baisse on notait le CSEE, Bail Equipement et Sogénal. Le titre Roussel Uclaf réagissait favorablement aux déclarations de la veille annonçant une quasi-stabilité des résultats cette année en dehors des plus values exceptionnelles et la division du titre par cinq dès le 17 juillet.

NEW-YORK, 15 juin =

Calme plat

A l'issue d'une séance particulièrement tranquille et dans un volume de transactions des plus réduits, Wall Street s'est inscrit lundi 15 juin en clôture quasiment inchangé. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 354,93 points, en hausse de 0,57 point (0,02 %).

La Bourse de New-York avait reculé en début de matinée dans le sillage du marché japonais, elle s'est ensuite ressaisie à la mi-séance grâce à des achats sur programme informatique. La faiblesse des échanges s'explique avant tout par l'attente de la publication de nouvelles statistiques économiques au cours des prochains jours. En fait, le marché américain plafonne depuis plusieurs jours entre 3 300 et 3 400 points de l'indice Dow Jones sans réussir à trouver des raisons majeures pour évoluer résolument dans un sens ou dans l'autre.

Sur le marché obligataire, le taux moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est resté inchangé à 7,85 %.

VALEURS	Cours du 12 juin	Cours du 15 juin
Alcoa	76 1/2	76 3/8
ATT	43 3/8	43 1/8
Boeing	43 7/8	44
Chase Manhattan Bank	27 5/8	27 3/4
Du Pont de Nemours	51 3/4	52 3/4
Eastman Kodak	39 7/8	40
Exxon	62	62 1/8
Ford	47 1/8	46 3/4
General Electric	76 1/4	76 1/2
General Motors	43 1/2	43 3/4
Goodyear	68 5/8	66 3/8
IBM	93	94
ITT	64	63 5/8
Mobil Oil	66 1/4	66 3/8
Pfizer	68 1/2	68 3/8
Schlumberger	68 1/2	68 3/4
Texaco	64 7/8	65 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	117 1/4	115 3/4
Union Carbide	27 3/8	27 5/8
United Tech.	51	50 5/8
Westinghouse	18 1/4	18 1/8
Xerox Corp.	71 1/8	68 7/8

LONDRES, 15 juin ↓

Déprimé

Les valeurs ont clôturé à leur niveau le plus bas depuis deux mois, lundi 15 juin au Stock Exchange, déprimées par des versements de dividende, la faiblesse de Wall Street et les incertitudes économiques. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs perdait 10,1 points (0,5 %) à 2 593,6. Le marché a aussi souffert de l'élargissement du déficit de la balance des paiements, qui a atteint au premier trimestre 2,63 milliards de livres alors que les analystes tablaient sur un déficit de 2,1 milliards de livres. Le volume des échanges s'est réduit à 358,8 millions de titres contre 496,0 millions vendredi.

TOKYO, 16 juin =

Inchangé

Des achats orchestrés par des investisseurs institutionnels ont permis à la Bourse de Tokyo de ne plus perdre de terrain mardi 16 juin et d'enrayer une chute de l'indice Nikkei, à son plus bas niveau depuis deux mois. Mais un accès de faiblesse en fin de séance n'a pas permis au Kabuto-cho de terminer sur une hausse. En clôture, le Nikkei gagne 0,30 point à 16 953,53 points après s'être maintenu une bonne partie de la journée au-dessus des 17 000 points.

Le marché japonais est très loin d'avoir retrouvé de l'allant et attend toujours des mesures gouvernementales de relance de la croissance.

VALEURS	Cours du 15 juin	Cours du 16 juin
Ajinomoto	1 220	1 240
Bridgestone	1 180	1 170
Canon	1 370	1 370
Fuji Bank	1 360	1 350
Honda Motors	1 420	1 400
Matsushita Electric	1 320	1 310
Mitsubishi Heavy	589	588
Sony Corp.	4 050	4 070
Toyota Motors	1 460	1 470

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4560	4585	Immob. Hôtelière	1070	1021
Amault Associés	244	242	Interst. Computer	155	....
B.A.C.	38	....	I.P.B.M.	62	....
Bque Vernes	760	760	Locamic	70 05	70 15
Boiron (Ly)	460 50	460	Metra Comm.	217 50	217 70
Boisset (Lyon)	231	231	Molex	174	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	748	749	Publ.Filipacchi	475	484
Calberson	386	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	340	340
Cardif	841	842	Select Invest (Ly)	99	98
C.E.G.E.P.	170	166	Serbo	275	275
C.F.P.I.	270	268	Sopra	325 40	324
C.N.I.M.	1219	1197	TF1	490 50	492 50
Codetour	286	289	Thermador H. (Ly)	360	365
Conforama	1219	....	Unilog	250	240
Creeks	185 40	185 20	Viel et Cie	105	104
Dauphin	305 10	305 20	Y. St-Laurent Groupe	840	839
Delmas	1100	1100			
Demachy Worms Cie	370	....			
Devanlay	1250	1249			
Devilla	180	....			
Dolisos	118	117 10			
Editions Belfond	147	....			
Europ. Propulsion	198	198			
Finacor	120	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	92	85 50			
G.I.M.	365	365			
Gravograph	133	....			
Guintoli	810	888			
I.C.C.	195	200			
Idianova	91	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 juin 1992
Nombre de contrats estimés : 118 314

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107	107,28	107,52
Précédent	107,32	107,58	107,78

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 92
108	0,45	0,93	1,21	1,42

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 12 896

COURS	Juin	Juillet	Août
Dernier	1 922	1 921	–
Précédent	1 927	1 927,50	–

CHANGES

Dollar : 5,302 F ↑

L'effritement du dollar semble stoppé et le billet vert progresse quelque peu à 5,302 francs mardi 16 juin au cours des premiers échanges entre banques à Paris, contre 5,2870 francs à la clôture des échanges interbancaires du lundi 15 juin et 5,2850 francs en milieu de journée.

FRANCFORT	15 juin	16 juin
Dollar (en DM)	1,5715	1,5735
TOKYO	**15 juin**	**16 juin**
Dollar (en yens)	126,72	127

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 juin) .... 9 7/8 - 10 %
New-York (15 juin) .... 3 5/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-91*)

	12 juin	15 juin
Valeurs françaises	112,30	111,50
Valeurs étrangères	103,70	102,60
(*SBF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	530,50	527,15
(*SBF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC-40	1 928,29	1 918,14

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	12 juin	15 juin
Industrielles	3 354,36	3 354,93

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	12 juin	15 juin
100 valeurs	2 603,70	2 593,60
30 valeurs	2 025,30	2 026,40
Mines d'or	88,82	88,70
Fonds d'Etat	103,70	104,30

FRANCFORT

	12 juin	15 juin
Dax	1 782,27	1 773,90

TOKYO

	15 juin	16 juin
Nikkei Dow Jones	16 953,23	16 953,53
Indice général	1 305,47	1 307,21

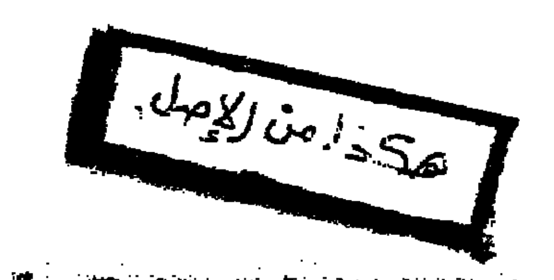
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,3085	5,3105	5,3920	5,3970
Yen (100)	4,1766	4,1815	4,2349	4,2430
Ecu	6,8980	6,9000	6,8894	6,8964
Deutschemark	3,3673	3,3678	3,3694	3,3726
Franc suisse	3,7305	3,7346	3,7376	3,7444
Lire italienne (1000)	4,4485	4,4505	4,5173	4,5220
Livre sterling	9,8250	9,8300	9,8317	9,8439
Peseta (100)	5,3389	5,3437	5,3060	5,3164

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16
Yen (100)	4 5/8	4 3/4	4 1/2	4 5/8	4 3/8	4 1/2
Ecu	10 7/16	10 9/16	10 7/16	10 9/16	10 7/16	10 9/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 9/16	9 11/16
Franc suisse	9 3/8	9 1/2	9 1/4	9 3/8	9	9 1/8
Lire italienne (1000)	14	14 1/4	13 1/2	13 3/4	13 7/16	13 11/16
Livre sterling	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16	9 7/8	10
Peseta (100)	12 1/4	12 1/2	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 16 JUIN

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Crédit Loc France	233 50	232 10	232 30	− 0 51
595	Cr Lyon (CI)	574	572	575	+ 0 17
1090	Crédit Nat.	951	958	953	+ 0 21
330	CSEE	275	256	256	− 6 91
3200	Damart	3250	3206	3206	− 1 35
380	Dassault Aviation	381	381 10	381 10	+ 0 03
186	Dassault Electr.	171	170	170	− 0 58
1770	De Dietrich	1820	1820	1830	+ 0 55
87	Dév.R.N.C.(L)	80	80	80	....
151	Dév.R.Sud-Est	137 60	135	135	− 2 03
365	D M C	351	350	349 90	− 0 31
430	Docks France	425	425	422	− 0 71
310	Dynaction	301	305	301	....
3400	Eaux (Gle)	2290	2300	2306	+ 0 66
875	E.B.F.	860	859	831	− 3 37
476	Ecco	469 50	466	471	+ 0 32
385	Elf Aquitaine	376	374	379	+ 0 80
1160	ElfSanofi(ExSanofi)	1058	1060	1058	....
276	Esp-Elf (Certif)	271 50	275 90	270 50	− 0 37
655	Essilor-Begh.	659	661	659	....
460	Essilor	453 90	453 10	452 60	− 0 29
220	Essilor.Int.(DP)	224 50	215	225	+ 0 22
795	Euro.	786	802	792	+ 0 76
1580	Eurafrance	1480	1470	1465	− 1 01

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

SICAV (sélection) 15/6

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 286	5 302	5	5 5
Ecu	6 896	6 899	....	....
Allemagne (100 dm)	336 760	336 750	326	348
Belgique (100 F)	16 380	16 382	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	298 930	298 950	288	308
Italie (1000 lires)	4 448	4 450	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 390	87 430	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 813	9 820	9 4	10 2
Grèce (100 drachmes)	2 771	2 766	2 4	3 1
Suisse (100 f)	374 310	373 700	360	380
Suède (100 krs)	93 210	93 250	88	97
Norvège (100 k)	86 060	86 090	82	90
Autriche (100 sch)	47 850	47 850	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 342	5 341	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	4 067	4 050	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 436	4 432	4 2	4 6
Japon (100 yens)	4 176	4 173	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/6
Or fin (kilo en barre)	58200	58400
Or fin (en lingot)	58400	58700
Napoléon (20f)	331	335
Pièce Fr (10 f)	399	....
Pièce Suisse (20 f)	331	333
Pièce Latine (20 f)	327	334
Souverain	435	427
Pièce 20 dollars	2080	2010
Pièce 10 dollars	1000	997 50
Pièce 5 dollars	650	....
Pièce 50 pesos	2170	2195
Pièce 10 florins	346	345

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

FINANCIERS

PARIS

second marché

LA BOURSE SUR 36-15

MATIF

CAC 40 A TERME

CHANGES

BOURSE

INTERBANCAIRE DES DEVISES

INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

Le Monde-RTL ENTREPRISES

INSTITUT

Hommage à Louis de Broglie

Le centenaire de la naissance de Louis de Broglie (1892-1987) a été célébré, *lundi 15 juin*, par l'Académie française et l'Académie des sciences, dont *il fut* l'un des membres les plus éminents, à l'occasion de l'ouverture d'un colloque consacré au bilan d'une œuvre féconde. M. Jean Guitton, témoin privilégié de toute une vie, en évoqua *« la phase ultime, pleine de ténèbres, de douleur et d'oubli »*. M. Louis Leprince-Ringuet retraça les étapes de la carrière publique de ce « littéraire », d'abord titulaire d'une licence d'histoire, qui fut converti à la physique par les conseils et l'exemple de son frère, Maurice, de seize ans son aîné.

C'est dans son laboratoire que la vocation relativement tardive de Louis a été éveillée. La suite, on en connaît les principales phases rappelées par *M. Louis Michel* : en 1924, la soutenance en Sorbonne d'une thèse intitulée « Recherches sur la théorie des quanta » eut besoin, pour convaincre un jury dérouté *par l'audace des idées* émises, de la caution d'Einstein. La contribution de Louis de Broglie à la mécanique quantique se heurta souvent au scepticisme des milieux scientifiques français qui ne furent pas peu étonnés de lui voir attribuer le prix Nobel de physique 1929. Comme le souligne M. Louis Michel, son influence fut beaucoup plus importante à l'étranger qu'en France et c'est *sans doute à la suite* de son message de décembre 1949 au congrès de Lausanne que fut créé à Genève le CERN.

Associé étranger venu des Pays-Bas M. Endrik Casimir put conclure : *« Chaque fois que nous nous trouvons en présence d'un courant mécanique, soit dans une locomotive électrique, dans un grille-pain ou une ampoule, nous voyons les ondes de de Broglie au travail... »*

J.-M. D.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 11e chambre (section B) de la cour d'appel de Paris du 18 octobre 1991, DUSSERT Gilles, né le 1er février 1948 à ANGOULÊME (16), demeurant à PARIS (16e), 15, rue Saint-Didier, a été condamné à 1 300 F d'amende pour non-paiement des cotisations destinées à financer l'assurance-maladie, régime obligatoire (période du 1er octobre 1989 au 31 mars 1990).

La cour a en outre ordonné, aux frais du condamné :

1° la publication de cet arrêt, par extrait, dans le journal *le Monde* ;

2° l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant quinze jours, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles et sur la porte extérieure de l'immeuble sis n° 15 de la rue Saint-Didier à Paris-16e, où *M. Gilles DUSSERT* exerce son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général, sur sa réquisition.
POUR LE GREFFIER EN CHEF.

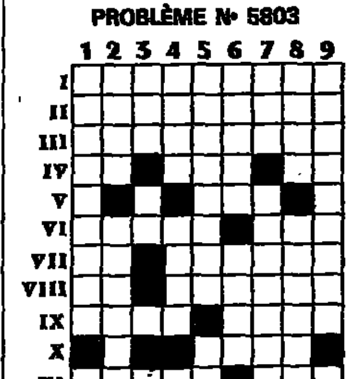
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre (section B) de la cour d'appel de Paris du 13 mars 1992, M. PAUMERAT André, né le 19 mars 1918 à Paris (75004), demeurant à Paris (75017), 24, rue Rennequin, a été condamné à UN AN d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende pour fraude fiscale (soustraction frauduleuse à l'établissement et au paiement de la TVA par omission de déclaration, et de l'impôt sur le revenu par dissimulation d'une part des sommes sujettes à l'impôt) et d'omission de passation d'écritures. La cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt, *par extrait, dans le Journal officiel, le Parisien, France-soir* et *le Monde*. L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de PARIS (75017).

Pour extrait conforme délivré à M. le *procureur général sur sa réquisition*.
Pour le Greffier en Chef.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5803



HORIZONTALEMENT

I. La belle jardinière. – II. Piquent les bergères aussi bien que les servantes. – III. Pas chères du tout. – IV. Pronom. Met un frein à la fureur des flots. Possessif. – V. Fin de participe. – VI. Roule à terre. Nisus pour Euryale. – VII. Pour qui la lumière est peut-être toute fraîche. D'aucuns les ignorent délibérément. – VIII. Symbole. Mettent en terre. – IX. Sa constitution lui impose un régime bien déterminé. Il inculquait à ses élèves le goût des « fleurs ». – X. Touché. – XI. Coule de source. Point de repère.

VERTICALEMENT

1. La sœur timide de la calomnie. – 2. Périt en un temps où toutes les querelles étaient familiales. Osées. – 3. Démontre. A une droite extensible à l'infini. – 4. Il était plus soucieux de ses charges de famille que de ses obligations familiales. L'invitation au départ. – 5. Une certaine franchise qui plaît toujours. Pronom. – 6. Etait très abordable. Alliée. – 7. Annonçait une dislocation. Bon guide. – 8. Eventuellement reconnues. Discrètes quand elles sont sourdes. – 9. Peut pondre en toutes saisons.

Solution du problème n° 5802

Horizontalement

I. Artilleur. – II. Par. Iambe. – III. Prose. Sac. – IV. Lapine. Ce. – V. It. Etui. – VI. Coud. Sai. – VII. Aûe (cf Hartmann). Lions. – VIII. Ti. Filles. – IX. Ilie. E.S.E. – X. Oliviers. –XI. Ne. Taël.

Verticalement

1. Application. – 2. Ratatouille. – 3. Trop. Ue. Li. – 4. Sied. Fève. – 5. Lient. L.I. – 6. Là. Su. Il. Et. – 7. Ems. Isolera. – 8. Ubac. Anesse. – 9. Récépissé.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Mariages

– **Lise DÉRAMOND,**

Gérard FOLLIN,

sont heureux d'annoncer leur mariage, à *Ambazac, en Limousin*, le *13 juin 1992*.

5, rue Ravignan,
75018 Paris.

Décès

– Marc Phéline,
Tous ceux qui l'ont connu et aimé,
ont la douleur de faire part du décès de

Carlos d'ALESSIO,

survenu le 14 juin 1992, dans sa cinquante-septième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière Montmartre, 20, avenue Rachel (Paris-18e), le jeudi 18 juin, à 16 heures.

32, boulevard du Temple,
75011 Paris.

(Lire page 17.)

– Le Syndicat national des journalistes,
Le bureau national,
La section parisienne
Et la section de la Tribune,
font part du décès, dans sa cinquante-deuxième année, de

Gérald BEAU,
délégué du SNJ
à *la Tribune de l'Expansion*,
membre du comité national
et du conseil de la section parisienne du SNJ,
conseiller SNJ du salarié,
commissaire du SNJ
à la commission de la carte.

Le SNJ appelle à se réunir autour des siens, mercredi 17 juin 1992, à 10 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

– Le 13 juin 1992, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans,

Mme Armand BEAUVAIS,
née Georgette Thomas,

a rejoint son mari, le

commandant
Armand BEAUVAIS (X24),

mort pour la France, le 5 juin 1946.

« Tu as jadis fondé la Terre, et les Cieux sont l'œuvre de Tes mains. »

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale. Un culte nous réunira le 18 juin, à 14 heures, en l'Eglise réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.

De la part de
M. et Mme Jacques Dupouy-Camet,
Mme Idelette Beauvais,
ses enfants,
Le docteur et Mme Jean Dupouy-Camet,
Loïse, Marie,
Les docteurs Claire et Dominique *Moulin*,
Véronique, Agnès, Philippe, Florence,
Véronique et Eric Peyre,
Aline,
Anne et Eric Langlois,
Adrien,
Odile et François Barbier,
Mona Teitgen,
ses petits-enfants et *arrière-petits-enfants*.

18, rue Henri-Barbusse,
75005 Paris.

– Brest. Paris.

Nous avons la douleur de faire part *du décès de*

Mme Germaine BLEUNVEN,
fondatrice
de la société Bleunven-Monot
et des établissements Télévog,

survenu à l'âge de *quatre-vingt-dix ans*.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

De la part de
M. et Mme Henri Monot,
Mme Renée Monot,
ses enfants,
Ses petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Ses sœurs,
Et toute la famille.

– Talant (Côte-d'Or).

Philippe Jobert,
son mari,
Olivia Jobert,
sa fille,
Et Fabrice Vincenot,
Anna,
sa petite-fille,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Hélène JOBERT,
née Barraut,

le 12 juin 1992.

Les obsèques ont eu lieu en l'église *de Talant, le mardi 16 juin*

– M. et Mme René Lahache-Becket,
M. et Mme Dominique Lahache
et leurs enfants,
M. Frédéric Lahache-Becket,
M. et Mme Patrick Garbarini,
M. et Mme André Chaumeton
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Dupont
et leur fils,
M. Jean-Marie Grenier,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Christian LAHACHE-BECKET,
créateur du prix Yourcenar,
du concours Offenbach
et des Nuits Video,

survenu le 12 juin 1992, dans sa trente-quatrième année.

Les obsèques auront lieu, le jeudi 18 juin, à 14 heures, en l'église Saint-*Honoré-d'Eylau, 66 bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

La cérémonie sera suivie de l'inhumation dans le caveau familial, au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

(†)

– **M. Edouard LEROUX,**
officier de la Légion d'honneur,
hospitalier de Notre-Dame-de-Lourdes,
brancardier du Nord,
ancien président
de l'Union des fabricants de tissus
d'ameublement de France,
ancien président-fondateur
des services médicaux et sociaux
de Roubaix-Tourcoing,

est entré dans la paix du Seigneur, le 13 juin 1992, dans sa quatre-vingt-dixième année, où il a rejoint son épouse,

Sabine TIBERGHIEN.

Vous êtes invités à partager notre prière et notre espérance.

De la part de
Ses enfants,
Sabine et Ferdinand Bonnel-Leroux,
Yvonne et *Jean (†) Wibaux-Leroux*,
Huguette et Ferdinand Cortyl-Leroux,
Daniel Leroux,
Marc et Ghislaine Leroux-Bijard,
Annick et Riad Tabet-Leroux.
Ses dix-sept petits-enfants et quinze arrière-petits-enfants,
Les familles Edmond Leroux-Screpel et Louis Tiberghien-Caulliez,
Paul et Clara Dewaele,
ses amis.

La célébration religieuse aura lieu le mercredi 17 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes à Roubaix, suivie de l'inhumation au cimetière du *Pont-de-Neuville à Tourcoing, dans* le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes, mais des prières et des messes.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet *avis en tenant lieu*.

Les Calèches,
337, rue Verte,
59170 Croix.

– **Jean MAGNIÈRE,**
consul général adjoint à Sydney,

a été rappelé subitement auprès du Seigneur, le 6 juin 1992, à l'âge de quarante-cinq ans.

Ses parents
Maurice et Marie Magnière,

Ses frères et sœurs
Henri-Claude et Dominique de Bettignies,
Françoise Magnière,
Sadettin et Elisabeth Yücel,
Rémi et Eveline Magnière,
Pierre et Ivelyse Magnière,
Etienne et Nathalie Magnière,
Christophe et Marianne Magnière,

Ses neveux et nièces,
Ses oncles et tantes,
Ses cousins et cousines,
Les amis de ses parents,
Ses amis du monde entier,

vous invitent à vous joindre à eux par la présence ou la pensée à Neuilly-le-Réal (Allier), le samedi 20 juin, à 15 h 30, pour la cérémonie religieuse et l'inhumation.

– Nantes. Paris. Verrières-le-Buisson. Saint-Nazaire. Angers.

Mme Jacques Lory,
son épouse,
Mme Hubert Sollier,
Mme Marie-Lise Chanin,
M. et Mme Hervé Haëntjens,
Mme Monique Lory,
M. et Mme Eric Lory,
M. et Mme Luc Lory,
ses *enfants*,
Ses vingt-trois petits-enfants et ses dix-sept arrière-petits-enfants,
Mme Georges Lory,
Mme André Verchaly,
ses belles-sœurs,
Les familles Lory, Ganuchaud, Guilmet, Baillou, Poupart-Lafarge et Sarret,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu dans sa quatre-vingt-huitième année de

Jacques LORY,
ingénieur des Arts et Manufactures,
chevalier de l'ordre du Mérite,

muni des sacrements de l'Eglise, le mardi 9 juin 1992.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Nantes le 12 juin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue Louis-Lumière,
44000 Nantes.

– On nous prie d'annoncer la mort de

René PILA,

survenue le 14 juin 1992, à l'âge de quatre-vingts ans.

De la part de
Claude Pila,
Michel et Françoise Monestier,
Stéphane, Marion et Pierre Monestier,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Pila,
Familles Pila, Davy, Dont, Gournay,
Et Mme Lepage.

Les obsèques auront lieu le 19 juin, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier (place du Président-Mithouard, Paris-7e), suivies de l'inhumation dans le caveau familial de Fontenay-Saint-Père (Yvelines), où il retrouvera

sa *femme*,

Monique,

son fils

Bruno,

et sa petite-fille

Sophie.

109, boulevard de Grenelle,
75015 Paris.
8, rue Hérold,
75001 Paris.

– La Fédération nationale AIDES tient à s'associer à la douleur des proches de

Michael POLLAK,

décédé le 7 juin 1992.

Ancien membre du conseil d'administration d'AIDES, Michael Pollak a considérablement enrichi la pensée et le savoir sociologique sur le sida, ainsi que dans d'autres domaines. Ses travaux éclaireront encore pour longtemps les *volontaires* d'AIDES.

Pour beaucoup d'entre nous, Michael Pollak reste un exemple de courage et de volonté.

AIDES perd un de ses meilleurs *amis*.

– L'association APARTS (Appartements et actions de relais thérapeutique et social pour *les malades* du sida), a la douleur de faire part du décès de

Michael POLLAK,
sociologue,
membre fondateur et administrateur
de l'association.

Elle se joindra à la cérémonie qui se *tiendra mercredi* 17 juin 1992, à 16 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, Paris-10e.

(Le Monde *du 11 juin.*)

– Mme Michèle H. Salamagne,
son épouse,
Mlles Sophie et Marie Salamagne,
ses filles,
Mlle Micheline Salamagne,
sa sœur,
Les familles Monzie, Calvy, Tabourdeau et Jounlaux,
Et *ses amis*,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur
Jean-Claude SALAMAGNE,
chef de service
d'anesthésie-réanimation chirurgicale
de l'Hôtel-Dieu,

survenu le 15 juin 1992.

La levée de corps aura lieu le jeudi *18 juin, à 8 heures, 25, quai* de Corse, Paris-4e, suivie de la cérémonie religieuse en l'église Notre-Dame-de-Toutes-Grâces, à 9 heures, 145, avenue Pierre-Brossolette, Le Perreux (Val-de-Marne).

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés aux Amis de *Sœur Emmanuelle*, CCP 21 201 50 S Paris.

– Mme Teule,
son épouse,
Annie Martin-Teule,
Mireille Durand-Teule
et Michèle Teule-Espié,
Agnès, Carinne, Frédérique, Bernard et Cédric,
Yves Martin, Jean-Louis Durand et Jean Espié,
font part du décès de

M. Eugène TEULE,
ingénieur général
des Ponts et Chaussées,

le 12 juin 1992.

Le Septentrion,
12, *boulevard* du Général-Leclerc,
06600 Antibes.

– Elisabeth et Patricia Thuriet,
ont la douleur de faire part du décès de leur père,

M. Bernard THURIET.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 15 juin 1992, à Pelvoux (Hautes-Alpes).

14, place Jean-Moulin,
38000 Grenoble.
89, rue de Bagnolet,
75020 Paris.

– Mme Jean Bruno Veyron
et ses enfants, Vincent et Paul,
Ses frères et sœurs,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean Bruno VEYRON,
directeur général de Sibille Recherche,

survenu le 12 juin 1992.

Une messe sera célébrée le 17 juin, à 10 h 30, en l'église de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, chemin du Moulin-d'Arche,
69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

– Mme Georgette Vignaux,
MM. Dominique
et François Vignaux,
Mlles Barbara et Capucine Vignaux,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Paul VIGNAUX,

survenu le 13 *juin* 1992, dans sa quarante-sixième année.

5, rue Blanche,
95880 Enghien-les-Bains.

– Samuel et Nicole Zoberman,
ses enfants,
Yves et Laurence Zoberman,
Pierre Zoberman,
ses petits-enfants
Et ses arrière-petits-enfants,
Sa sœur et sa famille (New-York, Chicago, USA),
ont la tristesse de faire part du décès de

Gdalia ZOBERMAN,

survenu le 11 juin 1992, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Ses obsèques ont eu lieu, le lundi 15 juin, à Paris.

Remerciements

– Eaubonne. Plouha.

Mme Yvonne Colmart et sa famille, dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages de sympathie exprimés lors du décès de

M. Paul COLMART,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

– Le 17 juin 1990,

le docteur Henri DEBIDOUR,

nous quittait.

Que tous ceux qui l'aimaient aient une pensée pour lui.

– Il y a un an,

Pierre MIALHE,
professeur de physiologie,

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu aient *une pensée pour lui*.

Son épouse.

67000 Strasbourg.

– Pour le premier anniversaire de la disparition de

M. Elie MREJEN,

sa famille demande à ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour lui.

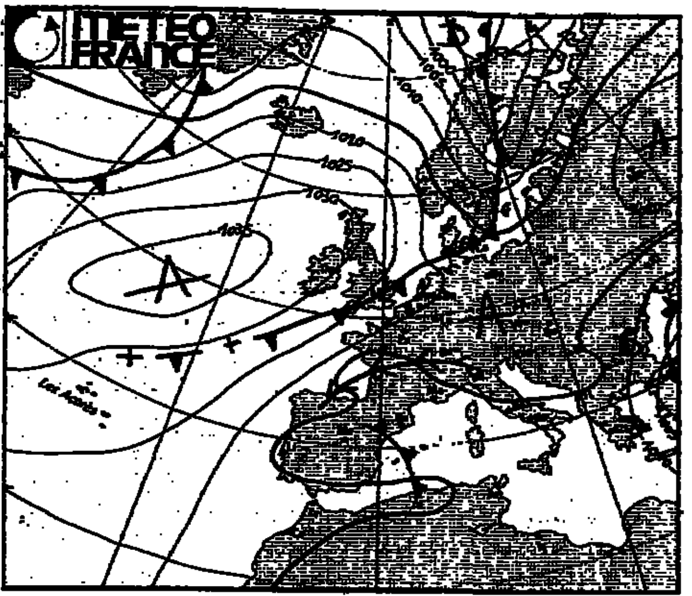
Les prières de l'année auront lieu à la synagogue de Rambam, 21, rue Galvani, *Paris-17e*, le dimanche 21 juin à 19 h 30.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

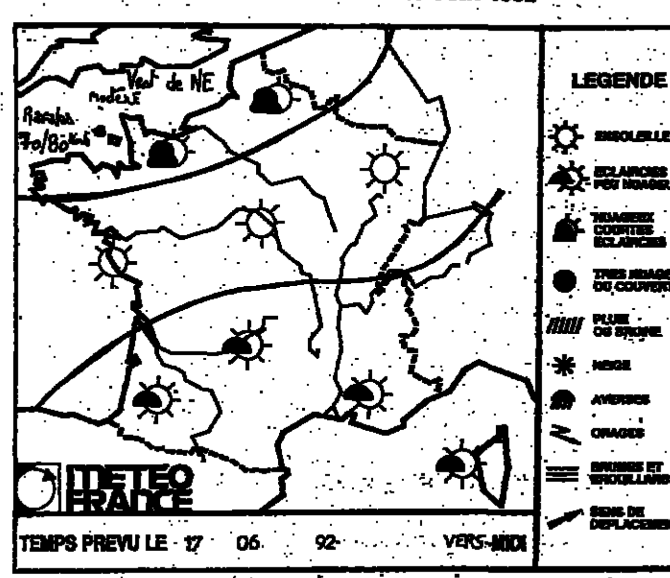
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 17 JUIN 1992



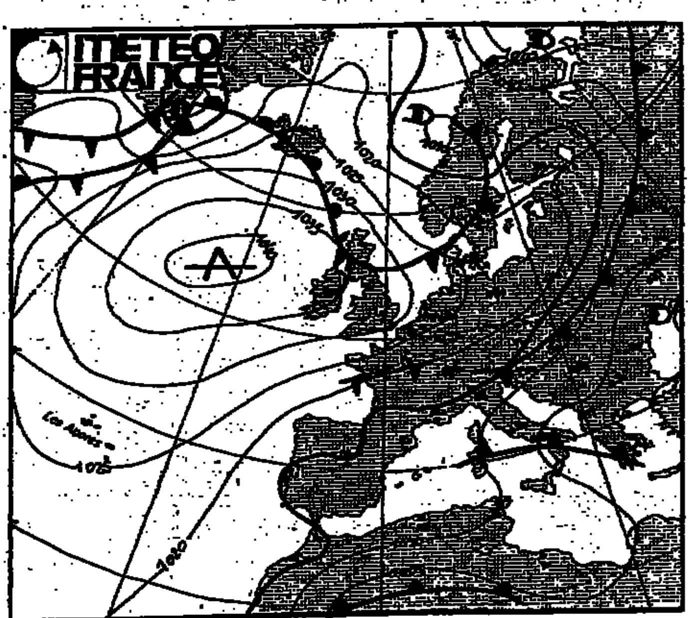
Mercredi : assez bien ensoleillé, moins d'orages au sud. – Sur toutes les régions proches de la Manche, les nuages ne laisseront qu'une toute petite place au soleil. Sur le reste de la moitié nord, le soleil brillera largement, avec tout au plus quelques nuages sur la Picardie et l'ouest du Bassin parisien.

Sur la moitié sud, nuages et soleil se partageront le ciel ; ces nuages seront parfois menaçants, et pourront donner çà et là une ondée, voire un orage isolé l'après-midi sur le relief.

Les températures minimales resteront douces : de 13 degrés à 18 degrés du nord-ouest vers le sud-est ; les maximales seront en légère baisse sur la moitié nord : à peine 20 degrés sur les côtes de la Manche, – de 23 degrés à 26 degrés sur le reste de la moitié nord, – stationnaires au sud : de 24 degrés à 28 degrés.

Le vent de nord-est soufflera fort sur toutes les côtes de la Manche, assez fort sur le reste de la moitié nord ; au sud, le vent de nord sera plus modéré, mais il y aura quand même un peu de tramontane.

PRÉVISIONS POUR LE 18 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 16-6-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-6-1992 à 18 heures TUC et le 16-6-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	29	14	D
BIARRITZ	22	17	B
BORDEAUX	28	20	C
BOURGES	28	15	D
BREST	24	13	C
CAEN	24	10	C
CHERBOURG	25	14	C
CLERMONT-FER.	24	14	B
DIJON	28	15	D
GRENOBLE	27	18	C
LILLE	26	16	D
LIMOGES	26	16	P
LYON	27	18	C
MARSEILLE	29	18	C
NANCY	27	14	N
NANTES	23	17	N
NICE	27	19	D
PARIS-MONTS.	28	17	B
PAU	25	16	C
PERPIGNAN	24	15	C
POINTE-A-PITRE	32	24	D
RENNES	29	16	N
ST-ÉTIENNE	27	15	P
STRASBOURG	28	16	D
TOULOUSE	27	14	N
TOURS	30	17	D

ÉTRANGER

ALGER	27	13	N
AMSTERDAM	27	16	D
ATHÈNES	28	15	O
BANGKOK	35	28	C
BARCELONE	23	14	C
BELGRADE	28	18	O
BERLIN	27	14	D
BRUXELLES	26	15	D
COPENHAGUE	25	14	D
DAKAR	27	23	D
DJERBA	33	20	N
GENÈVE	25	15	N
HONGKONG	28	19	C
ISTANBUL	24	18	A
JÉRUSALEM	23	15	N
LE CAIRE	31	20	D
LISBONNE	21	16	C
LONDRES	28	14	N
LOS ANGELES	22	14	D
LUXEMBOURG	27	17	D
MADRID	16	13	C
MARRAKECH	26	15	D
MEXICO	28	13	N
MILAN	27	14	C
MONTRÉAL	20	10	D
MOSCOU	25	16	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	48	24	D
NEW-YORK	28	22	N
OSLO	25	17	D
PALMA-DE-MAJ.	24	13	D
PÉKIN	31	20	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	28	16	D
SINGAPOUR	32	24	A
STOCKHOLM	24	15	N
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	21	18	C
TUNIS	29	20	D
VARSOVIE	24	12	D
VENISE	28	18	D
VIENNE	26	17	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Portes ouvertes

DE l'humour, un soupçon de folie : voilà ce qui manquait au premier numéro de «Faut pas rougir», magazine coquin de TF 1 dans lequel la chanteuse Lio organisait une soirée portes ouvertes sur des fantasmes sages et rafraîchissants comme les jardins de l'Alhambra.

Ça tombait bien, le solstice approchait, on se sentait d'humeur à écouter glouglouter les fontaines. On entendit donc avec curiosité Madame raconter qu'elle avait envie de toucher ce qui est appétissant, qu'elle aimait qu'on la déboutonne, et qu'elle avait déjà essayé avec une pomme de douche. Tout cela comme elle aurait commandé une eau minérale à une terrasse. Délaissant un canapé en forme de lèvres pour un escalier du style château de Fontainebleau, elle lut une page de Duras (*l'Amant de la Chine du Nord*) en y mettant si bien le ton qu'en ce jour de bac philo on aurait pu croire l'émission patronnée par le ministère de la culture (et de l'éducation).

Elle raconta encore qu'elle avait fait l'amour tard – à dix-huit ans – et qu'elle aimait les Madones *«pour leur passion altruiste totale»*. En un mot, elle se définit comme une *«cérébrale jouissive»*, et il n'y avait certes pas là de quoi fouetter personne. On avait envie de dire «Pourquoi pas ?», avec le même consentement ralenti qui nous fait dire «Pourquoi pas ?», à la Fête de la musique, aux défilés de Jean-Paul Goude et autres réjouissances inoffensives qui pimentent nos existences.

Bref, il aurait suffi de peu de chose pour que l'on passe avec Lio une heure presque aérienne. Il aurait suffi par exemple que la lourde mécanique de TF 1 ne laisse pas entrevoir les câbles et les rouages de ses pièges à audience. Car l'ensemble était, comment dire, un peu appliqué. Ils n'ont pas l'air, à TF 1, mais il y a de l'ahanement artisanal sous les râles de la polissonnerie. Sous les paillettes, ils n'arrivent pas toujours à dissimuler le goût du travail bien fait et l'obsession balzacienne de ne pas laisser perdre une miette d'Audimat.

Pour ne donner qu'un exemple, la confession publique de Lio fut interrompue, outre la publicité, par une séquence mille fois montrée de la «balade-dans-Paris-avec-la-robe-qui-se-soulève-et-laisse-tout-voir», séquence qui connote «l'émission coquine de deuxième partie de soirée» à l'usage des téléspectateurs qui pourraient se croire dans «Océaniques». Dommage.

D'un coup, on retombait dans l'érotisme roboratif, qui tient au corps. L'érotisme de maçon, soit dit sans offenser les maçons.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 16 juin

TF 1

20.50 Cinéma : Fucking Fernand. □ Film français de Gérard Mordillat (1987).
22.25 Magazine : Ciel, mon mardi ! Invitée : Claudia Cardinale.
0.20 Journal et Météo.
0.55 TF1 nuit. Reportages.

A 2

20.55 Cinéma : Milagro. ■■ Film américain de Robert Redford (1988).
23.00 Débat : Raison de plus. Le salaire de la Terre.
0.10 Journal des courses, Journal et Météo.
0.30 1. 2. 3. Théâtre.
0.35 ▶ Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. Au fil du pinceau. Francis Bacon, de Pierre Koralnik (1964) ; Chomo, d'Antoine de Maximy (1985) ; Je sais que j'ai tort, mais demandez à mes copains, ils disent la même chose, de Pierre Lévy (1982).

FR 3

20.45 Les Aventures de Tintin. L'Oreille cassée, de Stéphane Bernasconi, d'après Hergé.
21.35 Magazine : Faut pas rêver. Pologne : Zubrowka ou la légende de l'herbe de bison, d'Edward Porembny et Jean-Pierre Girard ; Népal : le Mustang, royaume oublié, de Michel Peissel, Antoine Mora et Jean-François Vezies ; Angleterre : le concours d'artillerie de Sa Majesté, d'Alain Lasfargues.
22.30 Journal et Météo.
22.55 Téléfilm : L'Amour tango. De Régis Forissier, avec Magali Noël, Jean Bouise.
0.25 Magazine : Regards sur court.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Allô maman, ici bébé. ■ Film américain d'Amy Heckerling (1989).
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Personne n'est parfait (Torch Song Trilogy). ■■ Film américain de Paul Bogart (1988).
0.05 Cinéma : Toubib malgré lui (Critical Condition). ■ Film américain de Michael Apted (1986).

M 6

20.35 Magazine : Ecolo 6.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Lassie, la grande aventure. De William Beaudine.
22.20 Téléfilm : Mon enfant, mon amour. De Marvin Chomsky, avec Vanessa Redgrave, Joseph Campanella.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine : Ecolo 6.
0.10 Documentaire : De Gaulle vu d'ailleurs.

ARTE

20.30 Soirée thématique. Les Alpes en chute libre.
20.35 La Fille au vautour. Extraits du remake de 1989 du film d'Ewald André Dupont de 1921.
20.40 Documentaire : La Montagne mutilée. D'Axel Engstfeld.
21.25 Reportage : Nature tu respecteras. De Gerd Mausbach.
21.55 Reportage : Albertville et l'héritage olympique. De Jacqueline Pérard.
22.25 Court-métrage : Mon Tyrol du Sud. De Luis Trenker.
22.35 Reportage : Lever du soleil sur le col du Brenner. De Wilfried Hoffer.
23.05 Moyen-métrage : Ce Brave Kurt. De Christian Faust.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Une leçon de piano à la française. 2. Lucette Descaves.
20.30 Archipel médecine. Sexualité : le grand tabou de la consultation.
21.30 La culture en prison ou l'insertion singulière (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 juin en la basilique Saint-Denis) : Messe en mi mineur pour chœur à huit voix et instruments à vent, de Bruckner ; La Nuit transfigurée pour sextuor à cordes, de Schoenberg ; Concerto brandebourgeois nº 3 en sol majeur BWV 1048 de Bach, par l'Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. Marek Janowski.
22.30 Soliste. Régine Crespin, soprano.
23.10 Ainsi la nuit... Œuvres de Dvorak, Schubert.
0.30 Dépêche-notes.

Mercredi 17 juin

TF 1

13.40 Série : Pause café, pause tendresse.
15.05 Club Dorothée.
17.25 Série : Charles s'en charge.
17.55 Magazine : Club plus.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Jeu : Une famille en or.
19.00 Feuilleton : Santa Barbara.
19.30 Journal.
19.55 Tirage du Loto.
20.00 Sport : Football (et à 21.15). Euro 92 : Danemark-France, en direct de Malmö.
21.00 Mi-temps et Loto.
22.15 Météo et Tapis vert.
22.20 Magazine : Le Droit de savoir. L'affaire Habache ; L'affaire du sang contaminé ; Le DC-10 d'UTA.
23.25 Journal et Météo.
23.30 Concert : Marc Cerrone à Tokyo.

A 2

13.45 Documentaire : Opération Terre.
14.45 Série : L'Equipée du Poney-Express.
15.30 Variétés : La Chance aux chansons.
16.10 Divertissement : Actu A 2.
16.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.50 Magazine : Giga.
18.25 Série : Magnum.
19.15 INC.
19.20 Divertissement : Caméras indiscrètes.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Notre Juliette. De François Luciani.
22.15 Sport : Football. Euro 92 : Angleterre-Suède, en différé de Stockholm.
00.00 Magazine : Musiques au cœur... des caps d'or. Le Mai musical de Bordeaux.

FR 3

13.35 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
14.25 C'est Lulo !
14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
17.00 C'est Lulo !
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Un livre, un jour. *Les Nuls, le livre.*
20.10 Divertissement : La Classe.
20.40 Magazine : La Marche du siècle. Il était une fois l'homme. Invités : Yves Coppens, anthropologue ; Axel Kahn, directeur du laboratoire de recherche en génétique et pathologie moléculaire à l'Institut Cochin ; Jacques Pellegrin, docteur en ethnologie-préhistoire, chercheur au CNRS ; Albert Jacquard, directeur de recherche à l'INED.
22.20 Journal et Météo.
22.45 Mercredi en France.
23.40 ▶ Traverses. 1. Une femme résistante, de Jean-Michel Barjol, avec Marguerite Gonon.
0.30 Musique : Mélomanuit. Invitée : Alexandra Stewart.

CANAL PLUS

13.35 Téléfilm : Hiroshima jour J. De Peter Werner.
15.10 Magazine : L'Œil du cyclone.
15.45 Téléfilm : En mémoire de Caroline. De Robin Spry.
17.25 Documentaire : Les Allumés... Les Artistes du vide, de Frédéric Dumont.
17.55 Magazine : Dis Jérôme ?
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Invitée : Claudia Schiffer.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : Business oblige. ■ Film américain de Jan Egleson (1990).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : La Reine blanche. □ Film français de Jean-Loup Hubert (1991).
0.30 Cinéma : Autant en emporte Fletch ! ■ Film américain de Michael Ritchie (1989).

M 6

13.30 Madame est servie (rediff.).
14.00 Série : L'Homme invisible.
14.50 Magazine : La Tête de l'emploi.
15.45 Magazine : Ecolo 6.
15.55 Magazine : Culture rock.
16.25 Musique : Flashback.
16.50 Magazine : Nouba.
17.20 Musique : Dance Machine.
17.45 Série : Ohara.
18.35 Série : Vic Daniels.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Surprise-partie.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Jackie Kennedy. De Steven Gethers.
23.15 Téléfilm : Enquête sur l'honneur d'un flic. De David Lowell.
0.25 Magazine : Vénus.

ARTE

19.00 Documentaire : Arte Amazonas. *Workshop international d'artistes en Amazonie.* De John Arden. *Vingt artistes exposent leur point de vue sur les problèmes de l'environnement.*
19.45 Documentaire : Terra X, l'avancée vers l'Eldorado. De Gottfried Kirchner (2e partie).
20.30 Musique : Pierre et le Loup. Fable symphonique, op. 67, de Serge Prokofiev, par le Chamber Orchestra of Europe, dir. Claudio Abbado.
21.00 Musique : Jouer Chopin. Leçon de musique sur les mazurkas de Chopin interprétées par Takako Takahashi, pour le concours Frédéric Chopin de Varsovie.
21.50 Opéra : Didon et Enée. Opéra en trois actes de Henry Purcell, par les choristes de Tölz. Direction musicale : Dennis Russel Davies.
23.00 Documentaire : Théâtre à l'étude. Le Barbier de Séville. De Dominique Gros. *Les répétitions à la Comédie-Française, fin 1990.*

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Une leçon de piano à la française. 3. Geneviève Joy.
20.30 Antipodes. Le Maghreb. Avec Abdelatis Laabi, Maurice Brunetti, Rachid Mimouni, Boutros Hallaq, Leïla Sebar.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Pour une histoire culturelle de l'œil et du regard (2).
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 février au Théâtre Grévin) : Sonate pour flûte, alto et harpe, de Debussy ; Deux divertissements pour harpe solo, deux sonnets pour soprano et harpe, Septuor pour trois voix de femmes et quatuor à cordes, Pièces pour soprano, harpe et quatuor à cordes, de Caplet, par l'Ensemble Musique Oblique.
22.00 Concert (donné le 28 janvier à Radio-France) : Pièces noires, d'André ; Baverdege, de Burgan ; Due miniature estrose : Ondulante, Passacaglia, de Stroppa ; Fresko, d'Obst, par les solistes de l'Ensemble InterContemporain.
23.10 Ainsi la nuit... Œuvres de Beethoven.
0.30 Dépêche-notes.

Le Monde

Conformément aux décisions de l'OTAN

La Grande-Bretagne va détruire les armes nucléaires tactiques de la Royal Navy

Le ministre britannique de la défense, M. Malcolm Rifkind, a annoncé, lundi 15 juin, en réponse à une question écrite à la Chambre des communes, que la Grande-Bretagne allait détruire les armes nucléaires tactiques transportées par les navires de surface et les aéronefs de la Royal Navy, ainsi que par les avions de patrouille maritime de la Royal Air Force (RAF). Cette initiative, attendue par les experts de défense à Londres, fait suite à la décision de l'OTAN, prise l'automne dernier, de réduire les armes nucléaires tactiques, a précisé le ministre, en ajoutant que la décision ne remet pas en cause la force de *dissuasion nucléaire britannique*. Selon les experts, les bâtiments de surface et les avions de la Royal Navy ne transporteraient pas plus de soixante-dix bombes nucléaires tactiques. – *(AFP.)*

Zéro pointé pour le vice-président des Etats-Unis Dan Quayle

Le vice-président Dan Quayle n'avait jamais impressionné, c'est le moins que l'on puisse dire, par l'étendue de sa culture, même si ses fonctions l'ont contraint à quelques progrès. Il vient de démontrer, devant des élèves médusés, que ses connaissances orthographiques restent à parfaire.

Dans une classe de l'école primaire de Trenton (New Jersey), M. Quayle a repris à tort un enfant qui venait d'écrire correctement le mot *«potato»* (pomme de terre) au tableau : s'appuyant sur le modèle erroné qu'il avait entre les mains, il lui a demandé de rajouter un *«e»* à la fin, qui n'est requis qu'au pluriel *(potatoes)*. Le sage élève s'est exécuté, estimant qu'on *«ne discutait pas avec un vice-président»*. Ce dernier a ensuite expliqué le gros de sa tâche : *«Le président dit toujours au vice-président ce qu'il doit faire»*. M. Bush n'a-t-il pas l'an dernier appelé à une *«révolution»* pour améliorer le niveau scolaire?

La négociation sur l'avenir de la République

Le président tchécoslovaque et M. Meciar ont eu quatre heures d'entretien

Le président tchécoslovaque Vaclav Havel et le dirigeant nationaliste slovaque Vladimir Meciar se sont rencontrés lundi soir 15 juin, pour la première fois depuis les élections du 5 juin, mais leur entretien n'a pas permis de dégager de progrès notable.

Selon M. Havel, la rencontre a confirmé qu'il n'existait pas d'hommes *«de consensus sur les questions fondamentales»* ; M. Meciar, a précisé le président, souhaite que la Tchécoslovaquie soit transformée en une *«confédération de deux Républiques, tchèque et slovaque, disposant de la souveraineté internationale, ce qui est très différent d'un Etat unique»*. M. Havel a réaffirmé sa foi dans une fédération, *«même transformée»*. Selon lui, seul un référendum dans les deux Républiques peut permettre de sortir de la crise.

MM. Havel et Meciar ont d'abord eu un tête-à-tête d'une heure, consacré au problème de la réélection du chef de l'Etat en juillet – à laquelle le dirigeant slovaque est opposé – avant de s'entretenir pendant trois heures, entourés de leurs principaux conseillers. – *(Reuter, AFP.)*

Après l'accord conclu par l'Etat

La FEN dénonce «les nouvelles concessions faites à l'enseignement catholique»

Les milieux politiques ont réagi, lundi 15 juin, à l'accord entre l'Etat et l'enseignement privé destiné à apurer leur contentieux financier et à améliorer la situation des personnels du privé *(le Monde* daté 14-15 et du 16 juin). Pour le Parti socialiste, l'accord conclu est *«un accord de raison et de bon sens»*. *«Cela permet de dépasser la querelle scolaire et de s'attaquer aux véritables problèmes qui sont ceux de l'éducation»*, a indiqué M. Queyranne, porte-parole du PS.

Pour le RPR, l'accord, *«opportunément signé huit mois avant les élections législatives semble mettre fin à une querelle absurde et d'un autre temps»*. *«Il reste à régler le problème très important de l'aide aux investissements immobiliers, conditions nécessaires de l'équité pour l'avenir»*, a indiqué M. Bruno Bourg-Broc, secrétaire national chargé de l'enseignement privé.

De même M. Jacques Barrot, président du groupe UDC à l'Assemblée nationale, s'est félicité de l'accord tout en souhaitant qu'*«aucun sectarisme ne se mette en travers d'un* [acte] *qui, sans résoudre tous les problèmes, et notamment celui très grave des investissements, atténue les distorsions devenues insupportables»*. Enfin, Mme Nicole Fontaine, député européen et porte-parole de l'opposition sur l'avenir du système éducatif, a estimé par ailleurs que le gouvernement *«s'en tirait à bon compte en allégeant sa dette de plus de la moitié et en l'étalant sur six ans»*.

De leur côté, les syndicats d'enseignants du secteur public ont continué d'exprimer leur désapprobation. La Fédération de l'éducation nationale (FEN) s'est insurgée *«contre les nouvelles concessions faites à l'enseignement catholique»*. *«Le dualisme a un coût qui pénalise le système scolaire public»* a estimé la centrale enseignante. Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) s'est insurgé : *«La démonstration est faite que lorsque le gouvernement le souhaite, il est capable de trouver des moyens financiers dans le budget de l'Etat. Nous saurons le rappeler à l'occasion de la préparation du prochain budget.»*

Enfin, le Comité national d'action laïque (CNAL) a estimé que l'accord conclu samedi constituait *«un nouvel abandon du gouvernement, qui cède aux exigences de l'enseignement catholique et ne respecte plus les valeurs constitutionnelles de la République»*.

L'inscription dans les écoles d'architecture

Les parents à l'épreuve

Est-ce pour décourager les candidats, chaque année plus nombreux? L'école d'architecture de «Paris-la Défense», à Nanterre, n'avait rien trouvé de mieux, cette année, que de faire coïncider l'ouverture des inscriptions avec le début des épreuves du bac. Il fallait donc avoir le don d'ubiquité pour être présent à la fois à l'épreuve de philosophie, lundi 15 juin, et à l'école d'architecture, où les futurs bacheliers devaient retirer leur dossier d'inscription.

Résultat : la plupart des candidats bacheliers avaient délégué leurs parents, présents dès l'aube pour retirer un des 250 dossiers qui devaient être distribués, pour 150 places disponibles. *«Je fais la queue depuis 8 heures, mon fils est au lycée à Rouen»*, racontait une mère de famille, dossier en main. D'une cabine téléphonique, elle appelait aussitôt son mari, qui attendait lui-même le coup de téléphone du futur bachelier, anxieux de savoir – dès la fin de l'épreuve de philo – si sa mère avait réussi à retirer le précieux document. Et il faudra revenir faire la queue après les résultats définitifs, début juillet!

Chez Maxime, le plan de bataille est déjà en place pour le jour des résultats : il ira au lycée chercher sa «collante» pendant que papa l'attendra dans sa voiture afin de rejoindre le plus rapidement l'école de «Paris-la Défense», où maman attendra dans la queue le duo de choc.

D'autres parents sont des rescapés de la «terrible nuit» de «Paris-la Seine». Dès 13 heures, lundi 1er juin, des lycéens s'étaient installés à l'entrée de cette école, rue Bonaparte, pour être aux premières loges, le lendemain, jour des inscriptions. Les premiers arrivés devaient être servis dans la limite des places disponibles, avait-on annoncé.

Bataille rangée

Conseillé par un enseignant, un parent d'élève établit dans la nuit une liste de noms, par ordre d'arrivée. Mais le lendemain matin, à 9 heures, c'est une telle bousculade à l'ouverture des portes que, faisant fi des priorités, l'école décidait alors de distribuer les dossiers *«en les jetant dans la foule»*, affirme un témoin.

A «Paris-la Seine», on reconnaît qu'une telle situation est inhérente aux écoles qui ne pratiquent pas de sélection. En revanche, on promet de revoir les modalités d'inscription pour l'an prochain. Afin d'éviter que la motivation des candidats étudiants n'aboutisse, chaque année, à une bataille rangée.

□ **M. Vauzelle a indiqué que le Congrès pourrait se réunir le 29 juin.** – M. Michel Vauzelle, ministre de la justice, a indiqué, *mardi 16 juin, sur Europe 1*, que le Congrès – réunissant les députés et les sénateurs – pourrait être convoqué le 29 juin à Versailles, jour de fermeture du château, afin de se prononcer sur la réforme de la Constitution préalable à la ratification du traité de *Maastricht*. Pour être adopté, le projet de révision doit réunir la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés.

□ **L'avenir de M. Tapie.** – M. Bernard Tapie a laissé entendre, mardi 16 juin, qu'il pourrait choisir les affaires plutôt que la politique. En visite au siège de la société Adidas-France à Landersheim (Bas-Rhin), l'ancien ministre de la ville a reconnu avoir commis des erreurs. Il a insisté sur le fait que le plus important, à ses yeux, était le sort des salariés de l'entreprise. M. Tapie se laisse pourtant jusqu'à la fin du mois pour prendre une décision . Mais, en réponse à une question pour savoir si celle-ci irait dans le sens des affaires, il a répondu : *«Sûrement.»*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Paris encerclé

PARAIT qu'on a intérêt à faire des provisions. Il y a du blocus de Paris dans l'air. Un blocus en forme d'opération militaire. Ils sont carrément colère, là, les paysans. Rien à voir avec les petites manifs pleines d'égard orchestrées en province : C'est à quelle heure que tu le passes, ton bac? Bon, ben traîne pas en route, parce que nous, on va se foutre en pétard dans la demi-heure qui suit. Pneus enflammés, commandos encagoulés, barrages en tout genre, mises à sac, mairies fermées... la routine, quoi!

Alors que là, c'est la mobilisation générale. On va déverser à nos portes, par pleins camions, des tracteurs trop vieux, trop lents pour venir nous encercler à patte. Sans parler des colonnes de bétaillères déployées sur la carte d'état-major au QG de la coordination rurale dans le Gers.

D'après *France-Soir*, trente départements ont déjà répondu à l'appel du général en chef, entouré de ses aides de camp : Faut me prévoir une embuscade de cochons au péage de l'A 13, une attaque de vachettes sur la N 7 et un lâcher de boucs au marché de Rungis.

Je sais pas où on a remisé la grosse Bertha, mais elle serait pas de trop pour riposter aux bombes à corbeau qui vont pleuvoir sur la capitale assiégée. Et affamée. Pas question de distribuer aux automobilistes embouchonnés sur les périph des pâtés, du pain cuit au levain, du sauciflard et autres produits locaux. S'agit plus de rigoler.

On veut qu'on quitte nos terres après les avoir mises en jachère, nous, les bouseux? Message reçu. On arrive. Quand? La semaine prochaine. Peut-être même avant, pour vous faire la surprise. Et vous comptez rester longtemps? Ben, oui, encore assez. C'est pas qu'on veuille s'imposer! On couchera à la belle étoile et on s'invite pas à manger, on amène le casse-croûte.

Non, sérieux, je me demande ce qu'il attend, Béré, pour organiser un pont aérien, façon Berlin, histoire de remplir nos frigos en vidant ceux de la Communauté où s'entassent des millions de tonnes de bidoche, de beurre et de blé stockées par ces producteurs à tout prix. A malin, malin et demi!

Protestant contre les licenciements programmés

Les animateurs vacataires de Paris poursuivent leur mouvement de grèves perlées

Le plan d'accompagnement social de la réforme des services périscolaires de la Ville de Paris, à propos des licenciements programmés de cinq cents animateurs vacataires (*le Monde* du 8 juin), a été rejeté par l'assemblée générale réunie le 11 juin à la Bourse du travail à l'initiative des syndicats CFDT, CGT et FO.

Reçus le 12 juin par M. Périssol, adjoint au maire de Paris, chargé de l'enseignement, les syndicats, accompagnés de représentants d'animateurs non syndiqués, ont constaté la bonne volonté de la municipalité à garantir leur couverture sociale. En dépit de *«cette marche arrière»*, selon l'expression de M. Hervé Etienne, représentant de la CFDT, les vacataires annoncent la poursuite des grèves perlées ainsi qu'une nouvelle manifestation, samedi 20 juin, à 15 heures, entre la place de la Bastille et l'Hôtel de Ville.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Initiatives» folioté de I à XX

Le numéro du « Monde » daté 16 juin 1992 a été tiré à 507 805 exemplaires.

Demain dans « *le Monde* »

«Éducation-Campus» : Le bac, victime de son succès

Présenté par 624 862 candidats cette année, soit deux fois plus qu'il y a quinze ans, le baccalauréat perdra-t-il, sous le poids du nombre, son rôle de pilier du système d'enseignement français?

«Arts et Spectacles» : Sobel et Vincent parlent du théâtre

Multiplication désordonnée des spectacles, fuite en avant et enfermement des gens de théâtre, ossification des institutions : à l'occasion d'une table ronde, Bernard Sobel et Jean-Pierre Vincent répondent aux critiques.



15 pages d'offres d'emploi

Le Monde

INITIATIVES

La solidarité en crise

INFIRMIÈRES, assistantes sociales et enseignants, auxquels on pourrait ajouter les travailleurs socioculturels, les éducateurs et, plus récemment, tous ceux qui interviennent dans le champ de l'insertion sociale ou professionnelle, appartiennent tous à un même sous-ensemble – considérable, en effectifs –, celui des métiers dits de la solidarité. Mais l'identité commune ne s'arrête pas là : à des degrés divers, chacune de ces professions, *« de vocation »* par excellence, souffre de maux quasi identiques et, fait marquant de ces dernières années autant que phénomène de société, elles sont toutes en crise. Ou presque.

Bien des caractéristiques coïncident. Appelée à se développer pour répondre aux objectifs d'une nation moderne, l'éducation nationale tente désespérément de recruter 23 000 jeunes. En mai, elle a dû lancer une campagne de publicité pour séduire les candidats avec un slogan : « Profession professeur, un beau métier, un grand métier ». De leur côté, les cliniques, les établissements hospitaliers privés ou publics doivent faire face à une pénurie de personnel infirmier que la tentaculaire Assistance publique de Paris (AP) diagnostique douloureusement. Actuellement, 7 500 postes sont considérés comme vacants, alors qu'il faudrait en créer 12 000 de plus. Là aussi, entre le quart et le tiers des places dans les écoles restent vides, comme pour la formation d'assistantes sociales, de moins en moins nombreuses. Pour ces dernières, la baisse des effectifs, et le nombre élevé des postes inoccupés se traduisent par un surcroît de travail. Pour les uns et les autres – on devrait dire les unes et les autres, tant, élément supplémentaire de trouble, ces métiers se sont féminisés, – une évidente dévalorisation est en marche. Ils sont mal payés, ne disposent pas de sérieuses évolutions de carrière, et supportent des conditions de travail aggravées. Ce qui était accepté autrefois, au nom du dévouement ou de l'altruisme, se vit aujourd'hui difficilement, au regard de ce qui est devenu la norme, ailleurs.

Même les quatre mois de vacances scolaires et les horaires ne servent plus de compensation. Pis, l'image s'est terriblement détériorée à mesure que la reconnaissance sociale s'effritait. Dans la France moyenne du vingtième siècle, l'instituteur et le professeur ont perdu de leur aura. L'infirmière ne tolère plus la caporalisation et l'assistante sociale se retrouve submergée par mille problèmes, alors que le plus déterminant, celui du chômage, échappe totalement à sa compétence.

DANS chaque milieu, des expressions semblables reviennent. Le monde enseignant s'aigrit à être jugé sur ses résultats, coincé entre la fabrication d'élites et la production de masse de jeunes sans diplômes. Critiques et contestations se multiplient avec l'exaspération des parents et des élèves, aux comportements de consommateurs. Confrontées à l'archaïsme des rapports sociaux, les infirmières ont manifesté leur « ras le bol » par deux grandes grèves en 1988 et 1991. Côtoyer le malheur et la souffrance provoque de vives réactions, quand on a le sentiment d'être méprisé. Témoins du sordide ou submergées par la vague déferlante du RMI, les assistantes sociales n'en peuvent plus de devoir conclure à leur impuissance. Ce qu'elles ont aussi exprimé par une grève, à l'automne. Même les responsables de missions locales ou de PAIO (permanences d'accueil, d'information et d'orientation), pourtant plus récents, commencent à faire le constat désabusé de leur inefficacité relative dans leur combat pour l'insertion, après dix ans de politique de traitement social.

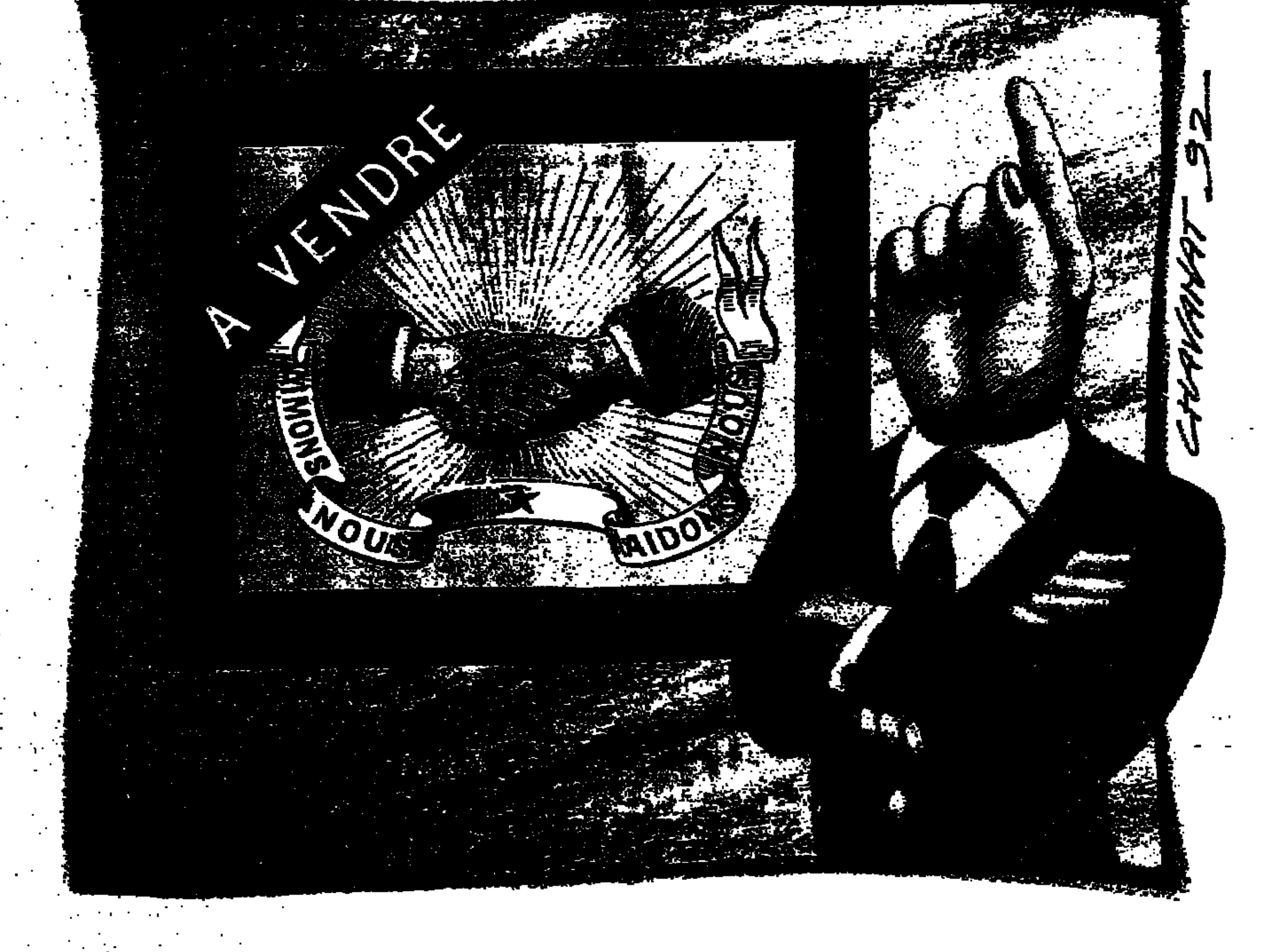
Additionnés, tous ces facteurs expliquent la chute des vocations ou les abandons en cours de vie professionnelle, comme les soudaines revendications, révélatrices d'un mal-être. Et il faut sûrement s'interroger sur le fonctionnement d'une société qui sait si peu et si mal reconnaître la place de ceux qui ont traditionnellement pour mission de se consacrer au bien de tous.

MAIS encore faut-il noter que *cette tendance ne touche*, actuellement, que les formes institutionnalisées ou en voie de normalisation des métiers de la solidarité. Parallèlement, en effet, on assiste à un engouement pour d'autres engagements, sans doute plus modernes, avec l'écologie ou l'action humanitaire, dans le tiers-monde ou le quart-monde. Plus proches du bénévolat, sans vrai statut, ces « métiers »-là attirent quantité de candidats ainsi que le prouvent les listes d'attente de Médecins sans frontière par exemple. A quelques exceptions près, dont les choix de vie très militante pour ATD-quart-monde, on s'aperçoit également que ces « vocations » sont alors à durée déterminée, une parenthèse dans un parcours, et qu'elles correspondent mieux aux principes solidaires de l'heure.

Cela ne va pas sans d'autres difficultés. Si des volontaires, de plus en plus nombreux, envisagent de consacrer dix-huit mois à une cause, les conditions de leur mise en disponibilité ou de leur départ en congé sabbatique dévoilent vite les limites d'un consensus. Nombreux sont ceux qui ont fait l'expérience de retours délicats ou tendus, y compris dans de grandes institutions. Ce qui s'ajoute à d'autres mauvaises surprises, s'agissant de la couverture sociale, de l'assurance-chômage ou de la retraite, sans parler des salaires, plus que modiques, qui leur sont attribués. *Tant et si bien que, du passage* de la sphère professionnelle à celle de l'amateur, tout caractère péjoratif de l'un et de l'autre ayant été écarté, on constate que les métiers de la solidarité ne bénéficient pas ou plus du soutien qu'ils méritent. Si ce n'est dans les discours.

Alain Lebaube

Lire notre dossier pages II et III.



15 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

هكذا من الإهمال

La révolte des assistantes sociales

Mal payées et impuissantes

« *NOUS, ce qu'on vit, c'est les Temps modernes de Charlie Chaplin, version revue et corrigée pour les assistantes sociales. On a un travail éclaté, stressant, on passe notre vie à courir d'une urgence à une autre, et on ne peut plus faire un travail de prévention* », affirme Hélène, assistante sociale de secteur dans la banlieue parisienne.

Elles en ont gros sur le cœur, les assistantes sociales ! Comme elles l'ont montré l'automne dernier, lors des grèves et manifestations pour de meilleurs salaires et une amélioration des conditions de travail. Sur les quelque 31 000 assistantes sociales, près des trois quarts dépendent soit de la grille salariale de la fonction publique, soit de grilles calquées sur ce modèle. Les salaires évoluent dans une fourchette allant de 6 700 francs en début de carrière à 12 500 francs en fin de carrière, pour une formation – le diplôme d'Etat d'assistant de service social (DEAS) – de trois ans après le bac. « *En fait, nos conditions de vie sont parfois très proches de celles des gens que nous aidons* », font remarquer certains.

Multiplicité des employeurs

Ici ou là, certains conseils généraux ont pris des mesures, parfois à la limite de la légalité, pour compenser la faiblesse des rémunérations et essayer de fidéliser les travailleurs sociaux prompts à s'envoler vers des cieux meilleurs : prime annuelle pouvant aller jusqu'à 20 000 francs (même 30 000 francs dans certains cas), voiture de service, bons d'essence, tickets-restaurant, et même bourse d'étude.

Faut-il alors s'étonner que les jeunes se détournent de plus en plus de cette profession ? En 1984, on dénombrait 5 854 élèves dans les centres de formation menant au DEAS ; en 1991, il n'y en avait plus que 5 090. Les postes vacants se multiplient : en Seine-Saint-Denis, 51 sur 300 environ en septembre dernier ; à Paris, une soixantaine. Mais impossible d'avoir un tableau global de la situation : le ministère des affaires sociales ne disposait pas de données chiffrées crédibles, du fait, en particulier, de la multiplicité des employeurs (conseils généraux, Etat, académies, Sécurité sociale, associations, entreprises...).

La vacance des postes accentue, bien sûr, la pression sur les assistantes sociales. Fonctionnant à effectifs réduits, elles se doivent de faire face à toutes les situations, d'où cette impression d'éparpillement, la sensation de laisser tomber tout ce travail de fond qui aurait peut-être pu éviter à une famille de trébucher, à un jeune de mal tourner. « *Autrefois, j'avais deux établissements scolaires sous ma responsabilité. Aujourd'hui, j'en ai cinq. Je ne sais plus comment faire pour déterminer les priorités* », déplore Françoise. « *On ne peut plus assurer de suivi*, constate Hélène. *L'autre jour, lorsque j'ai téléphoné à un service social pour avoir le dossier d'une famille qui venait d'arriver sur mon secteur, on m'a répondu : « Désolé, on n'a pas le temps de faire les recherches, on n'est plus que deux pour neuf postes.* »

Or, parallèlement à cette évaporation des effectifs, le travail des assistantes sociales a été compliqué par la mise en application des grandes lois sociales. Les assistantes sociales sont en effet devenues les clés de voûte du RMI, de la loi sur le surendettement des familles, etc. « *Des mesures sur lesquelles, d'ailleurs, on n'a pas pris la peine de nous consulter, qui nous ont procuré un surcroît de travail sans augmentation de moyens* », remarque Jeanne.

Et puis, les relations avec les employeurs ne sont pas toujours aisées. Depuis la loi de décentralisation, en 1984, les travailleurs sociaux dépendent des conseils généraux. Un passage qui ne s'est pas toujours fait en douceur. « *Avec la décentralisation, le politique est venu gérer directement le service social. L'élu a désormais son pool d'assistantes sociales* », constate Hélène. Ce qui n'est pas sans poser de problème aux assistantes sociales. « *Nous, on a une déontologie*, poursuit-elle. *On est chargées de s'occuper de tous ceux qui viennent chez nous. Or nos employeurs ne voient pas les choses comme ça. Ils définissent des objectifs sociaux, des missions. Il faut se consacrer aux personnes âgées, par exemple, ce qui est électoralement payant, et les autres, il faut leur offrir un service minimum.* »

Les témoins du sordide

Il y a une chose aussi que les assistantes sociales supportent de moins en moins : ce sentiment d'impuissance qui les gagne. « *Il y a un gros problème de saturnisme actuellement à Paris, du fait de l'insalubrité de certains logements. On va voir les familles, les services de PMI se mettent en branle : examen des enfants, examen des peintures. On constate, on fait un rapport, et tout s'arrête là parce qu'il n'y a pas de possibilités de reloger les familles. En fait, on ne peut rien faire. On est les témoins du sordide ; c'est frustrant, c'est douloureux et ça met en colère* », explose Agnès. Et cette impuissance se retourne contre elles. « *Les gens sont de plus en plus agressifs envers nous. Forcément*, explique Jeanne, *les élus leur disent : « Allez voir l'assistante sociale, elle va résoudre votre problème. » Et puis on ne peut rien leur proposer. Ils ne comprennent pas. En fait, on est la bonne conscience d'une société très malade. On nous envoie comme des boucs émissaires vers les gens en dé*

Reste que ce métier, Jeanne, Hélène, Françoise et les autres l'ont choisi, et elles tiennent à l'exercer. « *C'est un métier riche, très vivant, qui fait appel à une palette de compétences qu'il faut sans cesse remettre à jour. Il serait regrettable que ce métier disparaisse tel qu'il existe actuellement.* » Alors, elles se sont battues cet hiver, certaines dans le cadre de la CONCASS (Coordination des assistantes sociales), d'autres aux côtés des syndicats. Le gouvernement avait bien compris, à l'époque, la gravité du malaise. Il avait chargé Jean Blocquaux, inspecteur des affaires sociales, de faire un rapport sur la question. Puis avait signé avec cinq syndicats un plan d'action pour les professions de l'action sociale.

Aujourd'hui, où en sommes-nous ? La CONCASS rejette ce plan : « *On n'a rien obtenu, à l'exception de petits points de bonification pour les cadres A. Pour le reste, c'est du pipi de chat.* » Ce 16 juin, elles organisaient d'ailleurs une nouvelle manifestation à Paris avec les mêmes revendications qu'à l'automne : homologation du diplôme, augmentation des salaires, et extension des moyens d'action. De son côté, la CFDT-Interco, signataire du plan d'action, se montre plus optimiste quant aux effets à long terme de ce plan : « *Il y a des problèmes, on les identifie, on cherche des solutions. Le plan d'action permet d'associer les gens au processus de réflexion. C'est certainement plus long que si on avait mis trois grosses têtes à réfléchir dans un bureau, mais ce sera plus payant*, affirme Michèle Nathan. *L'ennui, c'est que ce plan est arrivé dans un contexte de conflit, de malaise, et qu'il ne peut avoir d'impact immédiat.* »

Catherine Leroy



Les infirmières dans l'incertitude

Les évolutions techniques modifient leur rôle

MAI 1992. Dans un hall du Parc des expositions parisien de la porte de Versailles, tout bruissant de la présence d'une foule essentiellement jeune et féminine, se tient le cinquième Salon infirmier européen. Un espace a été réservé à une « bourse de l'emploi » et une centaine d'hôpitaux et de cliniques y œuvrent à séduire le chaland.

L'un fait valoir ses services de pointe, tel autre la souplesse de ses horaires, un établissement privé souligne ses salaires un peu plus élevés que ceux du secteur public et l'abondance du matériel médical. Beaucoup se sont débrouillés pour avoir quelques studios peu coûteux à mettre à la disposition du personnel nouvellement recruté.

Souvent sympathique, parfois drôle, ce racolage témoigne du casse-tête que constitue aujourd'hui la pénurie d'infirmières. Comme le souligne Walter Hesbeen, professeur à l'Ecole nationale de la santé publique de Rennes et animateur d'un symposium organisé sur ce thème : « *Le problème n'est pas nouveau : il est seulement devenu plus aigu. Il n'est pas non plus propre à la France puisque les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la Suisse, la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne le connaissent également.* » Pour s'en tenir à la France, une enquête réalisée à l'occasion de ce symposium auprès des hôpitaux, cliniques et maisons de retraite donne la mesure du déficit : plus de 7 500 postes seraient actuellement vacants et l'on souhaiterait pouvoir en financer quelque 12 000 de plus. Près de trois établissements sur cinq disent avoir beaucoup de difficultés à recruter des infirmières. Un sur trois a recours à l'intérim qui a permis de combler en 1991 un déficit de deux millions d'heures (soit l'équivalent de plus de 1 100 temps pleins).

Des résultats perceptibles

La pénurie est variable selon les régions. L'Ile-de-France est particulièrement touchée à cause des loyers et des temps de transport. Certaines spécialités souffrent plus que d'autres : ainsi l'anesthésie-réanimation et les soins en salle d'opération qui réclament un personnel spécialisé ; le travail de nuit ; ou bien la pédiatrie et le traitement du sida qui confrontent à une souffrance particulièrement terrible.

La décision prise à la suite des grèves de 1988 et 1991 d'améliorer les conditions de travail et de limiter les postes de nuit à trente-cinq heures par semaine va par ailleurs imposer des recrutements supplémentaires. Il est donc devenu tout à fait urgent de multiplier les efforts pour attirer ou ramener les infirmières vers les hôpitaux.

Ainsi l'Assistance publique (AP) a-t-elle engagé une campagne dans l'agglomération parisienne pour pourvoir en élèves ses écoles, dont un tiers à un quart restaient vides ces dernières années et pour retenir après le diplôme des jeunes dont une bonne moitié se détournaient d'elle. Meilleur accueil lors des stages et de l'embauche, efforts pour redresser l'image de marque du métier (très détériorée depuis les grèves), information sur les avantages sociaux de l'AP, contacts avec l'éducation nationale, versement d'une allocation d'études en échange d'un engagement de travail de trois ans sont quelques-unes des mesures prises. Les résultats sont déjà perceptibles. « *Et cela sans que le niveau des épreuves ait été abaissé*, assure Jean-Pierre Cendron, le directeur du personnel de l'AP. *J'y ai personnellement veillé !* » En ce qui concerne les infirmières déjà en activité, on attend beaucoup d'un décret à paraître qui assouplira les règles de la fonction publique permettant de prendre en compte toute leur ancienneté dans le métier.

Par ailleurs, chaque établissement a élaboré un plan d'amélioration des conditions de travail. Et les diverses structures de concertation prévues par une réforme hospitalière du 31 juillet 1991 se mettent en place. « *Le vieux système autoritaire, caporaliste, est en train de craquer* », jugent Roland Ollivier et Philippe Spetz, l'un et l'autre directeurs d'hôpitaux. « *De l'administration aux médecins et aux personnels soignants*, assure de son côté Jean-Pierre Cendron, *l'ensemble du milieu est secoué par une prise de conscience : l'hôpital doit changer. On ne vit pas des conflits de l'ampleur de ceux de 1988 et 1991 sans être amenés à réfléchir !* »

L'aspect relationnel s'efface

Mais l'archaïsme des rapports sociaux ne cédera sans doute que lentement. Et le fait que les médecins ne sont absolument pas préparés à la gestion des ressources humaines qu'implique leur fonction de chefs de service provoquera encore longtemps des tensions multiples, notamment avec les infirmières. « *Ce sera même l'obstacle le plus difficile à franchir* », juge un responsable administratif fraîchement nommé.

Ceux qui essaient de comprendre en profondeur la crise actuelle, comme Walter Hesbeen et les participants du symposium de Rennes, mettent en relief un point que certains jugent essentiel : les infirmières souffrent de l'incertitude qui règne actuellement sur leur rôle. Traditionnellement, elles assument des actes techniques, un accompagnement du malade et des tâches administratives. Mais, note l'une d'elles, les « *glissements de fonctions* » se multiplient : prises dans le développement et la sophistication des techniques médicales, les infirmières réalisent de plus en plus d'actes médicaux et une partie grandissante de leurs activités propres est abandonnée aux aides-soignantes.

D'un côté, la grande majorité des jeunes infirmières se montrent très soucieuses de la dimension humaine de leur métier. Mais, en même temps, elles sont en quelque sorte happées par la technique qui les valorise davantage aux yeux de la société. Insensiblement, l'aspect relationnel du travail s'efface et, finalement, une fonction essentielle cesse d'être remplie, celle où s'observent les besoins du malade, où s'organisent et s'exécutent les soins destinés à y répondre.

Autant que la pénibilité de leur travail, les infirmières fuient peut-être, en quittant le métier, le malaise né de cette contradiction. « *Il est indispensable*, dit Walter Hesbeen, *de marquer un temps d'arrêt face à cette dérive et de se donner le temps de réfléchir.* » Urgent de repenser le rôle de chacun dans le cadre du travail d'équipe qui, seul, peut rendre humainement supportable une machine que les progrès techniques rendent de plus en plus lourde. Là où ces équipes existent, les infirmières restent.

Marie-Claude Betbeder

La déprime des enseignants

Une profession en perte d'image

DEPUIS le début des années 80, le malaise enseignant est devenu un sujet de recherches : plus de 500 études ont été publiées dans les revues spécialisées. Premier recruteur de France, l'Education nationale a dû lancer une campagne de publicité pour essayer d'attirer les 30 000 nouveaux enseignants par an qui seront nécessaires jusqu'à l'an 2000.

Pourquoi cette désaffection ? Bien des choses ont changé depuis Jules Ferry et les « hussards de la République », auréolés de prestige et de considération. Durant des décennies, la commande sociale passée aux instituteurs et aux professeurs était différente. Les maîtres du primaire avaient pour mission de donner à tous les citoyens un savoir de base ; les enseignants du secondaire avaient pour fonction de dégager des élites. Mais l'objectif était identique : *transmettre des connaissances.*

Féminisation et rémunérations

Les moyens modernes de communication ont dérobé aux enseignants leur statut d'uniques détenteurs du savoir. Du coup, l'éducation n'est plus un sujet réservé aux spécialistes. Elle est devenue un enjeu politique sur lequel groupes, partis, parents s'expriment. L'impensable de naguère est devenu le lot quotidien : le travail des enseignants est objet de critiques, de contestation. Les enseignants du second cycle ont vu les conditions d'exercice de leur métier totalement transformées. Il y a trente ans le quart d'une génération entrait en sixième de lycée et 5 % obtenait le bac. Issus en majorité des classes moyennes et favorisées, les élèves avaient, avec leurs professeurs et entre eux, une proximité sociale et intellectuelle qui facilitait énormément le travail des enseignants. La réalité est aujourd'hui bien différente et pas seulement dans les banlieues dites à risque.

L'origine sociale des enseignants s'est aussi beaucoup modifiée. Le boursier méritant pour qui l'enseignement est une promotion sociale relève désormais de l'imagerie d'Epinal. Par ailleurs, l'Education nationale est un des lieux privilégiés pour le développement du travail féminin : les deux tiers – 62 % très exactement – des enseignants sont des femmes. 74 % dans le premier degré, 55 % dans le second degré mais seulement 27 % dans le supérieur, qui a d'ailleurs gardé, il faut le noter au passage, son aura. Cette féminisation va de pair avec une dévalorisation de l'image de ces professions. Près de la moitié des femmes – et encore plus, lorsqu'elles sont agrégées – sont filles de cadres supérieurs contre le quart seulement des hommes. Dans 80 % des cas, ces enseignantes ont épousé des membres des *professions libérales*, des cadres, des enseignants du supérieur, évoluant ainsi dans un milieu social où leurs revenus paraissent dérisoires et leur cadre de vie professionnelle affligeant. Car il faut reconnaître que les conditions matérielles dans lesquelles elles exercent leur magistère oscillent suivant les établissements entre le terne et le sordide.

Mais l'enseignement représente pour les mères de famille le métier le plus compatible, par les horaires et les congés, avec la présence de jeunes enfants. Voici donc un métier essentiellement choisi en fonction des loisirs qu'il laisse et non des activités qu'il impose : rien là de très positif ni de très exaltant.

Ministres et réformes

La coïncidence entre féminisation et dévalorisation est étroitement liée à la faiblesse des rémunérations. Un certifié débute à 8 500 francs brut par mois (soit environ 7 300 francs net), un agrégé à 9 200 (8 000 francs net). En fin de carrière, au onzième échelon, certifiés et agrégés gagnent respectivement 16 000 francs et 20 000 francs, soit 14 000 et 17 500 francs net. Dans le premier cycle, le premier salaire d'un instituteur est de 7 900 francs brut (6 800 francs net), le dernier de 11 500 francs brut (10 500 francs net). Une institutrice de quarante ans explique non sans amertume : « *On nous parle toujours de nos quatre mois de vacances annuelles, mais on ne peut pas en profiter en voyageant. C'est trop cher pour nos revenus. C'est vrai que je suis à 17 heures dans la rue. J'ai le temps de faire du lèche-vitrine, ça oui, mais pas d'argent pour acheter ce que je vois.* » A formations équivalentes, c'est-à-dire à bac + 5, les cadres du privé gagnent à peu près de deux à trois fois plus. Aussi les jeunes diplômés de mathématiques et de physique les plus brillants et les plus ambitieux font-ils des carrières de plus en plus courtes dans l'enseignement et cèdent-ils volontiers aux sirènes des entreprises.

En revanche, les littéraires ont plus de mal à changer de profession. De leur propre aveu, nombreux sont ceux et celles qui sont passionnés par leur discipline et ont choisi des études en fonction de leur passion. Pour la littérature, l'histoire ou la philosophie. *Aiment-ils pour autant* transmettre leurs connaissances ? Aiment-ils le contact quotidien avec les jeunes ? Pas forcément. Mais il faut bien vivre. Pour les diplômés de lettres, de langues, de philo, les débouchés sont rares. Ils enseignent quelques années en attendant... que leurs enfants grandissent, que le marché de l'emploi soit plus ouvert aux littéraires. Mais au bout de dix, quinze ans il est quasiment impossible de se recycler.

Autre facteur de démoralisation : la succession des ministres et des réformes. Certains enseignants, blasés, routiniers, poursuivent *leur route sans tenir compte* des « *marottes* » successives, comme ils disent. D'autres s'efforcent d'innover, de faire preuve d'imagination et d'originalité. Leur travail est-il récompensé et par quoi ? Alain Etchegoyen, professeur de philosophie au lycée Louis-le-Grand, regrette que « *le refus de l'évaluation enferme les professeurs dans un système qui les empêche de savoir s'ils sont bons ou mauvais, s'ils servent à quelque chose, s'ils intéressent les élèves. Le seul repère est une certaine qualité de silence dans la classe* ».

L'inamovibilité des enseignants et leur vieux souci d'égalité leur interdisent d'être considérés en fonction de leurs mérites et même de leurs résultats. Plus souvent boucs émissaires des échecs des uns que félicités des succès des autres, ils ont vécu une lente dégradation de leur identité professionnelle. Premiers pénalisés de ce manque de foi et d'enthousiasme : les élèves.

Liliane Delwasse

L'insertion des autres

Un métier nouveau

DIX ans après, les métiers liés à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes restent toujours aussi neufs et précaires. Créées dans la foulée du rapport Schwartz, en 1982, les 208 missions locales et les 408 PAIO (*permanences d'accueil, d'information et d'orientation*) emploient un peu plus de 2 500 personnes qui, pour la moitié d'entre elles, n'ont pas une année d'ancienneté, et, pour une sur dix, de quatre à cinq ans de présence. C'est assez dire que, malgré la longévité des politiques de traitement social, la professionnalisation se cherche encore et que l'activité n'est pas normalisée.

En forme de compliment, Pierre-Jean Andrieu, qui dirige la délégation interministérielle à l'insertion des jeunes, dit d'eux qu'*« ils restent très militants »*. Mais il reconnaît aussi que la diversité des origines, ainsi que les nécessités de l'intervention, justifient un programme de formation en cours d'élaboration, pour développer d'autres capacités des responsables. Rapidement, observe-t-il, il faut enrichir le travail et, de cette façon, éviter l'apparition d'une usure ou d'une lassitude d'autant plus grande *« qu'on ne peut pas renvoyer à des techniques professionnelles »* et que *« la faible reconnaissance sociale »* qui peut les menacer se double d'un *« sentiment d'inefficacité relative »*.

Ne pas vieillir dans la fonction

S'occuper des jeunes au chômage, trouver des solutions adaptées aux plus défavorisés et se colleter, au quotidien, avec les difficultés des villes ou des banlieues sinistrées, faute d'emploi, voilà en effet qui ne peut pas s'apparenter à une sinécure. Ceux qui s'en chargent peuvent s'épuiser à raccommoder sans fin un tissu social en guenilles. Ils se fatiguent, quand ils n'ont pas quelquefois *l'impression de faire et de défaire*, au gré des priorités gouvernementales. A une époque, par exemple, leurs collègues qui avaient été nommés coordinateurs du CFI (crédit de formation individualisé) ont connu ces affres de l'incertitude, à cause des interrogations suscitées par le projet. Pour tous, avec le temps, leur action est en outre menacée par une forme insidieuse de banalisation, la même qui atteint chaque institution, alors qu'ils avaient le sentiment d'agir pour de profonds changements. Et d'ailleurs, peut-on rester sur la brèche continuellement ?

Il ne faut pas se désespérer, assure Pierre-Jean Andrieu, qui voit plusieurs raisons de croire à des issues positives. Parce que la mission est *« vague »*, d'abord, elle laisse de la place à la responsabilité et à l'imagination, pourvu que les objectifs nationaux fassent l'objet d'une *« contractualisation »* négociée avec les collectivités locales. Parce qu'ils dépendent en partie des élus, les animateurs de missions locales acquièrent une meilleure image et leur travail s'en trouve valorisé, voire justifié, ensuite. Une tendance qui s'est renforcée depuis que le corps préfectoral, et notamment les sous-préfets *« développeurs »*, s'est associé à leurs efforts, maîtrise mieux les politiques de l'emploi, et fournit un discours mobilisateur qui qualifie leur travail. *« Plutôt que de gérer des procédures et des programmes, ils s'inscrivent dans des dynamiques »*, relève Pierre-Jean Andrieu, heureux d'assister à deux évolutions fortes, *« l'émergence de métiers nouveaux »*, avec des spécialistes de l'insertion, et *« la recomposition de métiers »*, à l'exemple des travailleurs socio-culturels qui créent des entreprises d'insertion.

Dans l'immédiat, il convient de renforcer les compétences collectives et individuelles, puis de privilégier les équipes qui travaillent en réseau. Mais pour l'avenir ? Conscient des limites de l'exercice, le délégué général sait qu'on ne peut pas en rester là. Ces hommes (ces femmes, en majorité) ne peuvent vivre *« avec des états d'âme »*, et supporter toutes les difficultés. Dans l'idéal, à partir de leur formation, il faudrait organiser leur mobilité en validant leur expérience, y compris par des diplômes. Sinon, il y aurait risque *« de constitution d'un corps »* ou menace *« de vieillir dans la fonction »*, avec ce que cela suppose d'engourdissement. Leurs qualités pourraient être utilisées ailleurs, dans et hors de l'administration. D'ailleurs, de nombreux anciens ont monté des cabinets ou des bureaux d'études et interviennent à d'autres niveaux. *« Mais*, constate Pierre-Jean Andrieu d'un sourire ironique, *il n'y en a pas qui aient été tentés par une carrière politique. Ou encore très peu. »*

A. Le.

Assistance à durée déterminée

L'aide au tiers-monde

LE mois prochain, Annie, trente-sept ans, va reprendre le chemin de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, un parcours oublié maintenant depuis 1988, date de sa mise en disponibilité. *« Je voulais absolument partir avec des équipes de l'aide humanitaire*, explique-t-elle. *Mais j'étais également certaine que je ne pourrais pas faire ce métier toute ma vie. »* Parmi les missions que lui propose l'Action internationale contre la faim (AICF), elle choisit les plus longues. Dix mois au Soudan, quatorze mois au Liberia, *« afin de ne pas avoir l'impression*, dit-elle, *de commencer quelque chose et de ne pas le finir, ce qui est vraiment le cas quand on reste trois mois seulement »*. Ses retours à Paris ne sont que transitoires. Rien de suffisant en tout cas pour penser sérieusement à sa vie privée. Du passé, tout cela maintenant ? Elle n'en sait rien encore mais le pressent. Elle vient de se marier.

Le profil d'Antoine, vingt-huit ans, est tout différent. Ancien sous-officier d'active – il s'engage dans l'armée à dix-neuf ans pour cinq ans, – il vient de repartir avec l'AICF pour la Somalie. *« L'aide humanitaire n'est pas vraiment une vocation*, explique-t-il. *Mais j'aime cette vie sans attache et sans famille. J'ai encore besoin de ce métier à part pour bien me connaître. Mais je sais dès maintenant que cette motivation est temporaire. »*

Rarement au-delà de dix-huit mois

Ils sont nombreux et jeunes, en général, à vouloir consacrer un, deux, voire trois ans à la cause humanitaire. Médecins sans frontières reçoit ainsi vingt-cinq dossiers de candidatures par semaine. Bioforce Developpement, basé à Lyon et premier centre de formation de logistique pour le tiers-monde, unique dans la CEE, annonce mille cinq cents dossiers chaque année pour une sélection finale d'une centaine. Les bonnes volontés ne manquent pas mais les vocations se font plus rares. Le *turn over* est élevé. La durée moyenne des missions dépasse rarement les dix-huit mois. A MSF, seulement 5 % des volontaires restent plus de trente-six mois d'affilée sur le terrain. La fatigue, le moral, la solitude, les dangers n'épargnent aucun d'entre eux.

Les organisations non gouvernementales (ONG) doivent parfois jongler avec leurs volontaires. Si les fichiers sont assez riches, en revanche il est difficile de trouver des candidats immédiatement disponibles pour une mission d'urgence. *« Il faut comprendre,* explique Annie. *Les gens qui sont rentrés essaient de trouver des boulots entre deux missions. Nous, infirmières, on a l'intérim, donc c'est assez facile, mais les médecins doivent signer, par exemple, des contrats de remplacement sur plusieurs mois. Difficile alors pour eux de se libérer. »* Car il faut en effet penser à vivre entre les missions. Nourris, logés, blanchis, les volontaires touchent au maximum une indemnité de 4 500 francs par mois. Mais les retours en France réservent de mauvaises surprises. Ils bénéficient au mieux d'une couverture sociale de deux mois. Quant aux indemnités de chômage, le chantier est en cours. Les ONG, emmenées par MSF, se battent depuis longtemps pour obtenir du gouvernement que les indemnités de chômage prennent en compte les missions dans le tiers-monde. Autre dossier à ouvrir également, celui concernant les points de retraite.

Malgré tout, ce ne sont pas ces difficultés-là qui emportent la décision quant au choix d'une nouvelle mission ou non. *« J'ai peut-être une position atypique*, explique ainsi Antoine, *mais j'ai le sentiment que nous ne pouvons pas revendiquer un statut stable sans embauche quand on vit comme nous. La naïveté du système fait partie du jeu. »*

Quoi qu'il en soit, et beaucoup le confirment, ce sont les impératifs de la vie personnelle qui sont déterminants. *« Je connais beaucoup de couples*, confirme Annie, *qui sont d'accord pour que l'un ou l'autre fasse une expérience de six mois ou un an sur le terrain. Mais après, c'est l'avenir qui est en jeu. Il faut choisir. »* Un choix qui, en tout cas, ne se fait jamais à la légère.

Marie-Béatrice Baudet

Un travail de fourmis

Les satisfactions du terrain

A l'Espace Vie Adolescence (EVA) de Saint-Denis, au cœur de la cité Gabriel-Péri, il y a des fauteuils en osier et des canapés colorés, une affiche de Robert Doisneau au mur, et des jeunes qui discutent ou se taisent en fumant des cigarettes. Dans ce décor paisible, rien ne rappelle qu'EVA, créé en 1983, dépend du ministère de la justice, plus précisément du service de la protection judiciaire de la jeunesse. Axé sur les problèmes d'éducation, de santé et de sexualité, ce lieu, destiné initialement aux adolescentes soumises à une mesure éducative, est désormais ouvert à tout jeune qui frappe à sa porte.

Le projet d'EVA est né d'un constat : on ne parle des jeunes en difficulté qu'à travers le mal qu'ils font à la société, en ignorant qu'ils paient aussi de leur personne. *« Ils vont très loin dans la mise en danger de leur corps, de leur intégrité physique, de leur existence*, explique Mireille Stissi, éducatrice, cofondatrice et responsable d'EVA. *Nous avions envie de nous décaler par rapport aux symptômes habituels, tels que la délinquance, et aux outils immédiatement mis en place – stages d'insertion, par exemple, – pour écouter et agir sur ce qu'ils paient de leur corps. »*

Un vaste champ de travail s'ouvrait alors, car, en Seine-Saint-Denis, toutes les statistiques démontrent que les adolescents, souvent en rupture de liens familiaux, n'ont pas accès aux dispositifs de santé. Aussi, se présentent-ils très mal en point chez EVA. Jeunes filles de seize ans enceintes, violées, victimes de salpingites aiguës ou ayant subi des IVG à répétition. Certains sont même allés jusqu'à s'arracher eux-mêmes leurs dents pour soulager leur douleur. Chez EVA, ils seront écoutés, conseillés, soignés. *« La seule vraie réponse, c'est le lien qu'on est capable de tisser avec eux »*, constate Mireille Stissi. Une tâche de longue haleine, car il faudra aider ces jeunes à *« reconstruire leur intériorité »*. Les rechutes sont nombreuses, mais la porte reste toujours ouverte. Ici, *« la notion de résultat est dérisoire »*.

Pourtant, le découragement n'a pas atteint EVA. Plusieurs éléments y ont fait barrage. D'abord, le fait d'avoir pu construire cet espace original au sein d'une administration plutôt rigide et en conserver la maîtrise au fil des ans. *« C'est un lieu privilégié dans la mesure où on a pu le bâtir en toute liberté, à l'image de ce qu'on pensait pouvoir offrir à cette population*, explique Mireille Stissi. *Le contexte de l'époque le permettait. Il n'y avait pas la pénurie budgétaire qu'on connaît maintenant, et les pouvoirs publics avaient lancé des appels à la créativité. Aujourd'hui, on ne pourrait plus le faire, car tous les moyens sont mis sur des opérations qui tentent de répondre à l'urgence. »*

A l'abri de la morosité

Outre quatre salariées du service de protection de la jeunesse, EVA a choisi d'emblée d'associer à son action des partenaires extérieurs au ministère : médecins vacataires, Planning familial, Centre d'information sur les droits des femmes, intervenantes pour divers ateliers. C'est surtout par ces collaborateurs et par les milieux associatif et médical locaux qu'est venue la reconnaissance. Les partenaires se serrent les coudes. Un moyen de se protéger de la déprime.

EVA ne vit pourtant pas dans la béatitude. La souffrance des jeunes et *« le peu de cas qu'on fait de* [leurs] *professions »* l'en empêchent. Cependant, pour Mireille Stissi, ce ne sont pas les métiers de la solidarité qui sont en crise, mais la société tout entière. *« On ne peut pas demander à des corps professionnels d'assumer une solidarité qui n'existe pas au niveau social. »* Du coup, la crise *« touche de plein fouet les métiers qui se trouvent aux premières loges de l'inefficacité des dispositifs, et les professionnels sont même parfois jugés responsables de l'échec de la société »*. Mais, plutôt que de se lamenter, EVA préfère s'activer sur son terrain. *« La conscience profonde de répondre à des besoins est suffisamment forte pour que nous soyons à l'abri de la morosité ambiante. »*

Il faut croire que ce sont les quartiers déshérités qui sécrètent les vocations les plus inébranlables. En Seine-Saint-Denis, toujours, Chantal Keraudren, directrice de l'école maternelle Emile-Zola, de Sevran, ne voudrait quitter *« la zone »* sous aucun prétexte. C'est ici, à quelques pas du centre commercial, lieu de rencontre des jeunes marginaux du quartier, qu'elle sent qu'on a besoin d'elle. Et pas dans les écoles *« faciles, où les difficultés des familles remontent moins à la surface »*. Institutrice à plein temps au départ, elle a voulu devenir directrice – tout en enseignant à mi-temps – pour pouvoir renforcer ses liens avec les parents et les aider en intervenant auprès des assistantes sociales de la mairie, de la DASS, etc. Dans la mission qu'elle s'est fixée, Chantal Keraudren aussi connaît des échecs, notamment lorsque *« des parents rejettent ce que nous avons essayé de faire pour eux. Je me sens alors blessée. Mais dans les deux jours qui suivent, une autre famille arrive, prête à vous ouvrir les bras, comme vous-mêmes lui ouvrez les vôtres. Dans ces quartiers, on peut aller vers les autres et les autres peuvent venir vers vous. Ici, je me sens vivre davantage. »*

Chantal Keraudren ne nie pas qu'à l'éducation nationale *« les salaires sont médiocres, que l'administration nous demande d'en faire toujours plus sans rien nous donner en retour. Mais l'intérêt du travail est supérieur au sentiment diffus d'être exploitée que je peux ressentir à certains moments. Et les enfants, eux, sont généreux »*.

Dans un tel contexte social, le travail de Chantal n'est pourtant qu'une goutte d'eau dans un océan de misère. *« Cela ne me décourage pas*, affirme-t-elle. *Chaque année, les mêmes fêtes rythment la vie de l'école, mais, pour les enfants, c'est toujours la première fois. On le voit dans l'émerveillement de leurs yeux. »*

Francine Aizicovici

Volontaires du quart-monde

SOIXANTE-DIX-SEPT enseignants ; 55 travailleurs sociaux ; 34 ingénieurs ; 30 secrétaires et agents administratifs ; 20 infirmières ; 11 médecins ; 11 psychologues-sociologues ; 6 économistes ; 4 techniciens ; 2 chauffeurs-livreurs ; 1 agriculteur ; 1 pâtissier ; 1 marin... Les « volontaires » du mouvement international Aide à toute détresse-Quart-monde (ATD-Quart-monde) – 340 personnes à temps plein en France et dans le monde – assurent recouvrir toutes les catégories socioprofessionnelles.

A ces volontaires s'ajoutent les « alliés » du mouvement, soit 2 500 personnes, militants actifs, organisés en quelque 110 comités locaux. Enfin, 12 000 « sympathisants », et quelque 100 000 lecteurs de *Feuille de route*, le journal interne des *ATD-Quart-monde*, association (loi 1901), créée il y a trente-cinq ans à Noisy-le-Grand sous l'impulsion d'un religieux, le Père Joseph Wresinski. L'époque était celle des bidonvilles sur lesquels l'association porta ses premiers efforts. Avec cette réflexion : *la grande pauvreté* ne s'analyse pas en termes purement économiques, mais en termes de cumul de précarités empêchant les familles qui en sont victimes – ces « réfugiés de l'intérieur » – d'exercer leurs droits et leurs responsabilités (1).

Cette analyse devait notamment entraîner – avec l'adoption par le Conseil économique et social du rapport Wresinski intitulé *Grande pauvreté et précarité économique et sociale* – la création du RMI. Mais après trois années d'expérimentation, ATD-Quart-monde déclare ne pas se satisfaire du RMI, *« simple amélioration »*, mais réclame aujourd'hui le vote d'une loi globale contre la pauvreté.

Entre-temps, le mouvement a essaimé. Après l'Europe, il était, *en 1987, implanté dans neuf* pays du tiers-monde (Afrique, Amérique, Asie), soit aujourd'hui un total de vingt et un pays avec, comme philosophie, de se rendre *« là où les autres ne vont pas »* et en sachant que *« là où les hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés »*.

Ethique et sacrifice

Brigitte Bureau, assistante *sociale, trente-sept ans, trois* enfants, mariée à un volontaire, fait partie de la moitié des membres d'ATD qui ont séjourné au moins six mois dans un autre pays que le leur. *« C'est une affiche placardée dans la rue qui a tout déclenché dans mon esprit il y a dix ans »*, explique-t-elle. Son titre ? *« Lutter contre la pauvreté par le partage du savoir. »* Devenue elle-même volontaire, c'est au Guatemala, dans le village de San-Jacinto, qu'elle fait ses premières armes, avec son mari, au sein d'une *équipe du mouvement* composée de quatre personnes. Mise en place d'une *« bibliothèque au champ »*, mais aussi lutte contre la malnutrition infantile, un fléau.

Jean-Marc Brothoreau, vingt-quatre ans, ingénieur (Supelec) a le statut d'objecteur de conscience – *une douzaine de* personnes dans le mouvement – et, à ce titre, effectue depuis son service civil dans les rangs d'ATD : *« Pour mon objection, je recherchais une association qui correspondait à mes idées et à ma personnalité. »* Les six premiers mois de ce service, le jeune ingénieur les effectue selon le parcours classique : petites tâches ponctuelles, rédaction de rapports, diffusion de livres, stands d'information sur les marchés. C'est ce qu'il appelle sa *« période test »*. Suivent, au siège, des week-ends de formation de volontaires qui souhaitent s'engager à plein temps, entrecoupés de week-ends nommés « chantiers » durant lesquels le travail manuel est privilégié.

« Mon parcours est atypique », dit, quant à lui, Thierry Viard. En effet, c'est en 1972 que ce polytechnicien de quarante ans, marié et père de cinq enfants, aujourd'hui responsable du secrétariat métiers, au siège, rompt avec son univers : *« Je voulais me consacrer à l'alphabétisation et ATD me proposait un engagement de société. »* De fait, il commence, entre autres choses, à réparer des vélos. Passe un an au siège dans l'administration du mouvement, habite au début des années 80 près de Reims, dans une cité de transit de près de deux mille personnes dont les revenus sont inférieurs au SMIC.

Là, il constate que *« le quart de l'échec scolaire se superpose avec celui des mauvais revenus »* et, surtout, affirme mieux appréhender la notion de quart-monde : *« Une population privée de culture, non ou à peine qualifiée, sous-employée et la moins représentée parce que les syndicats ne l'atteignent pas. Les institutions arrivent à agir jusqu'à un certain seuil*, poursuit Thierry. *En dessous, elles perdent pied. C'est au-dessous de ce seuil que se situe notre champ d'intervention. »*

Ainsi, à titre d'exemple, après avoir conduit des « actions pilotes » – ce peut être des entreprises d'insertion, – le mouvement s'efforce-t-il, *« afin de ne pas devenir gestionnaire »*, de passer le relais aux institutions compétentes avec lequelles ATD travaille en partenariat. Travailleurs sociaux, les volontaires le sont et tiennent à ce que leurs compétences soient reconnues.

Aller vers le quart-monde suppose en effet une éthique ... et bien des sacrifices personnels. A ce sujet, les volontaires d'ATD sont transparents. Les volontaires célibataires (logés) perçoivent 2 500 francs par mois. Et 300 francs supplémentaires par enfant sont alloués aux couples. *« Normal*, commente Thierry. *Il s'agit là d'une question de solidarité. »*

Jean Menanteau

(1) Lire notamment *Démocratie et pauvreté*. Editions Quart-monde-Albin Michel, 1992.

► Mouvement international ATD-Quart-monde, 33, rue Bergère, 75009 Paris. Tél. : 42-46-81-95.

infirmières
l'incertitude
évolutions techniques
modifient leur rôle

COMMUNICATION

L'esprit et l'image

EDF-GDF Services change

COMMENT passer de la centralisation à la décentralisation, de l'esprit de métier à celui d'entreprise : tel est l'exercice auquel s'essaient les responsables d'EDF-GDF Services, qui cherchent à modifier l'image de ce service public aussi bien auprès de ses propres agents que des consommateurs.

« Notre objectif est de décentraliser la communication et l'application des décisions. Nous cherchons également à introduire une logique de résultats et un sens du commercial dans une maison où jusqu'ici c'est le tout technique qui prévalait », indique Pierre Naves, chef du service de la communication à EDF-GDF Services.

Un slogan fédérateur

Sous ce nouveau sigle ont été regroupés en avril 1990 tous les services de l'ancienne direction de la distribution, qui réalise 150 milliards de francs de chiffre d'affaires. Avec 86 000 agents répartis dans 102 centres, EDF-GDF Services est une direction commune à ces deux entreprises. Mais cela ne suffit pas pour que des agents qui, depuis plus de quarante ans, vivaient dans la différence se sentent membres d'une même entité. *« Les gaziers et les électriciens ont toujours vécu dans des mondes différents. Avec un sentiment de supériorité des seconds, plutôt fiers de leur réputation de technologie due notamment au nucléaire*, note un observateur. *Pour se défendre, les gaziers, moins nombreux, ont fait jouer l'esprit de corps. »*

« La première chose était de faire prendre conscience à tous les agents de l'identité d'EDF-GDF Services », note Alain Ollivier, responsable de la communication au centre de Villejuif, dans la région parisienne. Cette unité a été désignée comme centre-pilote pour 1993 dans le cadre de la campagne « Plus près, plus prêt ». Adoptée en 1991, cette opération prévoit que chaque centre organise sa propre communication autour de ce slogan fédérateur mais en fonction de ses propres spécificités.

La campagne, menée auprès des 1 360 agents qui travaillent dans le centre de Villejuif, débute par une information sur le plan stratégique 1992-1996, élaboré par la direction. La présentation se fait par « filières » – la technique et la commerciale – d'abord auprès de l'encadrement, qui, ensuite, démultiplie les réunions avec les agents. Le discours tenu est adapté à chaque groupe et consiste à insister sur le rôle de la filière concernée dans la réalisation des objectifs. Le service communication assiste à ces réunions et y apporte les documents préparés à cet effet, notamment le numéro spécial du *Mois en direct*. Ce journal fait partie du matériel dont dispose les quatre membres de l'équipe de communication du centre de Villejuif. La direction centrale d'EDF-GDF Services met, par ailleurs, à leur disposition des éléments qui peuvent servir de base à une campagne graphique.

Cependant, les membres de l'équipe de communication jouent plutôt la modestie : ils estiment qu'ils doivent aider, et non initier. C'est le rôle des hiérarchies de communiquer. Prudente, cette équipe cherche à mesurer l'impact de ses actions. *« Notre objectif est : une action, une mesure*, explique Alain Ollivier. *Autrement, on est la danseuse du président. »*

F. Ch.

ÉTUDE

L'intégration des jeunes diplômés

Le discours de l'entreprise et sa réalité

L'ÉTUDE est essentiellement descriptive, mais elle permet de prendre connaissance du degré de sophistication des politiques d'intégration menées par une quarantaine d'entreprises – des grands groupes uniquement – à l'égard de leurs jeunes diplômés. Anne Bonjour, une jeune ESSEC, recrutée pour l'occasion par le cabinet de ressources humaines PH Conseil, et qui a fait le travail de terrain, était « pilotée » par les spécialistes de l'Institut national d'audit social.

Difficile, et c'est un premier enseignement, de dégager des standards des pratiques empiriques des groupes radiographiés. Les entreprises reconnaissent en général sans hésitation qu'une politique d'intégration est tout aussi importante qu'un recrutement, mais chacune l'imagine à sa façon. Bien sûr, toutes disposent désormais de l'indispensable livret d'accueil. La majorité a aussi compris aujourd'hui qu'une intégration réussie se fonde sur l'implication de l'encadrement. Mais, pour le reste... c'est l'auberge espagnole.

Beaucoup d'entre elles jouent la carte du symbolique : un petit déjeuner avec le président six mois après l'embauche, la célébration de « noces de coton » pour l'ensemble des jeunes diplômés qui ont un an de présence au sein de l'entreprise, histoire de créer un esprit de promo. Mieux : un stage d'intégration placé sous le signe du sport et qui débute par un relais de chaise à porteurs. *« Une étape qui permet à chaque participant*, précise la société, *de rompre l'isolement et de se créer un réseau de relations trans-structurelles. »*

D'autres entreprises raisonnent plus sérieusement et plus à long terme. Une grande banque nationalisée propose ainsi un stage de découverte de six semaines au sein d'une de ses agences, suivi d'une phase de spécialisation qui dure de trois à cinq mois avec une première révision du salaire à la clé. Une entreprise d'ingénierie franco-américaine a, elle, créé un programme particulier qui se déroule en trois étapes : la première consacrée à la présentation de la société et réservée aux nouvelles recrues. Au bout de deux ans d'ancienneté, celles-ci suivent un séminaire d'une semaine sur l'introduction au management. La troisième étape fonctionne sous la forme de modules (stages en résidentiel) sur des thèmes techniques précis, retenus en fonction de la filière choisie par le jeune diplômé. Technique identique du puzzle, assemblé au fur et à mesure dans ce groupe-atelier international où chaque cadre débute sa carrière par un stage ouvrier de quatre à six semaines, suivi d'un cursus de formation de dix-huit mois.

Frilosité interne

Un patchwork, certes, mais qui a permis néanmoins aux responsables de l'étude, à travers les interviews réalisées, de distinguer trois tendances. *« La première*, précise Philippe Hagenauer, consultant et fondateur de PH Conseil, *prouve que les cadres opérationnels sont de plus en plus jugés par leur hiérarchie sur leur capacité à intégrer des jeunes cadres. Nous avons beaucoup entendu des phrases du type : « Impossible d'évaluer quelqu'un sans être évalué soi-même. » C'est ainsi que passe le message. »* Un grand groupe, dans le secteur de la distribution, a ainsi élaboré un guide d'accueil à l'usage des hiérarchies.

Deuxième axe, développé par les grandes entreprises et fort à la mode : le parrainage, confié soit au responsable hiérarchique du jeune salarié, soit à un membre du même service que le diplômé mais un peu plus expérimenté, soit à un autre collaborateur, qui joue alors le rôle d'intermédiaire entre le cadre et la direction des ressources humaines. Certaines entreprises, pourtant, ne veulent pas entendre parler de parrainage ou de mentor, comme cette SSII européenne qui estime qu' *« un tel dispositif déresponsabilise les hiérarchies directes »*.

Enfin, dernière certitude, le rôle de la carotte salariale est de plus en plus minimisé. *« Le salaire n'est plus, comme il y a encore quelques années*, confirme Philippe Hagenauer, *un élément phare. La marge de manœuvre des entreprises est, à cet égard, limitée. Les rémunérations proposées sont celles du marché et les diplômés considèrent plus une promotion salariale comme la résultante d'une évolution de carrière que comme un élément décisif à l'intégration. »*

L'étude, qui a également permis d'interroger les responsables hiérarchiques directs des jeunes cadres, réserve une surprise. Les politiques d'intégration se heurteraient à une espèce de « frilosité interne. ». *« L'attention prodiguée aux seuls jeunes diplômés*, note Anne Bonjour, *est assez mal vécue par le reste de l'entreprise qui n'a pas toujours bénéficié du même traitement et qui perçoit la politique d'intégration comme inégalitaire. »* Un sentiment qui serait assez fort au sein des équipes commerciales, où les anciens vendeurs qui ont gravi petit à petit les étapes hiérarchiques, estiment – tout au moins certains – que *« le processus d'intégration ne fait que materner davantage des jeunes diplômés, qui auraient plutôt besoin d'être placés face à leurs responsabilités le plus rapidement possible »*.

Ce dérapage n'inquiète pas trop. Les grands groupes y réagissent assez facilement, notamment par le biais d'une politique de communication interne, cette fois-ci ouverte à tous, évidemment.

M.-B. B.

ÉCHANGES

Les légumes du RMI

Une originalité bisontine

BESANÇON

de notre correspondant

« VOUS avez besoin de légumes, ils ont besoin de travail » : grâce à ce slogan, quelques Bisontins vont, depuis le mois d'avril, s'approvisionner en légumes dans une auto-école ou à la faculté des sciences. En créant un jardin collectif, l'Association Julienne-Javel (1) – du nom d'une bienfaitrice bisontine, qui, dans les années 50, ouvrit à Chalezeule, près de la capitale franc-comtoise, un foyer pour les sans-abri – a appelé le public à cultiver la solidarité.

Côté RMistes, dix personnes, dont deux à temps plein et huit à mi-temps, s'emploient, sous la direction d'une diplômée d'agrobiologie et d'un ancien maraîcher, embauchés pour la circonstance, à cultiver sur deux hectares et demi de potager de quoi nourrir une centaine de familles pendant toute l'année. Côté consommateurs, il suffit d'acquérir une part – fixée à 2 000 francs pour 1992 – de ces Jardins de Cocagne pour recevoir chaque semaine un grand sac de légumes.

Douze dépôts ont été installés dans les lieux les plus divers et les plus invraisemblables de la ville. Comme pour trouver le tracteur ou les serres d'occasion, le réseau de copains des travailleurs sociaux et des militants associatifs a fonctionné pour la création de ces dépôts.

Le mercredi ou le vendredi, les adhérents y trouvent leur lot hebdomadaire de verdure. Pour 20 francs supplémentaires, ils peuvent aussi se faire livrer à domicile. Proposées en souscription et vendues avant même le premier coup de bêche, les parts correspondent aux 50 francs de légumes que chaque ménage consomme en moyenne par semaine, selon l'INSEE. Le prix retenu est celui du légume commun chargé d'engrais et de désherbants chimiques tel qu'on le trouve sur les marchés. Mais, au lieu de cela, *les adhérents des Jardins de* Cocagne ont de la salade, du radis, de la carotte bios élevés au fumier de cheval et au jus d'ortie sur des terres travaillées avec la charrue spéciale que recommande Nature et Progrès. Les amateurs de cultures biologiques réalisent donc une sérieuse économie.

Des recettes en plus

Ce n'est cependant pas par calcul que la plupart des souscripteurs ont adhéré. L'aspect social du projet, ajouté à la puissance de persuasion des administrateurs et des animateurs de l'Association Julienne-Javel, a beaucoup compté. Mais aussi la possibilité de se débarrasser pour l'année de l'obligation de faire son marché en se demandant ce que l'on allait bien pouvoir faire à manger. Car, avec le grand sac de légumes cueillis du jour, est jointe une fiche de recettes pour accommoder de diverses façons les choux-fleurs, carottes, haricots ou autres légumes moins classiques comme le topinambour, le scorsonère ou le pak-choï.

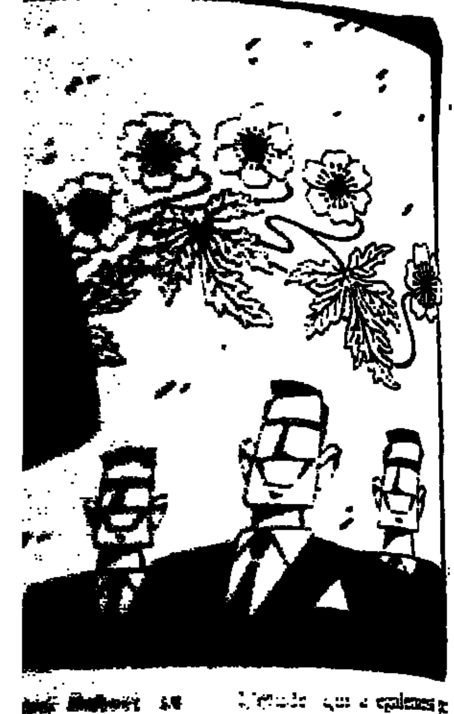
Ces fiches s'enrichissent à chaque livraison. *« Les adhérents nous téléphonent leurs propres recettes, que nous diffusons aussitôt*, explique le président de l'association, Michel Mercadié. *Il s'établit une sorte de complicité qui va bien au-delà des relations entre un client et un fournisseur. Les adhérents viennent nous voir et certains qui ont du terrain autour de leur maison mais préfèrent y semer du gazon emploient la bêche ou le sarcloir pour le plaisir de jardiner une heure ou deux. On en connaît même qui viennent s'initier très sérieusement à la culture biologique aux côtés de nos RMistes. »* Des RMistes qui, il y a peu encore, se voyaient condamnés à recevoir sans rien pouvoir donner, et qui, maintenant, ont enfin un savoir à partager.

Claude Fabert

(1) Association Julienne-Javel : BP 13, 25220 Chalezeule. Tél. : (16) 81-61-01-70.

s diplômés

a réalité



du RMI

PLAISIR DE SORTIR

Le Monde

QUE MERCREDI

O DATÉ JEUDI

TRIBUNE

Vers l'entreprise citoyenne

par Alain Brunaud

QUAND on leur parle d'entreprise citoyenne, il y a d'abord ceux qui refusent tout net cette idée. De quoi se mêle-t-on ! Aux politiques la gestion de la cité et les responsabilités sociales, aux chefs d'entreprise la bonne marche de l'économie. Chacun à sa place, ne mélangeons pas les genres. Puis il y a ceux qui disent que ça sonne bien et qu'il y a peut-être quelque chose à en tirer pour l'image de l'entreprise. *« Bien sûr que notre entreprise est engagée dans la cité, n'avons-nous pas patronné la dernière course cycliste, créé un musée d'art contemporain, envoyé des camions de médicaments vers le tiers-monde ? »*

Il y a ceux, encore, qui y voient un bon concept de marketing : tel fabricant d'une lessive qui « préserve » l'environnement ou tel producteur de pastis qui participe à la lutte contre l'alcoolisme. Il y a ceux qui rêvent d'une entreprise providence remplaçant un Etat providence défaillant.

La mode aime s'emparer des idées nouvelles pour les rentabiliser le plus vite possible. Mais, si les idées sont fortes, la mode ne suffit pas à les « gadgétiser », et elles travaillent en profondeur.

Pour nous, chefs d'entreprise, adhérents du Centre des jeunes dirigeants, l'entreprise citoyenne, qui constitue le thème de notre 24e Congrès national, qui aura lieu à Nantes du 18 au 20 juin, est plus qu'une idée, c'est un véritable projet qui doit porter nos entreprises vers le XXIe siècle en leur conférant une nouvelle légitimité.

CHACUN se rend compte aujourd'hui que l'entreprise ne peut plus être cette forteresse autarcique vouée à la seule création de richesse et guidée par les seules lois du rationalisme économique. Qu'elle le veuille ou non, l'entreprise, par ses actes mêmes, transforme la société. Elle crée ou détruit de la culture ou du sens, elle influence la démographie, la répartition des voies de communication ou la diffusion des connaissances, elle invente ou fait disparaître des marchés générateurs de nouvelles entreprises ou de dépôts de bilan, elle tue des métiers... Elle ne distribue donc pas que des biens, mais aussi du savoir et de la dignité car, pour le plus grand nombre, le travail reste encore la source principale de connaissance, d'identité et d'accomplissement. Et, au-delà des effets qu'elle produit sur ses salariés, clients, apporteurs de capitaux, c'est sur tous les hommes que s'étend son ombre.

DEMANDER à l'entreprise d'être citoyenne, c'est simplement lui reconnaître, en fin de compte, son rôle d'acteur social autonome, créateur de culture et de relations sociales et médiateur du changement, à côté des autres acteurs – famille, Etat, religions, partis, syndicats ou associations, – c'est l'inviter à prendre la mesure de ses responsabilités, c'est lui faire remarquer combien sa compétitivité est liée à la compétitivité de son environnement. Comment pourrait-elle continuer de croître au milieu d'un nombre toujours plus grand d'exclus, d'un cadre de vie dégradé, d'un système éducatif mal adapté, avec des collaborateurs désabusés et sur un tissu économique délabré ? Sa survie même et sa pérennité dépendent de sa capacité à apporter sa contribution monétaire sans doute – elle le fait déjà, – mais surtout sa dynamique intellectuelle, son efficacité organisationnelle et son potentiel d'innovation à la résolution des grands problèmes de notre société.

Cette conception de l'entreprise citoyenne va bien au-delà des actions de sponsoring ou de mécénat, de marketing écologique ou de communication institutionnelle auxquelles certains veulent la limiter. Car la prise en compte de cette finalité qu'on pourrait dire « sociétale » de l'entreprise met en relief la nécessité de changer nos pratiques économiques en faisant les paris :

– qu'il est possible d'être performant sans exclure, ce qui impose de construire véritablement l'entreprise autour des hommes et non de les soumettre à un modèle idéal d'entreprise, de fonder les rapports humains sur la confiance plutôt que sur la méfiance et d'accepter la différence ;

– qu'il est possible de gagner en faisant gagner les autres, c'est-à-dire en substituant aux rapports de forces un esprit de partenariat tant entre les entreprises qu'à l'intérieur ou hors de chacune ;

– que le temps passé par chaque collaborateur hors de l'entreprise pour se cultiver, participer à la vie de la cité, se consacrer à sa famille ou poursuivre un projet personnel est également utile à l'entreprise puisqu'elle se nourrit de la bonne santé de cette partie non marchande de l'existence et qu'il serait nécessaire, en conséquence d'imaginer des nouveaux systèmes de temps modulé et de répartitions des ressources ;

– que le refus de la corruption nous évitera d'aboutir à l'impasse des systèmes mafieux ;

– et qu'enfin, mais la liste de nos paris n'est pas close, il est toujours plus efficace et moins coûteux de prévenir que de guérir.

LE chemin est long qui nous mènera vers l'entreprise citoyenne. Mais 1992 ne constitue-t-elle pas une belle date pour commencer l'aventure ? Nous avons déjà l'expérience, depuis cinquante ans que notre mouvement existe, des chemins difficiles. Nous serons plus de mille chefs d'entreprise, sur les trois mille que compte le CJD, à nous réunir pour défricher ensemble, avec le pragmatisme qui est le nôtre, les premiers arpents de cette route. Et nous savons que beaucoup d'autres n'attendent qu'une idée forte pour partir avec nous.

▶ Alain Brunaud est président national du Centre des jeunes dirigeants (CJD).

ECHOS

Formation : partenariat entre EDF-GDF et le bâtiment

■ EDF-GDF et des fédérations patronales du secteur du bâtiment (la Fédération nationale du bâtiment, la Fédération nationale de l'équipement électrique, l'Union climatique de France et l'Union nationale des chambres syndicales de couverture et de plomberie de France) ont signé une convention. Celle-ci doit permettre la formation de jeunes dans les métiers techniques du bâtiment par le biais des contrats de qualification grâce au financement, par EDF-GDF, pour un montant de 50 millions de francs en 1992.

L'engagement vaut pour une durée de trois ans, et les organismes de formation du secteur, le CCA-BTP et le GFC-BTP, en assureront le fonctionnement. Selon le plan prévu, mille jeunes prépareront ainsi chaque année un métier et un diplôme allant du niveau du CAP à celui du BTS. Ainsi, les entreprises des filières électriques et gazières pourront disposer de jeunes formés et qualifiés en fonction de leurs besoins.

Stages au Japon : enfin le succès

■ En 1990, un stage de longue durée organisé au Japon par la CEE et le MITI n'avait attiré que de très rares candidats français, au grand désespoir des initiateurs du projet. On en avait à l'époque conclu que les entreprises et les cadres français manquaient de curiosité ou de volonté d'apprendre au contact d'industriels nippons. Et ce malgré les conditions offertes : la formation permet à une trentaine de cadres européens, deux fois par an, et pour une durée de trois à quatre mois, d'être totalement immergés dans la société japonaise. Deux tiers du temps sont consacrés à l'aspect théorique, le reste étant partagé entre les visites et les séjours en entreprise.

Mais les choses sont sans doute en train de changer. Les deux dernières sessions programmées, de janvier à mars 1992 et d'août à octobre 1992, ont attiré beaucoup de candidats. Les entreprises ont soumis des projets d'implantation, de coopération ou de partenariat. A tel point que le cabinet KPMG, chargé du dossier, imagine que la sélection pour le prochain stage, prévu de janvier à mars 1993, sera délicate.

▶ KPMG Cofror. Véronique Cognée-Dupas. Tél : 46-39-47-66. Inscriptions jusqu'au 1er août.

Chasseurs de têtes : reprise au premier trimestre...

■ Selon l'APROCERD (Association professionnelle des conseils d'entreprise pour la recherche de dirigeants), qui regroupe une trentaine de cabinets excerçant en France, la chasse aux têtes aurait repris au premier trismestre de 1992, après le tassement enregistré au cours de l'année 1991. Le nombre de missions traitées aurait connu une croissance de 19 % par rapport au quatrième trismestre 1991, quand le plus fort de la crise était déjà passé, et de 24 % par rapport au premier trimestre de 1991, quand la guerre du Golfe accentuait tous les effets d'une mauvaise conjoncture.

Pour plusieurs observateurs, cependant, ce premier signe positif doit être nuancé. Il faudrait davantage tenir compte du chiffre d'affaires réalisé ou du type de postes à pourvoir. D'autre part, certains font également observer que l'attentisme de ces derniers mois avait gelé des décisions qui ne pouvaient plus être retardées. Les entreprises auraient eu tendance à se précipiter, depuis un trismestre, accélérant ainsi une reprise technique.

Quoi qu'il en soit, l'APROCERD voit un signe dans le fait que les dirigeants cherchent à se renforcer sur des postes-clés, dont ceux de direction générale, de direction commerciale ou de direction financière.

... et fusion de deux cabinets

■ Autrichien d'origine, fortement présent en Europe continentale et pionnier de l'implantation en Europe de l'Est, le cabinet de chasseurs de têtes H. Neumann International n'avait pas, jusqu'à présent, de dimension significative sur d'autres continents, malgré sa croissance. A l'inverse, le britannique GKR, qui détient une forte position sur le marché en Grande-Bretagne, et s'est installé aux Etats-Unis comme en Extrême-Orient, demeurait relativement faible en Europe.

Complémentaires géographiquement, les deux cabinets ont décidé de fusionner et de constituer un nouveau groupe international sous le nom de GKR-Neumann. Ensemble, ils disposeront de cent vingt consultants et d'un réseau de trente-deux bureaux.

Emploi des cadres en baisse en avril

■ Selon l'indicateur de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), les offres d'emplois pour les cadres ont encore été en baisse au mois d'avril. Le recul est de 32 % par rapport au même mois de l'an passé, et de 31 %, en cumulé, depuis le début de l'année par rapport à la même période de 1991. Mais il semble bien que, depuis le mois de janvier, le marché ait atteint un palier à peu près stable. Au total, 3 722 postes de cadres ont été offerts par voie de presse en avril, contre un peu plus de 5 000 en avril 1991 et à peine moins de 8 000 en avril 1990.

Deuxième rencontre biennale sur l'Europe sociale

■ LASAIRE (Laboratoire social d'actions, d'innovations, de réflexions et d'échanges), que dirige Pierre Héritier, organise les 1er et 2 octobre à Saint-Etienne, à la Maison de la culture, la deuxième biennale sur l'Europe sociale avec le concours de la Commission des Communautés européennes et du ministère du travail. Quatre thèmes seront abordés : la nouvelle donne européenne ; le social, facteur de compétitivité ; la concertation sociale dans les entreprises européennes et les formes d'utilisation de la main-d'œuvre immigrée dans les états membres.

▶ LASAIRE : 32, rue de la Résistance, 42000 Saint-Etienne. Tél. : 77-41-94-04.

Mission jeunes de la Caisse des dépôts

■ Lancée en 1987, dirigée par Claude Petetin, la Mission jeunes de la Caisse des dépôts et consignations vient de fêter son cinq centième jeune accueilli. Formés au sein de l'institution, les bénéficiaires ont pu acquérir une formation en alternance et ont ensuite été placés dans des emplois pour la quasi-totalité en dehors de la Mission. Ce dispositif s'adressant à des jeunes en difficulté, sans diplôme et au chômage, parfois de longue durée, les initiateurs de l'opération sont fiers des résultats obtenus et estiment avoir participé à un *« investissement réciproque »*, la Caisse y ayant notamment gagné un réseau de « tuteurs ».

Les Français et le Vieux Continent

■ En baisse en 1988, le nombre des Français résidant dans les pays européens n'a pas cessé d'augmenter depuis. La progression a été de 1,9 % en 1991, et l'Office des migrations internationales (OMI) en compte, au total, 489 754. Parmi les pays d'émigration, l'Allemagne vient en tête avec 155 551 Français, suivie de la Suisse (77 322) et de la Belgique (72 075).

Visions d'entreprises

■ Dix entreprises parmi les plus prestigieuses (Air Inter, Elf Aquitaine production, CCF, Casino, etc.) ont accepté de participer à une opération originale, imaginée par l'agence Darjeeling : permettre à vingt-deux étudiants des grandes écoles, excellents photographes amateurs, de traduire en images la vision qu'ils ont de l'entreprise sur un thème donné. En parallèle au travail de ces reporters qui, par groupes de trois, ont à chaque fois passé une semaine au cœur de ces sociétés, Raymond Depardon, de l'agence Magnum, s'est livré au même exercice, en une seule photo, réalisée en une journée.

Le résultat final a été un « beau » livre qui ne sera pas commercialisé mais qui a été distribué à 4 160 exemplaires auprès des élèves de la dernière promotion des écoles participantes, dont Polytechnique, Centrale Paris, Supélec, HEC, ESSEC et ESCP et ce pour entretenir la réputation desdites entreprises auprès des étudiants. Quelques centaines d'exemplaires sont également à la disposition des *sponsors, qui auront consacré* 250 000 francs à l'opération, pour servir à leurs propres actions de promotion. Dans le cadre des journées Photofolies, une présentation en a enfin été faite au Palais de Tokyo. A un moment où la communication des entreprises faiblit, cette expérience visait à trouver de nouveaux moyens d'expression et de contacts. Mais elle a aussi l'avantage d'autoriser une confrontation entre la culture véhiculée par l'entreprise et la perception que peuvent en avoir de futurs jeunes diplômés.

STAGES

Le service des offres de stages est désormais *accessible en tapant directement* 3615 LEMONDE.

Les personnes intéressées doivent contacter directement STAG'ETUD (12, avenue Raspail, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20.

GESTION

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : gestion et suivi d'un rayon. 01531.

COMPTABILITÉ

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1/2. Mission : aide-comptable. 01512.

Lieu : R.P. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, BTS comptabilité ou DUT ou GEA. Mission : suivi de comptabilité informatisée. 01548.

MARKETING

Lieu : Epinay-sur-Seine et Cergy. Date : immédiat. Durée : 3/4 mois minimum. Ind. : 3 000/mois. Profil : bac + 2/4, notions d'informatique, permis et voiture souhaités. Mission : préparation et suivi de mailing aux entreprises, négociation commerciale, contacts entreprises. 01444.

Lieu : Asnières. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 40 F/heure. Profil : bac, toute formation. Mission : vendre des ordonnances par téléphone. 01543.

Lieu : Les Ulis. Date : 1er juillet. Durée : 3 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, école de commerce, micro-informatique, anglais courant, maîtrise de Word et Works.
Mission : participer au lancement de PC Work 3 en France dans le cadre du plan marketing défini par le chef de produits aide à la réalisation des outils marketing. 01541.

VENTE

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3. Mission : recherche de partenaires à l'exportation. Distributeurs étrangers. 01530.

Lieu : Montreuil. Date : juillet. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : polyvalent, commercial administratif. 01523.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : commercialisation d'une nouvelle revue, développement abonnements. 01521.

Lieu : Paris. Date : juillet ou août. Durée : 4 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 mini, Macintosh (Excel, Works, Mewrite). Mission : participer activement au développement et à l'organisation du service abonnements groupes entreprises : gestion administrative, contacts prospects et clients par téléphone, interface commerciaux province, conception nouvelle plaquette. 01545.

Lieu : Charenton. Durée : immédiat. Ind. : % sur ventes. Profil : bac + 2, force de vente, école de commerce. Mission : vente de matériel informatique. 01546.

INFORMATIQUE

Lieu : Neuilly. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, informatique de gestion, connaissances en comptabilité et gestion. Mission : assurer la mise en place de l'interface avec la paie d'un logiciel de gestion des ressources humaines. 00535.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, MS DOS, Mac-05, hardware et réseaux. Mission : gestion et maintenance d'un parc de 45 micro-ordinateurs (compatibles IBM et Apple Mcintosh). 01536.

Lieu : Les Ulis. Date : septembre. Durée : 1 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 4/5, informatique/économie/grandes écoles, bases informatiques sur Windows, Excel, SAS, bonne connaissance de la statistique, exploration et multidimensionnelle. Mission : optimisation d'un modèle de prévision statistique et économétrique, préparation et collaboration aux différentes études et opérations statistique. 01503.

Lieu : St-Maur-des-Fossés. Date : septembre. Durée : 1 mois et demi. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 mini, Excel, Word. Mission : déterminer les produits adaptés à la demande de la clientèle, démonstration sur portables en clientèle. 01549.

Lieu : Courbevoie. Date : immédiat. Durée : 4/5 mois (contrat de qualification). Ind. : à définir. Profil : bac + 1. Mission : gestion de 6 micro-ordinateurs. 01507.

Lieu : Courbevoie. Date : immédiat. Durée : 4/5 mois. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : application Numéris, transmission des données. 01506.

COMMUNICATION

Lieu : Paris et toute la France. Date : fin juin. Durée : 2 mois. Ind. : % + primes. Profil : bac + 2/3, communication, école de commerce, véhicule souhaité. Mission : travail en groupe pour lancement en promotion d'un nouveau produit sur les plages et lieux de vacances en France. 01517.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/4, Macintosh si possible. Mission : assistant au développement de l'agence, marketing téléphonique, tenue de fichiers, organisation de manifestations, piges et analyses documentaires. 01457.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 5 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Profil : Bac + 2/3. Mission : assistante de la chargée de communication. 01502.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, communication, documentation. Mission : élaboration d'une revue de presse professionnelle à destination de l'entreprise. 01540.

PUBLICITÉ

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, école de commerce. Mission : chef de du publicité pour un annuaire. 01522.

DROIT

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois, mi-temps. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, droit, connaissance du Macintosh et TTX. Mission : réception d'appels téléphoniques, accueil et secrétariat juridique. 01528.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, droit privé et connaissances en droit social. Mission : mise en place d'une procédure de recouvrement en nombre, suivi juridique des entreprises adhérentes. 01539.

SECRÉTARIAT

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 1/2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac, notions d'anglais, TTX. Mission : secrétariat commercial, gestion des commerciaux, TTX, travaux administratifs, téléphone. 01535.

Lieu : Rosny-sous-Bois. Date : 11 juillet. Durée : 3 mois. Ind. : 2 900 F net/mi-temps. Profil : bac + 2, secrétariat, bases en comptabilité. Mission : secrétariat classique sur machine ordinaire, gestion de dossiers comptables. 01491.

Le Monde
des
COMMERCIAUX



stryker®

Chefs de Région

Vous êtes un vendeur performant de produits dont vous maîtrisez la haute technologie.

Votre professionnalisme, votre sens du contact et votre fiabilité génèrent l'estime et la confiance.

Vous aimez mesurer votre performance à celle de vos concurrents et de vos collègues.

Vous déployez pour gagner une activité intense, une énergie et une opiniâtreté hors pair.

Vous savez vous fixer des objectifs clairs et mobilisez pour les réaliser toute votre énergie et votre attention.

Nous sommes un groupe international de matériel chirurgical, à l'avant-garde de la recherche et du développement en produits de haute technologie.

Nous distribuons une gamme complète d'implants articulaires et rachidiens, d'endoscopie et de matériel de bloc opératoire auprès des chirurgiens, des cliniques et des hôpitaux.

Vous avez la trentaine, une solide formation générale et une pratique aisée de l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre + CV + photo) sous réf. ST/LM25 au Conseil de notre Direction - COPERS - 41, rue Cardinet - 75017 PARIS

copers
CONSEILS DE DIRECTION

ALLEN-BRADLEY
A ROCKWELL INTERNATIONAL COMPANY

Ce groupe américain est un des leaders mondiaux dans le domaine de l'automatisation et du contrôle industriel. Il renforce sa présence commerciale sur l'ensemble du territoire français et recherche pour :

Paris - Lyon - Marseille
Nantes - Toulouse

INGENIEURS COMMERCIAUX

De formation technique, vous avez acquis une première expérience significative dans la commercialisation d'automatismes ou d'autres biens d'équipement destinés à l'industrie.

Vous souhaitez accéder à une vente plus globale vous permettant de proposer à haut niveau des solutions d'automatisation complètes dont les performances et la fiabilité sont mondialement reconnues.

Pour ces postes évolutifs, merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la réf. M 32/1379 2 W, en précisant la ville d'implantation que vous souhaitez à :

EGOR TECHNOLOGIES
17, avenue Matignon - 75008 PARIS

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPAÑA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Banque, filiale d'un important groupe bancaire européen, recherche pour ses départements ou filiales à Paris VIIIe :

Jeunes gestionnaires de patrimoine

Diplômé de l'enseignement supérieur, avec deux ou trois ans d'expérience professionnelle exigée dans les secteurs de la banque, de la finance ou de l'assurance, vous avez le goût de la négociation, êtes prêt à débuter dans des fonctions à caractère technico-commercial pour évoluer vers un poste de gérant de patrimoine haut niveau. Disposant d'un fort potentiel, vous souhaitez évoluer dans un environnement dynamique, avec une rémunération motivante. Adressez-nous de toute urgence lettre manuscrite, CV et photo, sous référence 34448, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.



N° 1 MONDIAL
DE LA LOCATION
DE VOITURES

AVEC NOUS,
PRENEZ
LES CLES
DU MARKETING

DIRECTEUR MARKETING

Au sein d'une entreprise en plein développement et sur un marché effervescent, nous vous proposons de prendre la direction du Département Marketing (8 personnes) de notre siège de Saint-Quentin-en-Yvelines et de développer avec nous notre gamme de produits.
Sous la responsabilité du Directeur Commercial, vous participez à la définition de la stratégie marketing, gérez un important budget, concevez de nouveaux produits, déterminez les outils d'aide à la vente...
A 30/35 ans environ, diplômé d'une Grande Ecole de Commerce (option marketing ou équivalent), vous avez acquis une expérience dans le tourisme ou les produits de grande distribution, vous y avez démontré vos qualités de manager.
Créatif, énergique, sachant imposer vos idées, vous avez un esprit ouvert et de grandes capacités rédactionnelles et d'analyse.

Vous adhérez aux valeurs de notre entreprise : conseil, qualité, écoute et disposez d'une grande disponibilité et bien sûr vous parlez l'anglais.
Alors adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous réf. A2/06/MO, à notre conseil, Mme Claude Favereau, Favereau Consultants, 52 rue de la Fédération, 75015 Paris.



Temps gris et humide sur la majeure partie du pays...
Que diriez-vous d'une place au soleil ?

On parle de conjoncture morose. Par excès de prudence, les plus frileux n'osent pas mettre le nez dehors. Ils ont tort...

Crise ou pas crise, certaines entreprises connaissent aujourd'hui une formidable croissance.

Concurrence ou pas concurrence, elles gagnent chaque jour en parts de marché.

SAFARI est l'une d'elles. Notre jeune Agence Conseil en Publicité de Recrutement, vous propose une place au soleil en qualité de

CHEF DE PUBLICITE DEVELOPPEMENT (H/F)

A 25-30 ans, vous pouvez justifier d'une expérience en agence spécialisée. Vos talents de commercial(e) s'accompagnent d'une curiosité permanente et d'une solide culture générale.

Merci d'adresser votre candidature sous référence CPM à
SAFARI 17 bd Poissonnière 75002 Paris



BARON PHILIPPE DE ROTHSCHILD S.A.



Producteur et négociant de vins de renom, implanté en Gironde, nous recherchons pour intégrer nos services techniques notre

Responsable achats produits secs

Issu d'une formation technique supérieure et riche d'une expérience significative dans une fonction d'acheteur de produits industriels ou à la tête d'un service contrôle qualité, vous possédez d'évidentes facultés de gestionnaire et un fort tempérament de négociateur.
Collaborateur direct du chef des services techniques, vous avez pour objectif de fournir aux services production, les produits nécessaires à leur bon fonctionnement tout en prenant en compte les demandes du service marketing.

Vous recherchez les meilleurs rapports QUALITE, SATISFACTION, COUTS, tout en étant notre ambassadeur auprès de nos fournisseurs.
Nous proposons un salaire motivant au candidat(e) possédant ces qualités, mais aussi de réelles dispositions au travail en équipe.

Adressez votre candidature avec CV et photo sous réf. 1.92.621.459 à notre Conseil OVER DRIVE, 137, rue Turenne - 33000 BORDEAUX.

OVER DRIVE

DDF IDENTIS

GROUPE DDF IDENTIS
Spécialisé dans la vente de fournitures et matériel dentaires

recherche dans le cadre de son développement des COMMERCIAUX

Pour ses agences :

PARIS Réf. 101	STRASBOURG Réf. 104	MARSEILLE Réf. 107	NANTES Réf. 110
LILLE Réf. 102	NANCY Réf. 105	TOULOUSE Réf. 108	SAINT-BRIEUC Réf. 111
REIMS Réf. 103	LYON Réf. 106	BORDEAUX Réf. 109	

Ces postes s'adressent indifféremment à :

COMMERCIAUX DÉBUTANTS

Vous avez moins de 26 ans, une formation BAC + 2 (BTS Action Commerciale...) Vous souhaitez valoriser vos compétences dans un groupe de tout premier ordre au sein duquel vous pourrez faire valoir votre dynamisme, votre sens du contact et votre rigueur.

COMMERCIAUX CONFIRMÉS

Véritable professionnel de la vente, vous commercialiserez notre gamme de produits dentaires auprès des chirurgiens dentistes de votre secteur. Organisé, tenace, vous avez une motivation à toute épreuve et une grande capacité de persuasion.

Nous vous offrons : • Une rémunération attractive • Statut VRP • Frais de vie • Véhicule de société. • Des formations régulières pour des produits en constante innovation.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite + C.V. + photo en précisant la référence choisie à notre Conseil Philippe LEBAS CONSULTANTS
2, rue Houvenagle - 22000 SAINT-BRIEUC
Discrétion assurée



COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

Recrute son

DIRECTEUR COMMERCIAL

H/F

Vendre et faire vendre, coordonner une équipe en place bien rodée, votre première mission sera de créer une structure régionale, la seconde de vous attaquer à l'Europe.

- De formation supérieure, Commerce ou Communication, vous avez une expérience analogue d'au moins 3/4 ans, acquise obligatoirement dans le monde de l'Audiovisuel, des Média ou de la Communication.
- Vous parlez couramment l'Anglais et pratiquez éventuellement l'Allemand.
- Vous aimez les challenges, les nouvelles technologies et les environnements en évolution.
- Vous avez un sens aigu des rapports humains et une grande capacité d'écoute.
- Vous souhaitez rejoindre une équipe de 55 personnes, dont les locaux fonctionnels permettent un développement important dans un secteur qui prend ses lettres de noblesse : le hors média audiovisuel.

Avec une lettre manuscrite adressez nous votre CV + photo sous la référence DC à : CEDFI SA
125, avenue Louis Roche
92230 GENNEVILLIERS

هكذا من الأصل

Le Monde
des
COMMERCIAUX

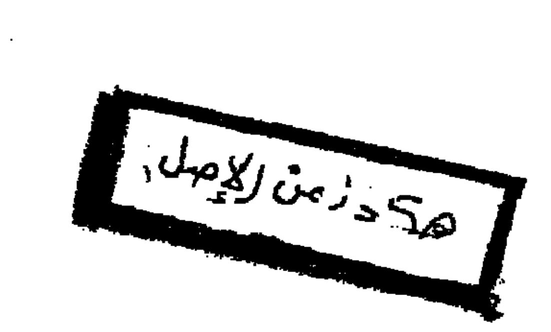
هكذا من الأصل

Le Monde des

Ressources Humaines

Le Monde des

Juristes



SSOURCES
DJOINT
OUNG

5 LM.
ont envoyé
ture par Minitel.
initel. 200 entreprises
candidatures.

Affaires

Le Monde des Juristes



Le Groupe Liaisons, deuxième groupe français de presse pour les entreprises (500 MF de chiffre d'affaires, 500 personnes) recherche son

GROUPE LIAISONS

Responsable Juridique

Paris

Rattaché à la Direction Générale, assisté par une collaboratrice ayant notamment en charge le secrétariat juridique des sociétés et en relation avec les conseils extérieurs, vous aurez pour mission la gestion des affaires juridiques du Groupe.

A ce titre vous interviendrez principalement en matière de droit des sociétés (secrétariat général et opérations de structure), droit des contrats (négociation et rédaction), pré-contentieux et contentieux, propriété industrielle et droit fiscal.

Agé d'environ 30 ans, doté d'une solide formation en droit privé (maîtrise, DEA, DESS, DJCE) et nanti d'une expérience du droit des affaires acquise en cabinet et/ou en entreprise (3/5 ans), vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles dans un groupe très dynamique.

Votre rigueur, votre pragmatisme et un fort investissement vous permettront de réussir dans cette fonction et d'évoluer à terme vers le poste de Directeur Juridique.

Contactez Thierry Virol au (1) 45.53.26.26 ou adressez CV + photo + lettre manuscrite + n° tél + prétentions à Michael Page Tax & Legal, 30 bis rue Spontini, 75116 Paris sous réf TV8206MO.

MP
Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

OTC DESSEIN

Société internationale, un milliard de francs de CA, implantation mondiale, filiale d'un Groupe de tout premier plan recherche un

JURISTE DE VALEUR

Conseil de la Direction Générale et des Directeurs des filiales françaises et étrangères, ce juriste interviendra dans l'ensemble des domaines des droits des entreprises : propriété industrielle, droit des sociétés, droit des contrats, assurances...

Ce poste conviendrait à un candidat de formation juridique supérieure (DJCE, DESS) avec, si possible, des connaissances complémentaires en gestion et disposant d'une expérience de 5 ans acquise de préférence en cabinet conseil de forte notoriété ou dans une grande entreprise.

Il devra également faire preuve de perspicacité dans l'analyse des risques, d'un sens prononcé du dialogue, d'une large curiosité intellectuelle, d'un tempérament marqué d'opérationnel et d'une bonne maîtrise de l'anglais.

Poste basé à Paris.

Ordre de grandeur de rémunération : **350 000 F**

Ecrire sous réf. 25B 2402 2M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil
75016 Paris



PUBLIPANEL

RESPONSABLE ETUDES JURIDIQUES ET CONTENTIEUX

La Direction Administrative Vie des AGF recherche un responsable pour son secteur études juridiques et contentieux.
Il animera une équipe de 3 personnes chargée :
• d'assurer la gestion juridique de dossiers contentieux en droit du travail
• de mener des études ayant trait au droit social
• d'assister et de conseiller, sur un plan juridique et social, la Direction Vie et les directions commerciales.
De formation juridique supérieure (BAC + 5), il aura 2 à 3 ans d'expérience en droit social.
Sens de l'organisation, qualités relationnelles, goût pour le suivi et l'instruction de dossiers et procédures sont des atouts pour réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et rémunération actuelle) sous référence M 04 V à Isabelle DONNADIEU - Département des Ressources Humaines - 33, rue La Fayette 75009 PARIS.

Aux AGF, en étudiant chaque jour les courbes des grandes évolutions de ce monde, nous anticipons pour offrir des produits sans cesse plus compétitifs, plus adaptés et pour faire progresser le métier de l'Assurance.
Nous sommes 20000 personnes. Nous réalisons un C.A. de 55 milliards en France et dans plus de 30 pays.
Ensemble, nous allons donner de l'avenir à votre avenir.

PARCE QUE DEMAIN SE DÉCIDE AUJOURD'HUI.

AGF avec vous

Organisation et Publicité

Fiscaliste conseil

DESS, DJCE, ENI...

Paris 8ème

Notre Cabinet d'avocats, spécialiste des évaluations, acquisitions et rapprochements d'entreprises, a su développer une réelle technologie de pointe dans ce domaine. Nous offrons à un jeune fiscaliste un cadre de travail d'une grande richesse grâce à l'importante diversité de nos interventions. Fiscalistes confirmés (DESS, DJCE, ENI), vous avez acquis au minimum 3 ans d'expérience, au sein d'un cabinet ou de la fonction publique, une compétence en fiscalité internationale et/ou dans le secteur bancaire. A présent, vous souhaitez participer au développement d'une activité de Conseil. En nous rejoignant, vous pourrez réaliser vos objectifs professionnels. La pratique de la langue anglaise est indispensable. Réf. 4423/M

Evelyne LEVY - SV & GM, 13, avenue Hoche - 75008 PARIS.

SV&GM
CONSEIL EN RECRUTEMENT

de : Thomas le Carpentier - Réf. à rappeler : TCM 660

à : Un juriste d'environ 35 ans avec une solide formation en droit des contrats et en droit international voulant mettre au service d'une industrie de pointe son expérience très opérationnelle des grands contrats internationaux (Grands projets, biens d'équipements...), sa connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères, dont l'anglais, son désir d'autonomie.

obj : Responsable juridique international

PARIS

Un grand groupe industriel international, leader dans un univers très technique, crée le poste de Juriste international au sein de sa nouvelle division "grands contrats export". Conseil interne et support opérationnel aux équipes commerciales et financières. Il participera à la réponse aux appels d'offre, à la rédaction et aux négociations des clauses juridiques des contrats, à la création de sociétés filiales,... En outre, il jouera un rôle d'interface avec les conseils extérieurs qu'il aura aidé à sélectionner sur toutes les questions juridiques qu'il ne traitera pas directement.

CONTESSE

DEPARTEMENT JURIDIQUE
5, Avenue Erlanger 75016 Paris - Tél : 45 20 31 08 - Fax : 45 20 30 36

Paris

Juriste immobilier

Avec un CA de 1,5 Md F, nous sommes un des leaders de la distribution alimentaire. Notre objectif est d'atteindre 3 Mds F de CA d'ici 5 ans.

Au sein du service juridique, vous assurerez l'appui juridique à nos chargés d'expansion et vous serez en charge de la gestion de notre patrimoine immobilier.

A 27/30 ans, vous disposez d'une solide formation juridique - DEA/DESS en droit immobilier apprécié - et justifiez d'une expérience professionnelle de 3 ans en cabinet immobilier ou société de promotion immobilière...
Sens de la négociation, aisance relationnelle et connaissances en micro-informatique indispensables.

Merci d'adresser votre CV, sous la référence 24.145-231, à notre conseil Onoma, 26 rue de Berri, 75008 Paris.
*Pour plus d'informations, consultez le 3616 code UGE*ONOMA.*

ONOMA
GROUPE COURTAUD

PARIS — LILLE — LYON — NANTES — BRUXELLES — RENNES — NANCY — NICE — STRASBOURG — ANNECY

Fiscaliste

Avec 3 250 collaborateurs en France et une très forte implantation régionale, EDS-GFI est filiale d'EDS, première société mondiale de services fondés sur les technologies de l'information (plus de 70 000 personnes réparties dans 30 pays ; CA 1991 : 7,1 milliards de $).

■ Vous avez valorisé votre formation de juriste (maîtrise de droit + DEA de fiscalité ou droit des affaires), en tant que fiscaliste au sein d'un cabinet international durant 2 à 3 ans. Nous rejoindre, c'est découvrir une nouvelle dimension de votre métier en ayant des responsabilités importantes au sein du Département Fiscal d'EDS-GFI en France. Véritable expert, votre mission pourra vous amener également à exercer à terme vos compétences auprès de certaines filiales étrangères de notre groupe. Ce sera l'opportunité de valoriser votre potentiel pour élargir encore vos responsabilités.
De courts déplacements à l'étranger sont à prévoir. Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable ; la connaissance d'une 3e langue européenne (italien ou espagnol) serait appréciable.

■ Merci d'adresser votre candidature, ss la réf. ADM/01 à Brigitte Eglem, EDS-GFI, Département Recrutement, Le Guillaumet, Cedex 70, 92046 Paris-La Défense.



MEDIA-SYSTEM



Le Monde des Cadres

RESPONSABLE COMMUNICATION

Une carrure nationale pour un rayonnement régional

C'est notre caractéristique, mais également celle du professionnel auquel nous voulons confier notre communication externe.

Dans un environnement concurrentiel, notre société, implantée dans l'Ouest de la France et filiale d'un puissant Groupe français, possède déjà une forte notoriété.

Vous concourrez à la renforcer en coordonnant, animant et optimisant un ensemble de leviers et d'actions : relations avec la presse, mécénat, opérations de relations publiques, développement de l'identité visuelle...

Les enjeux de ce poste impliquent une formation supérieure de haut niveau, une expérience de 5 ans acquise au sein d'une Direction de la Communication d'entreprise ou si possible dans une activité de service ou une agence spécialisée de forte notoriété, de l'entregent, des idées, mais également une approche rigoureuse et stratégique du métier de la communication.

Ordre de grandeur de rémunération : **300 000 F**

Ecrire sous réf. 25A 2419 2M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil
75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Directeur Centre de Formation

Un effectif permanent de 25 personnes, plus d'une centaine de formateurs vacataires, 500 000 heures stagiaires, et des formations essentiellement axées vers le secteur tertiaire, voici quelques caractéristiques de l'établissement que nous vous proposons de diriger.

Nous recherchons les qualités d'un manager, avec un sens évident de la gestion et de l'organisation, et un dynamisme naturel qui vous porte à développer, innover, mais aussi consolider.

De formation supérieure (Bac + 4, + 5), vous avez une solide expérience dans le domaine de la formation, vous connaissez bien l'entreprise et vous avez déjà assumé la responsabilité d'un centre de profit.

Le poste est basé dans une grande ville de l'Est de la France.

Faites-nous part de votre intérêt pour notre offre en nous *adressant un dossier détaillé comprenant lettre manuscrite,* CV et photo sous la référence 607/MDE.

Nos premiers contacts pourront avoir lieu à Paris, et dans une totale confidentialité.



METZ - NANCY - SARREBRUCK

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

int TELECOM

L'INSTITUT NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS
recrute

UN DIRECTEUR DES ETUDES DE L'ECOLE DE GESTION

Profil recherché :

- Diplôme de 3e cycle (DEA ou Doctorat) de Gestion ou d'Economie, ou de Grande Ecole de Commerce.
- Expérience de l'enseignement supérieur et de gestion de la formation.
- Sens de l'organisation et de la communication, aptitudes pédagogiques.
- Intérêt pour l'informatique et les télécommunications.

Le poste :

- Etude des besoins de formation de différentes populations.
- Conception des plans de formation (formation initiale).
- Coordination globale des programmes et *évaluation de leur qualité.*
- Enseignement dans son domaine de compétence.
- Directeur -Adjoint de l'Ecole de Gestion et Membre du Conseil de Direction de l'INT.

Adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions + photo) à :

INSTITUT NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS
Secrétariat Général
9, rue Charles Fourier - 91011 EVRY CEDEX
Tél : (+33 1) 60 76 41 01

MEDIAPA

CLINIQUE CHIRURGICALE
(84 lits)
et de RADIOLOGIE

RÉGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
RECHERCHE SON

DIRECTEUR

Formation supérieure (ESC-ENSP ou équivalent).

Nécessité : solide expérience dans le domaine d'activité.

***Envoyer lettre manuscrite + c.v. sous réf.* 8517,**
LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15.



La Compagnie BTP, important groupe financier et bancaire (800 personnes, 24 milliards d'engagements et 2 milliards de fonds propres), occupe une position de leader dans le financement des investissements des entreprises du BTP et maîtres d'ouvrages de la profession et recherche pour renforcer son département contentieux un

JURISTE DE BANQUE
CONFIRME

- Au sein d'une équipe dynamique et performante, vous aurez la responsabilité d'un portefeuille de dossiers contentieux complexes, mettant en oeuvre vos compétences en matière de Droit et Responsabilité Bancaire, Droit de la faillite, Droit des marchés. -Vous serez en relation fréquente avec les représentants du monde judiciaire, avocats, etc,...

Votre rôle de conseil fera de vous l'interlocuteur privilégié des Directions de l'Exploitation et du Réseau de la Compagnie.
- DESS Droit des Affaires, vous possédez une expérience de juriste confirmé d'au moins 7 ans, acquise dans une banque, un établissement financier, ou au sein d'un cabinet d'avocats.
- Vous alliez rigueur et efficacité, votre dynamisme et votre esprit de décision ne sont plus à démontrer.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. JB (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Marie-Hélène LAGADOU - Compagnie BTP - 99 Avenue François Arago, 92017 Nanterre Cx

COMPAGNIE BTP

RECRUTE 3 PROFESSEURS CONSULTANTS

pour la rentrée septembre 92
- STRATÉGIE
- MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- FINANCE, CONTROLE DE GESTION

Vous avez un Doctorat, voire un DEA. Vous êtes Diplômé d'une Grande Ecole. Vous avez une expérience pédagogique ou d'entreprise. Venez rejoindre une équipe dynamique au sein d'un groupe de formation en plein développement.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions en précisant le poste concerné à :

Groupe E.S.C. CLERMONT
Didier JOURDAIN
4, Bd Trudaine
63037 Clermont-Fd Cedex1

JEUNE CADRE COMMUNICATION

elf antargaz recherche l'Assistant de son **Département Communication Qualité.**

Vous élaborerez et réaliserez les différents supports de Communication interne Société et collaborerez aux médias Groupe. Vous suivrez également la mise en œuvre de la démarche Qualité.

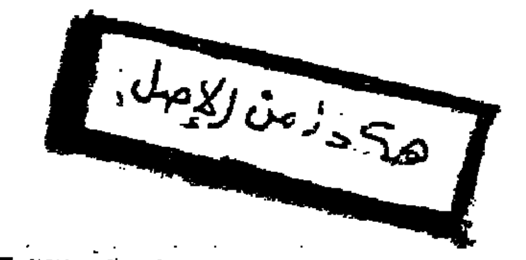
Diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce, avec une spécialisation en communication, vous justifiez d'une première expérience dans un poste similaire et pratiquez l'anglais. Ce premier poste vous permettra à terme d'évoluer vers d'autres fonctions de l'entreprise.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à ELF ANTARGAZ - DRS Tour ELF - 92078 Paris-la-Défense Cedex 45 ■

elf aquitaine
LA PASSION A TOUJOURS RAISON







Le Monde des Cadres

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE : 1ER GROUPE BANCAIRE EUROPEEN

BILAN : 1 591 MILLIARDS DE FRANCS

RESULTATS : 4,9 MILLIARDS DE FRANCS

80 CAISSES REGIONALES LEADERS DANS LEUR REGION

9 400 POINTS DE VENTE

74 500 SALARIES

20 IMPLANTATIONS DANS LE MONDE

TOUS LES METIERS DE LA BANQUE ET DE L'ASSURANCE POUR VALORISER VOS COMPETENCES DANS VOTRE REGION, EN FRANCE OU A L'ETRANGER.



RESPONSABLE PRODUCTION INFORMATIQUE — ANNECY

Filiale du Crédit Agricole Haute-Savoie et du Crédit Agricole d'Ain-Saône et Loire, le GIE AMT renforce ses compétences. Notre activité (GIE informatique) s'exerce au service de deux banques régionales au fort tempérament commercial.
Engagés dans un pari audacieux correspondant au franchissement d'une étape technologique importante, nous renforçons notre équipe de Direction.
Notre environnement : IBM ES 9021/620 MVS-ESA, CICS, DB2, AD/CYCLE 1300 terminaux.

Directement rattaché à la Direction d'AMT, il anime et est responsable de l'ensemble des activités du Centre de Production : exploitation, système, télécommunications, relation avec les études informatiques.
Il assure une relation de qualité avec les Caisses Régionales partenaires.
Il participe à la préparation des orientations et choix technologiques du GIE.
Il recherche l'optimum technologique dans le contexte budgétaire alloué.

Merci d'adresser votre dossier de candidature au : GIE AMT, service Ressources Humaines - BP 200 - 74942 Annecy-Le-Vieux cedex

Réf. : BA/INF06.06

INGENIEUR INFOCENTRE — CNCA

DEPARTEMENT DES ETUDES INFORMATIQUES

Vous avez au moins 5 ans d'expérience dans les techniques d'Infocentre et d'architecture client-serveur.

De formation BAC + 4 ou plus (Ecole d'Ingénieur, Université), vous maîtrisez parfaitement le système de gestion DB2 sur site central et l'utilisation de micro-ordinateur.

Vous devrez réaliser, développer, promouvoir les techniques de traitement coopératif dans un environnement DB2 - SYBASE - PARADOXE, vous conseillerez et assisterez les chefs de projets dans la mise en oeuvre de ces outils.

L'esprit de synthèse, la capacité de communication sont des atouts importants.

Le poste est basé à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Réf. : LAM/07.06

CADRE COMPTABLE A FORT POTENTIEL — CNCA

DIRECTION DE LA COMPTABILITE ET DE LA CONSOLIDATION

Au sein d'une petite équipe, vous serez chargé d'établir les principes et les procédures comptables pour l'ensemble du Crédit agricole.

Après une période de formation à nos métiers, vous aurez à participer à la mise en oeuvre de la réforme de la comptabilité bancaire.

Vous êtes un jeune diplômé d'études supérieures : bac + 4 et DECF ou équivalent et possédez des qualités de rigueur, de synthèse et relationnelles indispensables qui vous permettront :
- d'assurer les relations avec la Commission Bancaire et les autres organismes de crédit,
- d'organiser et d'animer des groupes de travail et des stages de formation,

Vous justifiez d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum.

La connaissance de la réglementation bancaire est un atout supplémentaire.

Le poste est basé à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Pour ces deux postes, adressez lettre de candidature, CV, photo, prétentions, sous la référence choisie à la : Caisse nationale de Crédit agricole - Direction des Ressources Humaines - BP 48 - 78280 Guyancourt.

RESPONSABLE DE L'UNITE MARKETING — BERGERAC

Au sein du Département Organisation Stratégique qui regroupe - Planification, Marketing, Contrôle de Gestion, Organisation - votre mission consistera à animer la fonction "Marketing" dans l'entreprise tout en assurant le management de l'unité (5 personnes).

Vos principales fonctions seront :
- contribuer à l'élaboration de la stratégie de l'entreprise dans le domaine marketing.
- animer le plan marketing en appui sur les responsables des segments de marchés Particuliers et Professionnels.
- définir le plan de communication et maîtriser sa réalisation : gérer le budget - Agence de Publicité.
- coordonner les études quantitatives et qualitatives sur les marchés acquis et potentiels.
- animer le Comité Marketing.

Votre profil :
Vous avez déjà acquis une première expérience significative du marketing dans le domaine bancaire.
Vous possédez de bonnes capacités d'écoute et le sens des relations humaines.
Dynamisme et force de persuasion sont des traits constants de votre personnalité.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature au Crédit agricole de la Dordogne - Philippe MILLET - Département des Ressources Humaines - Le Combal - Route d'Eymet - 24111 Bergerac cedex.

JURISTE D'ENTREPRISE — MEAUX

Rattaché au Directeur Juridique, vous conseillez et assistez les différents services de la banque pour l'ensemble des dossiers relevant du Droit des Affaires et de la Fiscalité.

Vous prendrez en charge :
- les contacts (fournisseurs, prestataires de services),
- le secrétariat juridique pour la holding et les filiales (assemblées générales, élaboration et rédaction de tout acte de gestion courante, création de sociétés, modifications de statuts, baux commerciaux...),
- la fiscalité : conseil auprès du service comptable (TVA, IS), vérification des impôts directs locaux (taxe foncière, taxe professionnelle).

A 26/30 ans, diplômé en Droit des Affaires et Fiscalité (DJCE ou équivalent), vous avez une expérience d'environ 2 ans en qualité de Juriste Généraliste en Droit des Affaires (Droit des Sociétés, des Contrats, de la Fiscalité, de l'immobilier) acquise en cabinet ou en entreprise.

Rigoureux, vous avez le sens de l'organisation et d'excellentes qualités relationnelles. La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence JE/61 au Crédit agricole de la Brie - Gestion des Ressources Humaines - BP 205 - 77101 Meaux.

JEUNES DIPLOMES — ORNE

ANIMEZ UN SECTEUR D'AGENCES OU MANAGEZ UNE AGENCE

Fort d'une première expérience réussie dans la banque ou l'assurance, vous contribuerez au sein de notre Direction Commerciale, à la poursuite du développement de notre banque leader dans son département.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, de 25 à 30 ans, passionnés par l'action commerciale, volontaires et ambitieux.

De réelles perspectives de formation et de carrière vous seront ouvertes au sein d'un groupe dynamique et performant.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) au Responsable des Ressources Humaines, Crédit agricole de l'Orne - 52 bd 1er Chasseurs, BP 60 - 61002 Alençon cedex

Le Monde des Cadres

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE

Titres quotidiens, hebdomadaires et mensuels..., diffusion nationale

recherche

LE RÉDACTEUR EN CHEF

d'un de ses titres majeurs

Vous serez responsable de l'ensemble de la rédaction de ce journal de la presse spécialisée; l'équipe placée sous votre responsabilité comprend 27 personnes.

le poste est situé à Paris

Votre candidature (lettre, C.V. et photo) sera étudiée en toute confidentialité. Elle est à adresser sous la référence 5176 à

AD'COM 32, rue Pierret, 92200 Neuilly-sur-Seine



TOUTE LA COMMUNICATION D'UNE ENTREPRISE TRES COMMUNICANTE...

Si notre notoriété est forte, c'est que nous communiquons déjà beaucoup auprès du Grand Public. Avec nos principaux clients et partenaires, nous nous sommes constitué, au fil des années, une très bonne image institutionnelle. Nous avons par ailleurs diversifié et spécialisé nos prestations d'assistance dans des secteurs professionnels fort variés : Banque et organismes financiers, Assurance, Constructeurs automobile et informatique, Collectivités Locales...

Dans ce contexte, nous ne pouvons confier la responsabilité de notre budget - 35 millions de francs - qu'à un(e) professionnel(le) de l'Institutionnel, de la Pub Produits, de la Presse, des RP... A vous la mission d'optimiser, avec l'appui de votre équipe et des intervenants externes, toutes les formes de communication nécessaires à la diversification de nos activités, au lancement des nouveaux services et... au succès médiatique de notre trentième anniversaire.

A plus de 30 ans, de formation supérieure, votre talent et votre maturité vous ont conduit(e) chez un annonceur, sans doute après avoir pris vos marques pendant quelques années dans une agence de publicité. A vous de convaincre, par écrit, notre conseil Jean-Michel Court, associé de Sirca, 140 Bd Haussmann 75008 Paris, en précisant la référence 446 160 LM.

SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE

MEMBRE DE SYNTEC

CHARGÉ DE MISSIONS

Poste basé dans une grande ville de l'Ouest

Société d'Economie Mixte Région Ouest recherche

UN CHARGE DE MISSIONS

De formation supérieure, âgé de 35-40 ans, il aura le sens de l'intérêt général et de la logique d'entreprise, pour prendre en charge des opérations liées au développement urbain.

Adressez C.V., photo et prétentions sous réf. 6332 à :
H.A.P. Hall des Petites Annonces
7x - 44040 NANTES Cedex

CONSULTANT EN RECRUTEMENT

H/F

Un métier à la fois passionnant, vivant et exigeant dans un environnement de plus en plus européen et international. Notre Cabinet, PJB INTERNATIONAL MANAGEMENT créé en 1982, développe ses activités dans le Conseil en recherche de Cadres et Dirigeants.

Nous voulons intégrer aujourd'hui au sein de notre équipe un nouveau Consultant Senior et futur associé de notre Cabinet.

De formation supérieure de type Ingénieur, Sup de Co, Maîtrise de Gestion, vous avez exercé des fonctions à un niveau Direction Opérationnelle en entreprise industrielle ou commerciale, et ce, pendant plusieurs années.

Vous avez acquis une première expérience de 3 à 4 ans en Cabinet de Search ou Recrutement par Annonces et souhaitez rejoindre un Cabinet au sein duquel vous pourrez vous réaliser, tant sur le plan commercial que sur celui des Ressources Humaines.

Adressez rapidement lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Patrick BRUNETEAU, sous réf. CS/06 :

PJB International Management
75, rue de Miromesnil - BP 3895/08 - 75008 Paris

Carré Turenne

PRIMABAIL

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Dans le cadre de son nouveau développement, une petite société financière au statut de sicomi

recherche

UN CHARGÉ D'AFFAIRES SENIOR

Rattaché directement au directeur général, il sera responsable du développement commercial, du montage juridique et financier des dossiers de crédit-bail immobilier.

Agé de 30 à 40 ans environ, il possèdera une expérience confirmée en matière de crédit-bail immobilier.

Excellent négociateur, il sera en mesure d'analyser les risques financiers et immobiliers de chaque opération proposée au comité des engagements.

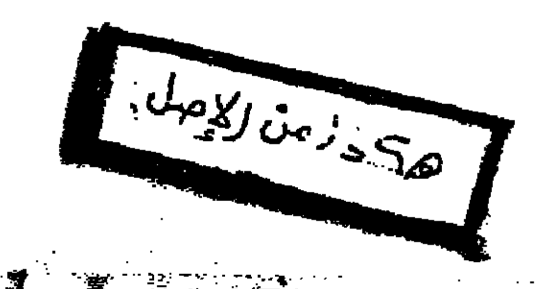
Envoyer c.v. + lettre manuscrite sous nº 8518 au:
Monde Publicité
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

Conseil en Recherche de Cadres

CONSULTANT SENIOR

Parce que nous partageons les mêmes attentes, la même éthique professionnelle et la même *communauté de vues face à un métier exigeant*, nous avons constitué une équipe de Consultants confirmés bénéficiant d'une structure à la fois dynamique et conviviale.
Dans ce contexte, notre Entreprise est en train de réussir un pari difficile sur un marché en pleine évolution : se développer et devenir une référence.
Cette situation nous permet aujourd'hui d'envisager l'intégration d'un nouveau Consultant Senior, actif *et autonome, capable de développer notre* présence dans des secteurs diversifiés.
Nous n'avons pas d'a priori sur votre profil de Consultant : seuls votre professionnalisme reconnu et votre capacité à devenir rapidement un véritable "partenaire" seront déterminants dans notre choix.
Merci de bien vouloir contacter François Sanchez sous la référence 06/M en écrivant à FSA-PANEL 181, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine, qui vous garantit toute confidentialité, base même de notre éthique.

FRANÇOIS SANCHEZ ASSOCIES — PANEL



Le Monde des Collectivités territoriales



LA VILLE DE CHARTRES

42 000 habitants

RECRUTE

pour le MUSÉE DES BEAUX-ARTS

UN ATTACHÉ TERRITORIAL

MISSIONS :

Prendre en charge la promotion du Musée des Beaux-Arts, de ses expositions et animations.
Assister le Conservateur dans la gestion administratives.

FONCTIONS :

— Information et coordination des organismes à vocation culturelle, de la presse et divers partenaires.
— Organisation de campagnes d'affichage et de promotion.
— Préparation des vernissages.
— Développement des liens avec le secteur privé.
— Suivi de dossiers administratifs.

PROFIL :

— Connaissance du secteur presse souhaitée et/ou connaissance du secteur institutionnel.
— Pratique de l'anglais.
— Sens du contact.
— Qualités organisationnelles.

Les candidatures sont à adresser à :
M. le Maire de CHARTRES
Hôtel de Ville – Place des Halles
28019 CHARTRES Cedex
AVANT LE 30 JUIN 1992

CHARGE DE MISSION INDUSTRIE

Clermont-Ferrand - Notre organisme public de développement économique met en place des actions de promotion de l'industrie, du commerce, du tourisme, de l'hôtellerie et des infrastructures de communication sur un secteur géographique regroupant les régions du Massif Central. Nous recherchons pour notre département industrie un chargé de mission. En étroite collaboration avec les chambres de commerce et d'industrie locales et régionales, il est responsable - en relation directe avec le président de commission et le secrétaire général - de la détermination des thèmes de réflexion, de l'animation et de la coordination du travail des équipes correspondantes. Il assure également les différentes relations avec les partenaires socio-économiques : régions, DATAR, ministère de l'industrie, CEE,... Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans, ayant une bonne connaissance de la PME industrielle. Au-delà des compétences professionnelles, c'est votre capacité à travailler de manière autonome, votre sens de l'écoute et de la synthèse ainsi que votre volonté à rechercher le consensus qui feront la différence. Pour cette belle opportunité, écrivez à Didier CABANE, en précisant la référence B/7151M - **PA Consulting Group - 78, bd du 11 Novembre - 69626 VILLEURBANNE Cedex - Tél. 78.93.90.63.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

...nce - Nord

...habitants

...son (sa)

...néral

Collaborateur direct du Maire, vous dirigez, coordonnez et animez le personnel.

Vous avez une expérience similaire, une bonne connaissance de la gestion financière et des ressources humaines et un sens relationnel développé.

Conditions de travail agréables.
Régime indemnitaire et 13e mois.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous référence 400171 à Plain Champs 149, rue St Honoré - 75001 PARIS, qui transmettra.
Une totale discrétion vous est garantie.

REGION STEPHANOISE

Pour valoriser une vaste Zone d'Activité (50 ha), en cours d'achèvement, cette ville moyenne proche de St-Etienne recherche son

Chargé de développement économique

Attaché ou contractuel

Vous avez le rôle moteur de l'opération :
- vous concevez et proposez aux élus la stratégie de commercialisation la plus adaptée,
- vous engagez les actions définies, assurez leur suivi et leur aboutissement.

Pour remplir une telle mission, vous avez nécessairement de grandes qualités relationnelles.

Votre dynamisme, votre efficacité, votre force de persuasion font de vous l'interlocuteur reconnu et apprécié des Chefs d'Entreprises que vous avez su convaincre et des partenaires locaux que vous avez animés et coordonnés pour cela.

Agé de plus de 28 ans, de formation supérieure économique ou technique, votre enthousiasme s'appuie sur une première expérience professionnelle réussie dans un domaine comparable.

Si ce challenge passionnant vous intéresse, Christophe Grivolat vous remercie de lui écrire sous réf. 10602 M, à KERA CONSEIL, Le d'Aubigny, 27 rue de la Villette, 69003 Lyon.

KERA CONSEIL

MEDIA-SYSTEM

LA VILLE EN ACTION

Eure-et-Loire-36.000 Hab. *recrute*

CONTROLEUR DE GESTION

Statutaire ou contractuel

Vous prendrez en charge :
- la réorganisation du Service Finances Comptabilité
- la modernisation des procédures budgétaires (comptabilité analytique, gestion de la trésorerie...).

De plus, vous serez amené à accompagner les services dans la mise en place d'outils de gestion (tableaux de bord...)

LA COMMUNE DE CONQUES (Aveyron),

(haut lieu de l'art roman – 400 000 visiteurs par an)

RECRUTE POUR LE 1er AOÛT 1992

un chef de projet

Missions *sous la responsabilité du maire de Conques:*
– élaborer la politique culturelle de la ville et assurer son suivi ;
– définir les objectifs du Centre européen d'art roman et en assurer le fonctionnement.

Profil:
– niveau universitaire (bac + 4);
– connaissances en histoire de l'art et plus spécialement de l'art roman;
– compétence et expérience en gestion et administration communale.

Renseignements complémentaires: Mairie – 12320 CONQUES
qui recevra aussi les dossiers avec c.v. jusqu'au 30 juin 1992.

VILLE DE CLERMONT-FERRAND

Capitale Régionale - Ville universitaire
140 000 habitants - Agglomération de 254 000 habitants.

recherche par mutation, détachement ou sur titres

DIRECTEUR DE L'ECOLE REGIONALE DES BEAUX - ARTS

Il participera à la conception ... plan de développement de l'Ecole.
Il aura en charge la gestion administrative ... la structure, l'animation de l'équipe ...

Profil :
- formation et expérience ... les ... artistiques
- aptitude aux fonctions de direction et à l'encadrement
- connaissance des enseignements de ... Ecole des Beaux-Arts et des ... nouvelles liées à la création artistique contemporaine ... infographie, etc...
- expérience confirmée ... artistique
- qualités humaines ... et de relation

Conditions :
- Poste à pourvoir au 1er Octobre 1992 selon conditions statutaires ou contractuelles.

Pour toutes informations, contacter le 73.42.63.17
Adresser lettre manuscrite de candidature +CV+ photo à Monsieur le Sénateur-Maire B.P. 60 - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1



Ville de Valence

Ville de Valence (26) recrute son

Dire[redacted]r de l'Action[redacted]iale H/F

- Il est chargé de la mise en oeuvre de la politique d'action sociale de la ville.
- Il assure la direction, l'animation et la coordination des services placés sous sa responsabilité (soit 270 personnes) :
  - polyvalence de secteur et gestion d'une circonscription d'action sociale.
  - protection d'action sociale.
  - protection maternelle et infantile.
  - structure d'accueil de la petite enfance.
  - services à domicile et maisons d'accueil pour personnes âgées.
  - gestion des différents types d'aide aux familles.

Ce poste nécessite une solide expérience en matière sanitaire et sociale, de réelles compétences dans le domaine de la gestion et de l'encadrement.
Le candidat doit avoir des qualités humaines et relationnelles qui lui permettent de collaborer efficacement avec les nombreux partenaires de la Ville dans le domaine de l'action sociale.
Poste accessible aux directeurs Territoriaux ou Attachés Principaux remplissant les conditions de nomination.

D. Barré vous remercie de lui écrire (réf. 1233/FLM)

DOMINIQUE BARRÉ S.A.
Le Rodin, 26 rue Louis Blanc, 69006 LYON.
PARIS - MUNICH - LONDRES - BARCELONE

MEDIA-SYSTEM

LE DISTRICT DE POITIERS
CAPITALE REGIONALE, VILLE UNIVERSITAIRE
RECRUTE
POUR LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT URBAIN

UN PROFESSIONNEL DE L'AMENAGEMENT

CHARGE D'URBANISME OPERATIONNEL

Cadre A - expérimenté
Attaché ou Contractuel

Il aura pour principales missions :
- le pilotage de la Z.A.C.
- la conduite de projets urbains
- la réalisation d'études de faisabilité

Renseignements :
Tél. 49 88 82 07 - Poste 1421

Candidatures à adresser à :
M. le PRESIDENT DU DISTRICT DE POITIERS
SERVICE DU PERSONNEL
Place du Maréchal Leclerc - 86021 POITIERS CEDEX
avant le 5 juillet 1992 inclus.

LA VILLE DE MAISONS-ALFORT

(Val-de-Marne • 54 000 habitants)

RECRUTE

DEUX ATTACHÉS

Bac + 3 minimum

- *Un* **ADJOINT** *au responsable du personnel.*
- *Un* **RESPONSABLE** *de la direction administrative des services techniques.*

Salaire brut annuel de début : 105 K.F.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo à :
M. le Maire - Hôtel de Ville
BP 24 – 94701 Maisons-Alfort Cedex

Le Monde de la Gestion et des Finances

Gestion et des Finances

RESPONSABLE DU MARCHE DES PARTICULIERS

Banque

Est de la France - Une importante banque régionale, membre d'un groupe bancaire de premier plan, recherche son responsable du marché des particuliers. Basé au siège et rattaché au directeur de l'exploitation et du réseau, il proposera la politique commerciale sur le marché des particuliers : offre produits, méthodes d'approche, plan de formation, plan d'action commerciale. Il aura également en charge l'animation technique des responsables de développement de marché des différentes directions régionales. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 33 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (ESC ou équivalent) ayant une expérience confirmée du marché des particuliers, notamment dans des fonctions marketing. La rémunération sera adaptée en fonction du profil du candidat retenu. Ecrire à Hugues CELERIER, en précisant la référence A/F9999M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74.**



PA Consulting Group

Creating Business Advantage

C'est à l'Homme que notre banque accorde le plus de crédit

RESPONSABLE DE CLIENTELE

*Dans le cadre du développement de notre portefeuille PME-PMI, nous recherchons pour une agence spécialisée de notre Siège Social, un : **Responsable de Clientèle**.*

De formation supérieure et âgé(e) d'une trentaine d'années, vous avez acquis, pendant au moins cinq ans, un savoir-faire incontestable dans le financement LMT et CT des entreprises de dimension moyenne ou grande.

Vous maîtrisez parfaitement l'action commerciale "sur le terrain" (déplacements fréquents en province), la négociation à haut niveau et l'évaluation du risque.

Rattaché(e) à une équipe de spécialistes, vous aurez à développer un portefeuille de clientèle d'entreprises dans le secteur agro-alimentaire, à commercialiser les produits et services financiers du groupe et à assurer le montage et l'étude des dossiers de crédits.

La pratique de l'anglais serait souhaitable.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence MAR. à CREDIT COOPERATIF - DRH - BP 211 - 92002 NANTERRE CEDEX ou déposez votre candidature par minitel 3616 EUROMES code 23935, par téléphone du mardi au mardi de 9h à 18h au (1).47.61.58.80

36 16 EUROMES Tél : 16 (1) 47 61 58 80

ORC

CREDIT COOPERATIF

UNE BANQUE POUR ENTREPRENDRE ENSEMBLE

CAPITAL DEVELOPPEMENT



lance un fonds de capital-développement dans le domaine des transactions électroniques

après avoir créé et développé un premier fonds de capital-risque,

recherche pour renforcer son équipe un

spécialiste capital-développement

ayant déjà participé à la création et à la gestion d'un fonds de capital-développement en Europe.

Une expérience opérationnelle de l'industrie et des services serait appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf. K/210 à

INNOVATRON

Smart Card Center, 137, bd de Sébastopol - 75002 Paris

Rejoignez l'un des leaders mondiaux du design et de la fabrication de mobilier de bureau haut de gamme.

Contrôleur Financier

Vous serez, auprès de notre Directeur Financier, le garant de la fiabilité des informations comptables de notre société. Nous vous confierons la responsabilité de la comptabilité, la coordination du système d'informations de gestion financière, le reporting, le contrôle budgétaire, les relations avec les commissaires aux comptes, ainsi que l'animation d'une équipe de 5 personnes.

La trentaine, école de commerce ou DECS, vous avez cinq ans d'expérience idéalement acquise en milieu anglo-saxon et maîtrisez bien la comptabilité. Rigueur, mais aussi ouverture d'esprit et sens de la communication, sont les atouts qui vous feront réussir ce challenge passionnant. Anglais indispensable.

Poste basé en proche banlieue parisienne Nord-Ouest.

CURRICULUM



Merci d'adresser votre candidature sous réf. M/277/F à notre Conseil - 8, avenue Delcassé - 75008 PARIS.



RECRUTEMENT

Scania Finance France

Assistant au Directeur Produits Financiers

Societe francaise du groupe Saab Scania, nous finançons les vehicules industriels Scania sur le marche francais. Nous developpons aujourd'hui nos structures.

Vous l'assisterez dans la conception et la commercialisation des produits financiers. Vous êtes âgé de 30 à 35 ans, votre formation de base (Bac + 4 type Sciences Economiques) est complétée par une expérience réussie d'environ 5 ans dans la vente de produits financiers, et vous avez la connaissance d'un réseau de distribution de véhicules industriels.

Ce poste nécessite de fréquents déplacements (voiture de fonction fournie).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à : Scania France, D. Schaff, BP 499, 95005 Cergy-Pontoise Cedex.

Les candidatures seront traitées en toute confidentialité.



SCANIA

Filiale phare d'un grand groupe allemand international, leader sur son marché (CA x 3 en 4 ans, en 1992 : 1,4 milliard, 5 sociétés, 300 personnes), nous distribuons des produits grand-public à forte notoriété. Nous recherchons notre :

JEUNE RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES

GERMANOPHILE

FUTUR DIRECTEUR COMPTABLE

Rattaché à notre Directeur Administratif et Financier, supervisant et animant une équipe de 24 personnes, vous assurerez, pour les 5 entités juridiques constitutives de notre groupe, l'ensemble des responsabilités comptables et fiscales liées à cette fonction. Elément moteur de l'optimisation de notre organisation comptable, vous participez à l'amélioration constante de nos systèmes et de nos procédures.

A 30 ans environ, de formation comptable supérieure (DESCF) et, si possible, diplômé d'une école de commerce, vous justifiez de solides compétences dans les techniques comptables et fiscales acquises, depuis 6 ans minimum, idéalement en cabinet d'audit puis en entreprise, filiale d'un groupe international.

Au-delà de vos qualités de rigueur et d'organisation, nous apprécierons votre goût pour la communication et l'animation d'équipe. Une bonne maîtrise de l'Allemand est nécessaire. A défaut, une pratique courante de l'Anglais est indispensable. La rémunération sera fonction des compétences et du potentiel des candidats (H/F).
Le poste est basé à Paris Nord.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre, CV et salaire actuel s/réf. H 347 M à **ERNST & YOUNG CONSEIL**, 51 rue Louis Blanc, Cedex 75 - 92037 Paris La Défense 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

ORC DESSEIN

ERNST & YOUNG CONSEIL

Groupe Financier réputé

recherche pour son siège (paris 8e) un(e)

CHARGE(E) DE GESTION DES PARTICIPATIONS

Le candidat retenu aura pour mission le suivi et le reporting des participations au niveau du Groupe, l'étude d'opportunités d'investissements, la négociation et la mise en place de prises de participation.

De formation supérieure, de préférence grande école de commerce, vous avez au moins 2 à 3 ans d'expérience dans une fonction similaire ou voisine, maîtrisez parfaitement l'étude de documents financiers et disposez d'une grande aisance en anglais.

Merci d'adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à RSCG CARRIERES sous réf. MON 906 - 19/21, bd Gambetta - 92137 Issy Les Moulineaux Cédex, qui transmettra.

RSCG CARRIERES

OPTEZ POUR LE CONSEIL

30 ans, diplômé d'une grande école, vous avez forgé une première expérience professionnelle soit dans une salle de marché, soit au sein d'une direction financière d'entreprise. Rompu aux techniques des marchés, vous souhaitez aujourd'hui élargir votre champ d'action et mettre votre savoir-faire au service d'interlocuteurs variés.

Nous vous proposons de devenir

RESPONSABLE DE CLIENTELE EN GESTION DE TRÉSORERIE

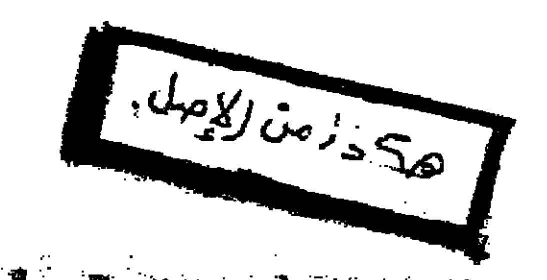
Au sein d'une équipe performante, vous prendrez en charge un portefeuille de sociétés (CA supérieur à 500 millions de francs) avec qui vous entretiendrez des relations suivies. Vous aurez également une activité de développement, en cherchant à nouer de nouveaux contacts et à les fidéliser.

Société financière française établie depuis 10 ans sur le marché parisien, nous sommes leaders sur plusieurs produits. La taille de notre groupe et son potentiel de croissance nous permettront d'accompagner votre propre développement et de vous confier par la suite des responsabilités élargies.

Pour un premier contact, nous vous remercions d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence CI554/LM à notre conseil Denis SESBOUE - COR'EX 11, avenue Myron T. Herrick 75008 PARIS.

COR'EX

CONSEIL EN RECRUTEMENT



Accompagner la transformation du secteur financier

Avec un effectif de plus de 200 personnes à Paris, Peat Marwick Consultants, membre du réseau mondial KPMG, accompagne les sociétés françaises et étrangères dans leur évolution.

Le fort développement de Peat Marwick Consultants, qui réalise un quart de son activité dans les services financiers (banque et assurances), nous conduit à rechercher des **consultants "banque"** (réf. 931-75) et des **consultants "assurances"** (réf. 931-76).

Vous avez acquis une expérience réussie de 3 à 5 ans dans un des domaines suivants : systèmes d'information, systèmes de contrôle de gestion, inspection, organisation, dans une banque ou une institution financière, une compagnie d'assurances ou un cabinet de courtage.

Vous pourrez enrichir votre expérience au sein de notre cabinet en participant à des missions de type : fusion d'établissements financiers, planification et contrôle de gestion, conception de systèmes d'information, amélioration de la performance, organisation de réseaux commerciaux.

Peat Marwick Consultants, par ses méthodes éprouvées, par la variété de ses missions et par son environnement international, vous offre de réelles perspectives d'évolution.

Isabelle Régnier vous remercie de lui adresser votre candidature sous référence choisie à Peat Marwick Consultants - Tour Fiat - Cedex 16 92084 Paris La Défense.



Peat Marwick Consultants



Raymond Poulain Consultants

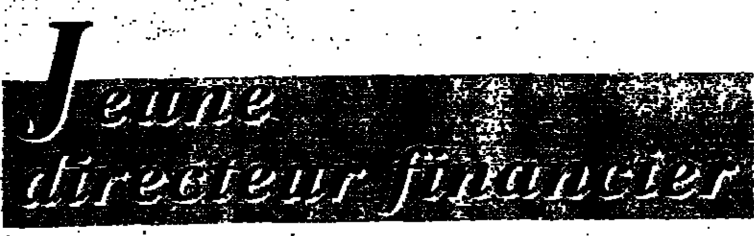
Afin de renforcer leur récente association, IDEF et RAYMOND POULAIN CONSULTANTS ont décidé, pour une meilleure synergie, de regrouper leurs équipes parisiennes au :

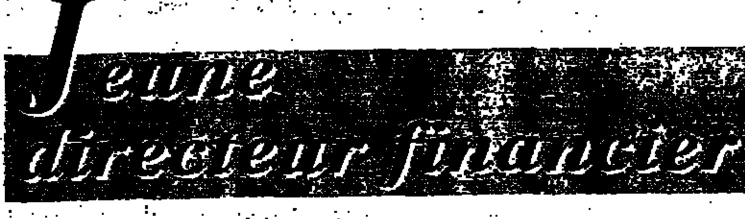
28, Rue du Docteur FINLAY - 75015 PARIS

Le téléphone de RPC reste inchangé : 40 57 88 88 - IDEF : 40 57 88 98

GIC

Le GIC (Groupe Caisse des dépôts) crée pour sa filiale Crédit Immobilier, le CIPCO, la fonction de





Sous l'autorité du Directeur Général, vous superviserez le service Comptabilité et interviendrez en priorité dans la conception et la mise en place d'outils nécessaires au suivi de la situation financière de l'Entreprise :
- gestion des actifs/passifs (1,3 milliards de F.) : suivi des marges, exposition aux risques de taux,
- suivi et gestion prévisionnelle des ratios prudentiels,
- mise en oeuvre du contrôle de gestion, suivi budgétaire, comptabilité analytique, reporting vers l'actionnariat.

De formation supérieure de type IEP, DESS Banque, DECF, Ecole de Commerce, vous disposez impérativement d'une première expérience (4/5 ans), acquise au sein d'un établissement de crédit (contrôle de gestion, audit bancaire, inspection, back-office salle de marchés...).

La pratique de la micro-informatique et des mathématiques financières est indispensable.

Ce poste évolutif est basé à **DIJON**.
De fréquents déplacements sont à prévoir à Paris.

Si vous voulez nous rejoindre, envoyez rapidement votre lettre manuscrite, c.v., photo et salaire actuel sous référence 1315 à AXIAL, 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

BAN DAI

BANDAI S.A, filiale française du N°1 japonais du jouet et distributeur des jeux NINTENDO.

Trésorier
Europe, Hong Kong

Basé à Paris et rattaché au Directeur Général, vos responsabilités s'étendront à nos filiales en Europe et à Hong Kong.
- En Europe, vous gérerez et ferez évoluer notre trésorerie (C.A plusieurs milliards de francs).
- A Hong Kong, vous dirigerez notre bureau de liaison en cours de création. Votre mission sur place sera d'optimiser les relations avec nos partenaires banquiers et commerciaux et de mettre en place tout montage et opération financiers.

A 35 ans environ, de formation Grande Ecole spécialisation Finances et impérativement bilingue anglais, vous avez une expérience confirmée et réussie de Trésorerie à l'international.
Votre sens de l'autonomie et de l'initiative ainsi que votre goût de l'imprévu feront votre réussite dans cette création de poste.
Nous vous offrons un salaire et des conditions de travail motivants.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. 61.04 à notre Conseil Véronique Cognée-Dupas - KPMG Cofror - 18 bis, rue de Villiers 92300 Levallois-Perret.



Cofror

CURRICULUM

Le contrôle de gestion au Gan, une assurance de réussite.

Parmi les tout premiers dans le domaine de l'assurance, nous renforçons notre Direction Plan et Contrôle de gestion et recherchons :

2 CONTROLEURS DE GESTION

Vos différentes missions seront :
- de coordonner l'élaboration des budgets de chaque direction,
- de contrôler les coûts de fonctionnement et d'investissement,
- d'analyser les résultats (par marchés, canal de distribution...).

Diplômés d'une école supérieure de commerce ou d'un 3e cycle, vous avez deux ans d'expérience du contrôle de gestion en entreprise ou en cabinet d'audit ou de conseil.

Ces postes basés à Paris 9e vous permettront d'acquérir une solide connaissance de nos activités et d'évoluer vers toute autre fonction au sein de notre groupe. Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV), sous référence PR/01, au Gan, DRH, GRC, 2 rue Pillet Will, 75448 Paris Cedex 09.



L'ÉNERGIE DE TOUS LES PROJETS

MEDIA-SYSTEM

Un rôle stratégique pour un praticien de la gestion

Contrôleur de gestion société



811 personnes, 570 M de F de CA dont 40 % à l'exportation. Spécialiste des emballages en verre sur les marchés de la pharmacie et de la parfumerie, une politique dynamique d'innovation, d'exportation. Une mutation industrielle réussie.

Au sein de notre usine, vous reportez au Directeur Administratif et Financier. Vous éclairez la société sur la situation économique et budgétaire et vous participez à l'amélioration de sa rentabilité par l'animation du cycle planification/budget, des reporting et tableaux de bord.
Confirmé dans la fonction, vous avez véritablement la fibre industrielle.
A environ 30 ans, vous avez une formation supérieure de type ingénieur + 3è cycle gestion ou école de commerce, plus une expérience gestion en milieu industriel (2 à 3 ans).
Nos systèmes de gestion très performants sauront vous motiver. Vos résultats et votre potentiel d'évolution vous amèneront à élargir vos responsabilités au sein de la société ou dans le groupe BSN.

Pour ce poste basé en région lilloise, merci d'adresser votre candidature, sous réf. S164M, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.



PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIÈME EUROPÉEN

هكذا من الأصل

Le Monde de l'Informatique

Conseil en systèmes d'information

Avec un effectif de plus de 200 personnes à Paris, Peat Marwick Consultants, membre du réseau mondial KPMG, accompagne les sociétés françaises et étrangères dans leur évolution.

Diplômé(e) d'une grande école, vous parlez une ou plusieurs langues étrangères. Vous avez acquis, si possible, une première expérience du cycle de vie des systèmes d'information de gestion.

Peat Marwick Consultants vous propose de valoriser votre savoir-faire en rejoignant notre équipe de conseil en systèmes d'information. Vous participerez à des missions de type : stratégie informatique, gestion de projets (spécifiques/progiciels), expertise technique, audit informatique,...

Notre cabinet, par l'ampleur de ses missions et son environnement international, vous assure de réelles possibilités d'évolution.

Isabelle Régnier vous remercie de lui adresser votre candidature sous référence 931-77 à Peat Marwick Consultants - Tour Fiat Cedex 16 - 92084 Paris La Défense.



Peat Marwick Consultants

SI VOUS SAVIEZ CE QU'EST LE CONSEIL CHEZ PEAT MARWICK, VOUS Y SERIEZ DÉJÀ

(Organisation et Publicité)

FRANCE TELECOM

UN AVENIR D'AVANCE

Le service "OFFRE SUR MESURE" a pour mission de proposer des solutions répondant aux besoins des grands clients de FRANCE TELECOM.

CONCEPTEURS (Réf. CN/M)
CHEFS DE PROJETS (Réf. PR/M)
INGENIEURS METHODES (Réf. MT/M)
RESEAUX D'ENTREPRISE

Ingénieurs Grandes Ecoles ou équivalent, de nationalité CEE, vous maîtrisez l'anglais et justifiez d'une expérience réussie de 5 à 6 ans dans le domaine des télécoms d'entreprise : conception architecture de réseaux, réseaux de PABX, réseaux locaux d'entreprise (LAN MAN, WAN) et réseaux haut débit, réseaux numériques (X25, NUMERIS, TELETEL), administration de réseaux, support méthodologique en gestion de projet/qualité, CAO réseaux et analyse des modèles économiques.

En relation avec les pôles de compétences internes de FRANCE TELECOM et avec ses partenaires, vous assurerez la conception, en effectuant la gestion, de projets de réseaux d'entreprise, planning, objectifs coût et qualité, cohésion des équipes, et en suivrez la réalisation.

Les postes à pourvoir sont basés à Saint-Quentin-en-Yvelines (78), avec des déplacements fréquents en clientèle.

L'importance de notre Groupe offre de réelles perspectives de carrière aux candidats à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous la référence concernée, lettre manuscrite et CV, en précisant votre rémunération actuelle, à :

SM Conseil 38 RUE DE LISBONNE 75008 PARIS

MEDIA-SYSTEM



Conseil en Développement des Ressources Humaines

Pour aider les entreprises à réussir leur recrutement.
Pour mettre au service des sociétés le savoir-faire de ses consultants, leur expérience de l'économie locale, leur connaissance de l'environnement culturel et social de la région...

ADITO s'installe à SAINT-ÉTIENNE

Contactez Hervé GIRERD - 23, rue de la Résistance - 42000 SAINT-ÉTIENNE
Tél : 77 21 39 16 - Fax : 77 47 26 87

OSC

Le GTOCM, centre informatique régional d'un important groupe bancaire, doté des technologies les plus avancées pour le traitement de l'information, recherche des

INGENIEURS SYSTEME

Pour renforcer nos équipes à Strasbourg, nous souhaitons rencontrer des diplômés d'Ecoles d'Ingénieurs, débutants ou avec une première expérience.

Nous vous proposons d'intervenir sur des domaines variés : métrologie, bases de données, ordonnancement, sécurité..., dans un environnement IBM (ES 9000, MVS/ESA, IMS/DB2, RACF/OPC).

Votre disponibilité et votre rigueur seront des atouts supplémentaires.

Merci d'adresser votre candidature à Mlle Dominique MONAURY - Groupement Technique des Organismes du Crédit Mutuel - 34 rue du Wacken - 67000 Strasbourg.

CONTESSE

Responsable Exploitation Maintenance Informatique

Titulaire d'une Maîtrise Informatique ou Ingénieur

Vous avez quelques années de pratique MVS - CICS Bases de données

Dans le cadre d'un plan de progrès Qualité-Sécurité, vos qualités relationnelles vous permettront de piloter nos équipes d'Exploitation Maintenance d'un grand site compatible IBM.

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

GEC ALSTHOM
Division Equipements Navals

Merci d'envoyer lettre + CV + photo à M. Demeaux,
Chantiers de l'Atlantique
Service Ressources Humaines & Communication
BP 400 - 44608 Saint-Nazaire Cedex.

ROYAL CANIN

Leader européen dans la nutrition canine recherche un



- De formation ingénieur, votre première expérience de 2 à 3 années vous prédispose à la conduite de projets de GPAO, en environnement AS/400. Des connaissances en réseaux et dans les environnements Unix et OS/2 seraient des atouts supplémentaires, de même qu'un complément de formation type IAE.
- Méthodique, ayant le sens du dialogue et le goût du travail en équipe, vous souhaitez évoluer dans un groupe en pleine expansion.
- Rattaché au Directeur Informatique, vous serez rapidement chargé de l'évolution des applications existantes, puis de la conception et de la mise en oeuvre des nouveaux projets, pour l'ensemble de nos unités européennes.
- La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Ce poste sera basé à proximité de Montpellier.

Merci d'adresser une lettre manuscrite, CV, photo, et prétentions sous réf.MGPAO à : ROYAL CANIN - DRH BP 212 34403 LUNEL CEDEX

HCA

E7



recherche

1 Consultant Senior

Pour renforcer le pôle d'activité "*Management des Technologies de Systèmes d'Information*" dans les domaines suivants :

- ☐ Audit/Conseil en Management Informatique.
- ☐ Sécurité et Gestion des Risques Informatiques.
- ☐ Conception de Systèmes Multimédia.
- ☐ Expertise Technologique (GED, EDI).

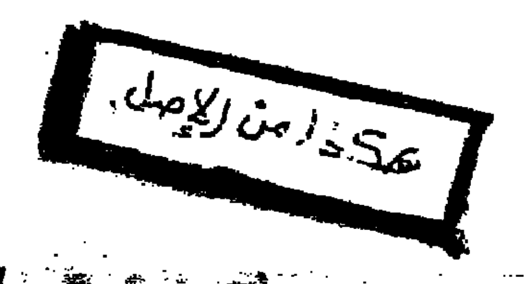
Le candidat âgé de 30-33 ans, sera un Informaticien Confirmé (niveau Chef de Projet minimum), désirant valoriser son expérience professionnelle vers les métiers du conseil de haut niveau.

Une expérience de 5/7 ans dans un cabinet de conseil, une SSII, ou un grand compte sera fortement apprécié.

Il disposera d'une expérience réussie dans l'un des domaines cités ci-dessus, d'une certaine autonomie et d'une forte aptitude à communiquer.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V.) sous référence PM à :

**Nathalie ROUYRE, EUROSEPT ASSOCIES
98 route de la Reine
92513 BOULOGNE Cedex.**



Le Monde des Dirigeants

POSTES A PLUS DE 400 KF

Groupe important, fabriquant et distribuant des produits de second œuvre et des biens d'équipements, recherche pour la région parisienne et le Nord (CA bientôt 200 MF) un

Directeur Régional

(ayant la responsabilité d'un Directeur de Centre de Profit)

Nous recherchons un homme d'environ 40 ans, de formation supérieure commerciale ou ingénieur, ayant une expérience de DIRECTION d'un Centre de Profit avec d'importantes responsabilités et qui connaît l'animation d'un réseau de revendeurs (INDISPENSABLE).

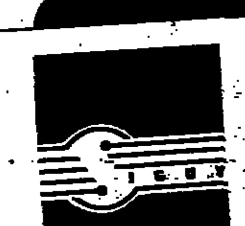
L'homme idéal sera un bon gestionnaire, à l'aise devant un compte d'exploitation, mais surtout un homme de marketing et ventes et un animateur d'une équipe de techniciens et de commerciaux de bon niveau.

Il sera basé dans la région parisienne, mais sera amené à se déplacer souvent en France pour des périodes de courte durée.

Même si vous êtes en vacances, n'hésitez pas à nous envoyer votre CV avec photo récente et rémunération actuelle, sous référence SLE, à VOG, 32 av. Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra.

Nous garantissons une discrétion totale.

VOG



La Société Immobilière de la Guyane (50 personnes, 2 000 logements) recherche pour Cayenne son

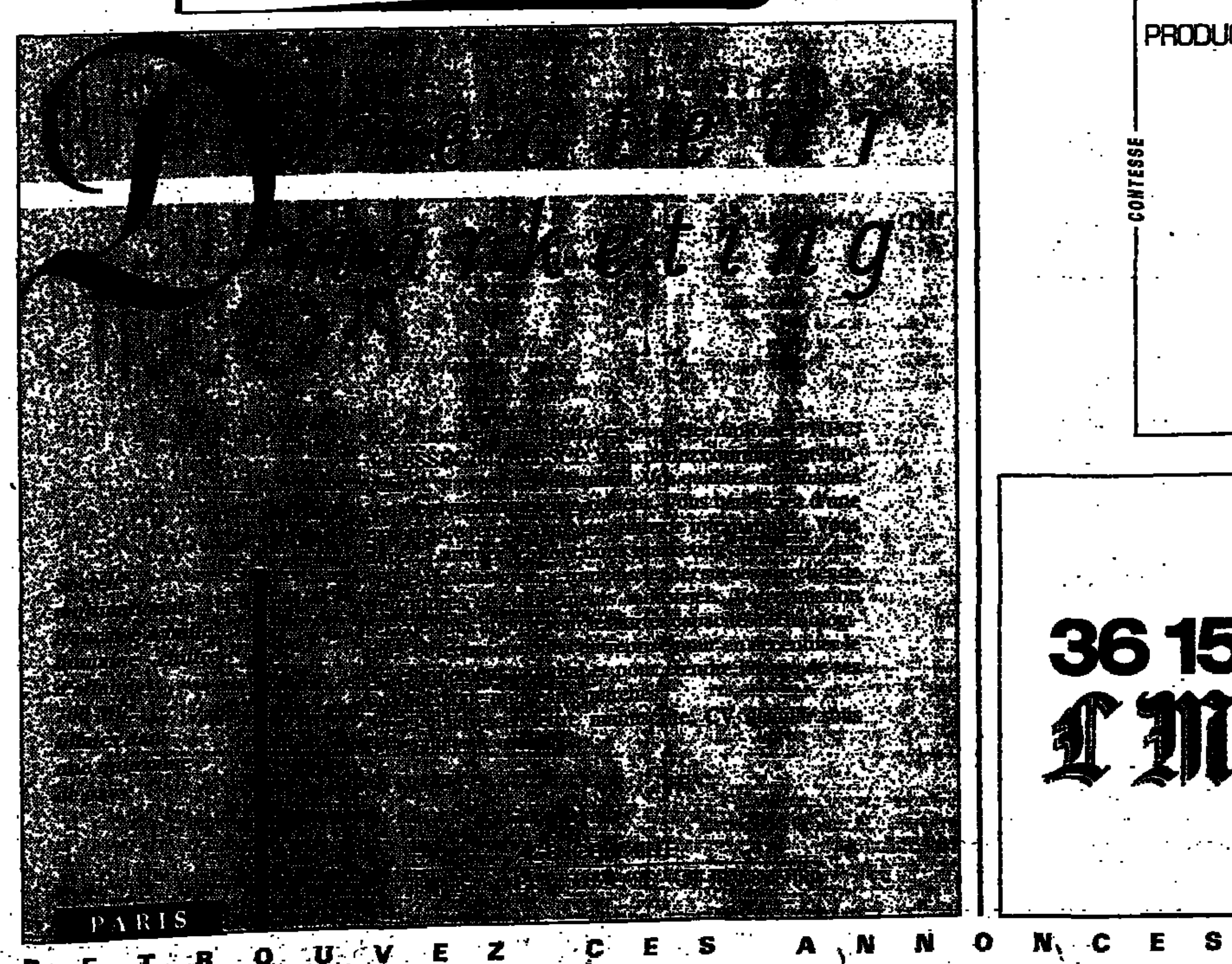
Directeur Général

Votre mission : sous l'autorité du Conseil d'Administration, le Directeur Général a pour principale mission d'améliorer les résultats de l'entreprise par l'optimisation des services, l'impulsion d'idées et le contrôle général. Chargé de la coordination des différents services sous sa responsabilité (programmation, travaux, commercial...), le candidat sera également le représentant de la Siguy auprès des interlocuteurs extérieurs : Préfecture, DDE, architectes...

Votre profil : âgé de 40 à 50 ans, vous possédez une expérience d'un poste à haute responsabilité dans l'immobilier social (SEM, HLM...) ou privé. Manager doté d'un bon relationnel, vous saurez également vous adapter à de nouvelles conditions de vie.

Adressez lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. PS692KP, à l'attention de Jean-Louis Pagès, au Florian Mantione Institut, conseil en recrutement, 39 rue Etienne Marcel, 75001 Paris. Vous pouvez consulter la définition de fonction sur Minitel 3615 code SOFTEL.

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement



Le Monde des Secteurs de Pointe

Il y aura toujours des Hommes à rapprocher



JEUNES DIPLÔMÉS ÉCOLES D'INGÉNIEURS ET DE COMMERCE – DÉBUTANTS OU 1re EXPÉRIENCE

Dans un monde en constante mutation où tout va toujours plus vite, rapprocher les talents permet plus que jamais d'aller plus loin.
Matra Communication l'a compris qui, en innovant à la pointe des technologies, offre aux hommes d'aujourd'hui et de demain les outils les plus performants pour se joindre, s'entendre, s'accorder. Rubis, Radiocom 2000 et GSM, Matracom 6500, visiophone, terminaux fixes et mobiles, D2 Mac... : autant de produits révolutionnaires mais aussi de succès commerciaux.
Matra Communication est devenu en dix ans l'un des principaux acteurs français du domaine des télécommunications.Les clefs de cette réussite ? Un effort constant de recherche, la confiance de nos partenaires et clients, et surtout notre formidable potentiel humain.

Aujourd'hui Matra Communication prépare l'avenir. Pour devenir l'un des intervenants européens majeurs dans les télécommunications, le groupe poursuit sa politique ambitieuse d'internationalisation. Son but : se rapprocher des meilleurs pour acquérir une dimension à la mesure des enjeux du XXIème siècle.
Pour cela nous recherchons des hommes de talent, capables d'imaginer, de lancer et de commercialiser des produits de communication aussi simples à utiliser que sophistiqués à mettre au point. Conception de systèmes, développement logiciel, marketing, vente, production, gestion... venez nous rejoindre pour construire votre avenir.

Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature sous réf. LM à Nathalie SOULET en précisant la filière professionnelle souhaitée.

MATRA COMMUNICATION – Rue Jean-Pierre Timbaud – BP 26
78392 BOIS-D'ARCY Cedex.

MATRA COMMUNICATION

IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

Dupuy

HUTCHINSON

CHEF DE PRODUCTION

Au sein du groupe TOTAL, HUTCHINSON et ses filiales se consacrent à la transformation du caoutchouc. Equipementier leader en Europe, HUTCHINSON développe, à travers la Branche Profilés et Tuyaux Automobile, des produits destinés aux constructeurs automobiles européens. En France, le CA cette année s'élèvera à 850 MF, avec 1800 personnes, dont 1300 à Montargis où le poste est à pourvoir.

Vous êtes ingénieur de formation mécanique et/ou vous avez acquis, à 40 ou 45 ans, une expérience significative et réussie de la gestion d'une importante production de séries. Sous la responsabilité du Directeur de Production, vous animerez progressivement des ateliers de fabrication avec un effectif de 600 à 650 personnes. Vous serez également chargé des Méthodes.

Nous privilégierons un candidat entrepreneur, rigoureux et battant, véritable manager des fonctions techniques (dans le cadre de la Qualité Totale), sociales (en liaison avec le responsable du personnel du site), de gestion (avec des impératifs pointus de rentabilité).

Merci d'adresser, sous réf. 1115/M, lettre manuscrite, CV et prétentions à notre Conseil Pierre LEMAHIEU, Synergies Recrutement, 14 rue Lincoln, 75008 Paris.

TOTAL

ON NE S'APPELLE PAS TOTAL PAR HASARD

CONTESSE

36 15 LM

Déposez votre CV sur 3615 LM pour découvrir des annonces qui correspondent à votre profil.

Le Monde des

Secteurs de Pointe

NOUVEAUX ESPACES, NOUVEAUX METIERS...

Filiale commune de la Caisse des Dépôts et Consignations et des Caisses d'Epargne et de Prévoyance, investie de responsabilités de Caisse Centrale, la Société Centrale de Trésorerie se définit aussi comme une plateforme de services à destination du réseau des Caisses d'Epargne.

Ses ambitions d'efficacité et de performance la conduisent aujourd'hui à renforcer ses équipes.

Réf. MO/60

MAITRE D'OUVRAGE

Au sein de la Direction Monétique, sous l'autorité du Responsable Service Etudes "Activité Paiement", vous intervenez comme maître d'ouvrage, dans la conception de projets informatiques et dans la mise en oeuvre des solutions logicielles retenues.

A ce titre, vous définissez les besoins du système, supervisez et validez les travaux d'ordre fonctionnel. Vous assurez le suivi général et la cohérence, êtes responsable de la recette et de la mise en œuvre et veillez au respect de la méthodologie adoptée.

Vous représentez également le Réseau des Caisses d'Epargne dans les groupes interbancaires (Carte Bleue, Carte Bancaire) touchant à l'activité du service.

Ces missions diversifiées nécessitent un bon esprit d'analyse et de synthèse, des qualités rédactionnelles affirmées.

De formation supérieure (Ingénieur ou Ecole de Commerce) vous connaissez l'activité monétique et vous maîtrisez la méthodologie MERISE/SDMS à travers une expérience réussie de maître d'ouvrage de projets informatiques

Réf. OC/61

ORGANISATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Au sein de la Direction Monétique, sous l'autorité du Responsable Service Etudes "Activité paiement", vous prenez en charge la conduite d'études et la rédaction de procédures liées au paiement par carte.

Vous participez à l'élaboration de l'offre monétique Commerçant et assurez le suivi des évolutions technologiques, des normes applicatives de la réglementation relatives au paiement électronique : étude technique de l'offre des constructeurs, diffusion auprès des Caisses d'Epargne, mise en œuvre des évolutions sur le parc de terminaux du Réseau, suivi des coûts.

Vous représentez le Réseau dans des groupes de travail interbancaires (Carte Bleue, Carte Bancaire) et êtes l'interlocuteur privilégié des Caisses d'Epargne sur ces sujets.

De formation supérieure, vous associez à l'esprit d'analyse et de synthèse une forte capacité de rédaction. La connaissance du paiement électronique ou de l'activité monétique est indispensable.

NC Communication



SOCIETE CENTRALE DE TRESORERIE
CAISSE D'EPARGNE

Merci d'adresser votre candidature (lettre CV et photo) sous la référence choisie à : Société Centrale de Trésorerie - Service Ressources Humaines - 254 Bd Saint-Germain - 75007 Paris.

Par notre potentiel technologique et notre implantation internationale, nous sommes l'un des principaux Equipementiers Automobiles dans le monde.

Notre Division, implantée en région **RHONE ALPES** sur un nouveau site, est en forte croissance, nous recherchons un

CHEF DE DEPARTEMENT PRODUCTION

340/390 KF

Vous prendrez en charge la production d'une ligne de produits avec la responsabilité complète de la fonction (Personnel - Production - Maintenance - Méthodes - Approvisionnement) dans le cadre d'engagements budgétaires semestriels.

Nous recherchons un manager (ECP, MINES, ENSAM...) ayant 3 à 5 ans d'expérience de production de grandes séries, maîtrisant la démarche Qualité Totale pour prendre en charge une équipe de 250 personnes.

Age souhaité 30 à 40 ans.
Anglais ou allemand indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 7482 à EUROMESSAGES - Tour Suisse 69443 LYON cedex 03 qui transmettra

ORC

CONSULTANTS JUNIORS

SECTEUR INFORMATIQUE ET TELECOM

Ingénieurs ou équivalent, âgés de moins de 26 ans, vous souhaitez entrer dans un secteur de pointe, celui de l'informatique et des télécommunications.

Après une formation aux techniques et méthodes du groupe FRANCE TELECOM, dans notre Centre de Paris - La Défense, nous vous confierons des missions propres à mettre en pratique vos nouvelles compétences.

Nos domaines d'interventions : conception, coordination et réalisation de projets en informatique répartie, réseaux de communication, interfaces hommes-machines...

CITCOM SELECTION
Filiale de Telesystemes

Adressez votre candidature sous réf. CJ06 à TS/CITCOM - V. Vernois - Le Capitole - 55, avenue des Champs Pierreux - 92020 Nanterre Cedex.

NC communication

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT
PILOTE DIVISION CHIMIE FINE

GROUPE FOURNIER
2 200 personnes, 1,9 milliard de CA

De la Pharmacie à la Chimie Fine, de l'Adhésif Chirurgical à l'Adhésif Industriel et Grand Public, la diversification réussie d'un groupe à vocation internationale.

[redacted] Rattaché au responsable du service développement, vous aurez pour missions :
- Organiser et assurer le développement des procédés de molécules.
- Assurer les lancements en fabrication.
- Participer aux transferts des connaissances entre le développement et la fabrication.

De formation Ingénieur Chimiste, vous justifiez d'une expérience réussie dans le domaine de la Chimie Fine - secteur pharmaceutique - et possédez des connaissances technologiques et scientifiques (en chimie organique). Vous connaissez impérativement les GMP.

Véritable interface de tous les services de la division, vous êtes l'homme de communication que nous recherchons, capable de gérer des hommes et des projets.

SYNKEM

Envoyez lettre manuscrite, CV, photo, prétentions et délai de disponibilité à : [redacted]

Groupe FOURNIER, Service Recrutement, réf. PV15, 42 rue de Longvic, 21300 CHENOVE.

MEDIA-SYSTEM

Ingénieur Conception Equipements

Exploiter les retombées de la haute technologie

Ce Groupe Européen est un des grands de l'industrie automobile, d'où sa présence dans la recherche, la définition et la mise en œuvre des systèmes les plus sophistiqués et les plus performants sur le plan technique. Il en assure, naturellement, la mise en application au plan industriel. *C'est dans cette optique, que nous recherchons* un Ingénieur de définition d'équipements automobiles embarqués.

Sa *mission* : traduire des projets en produits industriels. Ce qui englobe la rédaction du cahier des charges des systèmes et des composants, la relation avec les constructeurs pour la meilleure définition des produits, la coordination et le suivi des fournisseurs et sous-traitants pour la mise au point et la réalisation. Enfin, les essais et la validation.

C'est une responsabilité variée et très autonome susceptible d'intéresser un ingénieur (AM, ESTACA...) doté d'une solide culture en mécanique et hydraulique accompagnée de bonnes connaissances en électronique. Son expérience antérieure lui a permis, si possible dans le contexte automobile, de traiter les problèmes d'industrialisation par le biais des méthodes, de la qualité...

Le contexte international exige la pratique de l'anglais. Le poste est basé à Paris mais suppose des déplacements.

Merci d'adresser sous référence MIC 626 M, votre candidature (CV + prétentions) à *SEFOP*, notre *Conseil*, qui nous connaissant bien vous parlera de nos projets.



11 rue des Pyramides, 75001 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

---

de la recherche à l'industrie

INGENIEUR

- **THERMODYNAMIQUE**
- **CONDITIONNEMENT D'AIR**

Jouant un rôle d'interface entre la Recherche et l'Industrie, nous sommes un Centre Technique disposant de 2 laboratoires et employant 120 personnes.

Nous recherchons pour notre site de VILLEURBANNE (69)

A 30 ans environ, vous possédez *une formation dans le domaine* de la Recherche si possible concrétisée par une **THESE** ou une première expérience.

Vous aurez à mener de manière autonome des études (calculs et expériences) à fort contenu technique.

Votre aisance relationnelle alliée à votre aptitude à la communication contribueront à faciliter vos échanges avec des responsables de PMI.

De plus, l'anglais est indispensable pour les contacts que vous établirez avec nos partenaires étrangers. Un candidat originaire de la C.E.E. serait apprécié.

AERAULIQUE THERMIQUE
CETIAT

Merci d'adresser c.v., photo et prétentions au Service du Personnel, **CETIAT**, B.P. 6084 69604 Villeurbanne Cedex.

AXIAL

INGENIEUR QUALITE PRODUITS

Avec 15000 collaborateurs dans le monde et 1100 en France, notre groupe est l'un des principaux systèmiers dans le domaine de l'aéronautique. Nous étudions, développons et réalisons des commandes de vol pour avions et missiles, des équipements moteurs, systèmes carburant et treuils de sauvetage.

Rattaché au Directeur de la Qualité, votre mission, au sein d'une équipe de 12 personnes, consistera à développer la rigueur nécessaire à la production de matériels de haute technologie. Expérimenté dans le domaine de l'assurance qualité, vous aurez particulièrement en charge la qualification d'une gamme de produits, de la conception à l'après-vente, tout en participant à la surveillance et à l'amélioration des procédures générales de la société.

De formation Ingénieur ou équivalent, votre goût des contacts et de l'animation, votre sens du service sont des atouts indispensables à votre réussite.

La pratique courante de l'anglais est nécessaire.

Poste situé dans les Hauts-de-Seine.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence 801 à MEDIAPA - 58/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

Secteurs de Pointe

TDF : La Nouvelle Onde De Choc

TéléDiffusion de France

TDF - 1er diffuseur de radio et télévision - innove de la pointe de l'actualité à la pointe de la technique en créant de nouveaux services (satellites de diffusion directe, radiomessagerie, radiotéléphone, diffusion de données, réseaux câblés...). Société anonyme, 4300 professionnels de l'audiovisuel, un savoir-faire exporté dans le monde entier, un chiffre d'affaires de 3,7 milliards de francs, une appartenance prestigieuse : COGECOM, Groupe FRANCE TELECOM.

INGENIEUR RESPONSABLE DU GROUPE PROGRAMMES RADIOCOMMUNICATIONS

Directement rattaché au **DIRECTEUR D'UN CENTRE DE RECHERCHE** en forte croissance, vous aurez pour missions principales :
- de coordonner les études menées dans le domaine des radiocommunications (Radiotéléphone GSM et 3ème génération, diffusion de données, radiomessagerie, radiolocalisation),
- de définir les moyens à mettre en oeuvre pour réaliser ces études,
- de veiller au respect des budgets et délais prévus.

Votre formation - Ecole d'Ingénieur en Télécommunications ou Electronique ou équivalent universitaire - ainsi que plusieurs années d'expérience dans le domaine des radiocommunications vous ont permis d'acquérir de bonnes connaissances notamment du système GSM.

Le management d'une équipe de haut niveau et la gestion d'une partie du budget d'investissement du centre nécessitent de bonnes qualités relationnelles et fédératrices, un esprit de synthèse et le sens des négociations. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable. Poste basé à METZ.

Merci d'adresser votre dossier (lettre de candidature, CV, photo et prétentions) sous réf. IM/02/92 à TDF - Isabelle Merlin - Direction des Ressources Humaines - Département Développement des Carrières - 21/27, rue Barbès 92542 MONTROUGE Cedex.

TDF : LA DIFFUSION DES IMAGES, DU SON ET DES DONNEES

Ingénieur Pétrole

Département Offshore-Transport

Premier réassureur français, cinquième mondial avec 1 600 personnes et 11 milliards de CA, nous sommes présents sur les cinq continents.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous évaluez les risques et, après diagnostics techniques, vous prenez des engagements financiers sur les marchés de la construction et l'exploitation de plates-formes pétrolières, et du transport maritime.

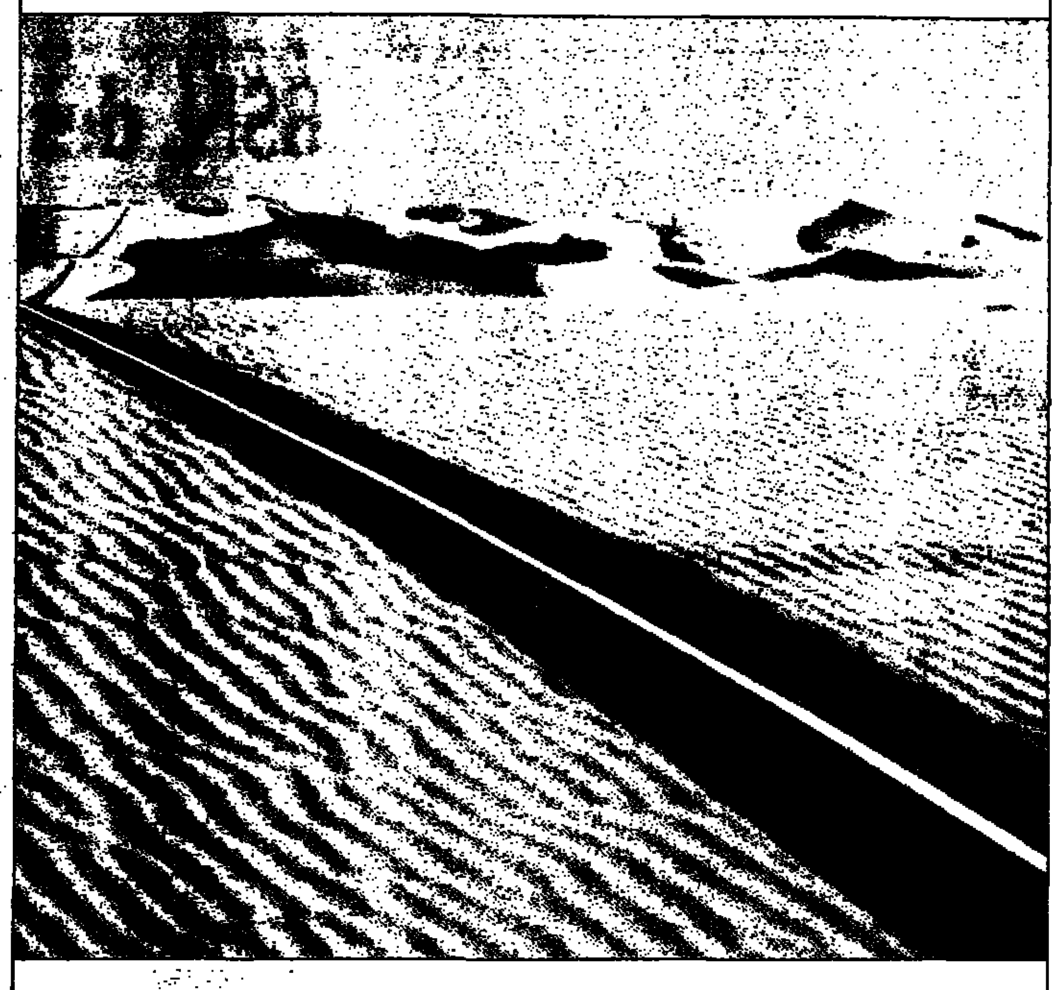
Vous négociez les contrats de réassurance avec les apporteurs d'affaires et gérez les sinistres.

Ingénieur grande école, vous avez au moins 5 années d'expérience de la construction ou de l'exploration/production pétrolière et votre anglais est courant. Vous voyagerez dans le monde entier après une formation approfondie à nos techniques d'expertise. Autonomie, capacités d'initiatives et sens relationnel vous ouvriront de larges perspectives de carrière au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions), sous réf. 2IP LM, à Scor, Service Recrutement, 1 avenue du Président-Wilson, 92074 Paris-La Défense 8 Cedex 39.

SCOR L'ASSUREUR DES ASSUREURS

Signe de vie.



Créer un lien entre les hommes. Donner un fil à la vie. Là où COLAS fait progresser la route, une communauté d'hommes marque son époque. Et des routes, COLAS en trace dans le monde entier : Europe, Amérique du Nord, Afrique, Asie du Sud-Est... 23 000 personnes, 12,4 milliards de CA dont 40% à l'étranger, 35 000 chantiers par an : COLAS est N° 1 mondial. C'est un signe.

INGENIEURS DEBUTANTS

Pour nous, faire avancer la route, c'est faire avancer les hommes. C'est vous faire avancer, *vous, jeune ingénieur, selon vos* ambitions et dans le même esprit de construction collective, de communication, de progression.

Vous faire avancer par :
- Une formation riche et diversifiée : formation terrain à votre métier, à ceux qui l'entourent. Formation théorique grâce à l'Université COLAS-ECOLE DES PONTS.
- Le choix d'un métier : Ingénieur Travaux.

C'est également vous faire avancer par une prise très rapide de responsabilités et par une grande autonomie dans votre mission. Vous assurez la gestion technique, humaine et financière de chaque chantier. Vous êtes aussi l'interlocuteur privilégié du client auprès duquel vous représentez COLAS.

Jeune ingénieur possédant le sens des relations humaines, de la gestion et l'esprit d'aventure et qui voulez les exprimer dans votre vie professionnelle : faites-nous un signe.

Contactez sous référence LM/692, Elisabeth LAVIGNE
COLAS - 7, place René Clair - 92653 Boulogne Cedex.



La route avance

Depuis plusieurs années, Texas Instruments a entrepris un processus d'unification de ses activités européennes. Forts de 7 000 collaborateurs, 8 sites de production, 8 centres régionaux de technologies, 30 implantations commerciales, nous disposons des ressources appropriées permettant de répondre rapidement et de manière efficace à la demande croissante du marché européen.

Designers VLSI

Nous vous proposons aujourd'hui de venir supporter le développement de notre Division Semi-conducteurs. A Villeneuve-Loubet, près de Nice, vous intégrez notre Centre Européen de semi-conducteurs dédiés aux applications spécifiques (microcontrôleurs, processeurs graphiques, processeurs numériques de signaux -DSP-). Ingénieur électronicien spécialisé en microélectronique, vous avez une première expérience de la conception de circuits intégrés numériques VLSI en technologie CMOS. La connaissance de l'environnement UNIX et des outils CAO sera appréciée.

Vos qualités techniques et relationnelles ainsi que la maîtrise de l'anglais seront les atouts de votre réussite.

Bernard Tison vous remercie de lui adresser votre candidature (photo jointe), sous réf. ASP92, à Texas Instruments, 8/10 avenue Morane-Saulnier, BP 67, 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex.



Pour une carrière... sur les chapeaux de roue

MATRA AUTOMOBILE imagine, conçoit et fabrique des véhicules réputés pour leur originalité.
Nous recherchons

INGENIEURS GENERALISTES

Suivant vos aspirations et vos compétences, vous vous orienterez vers nos différentes filières de métier : prototypes, qualité, essais, études...
De formation ingénieur, vous êtes débutant ou doté d'une première expérience et vous appréciez de travailler au sein de structures légères.
Goût des responsabilités, sens des initiatives, motivation : vos trois qualités essentielles pour pleinement vous impliquer au sein de l'entreprise.
Vous êtes passionné d'automobile ? En nous rejoignant et en nous indiquant vos souhaits d'orientation vous passerez à la vitesse supérieure... (Réf. I.G.).

INGENIEURS MATERIAUX

Au sein de notre Direction Recherche et Développement vous intervenez dans le domaine des matériaux et plus particulièrement dans les thermoplastiques. Votre mission : au vu d'un cahier des charges, vous montez des dossiers technico-économiques, relatifs à la faisabilité du projet. Vous êtes en contact permanent avec nos bureaux d'études et nos fournisseurs.
Diplômé de l'enseignement supérieur (école d'ingénieurs option matériaux ou maîtrise matériaux/chimie), vous avez une première expérience ou vous êtes débutant.
Votre excellent sens relationnel ainsi que votre pragmatisme vous permettent de pleinement réussir à ce poste. La perspective de déplacements à l'étranger vous attire... et vous parlez anglais. (Réf. I.M.).

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence choisie à

MATRA AUTOMOBILE
DRH - Madame Moine
ZI Le Chêne Sorcier
78340 Les Clayes sous Bois



IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

هكذا من الأصل

Le Monde des Secteurs de Pointe